EXTRA

La Patrie

FINAL

52e ANNEE—No 241 | Membre de l'A. R. C. | MONTREAL, VENDREDI 5 DECEMBRE 1930 | Membre de la C. P. | —20 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

FERMETE DES INDUSTRIELS A NEW-YORK. – MONTREAL FAIBLE. –SMELTERS EN VEDETTE.–BLE FERME

UN GAZ MYSTÉRIEUX FAIT 48 MORTS EN BELGIQUE

Mêlé à un brouillard qui enveloppe la région de Liège.

BRUXELLES, 5. — (Presse associée). — Quarante-huit personnes sont mortes dans les environs d'Engis, près de Liège, apparemment empoisonnées par un gaz mystérieux mêlé à une brume qui enveloppa la région la nuit dernière et aujourd'hui.

Les bestiaux sont affectés par l'étrange maladie. Plusieurs ont succombé. Les cultivateurs terrifiés enferment autant de leurs animaux qu'ils peuvent dans des cuisines chaudes et sèches afin de les protéger contre la mort qui les guette au dehors.

CONSTRUCTION DE LA LIGNE LONGUE-POINTE ET EASTERN-JUNCTION

M. C. P. Hungerford déclare qu'elle sera commencée incessamment. — Réponse à un échevin.

Aussitôt que la Commission des chemins de fer se sera prononcée sur la façon d'éliminer les traverses à niveau les travaux commenceront sans retard sur la ligne Longue-Pointe-Eastern Junction du Canadien National, annonce aujourd'hui M. S.-J. Hungerford, vice-président de la Compagnie en charge de l'exploitation et de la construction. L'on s'attend ainsi à ce que beaucoup de travail puisse être fait cet hiver sur cette importante section des termini du réseau à Montréal.

"Nous avons pris les mesures nécessaires pour que les travaux à la nouvelle ligne puissent commencer sans retard", dit M. Hungerford. La Commission des chemins de fer tiendra une audience publique le 15 décembre sur la façon d'éliminer les traverses à niveau aux rues et tendra son verdict peu après.

"La ligne Longue-Pointe-Eastern Junction est une partie essentielle de nos termini de Montréal, et notre programme de construction pour cet hiver comprend plusieurs travaux sur cette ligne.

"Tout est prêt pour commencer les travaux. Nous emploierons la pierre extraite du site de la Gare Centrale, rue Dorchester, pour la construction de la ligne. Quelques jours après que la décision de la Commission sera connue nous accorderons aussi des contrats pour les contreforts. En même temps des coupes seront commencées.

"Il importe que ces travaux soient poussés avec célérité. Au triple point de vue de l'économie dans la construction nous devons employer la pierre extraite du site de la gare centrale et nous ne pouvons mieux l'employer qu'à la construction de la ligne Longue-Pointe-Eastern Junction. Cette ligne raccorde nos gares de l'est et de l'ouest sur l'Ile de Montréal et nous permettra d'offrir au commerce et à l'industrie un service grandement amélioré pour le transfer des marchandises.

"Une déclaration attribuée à un membre du Comité exécutif veut que j'aie dit aux représentants de la Cité que cette ligne ne serait pas nécessaire avant deux ans. Elle est absolument fausse. J'ai dit que la question de la suppression des traverses à niveau entre la rue des Seigneurs et Saint-Henri pouvait être retardée pendant quelques temps, mais je me suis toujours efforcé de démontrer qu'il était désirable de procéder à la construction de la ligne Longue-Pointe-Eastern Junction le plus rapidement possible. C'est pourquoi je ne puis comprendre qu'une pareille impression puisse avoir été créée".

L'hon. juge Greenshield rend jugement pour $8,127,14

L'honorable juge Greenshield, a accordé la demande de G. M. Strogg Ltd. vs J.-H. Godbout. Strogg réclamait une somme de $8,383.75. En résumé, Strogg s'était engagé à acheter tout le stock de merisier que le défendeur aurait en sa possession après la saison du coupage. Cependant dans le contrat entre les deux parties, il fut entendu que l'acheteur prenait sur ses charges le paiement des employés, l'assurance de la cargaison et plusieurs autres frais, dont il se rembourserait lors de la livraison du bois. Lorsque la cargaison lui fut livrée, elle ne fut pas suffisante pour couvrier toutes ses dépenses et certaines avances fait à Godbout. L'honorable juge autorisa donc la réclamation de Strogg et lui accorde $8,127.14 avec intérêts.

Injonction interlocutoire

La General Steel Wares a faite une requête d'injonction interlocutoire contre M. Chouinard et al et Philippe Paradis. La requérante demande à la cour de défendre aux deux intimés la fabrication et la vente des produits semblables à ceux qu'elle fait et qui sont protégés par les patentes numéros 212,079; 242,548; 279,699, alléguant que leur commerce lui a déjà causé près de $3,000 en dommages. Remis au 14.

DERNIERE SEANCE DU CONGRES DU BASEBALL AU MONT-ROYAL

M. Ferguson

Croquis du premier ministre de l'Ontario par Jack McLaren. Il ap araitra sur la couverture d'une biographie de M. Ferguson dont le sous-titre sera "The Romance of a Personality", dont la composition a été confiée à M. John Henderson. L'auteur n'aura qu'une semaine pour s'exécuter et son volume se vendra un dollar.

Un important comité de règlements nommé au cours de la dernière séance. – Potins.

La vingt-neuvième convention de l'Association Nationale des Ligues de Baseball organisé, s'est terminée cet après-midi par l'adoption d'une résolution appréciant la magnifique réception qui a été faite à tous les délégués au cours de leur visite dans la métropole.

Cette résolution suit:

"RESOLU que l'Association Nationale des Ligues professionnelles de baseball désirent faire connaître à la cité de Montréal et à ses citoyens son appréciation pour la courtoisie parfaite dont ses membres ont été l'objet durant leur séjour dans la métropole.

"RESOLU, particulièrement que l'Association exprime à la Montreal Exhibition Co., Limited, ses directeurs et officiers, ses meilleures louages et son appréciation pour la manière avec laquelle elle a vu à tous les détails du congrès, depuis l'enregistrement lors de l'arrivée des délégués jusqu'au banquet de jeudi soir, qui fut l'un des plus goûtés et des mieux organisés jamais offerts à cette association.

"RESOLU de plus, que cette association ne doit pas oublier d'exprimer, de la part des dames présentes, ses remerciements les plus sincères pour la grande attention dont elles ont été l'objet, ainsi que pour les amusements offerts.

"RESOLU que cette association considèrera le congrès de 1930, tenu à Montréal, Canada", comme l'un que l'on ne peut oublier."

Une bonne partie des délégués se rend directement à New-York ou l'assemblée de la ligue Nationale sera tenue la semaine prochaine. D'autres visiteront les principales villes de la province avant de retourner dans leurs villes respectives.

Au cours de la dernière assemblée, une résolution de sympathie a été proposée pour les nombreux membres défunts de l'Association au cours de la dernière année.

L'Association a également nommé un comité qui devra voir à la revision et aux changements des règlements de la constitution de l'Association. Ce comité est composé des membres suivants: J. H. Farrell, Auburn, N. Y.; T. J. Hickey, Chicago, J. Carl Ewing, Oakland, Californie; le juge W. G. Granham, de Durham, N. C., Warren C. Childs, Rochester, N. Y.; W. D. Smith, Birmingham, Alabama; Ross Harricott, Terre-Haute, Indiana.

POTINS

Walter P. Hapgood déclarait ce matin que le club Montréal n'avait encore fait aucun échange de joueurs. Les joueurs suivants seront échangés ou vendus si le club reçoit une valeur suffisante: Haines, Thormhlen, Gulley, Henri et Niebergall. Il a déclaré que le Royal ne voulait pas de service de Joe Brown. Il est trop vieux.

Le Montréal ne veut que de jeunes joueurs. Il a actuellement assez de joueurs d'expérience. De cette manière on pourra former une bonne équipe qui durera de longues années. Gaudette, Gautreau, Urbanski, Conlan, Head, Ripple, ainsi que les lanceurs, ne sont pas sur le marché et ne seront pas vendus.

L'idée de Hapgood est d'avoir un jeune joueur dans le champ intérieur et un jeune joueur dans le champ extérieur. Ces jeunes seront réguliers et seront aidés par les vétérans du club.

Comme on peut en juger l'équipe du Royal subira de grands changements pour la prochaine saison et Hapgood se déclare convaincu que le club sera encore plus fort que l'an dernier. Nos lanceurs seront meilleurs nous dit en terminant Walter.

Malgré la presque violente discussion qui a marqué les délibérations du présent congrès, la réunion a été un véritable succès.

Naturellement les dames, qui accompagnaient leurs maris, et qui ont assisté au congrès en nombre, n'ont pas été oubliées par la direction du Royal qui s'est montrée attentive

Le président du club Decatur de la ligue Three Eye, M. J. D. Barnhart, est un philosophe et doué d'une sagesse rare dans un congrès. M. Barnhart, qui est classé parmi les millionnaires, se fait toujours accompagner de sa femme qui, dit-il, l'éloigne des nombreuses tentations dans une ville comme la métropole du Canada. Beaucoup de délégués ne sauraient en dire autant... et pour cause?

Ernest et Tony Savard, zélés officiers du Royal, ne semblent manifester aucun ennui de voir le congrès terminé. Tous deux ont été sur la brèche pendant cinq jours. Il aurait été difficile de les suivre partout où ils sont allés....

COURTE REUNION DU CONSEIL DE LACHINE

Les échevins veulent que les travaux publics commencent immédiatement. — $60,000 pour les chômeurs.

LACHINE, 5. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Au cours d'une assemblée du conseil municipal de Lachine, il a été décidé que les travaux pour l'installation des tuyaux de l'aqueduc, au coût de $75,000 se feront à la journée.

Les membres du conseil comprennent que ces travaux coûteront un peu plus cher aux contribuables, mais ils estiment que cette mesure pourra apporter quelque soulagement à la situation pénible dans laquelle se trouvent actuellement les sans-travail. Ils sont d'avis que leur conduite est justifiable de ce but.

Ces travaux commenceront incessamment, sur l'avenue Broadway entre les avenues trente-cinquième et quatorzième.

En ce qui concerne les travaux publics de Lachine, le maire Dalbé Viau, qui présidait la réunion a annoncé que le posage des tuyaux, de la prise d'eau à l'usine de filtration serait commencé immédiatement. Le contrat ayant été accordé à la "Excavation Company Limited". A la suite de cette décision, l'échevin Massie a prié le conseil de demander les soumissions pour la tuyauterie nécessaire à l'exécution de ces travaux.

Toujours en vue d'améliorer la situation des chômeurs, le conseil a décidé que la pelle à vapeur de la corporation ne sera pas employée pour d'autres travaux que pour ceux pour lesquels payent les propriétaires riverains.

A une question posée par l'échevin Leduc, concernant l'aide aux chômeurs, le maire Viau répondit que la ville de Lachine avait demandé aux gouvernements provincial et fédéral une somme de $375,000 et qu'elle n'avait reçu à date que $60,000.

La fin de la séance a été employée à régler des affaires de routine.

LA PEINE CAPITALE CONTRE LES TRAITRES

Demandée par le procureur public. — Le nom de M. Raymond Poincaré.

MOSCOU, 5. —(Presse associée). —Le nom de M. Raymond Poincaré a été de nouveau mentionné aujourd'hui au procès des huit ingénieurs accusés de conspiration. Les juges interdirent alors la mention des "puissances étrangères amies"

Le procureur public, M. Krilenko, pointe l'index dans la direction de Paris et accusa l'ex-Président d'avoir travaillé la main dans la main avec les contre-révolutionnaires.

Il demanda la peine de mort contre les accusés.

STEEL'S CONSOLIDATED COMPANY EN FAILLITE

L'actif total s'élève à $121,375. — Le gros des créanciers résident dans notre province.

TORONTO, 5. — Steels Consolidated Company, la holding company, pour The Steels Stores Limited a demandé et obtenu aujourd'hui une pétition de faillite à Osgoode Hall.

Les passifs garantis de cette compagnie se chiffrent à $563,400 et les réclamations non garanties se chiffrent à $12,727 et l'actif total est de $121,375. Le gros des créanciers de cette compagnie résident dans la province de Québec.

D'après une déclaration du président W. M. Wilkins, cette mise en faillite a été rendue nécessaire pour la protection du gros des créanciers, à cause de l'action de certains créanciers de Québec.

VIOLENTE CANONNADE SUR LE FLEUVE BLEU

Entre les batteries communistes et les canonnières étrangères.

KIU-KIANG, Chine, 5. — (Presse associée). — La canonnière anglaise "Aphis" a couru de graves dangers hier en raison de la canonnade violente entre batteries rouges sur le Yang-tsé et les canonnières étrangères faisant la surveillance du fleuve.

Les communistes au lieu de tirer quelques coups par ci par là comme ils le font à l'ordinaire, firent pleuvoir un feu nourri.

BOUTIQUE INCENDIEE CE MATIN, A LACHINE

Les pompiers protègent les magasins avoisinants. — Dommages d'environ $1,000.

LACHINE, 5. (Du cor. de la "Patrie").—Ce matin, vers les dix heures, un incendie s'est déclaré au deuxième étage de la boutique de cordonnerie de M. Chapdelaine, 111 Onzième Avenue, Lachine.

Comme la bâtisse était en bois, il fut impossible de la sauver. Les pompiers, sous les ordres du chef Durocher, s'appliquèrent à circonscrire le feu dans son foyer, protégeant ainsi les magasins avoisinants.

MLLE SPOONER RENTRE EN GRANDE-BRETAGNE

Par le train. — Son aéroplane est expédié par voie de Naples.

ROME, 5. (Presse associée.) — Mlle Winifred Spooner et le capitaine E. C. T. Edwards, dont le raid de Croydon au Cap fut interrompu par un amerrissement forcé hier, partiront ce soir ou demain pour l'Angleterre par le chemin de fer. Leur appareil a été envoyé à Naples et sera expédié en Angleterre où il sera réparé en vue d'une reprise de leur raid.

SEANCE SUSPENDUE A LA CHAMBRE ROUMAINE

En raison de désordres après une altercation entre deux députés.

BUCAREST, Roumanie, 5. (Presse associée).—Des désordres ont suivi une altercation à la Chambre des députés, aujourd'hui, entre M. Madergearu, ministre, et un député libéral qui désirait savoir pour quelle raison tant de houillères étaient actuellement fermées.

Le ministre répliqua que c'était parce que les libéraux n'avaient pas payé leurs notes de caviar au département des pêcheries, que le chef libéral, M. Vintila Bratiano, devait encore 14,000 lei et que la caisse du gouvernement était encore vide à la fin de son régime.

La séance dut être suspendue.

M. GUY PERRON, EST VICTIME DES VOLEURS

M. Guy Perron a rapporté à la police qu'on lui avait volé son auto Chrysler, au coin de la rue Hutchison et de la rue Sherbrooke.

Il était descendu de voiture avec un ami. A son retour, l'auto était disparue. On l'a retrouvée, ce matin, à 8 h. 30; mais les deux tapis qu'elle renfermait, d'une valeur de $500, n'ont pas été retrouvés. La police recherche les coupables.

En consultation avec Doumergue

MM. POINCARE ET HERRIOT DEMANDES A L'ELYSEE

Ni l'un ni l'autre n'ont voulu faire de déclaration à la suite de leur entrevue avec le Président. – Quinzième gouvernement en sept ans.

PARIS, 5. (Presse associée). — M. Gaston Doumergue a reçu M. Raymond Poincaré à 3 heures cet après-midi et une demi-heure après, M. Edouard Herriot. Ni l'un ni l'autre n'ont voulu faire de déclaration à la suite de leur entrevue avec le Président.

CONSULTATIONS

M. POINCARE

PARIS, 5. — (Presse associée). — Le Président Doumergue est en consultation avec les chefs politiques aujourd'hui. Il reçoit d'abord le président du Sénat, M. Paul Doumer, puis le président de la Chambre, M. Ferdinand Bouisson qui quitte l'Elysée d'assez sombre humeur.

C'est la quinzième fois au cours de son septennat que le Président a la tâche de reconstituer le ministère.

La France a les yeux sur M. Poincaré, le sauveteur du franc, maintenant rétabli de sa récente opération.

LE DESARMEMENT

Paris, 5. (Presse associée). — Le désarmement international et la sécurité entrent en ligne de compte dans la crise ministérielle, a déclaré aujourd'hui au Président Doumergue M. Paul-Boncour, ex-représentant de la France à la Société des nations.

M. Paul-Boncour est président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des députés. M. Gaston Doumergue l'a consulté sur le choix d'un successeur à M. André Tardieu. Il a conseillé au Président de choisir un ministère qui donnerait la première place au désarmement et à la sécurité pour la raison que la prochaine conférence de désarmement aura une portée vitale sur l'avenir de l'Europe.

HUIT VOIX

Paris, 5. — Le second ministère Tardieu a été défait hier sur un vote de non-confiance au Sénat, par 8 voix. Le président du conseil et ses collègues se sont rendus chez le président Doumergue hier soir, pour offrir leur démission.

On mentionne souvent le nom de Pierre Laval pour le poste de président du conseil. M. Laval, ancien ministre des travaux publics dans le cabinet Tardieu, s'est rendu populaire par la façon dont il régla la grève récente des textiles.

M. Tardieu fut vivement attaqué au Sénat par M. René Héry, à cause des récents scandales de l'affaire Oustric et de la politique intérieure et financière du gouvernement. C'est la quatrième fois dans l'histoire de la troisième république qu'un gouvernement est forcé de démissionner par un vote du Sénat.

A JEFFERSON PARK

PREMIERE COURSE, $300, à réclamer, maidens, 6 furlongs. — 1er Light Mint 105 H. Simpson, 14.90; 5.80; 4.40. 2e Buddy M. 113 E. James, 5.60; 3.00. 3e Scotch Lassie 107 J. Leyland, 4.80. Temps 1.17. White Hoops, Sir Hector, Rest Easy, Pridle, Thistle Vic, Thistle Pattie, Caddy Boy, Marylin K., et William J. ont aussi couru. William J. a tombé.

ENTREES POUR SAMEDI

PREMIERE COURSE, à réclamer, $800, 2 ans, 1 mille et 70 verges. (11)—Fast Life 104; xAtlas 96; Flagg Porter 106; xPlay Bird 95; The Duke 105; xEscobita 95; xNervator 98; xChilly Flight 104; xEntice 93; Right Now 101; xMalaita 102.

DEUXIEME COURSE, à réclamer, $800, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. (12-6)—Don Tinky 109; xSun Baby 107; xPeter 107; Tin Hat 112; xMollie Dear 104; xSouthland Belle 101; xDante 107; xPagan Laddie 107; xDomfils 112; xMiss Maryland 104; Wandering Minstrel 112; xAnnaconda 110. Aussi éligibles: xCorrine D. 104; xClearance 110; Cottage Boy 112; xHazel Denson 104; xBaked Apple 104; Smiling Betty 109.

TROISIEME COURSE, The Teche Handicap, $1,000, 2 ans, 5 1-2 furlongs. (7)—Purple Lady 106; The Judge 105; Bill Morris 118; Donny Johnny 114; Imaa Dreamer 106; Tarzan 108; Bright Comet 103.

QUATRIEME COURSE, French Hospital Trophy Handicap, $1,000, tous les âges, 6 furlongs. (6)—Silver Cord 100; Martis 109; Supreme Sweet 106; High Score 108; Cog-Air 116; War Instigator 105.

CINQUIEME COURSE, à réclamer, $800, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. (6)—Fair Beth 107; xCome Op 104; xCry Baby 105; xBob Kernan 108; xCockrill 108; Dress Ship 109.

SIXIEME COURSE, à réclamer, $800, 3 ans et plus, 1 1-4 mille. (8)—xDelmonico 107; xWood River 107; xBlack Thunder 112; xBlue Fish 104; xSharon 104; xBoom 111; xJohn T. D. 104; xPanflow 104.

SEPTIEME COURSE, à réclamer, $800, 3 ans et plus, 1 1-16 mille. (12-6)—Luck Piece 112; Participate 112; Interior 109; xVagabond 107; xHarpoon 110; Tocher 112; Lansquenet 112; xFinnie 110; xMy Davy 102; Wayfarer 112; xAlma 104; Griff W. 112. Aussi éligibles: xForbis 102; Fair Orb 106; xCarling 107; xSwoop 107; Force 112; xBoyish Bob 104.

x-A.A.C. Temps clair, piste boueuse.

Une réclamation de $5,525 devant la Cour

La cour supérieure a été saisie, ce matin, de la cause de William Sobchuck vs L.-E. Bédard, et de Bédard vs Dame KurelMorck et vir. Il s'agit d'une réclamation en dommages pour $5,525, à la suite d'un bail passé entre le demandeur et le défendeur. Après avoir loué certain immeuble du défendeur, le demandeur aurait été privé de la jouissance des lieux. Le défendeur déclare qu'après avoir versé les pièces nécessaires au dossier, il s'en rapporte à la justice de la cour.

Pour faciliter leurs emplettes de Noël

OTTAWA, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Afin d'accommoder les fonctionnaires civils dans leurs emplettes de Noël, le gouvernement a décidé de les payer le 22 décembre. Autrement, ils auraient à attendre le 30.

FAMEUX TURFMAN QUI VIENT DE MOURIR

NEW-YORK, 5. (Presse canadienne).—M. Gifford A. Cochran, sportsman et homme d'affaires bien connu, a été trouvé mort aujourd'hui, subitement, dans le passage de sa maison de rapport de Madison Avenue. Un laitier découvrit le cadavre.

Cochran était propriétaire d'une des écuries les plus appréciées des Etats-Unis. Parmi les chevaux qui lui appartenaient étaient Coventry, Flying Ebony, Epithet, et Flying Heels.

UN EPAIS BROUILLARD ENVELOPPE LONDRES

La navigation est arrêtée à l'estuaire de la Tamise.

LONDRES, 5. (Presse associée.) —Un épais brouillard enveloppe l'estuaire de la Tamise aujourd'hui. La navigation est arrêtée.

L'"Aurania", de la ligne Cunard, et plusieurs autres paquebots sont à l'ancre. Un grand nombre de personnes attendant des amis ont dû se retirer la nuit dernière dans les hôtels de Tilbury. Il y a également un épais brouillard en d'autres parties de l'Angleterre. Pendant la nuit, la circulation des tramways fut immobilisée dans la banlieue. Vingt automobiles furent volées en moins d'une heure. On craint une recrudescence des vols contre les magasins.

Accusé d'un vol dans un wagon du C. P. R.

Ludger Daigneault, a protesté de son innocence, ce matin, devant le juge en chef Gustave Perrault, lorsqu'il a comparu sous l'accusation d'avoir volé $150 de marchandises, dans un wagon du C. P. R.

L'inculpé a été arrêté par le détective McKinnon.

Son procès a été fixé au 11 décembre.

Carte d'identiée exigée

QUEBEC, 5. — (Du correspondant de la "Patrie").—Tout journalier désirant trouver un emploi sur les différents chantiers de la ville, ou travailler à l'enlèvement de la neige, devra être porteur à l'avenir d'une carte d'identité.

La ville en est venue à cette décision à la suite des plaintes qui lui sont parvenues au sujet de gens de la campagne qui venaient passer l'hiver dans les centres pour travailler à l'enlèvement de la neige.

LONDRES, 5. — Le prince de Galles a parlé d'hygiène à une réception donnée hier au No 10 de la rue Downing par Mlle Ishbel MacDonald au nom de l'"Industrial Health Education [illegible]

BOURSE DE NEW YORK

New-York irrégulièrement à la baisse durant la majeure partie de la séance clôture cependant plus ferme. — Lourdeur des ferroviaires. — Belle résistance offerte par les industriels. —Seulement 1,600,000 actions échangées. — Argent à 2 pour cent.

NEW-YORK, 5. — L'incertitude et l'impatience furent les deux facteurs principaux qui causèrent un mouvement descendant des prix à Wall Street aujourd'hui. Les spéculateurs semblent fatiguer de l'inaction du marché dans un sens ou dans l'autre. Les prix après avoir été irrégulièrement à la baisse au début, ne tardèrent pas à avoir franchement une allure descendante et sur le milieu du jour la plupart des titres populaires subissaient des pertes variant entre 1 et 5 points. Les activités étaient plus nombreuses cependant. Un semblant de relèvement commença à se dessiner sur le commencement de la seconde partie de cette séance, mais ce ralliement fut toutefois de courte durée. Les ferroviaires souffraient particulièrement de la pression des ventes.

New-York Central, Chicago and Northwestern, Frisco, Southern, Lackawanna, et Nickel Plate dégringolaient de 1 à 3 points. La plupart de ces stocks glissaient à des bas non encore vus depuis plusieurs années sur ce marché. Quelques spécialités étaient particulièrement lourdes.

Firestone, priv., Eastman Kodak et Coca Cola fléchirent de 5 à 6 points. U. S. Steel, North American, American Tobacco B, American Power, Air Reduction et Associated Goods perdaient 2 points et plus. San Francisco decendait à un nouveau bas pour l'année.

Les industriels en vedette résistaient mieux que tout autre groupe à la pression des ventes. General Electric, et Westinghouse Electric ne perdaient que 1 point chacun.

Le marché de l'argent n'accusait pas de changement et l'argent à vue était toujours à 2 pour cent.

Sur la dernière heure de la séance d'aujourd'hui, un véritable virement se manifesta dans le ton du marché, et le gros des valeurs regagnaient en partie le terrain perdu durant le cours de la matinée. Les pertes de 1 à 6 points subies sur le milieu du jour, furent réduites de moitié. Les industriels étaient à la tête du mouvement de reprise de cet après-midi, suivies de près par les titres populaires de l'acier. Les stocks de compagnies de chemins de fer demeurèrent généralement lourds. Atchison fit toutefois exception dans ce groupe en regagnant les 2 points perdus précédemment. American Can, Westinghouse, U. S. Steel et quelques autres stocks qui avaient subi des reculs de 1 à 2 points étaient à peine meilleurs cependant.

Le total des ventes atteignit approximativement 1,600,000 actions.

GUERI EN 48 HEURES

De la maladie d'Addison, ordinairement fatale. — Injection d'hormone.

COLD SPRING HARBOR, New-York, 5. — On a réussi à remettre sur pied en moins de 48 heures grâce à une injection d'hormone purifiée un cultivateur de 39 ans qui souffrait de la maladie d'Addison, ordinairement fatale. L'opération fut pratiquée à la clinique Mayo de Rochester par le Dr. Leonard G. Rowntree et le Dr. Carl H. Greene.

400,000 SANS-TRAVAIL AU JAPON A PRESENT

TOKIO, 5. (Presse associée.) — Le nombre des chômeurs au Japon est actuellement de 400,000 officiellement. Les chiffres officieux sont plus élevés encore. 300,000 tonnes de navires sont immobilisées et 5,000 marins sont sans-travail.

BOURSE DE MONTREAL

Faiblesse des prix sur notre marché local. — Smelters et Atlantic Sugar font exception. — Bridge et Shawinigan reculent de 1 1-4 et 1 point respectivement. — Services publics actifs. — Noranda se relève à la clôture.

Les prix continuaient d'avoir le mouvement descendant sur notre marché local à l'ouverture aujourd'hui. Les activités étaient aussi plus nombreuses. Le gros des changements avaient en général le caractère fractionnel. Il y eut 7,251 actions échangées durant les deux premières heures de cette séance, comparé à 4,404 la veille durant le même espace de temps. Cet après-midi le volume des transactions était encore beaucoup plus élevé. La lourdeur des prix à Wall Street influença beaucoup le cours de nos valeurs boursières. Le léger relèvement manifesté sur la dernière heure sur le grand marché américain, contribua peu cependant à modifier le ton de notre marché local, qui clôtura plutôt à la baisse. Les pertes l'emportaient donc de beaucoup sur les gains en fermeture à Montréal, mais elles étaient en général peu importantes. Plusieurs valeurs firent cependant exception et clôturèrent de 1 à 4 1-2 pts plus haut.

Smelters était à l'honneur sur ce marché en se fixant 4 1-2 points plus haut à 154. La vogue de ce titre est attribuée à la déclaration du dividende régulier, plus un bonus de $5.00 par action.

Atlantic Sugar, commun, baissait de 2 1-8 pts nets à 16 1-2. Le privilégié qui avait été inactif depuis très longtemps attirait particulièrement l'attention spéculative sur ce marché en se hissant de 19 points nets à 75. Nickel après avoir baissé à 17 7-8 se fixait à 18 1-4.

Les titres de l'acier, de même que les titres d'outillage étaient aussi légèrement à la baisse et Dom. Bridge se fixait 1 1-4 point plus bas à 55. Can. Car à 18 1-2 demeurait stationnaire et Nat. Steel Car à 35 était aussi sans changement .Steel of Canada clôturait à 43.

Les utilités publiques subissait des pertes plutôt fractionnelles et Brazil perdait 5-8 à 24 3-8, puis ce titre remontait à cause des offres fractionnelles provenant de récente déclaration sur le stock par cette compagnie. Shawinigan était le titre le plus affecté dans ce groupe en clôturant 1 point plus bas à 52 3-4. Power Corporation à 55 était en fermeture au même point qu'à l'ouverture. Winn. Electric à 20 1-2, n'accusait pas de changement.

Massey-Harris après avoir perdu 7-8 pt à 13 1-8 se fixait à 13 1-2. Le C. P. R. clôturait 1-4 de pt plus haut à 43.

Le calme régnait dans le groupe des papiers et Can. P. & P. perdait 1-4 de pt à 5 1-2. Abitibi à 10 était sans changement.

Le volume des transactions était moins élevé sur notre marché du Curb, en effet, il y eut seulement 8,601 actions échangées durant tout le cours de cette séance, comparé à 11,027 la veille. L'incertitude au sujet du dividende de Noranda fut cause de la faiblesse de ce stock qui descendit aussi bas que 15.50, cet après-midi ce titre remontait à 17.

B. A. Oil gagnait 3-8 pt à 14 3-4. Les autres pétroles n'accusaient pas de grands changements et Imp. Oil baissait de 1-8 pt à 17 5-8 et Home Oil clôturait à 2.05. Siscoe à 33 perdait 2 cts.

Deux vols de paletots

Deux citoyens de notre ville ont déclaré à la police ce matin, qu'ils s'étaient fait voler leurs paletots par des individus.

La première victime, M. Emile Dion, a porté plainte au poste numéro 14, disant qu'il avait laissé son pardessus, sur un banc, au parc Lafontaine, pour aller patiner. A son retour, le vêtement était disparu. Le paletot est évalué à $45.

M. Adélard Péladeau, 1606 rue Montcalm, ne fut pas très chanceux lorsqu'il donna son paletot à un ami juif, pour le faire réparer car il ne l'a pas revu depuis. La police est à la recherche de l'individu.

LA BOURSE DE MONTREAL

Montréal clôture légèrement à la baisse. Smelters gagne cependant 4 1-2 pts et Atlantic Sugar, priv. 19 pts. Curb moins actif. Brazil subit de nombreux échanges parmi les utilités publiques.

MONDANITÉS

Les membres du Club de tennis "Soyons-Unis" donnaient, hier soir, leur souper-dansant annuel, à l'hôtel Place Viger, sous la présidence d'honneur de M. et madame Charles-Auguste Bertraud. MM. Henri Renaud, Edouard Lagarde et Frederick Krapels recevaient les invités. La salle de réception décorée de fleurs d'automne présentait un brillant aspect. Le programme de musique de danse fut exécuté par l'orchestre "Eddy Duchesne."

Les membres du "Delphic Study Club" donneront un déjeuner, le mardi, 9 décembre, à l'hôtel Windsor. Les artistes au programme musical sont: madame Conrad Manseau, madame R. Fontaine, madame Arthur Laurendeau, M. Lucien Martin, et madame Charles Maguan.

Madame Athanase David et mademoiselle Simone David sont attendues en ville, ce soir, après avoir passé quelques jours à Québec.

Mademoiselle Grace Carroll est revenue de Spencer Wood, où elle a passé quelques jours, l'invitée de son honneur le lieutenant-gouverneur et de madame H.-G. Carroll.

Madame L.-B. Cordeau donnera un thé dansant demain, à l'hôtel Windsor, en l'honneur de sa fille, Marthe, débutante de la saison.

Mademoiselle Thérèse Galipeault est en ville depuis quelques jours, chez son grand-père, M. Lamontagne.

Madame Austin Stead donnera une danse, ce soir, en l'honneur de sa fille, Pamela, et sa nièce, mademoiselle Joan Niddell et autres débutantes de la saison.

Mademoiselle Jeanne Falardeau réunissait quelques intimes, mercredi, en l'honneur de sa soeur, mademoiselle Germaine Falardeau, de Mont-Joli, actuellement en ville. Le thé fut servi par madame Louis Michaud. Les invités étaient: mesdemoiselles Kathleen Bonenfant, Gilberte Gravel, Aldora Tremblay, Leid Bailey, MM. Armand Morency, Adelard Lamontagne, Roland Paquin, Berth Walsh, Jerry Hanrahan, J. Généreux.

Mademoiselle Alice Caron, d'Ottawa, est en ville à l'hôtel Ritz Carlton.

Madame R.-A.-E. Greenshields offrait un déjeuner, aujourd'hui, en l'honneur de madame Arthur-S. Vernay, de Londres, Angleterre.

On annonce pour le mardi, 16 décembre, le mariage de mademoiselle Gilberte Miville-Déchêne, fille de M. et de madame D'Orvigny Miville-Déchêne, de Sainte-Marie de Beauce, avec M. Joachim-Rolland Gingras, fils de M. Joseph Gingras, de Saint-Joseph de Lévis. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à dix heures, en l'église Sainte-Marie de Beauce. Pas de faire-part.

Sir Arthur et lady Currie se sont embarqués, aujourd'hui, sur le "Duchess of York" pour l'Angleterre.

Madame Jacques-René Doumic et mesdemoiselles Solange et Alice Doumic, de Paris, arrivés ces jours derniers, à New-York sur le "De Grasse", sont attendues en ville le vendredi, 19 décembre, et seront les invitées de M. et de madame Emile Vaillancourt.

Madame Honoré Mercier est revenue de Québec, où elle a assisté à l'ouverture de la session.

Mademoiselle Barbara Home est retournée à Québec, après un séjour de quelques semaines en ville.

MM. Pierre et Jacques Bélanger recevront, ce soir, avant le bal de la "Junior Prom." Les invités sont: mesdemoiselles Denise Bousquet, Mimi Martin, Margaret Tooke, Jacqueline Archambault, Nanon Fauteux, Grace Fox, Françoise Lambert, et mademoiselle Ward. MM. Pierre Préfontaine, Dick Aleyn, Jacques Thibodeau, M. Smith, Marcel Chaput, et John Pratt.

La première réunion du "Cercle Conferencia" aura lieu chez mademoiselle Madeleine Nault, le samedi 13 décembre.

Le docteur et madame W.-G. Parmelee sont retournés à Québec après un court séjour en ville.

Madame Georges Mercure est retournée à Ottawa après avoir passé quelques semaines en ville.

M. et madame Tancrède Ethier étaient en ville, ces jours derniers, d'Ottawa.

Lord Charles Cavendish était au nombre des passagers qui se sont embarqués sur l'"Aquitania" pour l'Angleterre.

M. J.-O. Cameron a passé quelques jours aux Trois-Rivières.

Ces jours derniers fut célébré en l'église Sainte-Anne, d'Ottawa, le mariage de mademoiselle Léda Legault, fille de M. et de madame Joseph Legault, avec M. Alphonse Hogan, fils de M. Thomas Hogan, décédé, et de madame Hogan. La mariée portait une robe de crêpe plat rose rêve, de ligne princesse, un chapeau français de feutre antilope noir. Des lis composaient sa gerbe. A l'issue de la cérémonie il y eut réception chez madame Legault. M. et madame Hogan partirent ensuite pour un voyage dans les Cantons de l'Est. Madame Hogan portait alors un ensemble de crêpe chataigne et coquille, et un manteau de drap assorti.

M. Paul Blais, de Sherbrooke, a passé quelques jours à Québec.

Madame Louis Morin, de Saint-Joseph de Beauce, est en ville depuis quelques jours, chez sa mère, madame H.-A. DePocas.

QUEBEC

Mademoiselle Marthe Saint-Laurent recevait à l'heure du thé, mercredi, en l'honneur de mademoiselle Odile Perrault et de mademoiselle Marcelle Dussault, de Montréal.

Mademoiselle Madeleine Patry a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers en l'honneur de mademoiselle Marcelle Dussault.

Mademoiselle Betty Price recevra à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de mademoiselle Marcelle Dussault, de Montréal.

OTTAWA

Son Excellence lady Willingdon assistait mercredi, à la réception donnée à l'heure du thé, à l'Ottawa Badminton Club.

L'honorable R.-B. Bennett et sa soeur mademoiselle Mildred Bennett, se sont embarqués, hier à bord du "Duchess of Atholl", pour revenir au Canada, après un séjour de deux mois en Angleterre.

Madame C.-A. Eliot, M. Charles Eliot, et mesdemoiselles Keyo et Ruth Eliot, se sont embarqués, pour la France, où ils passeront l'hiver.

TROIS-RIVIERES.

Mademoiselle Germaine Lajoie est de retour de Montréal, où elle était l'invitée de madame L. Bilodeau.

Mademoiselle Cécile Dufresne a passé la fin de semaine à Montréal, l'invitée de mesdemoiselles de Bondy.

M. Roger Méthot, de Québec, était aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

M. et madame Oscar Lamère, de Québec, ont passé la fin de semaine aux Trois-Rivières.

M. Gérard Derome est retourné à Montréal, après avoir passé quelques jours aux Trois-Rivières.

Cours libres à l'Ecole des Hautes Etudes

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, le 5 décembre 1930 sont les suivants:

Matières juridiques, 2e année: 7.30 à 9.30 heures.
Arithmétique commerciale: 7.30 à 9.30 heures.
Italien, 1ère année: 7.30 à 8.30 hrs.
Italien, 2e année: 8.30 à 9.30 heures.
Allemand, 1ère année: 7.30 à 8.30 h.
Allemand, 2e année: 8.30 à 9.30 hrs.
Correspondance commerciale anglaise, 1ère année: 7.30 à 8.30 heures.
Correspondance commerciale anglaise, 2e année: 8.30 à 9.30 heures.
Composition anglaise, 1ère année: 7.30 à 8.30 h.
Composition anglaise, 2e année: 8.30 à 9.30 h.
Conversation anglaise, 1ère année: 8.30 à 9.30 h.
Langue anglaise, 1ère année, 7.30 à 8.30 heures.
Correspondance commerciale française, 1ère année: 7.30 à 8.30 heures.

BANQUET DU CONGRES INDUSTRIEL DE HULL

M. V. Drury conseille le creusage des canaux de Carillon et de Sainte-Anne. — Amélioration des conditions financières.

HULL, 5.—M. Victor Drury, président de la compagnie E.-B. Eddy, a adressé la parole aux invités du congrès industriel de Hull, hier soir. Selon lui, le creusage des canaux de Carillon et de Sainte-Anne sur le rivière Ottawa faciliterait le transport des marchandises à un coût minime.

Comme M. Drury est intéressé dans plusieurs entreprises commerciales, on a reçu avec confiance son affirmation optimiste au sujet de meilleures conditions financières pour le Canada. La dépression des affaires doit être oubliée: l'année prochaine promet un relèvement de toutes les valeurs.

"Nous sommes inquiets, poursuit le conférencier, "de la situation précaire du blé canadien, et nous l'attribuons à la Russie. Je crois que la vraie cause, c'est la surproduction".

M. F.-W. Collins, commissaire du Pacifique Canadien, exhorte à la confiance. Il attribue le succès industriel de Hull à l'effort et à la cohésion des citoyens de la ville.

SIR ARTHUR CURRIE PART POUR LES INDES

Sir Arthur Currie Principal de l'Université McGill et Mme Currie sont partis hier soir pour l'Angleterre d'où ils s'embarqueront ensuite pour les Indes et iront assister à l'inauguration des nouveaux édifices parlementaires de New Delhi. Sir Arthur Currie est officiellement délégué par le gouvernement canadien et dans un message adressé aux étudiants de son université peu de temps après son départ il exprime l'espoir d'y remplir de la bonne besogne diplomatique.

Environ 700 étudiants de l'Université McGill se sont rendus à la gare Windsor pour souhaiter une dernière fois bon voyage à leur principal. Il y a probablement longtemps que la grande rotonde ogivale de la gare du Pacifique Canadien n'a pas retenti d'autant de cris joyeux.

MESURES QUI SERONT SOUMISES A L'ETUDE DE LA LEGISLATURE

La diminution du coût des permis d'automobiles. — L'abolition des taux de péage.

M. T. C. Kirby secrétaire trésorier de la Montreal Motorists' League a parlé, hier, au cours du lunch du Lions' Club à l'hôtel Mont-Royal, des réformes que la Ligue va soumettre à la Législature: La diminution des prix des permis pour automobiles; l'abolition des taux de péages.

Bien qu'aucune mesure définitive ne sera prise au cours de la prochaine session au sujet des ponts de péage, la Ligue est certaine qu'elle obtiendra des résultats en ce sens dans un avenir rapproché.

"Un système d'assurance obligatoire, n'est pas à recommander continua-t-il, car ce serait mettre injustement un fardeau sur les épaules du chauffeur prudent. Je suggère plutôt qu'advenant le cas où un automobiliste ne peut payer les dommages résultant d'un accident dont il est responsable, on lui enlève son permis jusqu'à ce qu'il ait remboursé la somme demandée et qu'on le force à prendre une assurance contre tout autre accident".

La Ligue désire de plus que le permis de conduire de tout chauffeur qui a été condamné porte au verso la date et le motif de la condamnation. M. Kirby déclara qu'il devrait y avoir une loi permettant aux automobilistes canadiens de réclamer plus facilement pour des dommages causés par un touriste américain.

LA DISTRIBUTION DES DEPENSES GENERALES

M. A.-E. Walford dit son importance pour les magasins à rayons.

Parlant, hier soir, à l'Université McGill, devant les membres de la Société Canadienne des Comptables en Prix de Revient et des Ingénieurs Commerciaux, M. A.-E. Walford, secrétaire-trésorier de James-A. Ogilvy's, Limited, a établi que sur $45.000,000,000 représentant le chiffre des marchandises vendues en détail sur ce continent, les magasins à rayons ont vendu, pour leur part, pour la somme de $7,000,000,000.

M. Walford a parlé des "dépenses générales et de leur distribution dans un magasin à rayons". Au moyen de statistiques soigneusement compilées, le conférencier a montré les développements accomplis dans le monde moderne des affaires, en tant que les magasins à rayons sont concernés.

La conférence suivit une discussion générale de certains problèmes communs aux comptables en prix de revient et aux ingénieurs commerciaux, et ceux qui prirent la parole sur ces questions exprimèrent des opinions diverses, selon leur affiliation professionnelle. M. George-T. Bowden présidait.

Le conférencier a aussi démontré comment on arrive à connaître le "combien" et le "pourquoi" de toutes dépenses. Le "pourquoi" doit faire suppléer au "combien". Il est essentiel, ajouta-t-il, de charger les dépenses aussi équitablement et aussi directement que possible pour chaque rayon, et cela pour plusieurs raisons qu'il énuméra. C'est d'ailleurs le seul moyen de réaliser combien un rayon peut rapporter de profits. Et, c'est encore le seul moyen d'exercer un contrôle, question absolument essentielle au succès d'un magasin ou d'un rayon.

BANQUE CONDAMNEE A REMETTRE UN DEPOT

L'épouse du demandeur avait forgé la signature de son mari.

(De notre EXTRA d'hier)

La Banque Canadienne Nationale devra par ordre de la Cour rembourser une somme de $852.22 à M. Wilfrid Jean. Le demandeur avait déposé $1,200 dans une des succursales de la défenderesse. Un jour qu'il voulut retirer une certaine somme, il fut très surpris de s'entendre dire qu'il ne lui restait pas un sou. On lui apprit qu'une partie de son argent avait été payée sur des chèques signés par lui ou par sa femme ayant son autorisation. La Banque plaidait que l'épouse du demandeur avait signé ces chèques avec l'autorisation de son époux. La Cour a jugé que le mari n'avait donné aucune autorisation à son épouse, ce qui lui semble clair par le fait que Dame Jean prit la précaution de faire préparer un livret de banque par sa fillette à qui elle enseigna comment faire des entrées fausses. Contrairement à l'opinion de l'expert en calligraphie, l'honorable juge déclara que tous les chèques excepté un ont été forgés. De plus, ajouta-t-il, la femme se préparait à abandonner son mari en emportant l'argent.

EUCHRE DE LA PAROISSE SAINT-GEORGES

Un grand concours de cartes au profit de l'Eglise Saint-Georges aura lieu jeudi, 11 décembre, au soir, dans les salles du Patronage Le Prévost, 5707 rue Saint-Dominique, près de la gare du Mile-End, sous la direction de M. le curé Rosaire Caron.

Plus de 300 prix seront distribués aux gagnants du Concours; quelques pièces d'or seront tirées au sort comme prix de présence.

Les conférences du révérend Père Chenu

La deuxième conférence du révérend Père Chenu, O.P., professeur au couvent du Saulchoir (Belgique), organisateur des études médiévales chez les Dominicains à Ottawa, aura lieu, ce soir, à la salle Saint-Sulpice, à 8 h. 30. Sujet traité: "L'ARDENT DESIR DE SAVOIR".

La dernière conférence de l'illustre dominicain aura lieu à la salle Saint-Sulpice, le samedi, 6 décembre 1930 à 10 h. 30 a.m. Sujet: "UN CLERGE UNIVERSITAIRE AU MOYEN-AGE".

L'entrée à ces deux conférences est libre.

LE REGLEMENT DE LA MAITRISE ES-LETTRES

Certaines clauses sont transformées par la Commission des Etudes de l'Université de Montréal.

Le Conseil de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal vient de faire approuver par la Commission des Etudes, certaines transformations au règlement pour le diplôme de Maitrise es-lettres (M. A. anglais) basées sur les règlements similaires des universités anglaises et américaines.

Le grade de Maitrise es-lettre comporte une attestation de culture dans un domaine particulier d'études littéraires. Pour obtenir ce grade, il faut remplir les conditions suivantes: être bachelier es-lettres ou ès-arts; avoir pris, à la Faculté, un nombre d'inscription égal à l'une ou l'autre des préparations ci-après, formant le nouveau règlement:

Section générale, un an: avoir suivi trois des cours de la Faculté pendant un an (100 sur 120 leçons); préparer un mémoire sur l'un d'entre eux comme matière principale; subir un examen sur les deux autres, comme matières complémentaires et défendre le mémoire devant un jury de la Faculté.

Sections spéciales, deux ans: avoir suivi un des cours de la Faculté pendant deux ans (100 sur 120 leçons), dans l'une ou l'autre des sections qui vivent; préparer en 2e année, un mémoire sur la matière qui y est indiquée comme principale; subir un examen sur les deux autres marquées comme complémentaires et défendre le mémoire devant un jury de la Faculté.

Sections française et anglaise.— Composition (mémoire) — Histoire littéraire, grammaire.

Section Histoire Générale. — Histoire générale (mémoire) - Histoire du Canada - Géographie universelle.

Section Histoire du Canada — Histoire du Canada (mémoire) — Histoire Générale - Géographie du Canada.

Section Langues modernes — (allemand, espagnol, italien) - Composition (mémoire) - Histoire littéraire - Grammaire.

POUR LES OEUVRES DU BON PASTEUR

Une vente de charité est organisée par la garde d'honneur du Coeur Immaculée de Marie, au profit des Oeuvres du Bon-Pasteur. On peut y admirer des fleurs artificielles de toutes variétés, des calendriers artistiques, des cartes de fantaisie pour Noël et le jour de l'An, etc., etc.

L'exposition, au No 54, rue Sherbrooke-est, durera jusqu'au 6 décembre inclusivement.

Les portes sont ouvertes de 9 heures à 11 heures dans la matinée, de 1 heure à 5, l'après-midi, et de 7 à 8 heures le soir. "La charité d'aujourd'hui procure le bonheur de demain"

Réclamation pour un salaire de comptable

L'honorable juge Mercier a entendu, hier la cause de Philippe Morin contre le Trust General du Canada.

Le demandeur déclare que lors de la liquidation des biens de la défenderesse, celle-ci demanda ses services pour la préparation d'un inventaire de son actif. Après avoir fait le travail demandé, Morin présenta sa facture pour le montant de $750. La défenderesse refuse de payer cette somme alléguant que, lors de la préparation de l'inventaire, Morin recevait déjà un salaire de la compagnie; qu'il s'est servi d'inventaires déjà faits pour préparer le sien; que le travail du demandeur n'a été qu'une révision évaluée à $25 au plus. La cause se continue. La défenderesse confesse jugement pour $50.

Ménage que l'on fait à l'hôtel de ville

Les ouvriers sont occupés depuis quelques jours à nettoyer les murs du grand hall d'honneur de l'hôtel de ville. Pour ce faire, il se servent d'une machine à succion et avec des résultats satisfaisants. Ce travail durera encore une semaine ou deux.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ECOLE MEILLEUR, DEPUIS TRENTE ANS

Quelques notes historiques à l'occasion de la célébration, dimanche prochain, du trentième anniversaire de fondation de l'école. – Les anciens élèves se réuniront nombreux.

Dimanche le 7 décembre, les Anciens élèves de l'école Meilleur se réuniront à leur Alma Mater pour fêter en même temps que l'Amicale Meilleur, le trentième anniversaire de la fondation de l'école. A cette occasion, il serait intéressant de rappeler les principaux événements qui ont accompagné le développement de cette école:

L'école Meilleur est sise au numéro 2237 rue Fullum, près de l'église Saint-Eusèbe de Verceil, sur un terrain acquis de la succession Sheppard. Elle appartient à la Commission Scolaire, et est sous la direction des Frères du Sacré-Coeur. Sur son frontispice, on lit les deux dates 1900, 1925. C'est que l'école première fut érigée en 1900. Elle était une belle bâtisse en pierre solide, à deux étages, de 60 x 120 pieds, contenant outre deux bureaux, onze salles de classe bien aménagées, et, au sous-sol, une vaste salle de récréation. On la considérait à cette époque, comme la plus belle école de la Commission scolaire. On ne déplorait qu'une chose, son site à l'extrême limite nord-est de la ville.

En effet, la paroisse Saint-Eusèbe n'en était alors qu'à ses débuts et les terrains avoisinant l'école, tels que les lots occupés aujourd'hui par le couvent (l'école Saint-Eusèbe) et toute la lisière entre le rues Frontenac et Delorimier, servaient de pâturages, ou étaient exploités par des fabricants de briques.

Comment cette école, dès sa fondation, fut confiée aux Frères du Sacré-Coeur qui étaient tout à fait étrangers à Montréal, serait un détail intéressant sans doute, mais qui n'entre pas dans le cadre restreint de cette notice biographique. Disons néanmoins, que le fait accompli est dû, sans doute, aux Commissaires d'écoles, dont l'échevin Cléophas Beausoleil, qui avait présenté la motion à Monseigneur Racicot, à M. l'abbé Quinlivan et aux échevins Hart et Gallery qui l'avaient appuyée, mais surtout, au curé d'alors, M. l'abbé J. Georges Payette, actuellement curé à Longueuil, admirablement secondé par son vicaire, M. l'abbé J. Placide Desrosier, curé à Sainte-Brigide, et à la très grande majorité des paroissiens de Saint-Eusèbe.

Ainsi, dès l'automne 1901, huit classes renfermant 400 élèves étaient en pleine activité dans la nouvelle école, bâtie sous le nom d'école Saint-Eusèbe, laquelle dorénavant, sera désignée d'après la volonté des Commissaires, sous le nom de "Meilleur", sans autre prétention que celle de perpétuer le souvenir du Docteur J. B. Meilleur, premier surintendant de l'instruction publique dans le Bas-Canada.

Le personnel de l'école se composait des Frères Emeric, directeur, Cléophas, Edmond, Antonius, Jean, Anthime, Calixte, Fulbert, Amans, professeurs, et Faustin, économe.

Ils logeaient dans les trois classes vacantes.

Mais, la paroisse prenant de l'extension d'année en année, les Frères durent céder leur logement de fortune, et ils bâtirent en 1906, la résidence qu'ils occupent aujourd'hui au numéro 2240, en face de l'école.

En 1908, on dût plus que doubler la première école. Il en résultat un imposant édifice aux lignes gracieuses, renfermant 26 classes pouvant recevoir un millier d'élèves, et, dans le bas, une salle académique bien moderne pour l'époque, le tout évalué à $250,000.

Dans l'école ainsi complété, les cours reprirent de plus bel et jusqu'en 9e année. Toutes les classes furent vite occupées. L'école était dans un élan des plus prospères, et tout allait pour le mieux, bien que vers 1920 des classes temporaires avaient été installées dans les salles du bas pour hospitaliser quelques centaines d'étrangers, Polonais et Lithuaniens, lorsqu'en la nuit du 12 mars 1924, un violent incendie la réduisit en cendres.

Ce fut un deuil vivement senti dans la paroisse Saint-Eusèbe et dans tout le quartier Sainte-Marie, à en juger par les sympathies nombreuses et non équivoques que reçut en cette occasion, la direction de l'école si péniblement éprouvée.

La Commission scolaire ne se compta pas désemparée. Quelques jours plus tard, les cours reprenaient dans des locaux d'occasion: au poste des pompiers, numéro 11, au couvent Saint-Eusèbe, à l'école Frontenac, ou en plus grand nombre dans une ancienne manufacture rue Delorimier et même à la résidence des Frères. Des plans nouveaux furent vit conçus par les architectes I. Vautrin et Ludger Venne; les entrepreneurs Boileau et Cie se mirent activement à l'oeuvre et à l'automne 1925, l'école Meilleur renaissait, sous un habit plus modeste il est vrai, en brique rouge rustique, mais plus ample et à l'épreuve du feu.

Outre deux bureaux à l'entrée, la nouvelle construction renferme 31 salles de classes spacieuses, bien éclairées avec aménagement moderne, cabinets de toilette des mieux appropriés, une magnifique salle académique, un gymnase avec douches ad hoc, une salle pour travaux manuels, bibliothèques, archives, dispensaire, salles pour les professeurs, logement pour le gardien, système de chauffage à l'huile, enfin, tout le nécessaire, même l'utile mêlé à l'agréable.

Aujourd'hui 1,195 enfants de 6 à 17 ans, répartis en 31 classes, y reçoivent un enseignement soigné d'après le programme de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Le personnel actuel se compose de 30 religieux et de 3 laïques.

Les religieux qui se sont succédé à la direction de l'établissement sont les révérends Frères Emeric, 1901; Hyacinthe 1904; Hortensius 190; Emeric 1913; Bruno 1926 et Edmond 1928.

L'EMBELLISSEMENT DU QUARTIER MONT-ROYAL

Les citoyens s'organisent pour le développement de cette partie de la ville.

Les citoyens du quartier Mont-Royal, au cours d'une assemblée tenue, hier soir, ont décidé unanimement de s'organiser en vue du progrès et du développement de cette partie de la ville. Les officiers de cette ligue sont Monseigneur A.-V. Piette, recteur de l'université de Montréal, président honoraire, le docteur P.-A. Charette, président; MM. Léo McKenna, vice-président; L.-P. Renaud, agent d'affaires; Arthur Lapointe, trésorier; J.-E. Huberdeault, secrétaire; L.-M. Lymburner, J.-P. Tremblay, J.-G. Trudeau, J.-E. Goodman et W. Clerk, directeurs.

Des suggestions ont été faites pour développer le service des tramways dans cette section de la cité et pour l'embellissement du côté nord-est de la montagne.

LA CITE DE MONTREAL ACHETE DES TIMBRES

Pour venir en aide à l'Institut Bruchési et au Royal Edward.—La tuberculose.

La cité de Montréal vient d'acheter 200,000 timbres de Noël pour mettre sur ses lettres au cours du mois de décembre. D'autre part, la Commission des liqueurs en a acheté 50,000 pour mettre sur les produits qu'elle vend.

C'est la première fois que l'on fait un appel à des organisations publiques pour l'achat de timbres en bloc. "Nous espérons que les grandes compagnies suivront l'exemple donné", ont déclaré les représentants du Royal Edward Institute et de l'Institut Bruchési. On sait que ces deux institutions s'occupent activement de la lutte contre la tuberculose et que le produit de la vente des timbres de Noël se fait à leur profit.

La campagne de souscription bat actuellement son plein. Des lettres partent tous les jours demandant au public de souscrire pour cette belle oeuvre. Ceux qui ne reçoivent pas de lettre peuvent appeler à Uptown 3226 à la chambre 1127 à l'hôtel Mont-Royal

L'hon. M. Patullo retourne en Colombie Britannique

L'honorable M. T.-D. Patullo, chef de l'Opposition au Parlement Provincial de la Colombie Britannique, est reparti pour sa province, hier soir, après avoir fait une tournée dans l'Est du Canada et des Etats-Unis.

CES MARCHANDS SONT HEUREUX D'"ENTERRER" L'ANNEE QUI EXPIRE

La Montreal Metal and Hardware Association voit disparaître avec plaisir une période de dépression commerciale.

L'assemblée annuelle de la Montreal Metal and Hardware Association a eu lieu, aujourd'hui, et les officiers suivants ont été élus: président, B. W. P. Coghlin; vice-président, R. W. Bartram; trésorier, H. Prud'homme; directeurs, W. D'Oyley Hutchins, T. B. Jordan, H. T. Diplock, Leslie Drake, W. Beverley Robinson, J. D. Paxton.

L'assemblée a pris connaissance du rapport du président pour l'année 1930 lequel rappelle d'abord la baisse dans les revenus, les prix et le volume d'affaires dans nombre de lignes. Le président fait remarquer que la dépression persiste au cours de 1930. Quant à la prospérité future il n'en voit pas encore d'indice. Toutefois, il semble que nous ayons touché le fond du déclin. Il semble que la déflation ait été poussé à son extrême. La quincaillerie est une des lignes les plus affectées. Le président passe en revue le budget d'urgence soumis par le gouvernement Bennett aux Communes et fonde sur cette législation de meilleurs espoirs. A tout événement, dit-il, les marchands disent adieu sans peine à 1930 et entrevoient 1931 avec un peu plus de confiance

SALTCOATS, Saskatchewan, 5. — (Presse canadienne). — On craint pour la vie de M. James Anderson, père de M. T.-M. Anderson. Frappé de paralysie mercredi, il ne passerait pas la journée. Le premier ministre est au chevet de son père.

Vos Yeux!
VERRES et MONTURES
$5.00 et plus
L'EXAMEN COMPRIS
TAIT-FAVREAU, Ltée
Opticiens optométristes licenciés
265, Ste-Catherine est
Tél. LAn. 6703

Cadeaux de Noël

MAPPIN & WEBB
Magasin ouvert tous les soirs jusqu'à 6 heures.

Achetez un Manteau de Fourrure!

Mais non au Hasard

Sauvegardez vos intérêts en vous assurant que votre manteau porte l'étiquette de Holt-Renfrew — votre garantie de valeur et de bonne qualité

MOUTON LASKIN à partir de $85.00

WALLABY à partir de $95.00

CHAT SAUVAGE
$175.00 $250.00 $350.00
$450.00 $550.00

MAINTENANT moins 20%

Utilisez notre libéral Mode de Paiements Différés. Sans intérêt ou autres frais additionnels.

Confection sur commande
Nous nous spécialisons dans la confection de manteaux avec des peaux de qualité supérieure.

Holt, Renfrew & Company Limited

Crème à l'Erable
un véritable cadeau canadien envoyé directement par la poste dans toutes les parties du monde

Notre crème à l'érable et notre fudge envoyés en cadeaux, sont hautement appréciés depuis de nombreuses années. Empaquetés en jolis carrés ou mis en d'élégantes boites à cadeaux de fantaisie, ils sont expédiés de notre magasin. Vous pouvez donner votre commande par téléphone et vous n'avez plus à y penser.

Robinson & Co
1653, rue STE-CATHERINE Ouest
Juste à l'ouest de la rue Guy
Tél. Fitzroy 6333

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

La Patrie

La page quotidienne d'illustrations de la "Patrie" reflète tous les événements importants.

DERNIERES NOUVELLES LOCALES — MONTREAL, VENDREDI 5 DECEMBRE 1930 — PAGE TROIS

On détient des options pour $1,350,000 pour le marché Bonsecours

L'échevin Bray nous annonce cette importante nouvelle qui serait la solution du problème d'agrandissement du marché Bonsecours. – Un prix remarquablement bas. – On a traité directement avec les propriétaires.

Les autorités municipales détiennent des options pour l'achat des propriétés nécessaires à l'agrandissement du marché Bonsecours. Telle est l'importante nouvelle que nous apprenons officiellement de l'échevin Allan Bray, président du comité Exécutif. Les options, que l'administration a en mains, ne se chiffrent qu'à un total de $1,350,000.

On comprendra immédiatement que ce chiffre constitue une surprise pour les citoyens en général et même pour certains échevins. On avait si souvent parlé d'expropriations qui coûteraient de huit à dix millions de dollars pour agrandir le marché Bonsecours, que le prix bas que l'on a obtenu suscite un intérêt facile à comprendre.

La nouvelle que la ville possède des options et la nouvelle que le comité exécutif a décidé de soumettre, au conseil, l'emprunt de $2,000,000 autorisé par la charte, signifieraient tout clairement que le marché Bonsecours ne sera pas déplacé et qu'il sera agrandi. Depuis quelque temps, il avait été question de plusieurs sites cependant que les intéressés du quartier Ville-Marie protestaient contre tout projet de déplacement du marché.

Ce n'est qu'après de multiples démarches que les autorités municipales ont réussi à obtenir des options, pour l'achat des propriétés nécessaires à l'agrandissement du marché Bonsecours, à un prix aussi bas. Lorsque les membres de l'Association des hommes d'affaires et des propriétaires du quartier Ville-Marie se sont présentés au comité exécutif la semaine dernière, l'échevin Bray a déclaré que si l'on ne voulait pas que le marché Bonsecours soit déplacé, il fallait que certains propriétaires rabattent sur leurs prix élevés. Comme résultat, les propriétaires ont fait des démarches auprès du comité exécutif pour offrir leurs propriétés à un prix raisonnable. Le président de l'exécutif n'a pas voulu traiter aucunement avec les agents d'immeubles. Il a demandé de traiter directement avec les propriétaires mêmes et c'est ce qu'il a obtenu.

Bavardages

Il est fort curieux peut-être, mais il n'en est pas moins vrai que le malheur des autres console du sien propre.

L'autre matin, un mien ami, sur lequel le sort s'est particulièrement acharné ces temps derniers, rencontra un ancien camarade de collège. Il faut croire que mon ami n'avait guère la mine réjouie, car l'autre lui dit :

—Bigre, quel air sombre. On dirait une statue de la douleur.

—Ah! mon vieux, si tu savais tous les embêtements que j'ai actuellement.

—Chacun a les siens. Il ne faut pas s'en faire.

—C'est que tu ne sais pas, toi Tiens, je vais te dire. Mon fils vient de rater tous ses examens.

—La belle affaire, le mien a bien filé en emportant ma caisse.

—C'est pire, j'en conviens; mais ce n'est pas tout. J'ai une petite maison à la campagne. Elle a été cambriolée la semaine dernière; perte sèche: deux mille dollars.

—Mes magasins et mes écuries ont flambé comme une allumette. Il y a cent-quarante mille dollars de dégats et j'étais assuré pour soixante-quinze mille.

—Et tu as encore le sourire ?

—Evidement; à quoi cela m'avancerait-il de m'en faire ?

—J'avais un angora superbe, un chat primé à trois expositions, mon cher; il est parti depuis quinze jours. J'y tenais beaucoup.

—J'avais une bonne excellente, une véritable perle; elle vient de se marier; n'est-ce pas plus grave ?

—J'ai quatre-mille dollars à payer demain et je ne parviens pas à réunir la somme à temps. C'est épouvantable.

—Trouves-tu ? Eh! bien moi, de ce pas, je vais déposer mon bilan. Oui mon cher, je suis obligé de cesser mes payements. Hier, j'étais un commerçant bien noté; demain je ne serai plus qu'un failli. Et pourtant, je trouve la vie belle.

Devant une telle dose de philosophique optimisme, la mauvaise humeur de mon ami a sombré. Il trouve son sort enviable maintenant qu'il a touché du doigt un être plus malchanceux que lui.

N'est-ce pas humain ?

EDDY.

ON REÇOIT M LLE FIFI D'ORSAY A L'HO TEL DE VILLE

MADEMOISELLE FIFI D'ORSAY, la grande artiste canadienne-française du cinéma, a été reçue officiellement à l'hôtel de ville, ce matin. L'échevin Dru miond, représentait le maire. On le voit, ici, présentant la clef dorée à l'artiste bien connue. On remarque, aussi, l'échevin Gaston Demers, mademoiselle Rolande Labelle, M. Nicholson gérant de mademoiselle D'Orsay, M. Paul Max. (Photo "La Patrie").

DES ARBRES DE NOEL GEANTS DANS LES PARCS DE LA CITE

La Montreal Light Heat & Powwer fournira l'éclairage en couleurs gratuitement. – L'échevin Bray déclare qu'il faut donner une note de gaieté à notre ville. – Vieille tradition que l'on n'a pas suivie.

Dans tous les parcs de la ville, il y aura bientôt de grands pins tout illuminés aux diverses couleurs. Il s'agit d'autant d'arbres de Noël que la ville fera ériger dans les parcs publics. C'est la nouvelle intéressante pour la population que nous annonce, ce matin, l'échevin Allan Bray.

"Nous voulons rendre notre ville aussi gaie que possible pour le temps des fêtes, a déclaré le président du comité exécutif. Les citoyens de Montréal ne nous en voudront certainement pas d'essayer de semer la gaieté et, surtout, d'établir une coutume qui aurait dû exister, ici, depuis des années. Toutes les villes américaines ont leur arbre de Noël. Westmount, près de nous, nous a donné l'exemple à ce sujet, de même qu'Outremont.

"Eh bien, cette année, nous allons faire notre part. Il ne s'agit pas d'une forte dépense pour la ville. Nous n'aurons à payer que le coût des pins et leur installation dans les parcs. La Montreal Light Heat & Power, en effet, a accepté de fournir gratuitement l'éclairage nécessaire pour ces arbres de Noël. On fera les plus jolis effets de lumière et ce sera une note de gaieté en même temps que le souvenir d'une tradition vieille de deux mille ans que l'on mettra en vedette".

Interrogé au sujet de l'installation de ces arbres, M. Bray a déclaré qu'elle se fera incessamment. On a fait venir de grands et beaux pins que l'on verra ériger bientôt dans tous les parcs publics de la ville. Ils seront illuminés tous les soirs dans le temps des fêtes.

LE MANTEAU LUI EST REMIS A TEMPS POUR LA SAISON HIVERNALE!

Une décision intéressante de l'honorable juge Louis Cousineau. — Une découverte du tribunal.

L'honorable juge Louis Cousineau a accordé la demande de Dame G. Duchêne versus le Syndicat Saint-Henri et celle de l'époux de la demanderesse vs le même défendeur. Il appert que Dame Duchêne emmagasina son manteau de fourrure et le paletot de son mari dans l'entrepôt du défendeur. Au cours de l'été, la demanderesse, qui tenait une petite hôtelierie, acheta des meubles au Syndicat Saint-Henri pour une somme de $2,000, pour lesquels elle donna des chèques antidatés et des billets. Lors de l'échéance des billets, elle dut abandonner son commerce et se vit dans l'impossibilité de payer. Le propriétaire du Syndicat Saint-Henri déclara que la demanderesse, à ce moment là, lui donna les deux paletôts en garantie de paiement. Dame Duchêne protestait du contraire. Elle lut de mémoire, à la cour, un reçu qu'elle obtint lors de la mise en emmagasinage de ses vêtements.

Au cours de la faillite, elle avait perdu ce reçu. Il appartenait aux défendeurs de prouver que ce récit était faux, en montrant un de ses reçus écrits. L'honorable juge, fit ici, remarquer qu'il demanda à l'avocat du Syndicat Saint-Henri, s'il avait ce document. Après que l'avocat eut répondu négativement, le magistrat lui demanda de lui laisser voir un papier avec sceau qui était parmi son dossier. "Et chose étrange, continua le juge, le papier en question était précisément ce reçu que je demandais." Considérant que la demanderesse n'avait jamais donné les paletots en garantie mais les avait seulement mis en emmagasinage, le juge ordonna au Syndicat Saint-Henri de remettre le manteau de la femme ou une somme de $300 et le paletot du mari ou une somme de $200.

Ce soir, assemblée au sujet de la voie de ceinture du C. N. R.

C'est ce soir qu'aura lieu l'assemblée de protestation contre la voie de ceinture dans le nord. Le maire sera accompagné de plusieurs échevins. Les discours seront radiodiffusés. La réunion aura lieu à la salle Saint-Alphonse de Youville, angle des rues Saint-Gérard et Liège.

L'honorable M. Taschereau

L'honorable M. Taschereau sera aux bureaux du gouvernement, demain.

25 invités chaque jour

LE SERVICE DES PETITES ANNONCES DE

La Patrie

invite chaque jour 25 personnes à l'un des théâtres suivants:

Le CAPITOL
Le PALACE
Le LOEW'S

Pour plus amples détails voyez l'annonce en page 17

La barge "Red Bird" file toujours vers Toronto

Certains journaux annonçaient, hier, que la barge "Red Bird" avait sombré. Cette nouvelle n'était pas fondée, car la Presse Canadienne rapporte, ce matin, que la barge est en route pour Toronto, après avoir subi un léger accident dans les rapides du Flat, près de Morrisburg, hier. La barge n'a fait que frotter le bord du canal.

La dépêche reçue hier de Brockville disant que la barge avait sombré, était fausse, déclarent aujourd'hui les propriétaires du navire. Le navire n'a été que peu endommagé, et la cargaison est toujours indemne.

LE VOTE MUNICIPAL AUX FEMMES MARIEES

L'Association des femmes propriétaires de Montréal s'adressera au gouvernement provincial.

L'association des femmes propriétaires de Montréal a tenu une assemblée jeudi après-midi au Monument National.

Mme V. Duhamel occupait le fauteuil présidentiel et Mme E. L. Bériot agissait comme secrétaire.

Mlle Irène Joly, présidente active, donna un compte-rendu succinct des activités de l'association depuis sa formation. Elle parla des succès obtenus chez les Fermiers-Unis en congrès à Montréal, alors que ces derniers passèrent une résolution pour appuyer la demande du vote municipal aux femmes propriétaires et mariées sous le régime de la séparation de biens. Mlle Joly parla aussi des requêtes présentées au nom de l'association à la Commission des Juristes chargée d'enquêter sur les modifications à adopter au code civil de la femme ; le rapport de la commission, comme l'annonce le discours du Trône, fera l'objet de l'attention des législateurs à la présente session. Mlle Joly parla ensuite de la requête à l'adresse de la Commission échevinale de législation, sollicitant un amendement à la Charte pour octroyer le droit de vote aux femmes mariées propriétaires. Il fut alors proposé par Mme Déry et secondé par Mlle Thouin qu'une lettre de remerciements soit adressée à Son Honneur le maire Houde et à messieurs les échevins qui ont voté en faveur de cette mesure. Puis il fut décidé de faire des démarches auprès des législateurs à Québec pour faire reconnaître le droit d'électrices aux femmes mariées propriétaires. Il fut ensuite proposé par Mme Archambault-Rinfret, secondée par Mlle Thouin qu'une demande soit faite à M. le notaire Camille Paquet, le défenseur des droits de la femme propriétaire à la Commission des Juristes, le priant d'être un conseiller légal de l'association.

TROIS ANS DE PRISON POUR FAUX PRETEXTES

Sentence infligée à Etienne Théoret sur qui pesaient cinq accusations.

Etienne Théoret devra passer 3 ans et quatre mois à la prison de Bordeaux. Ce matin, il s'avouait coupable devant le juge en chef Gustave Perreault, sous quatre accusations différentes de faux prétextes. Les quatre victimes sont: MM. Etienne Bourdon, Lucien Read Lucien Forcier et A. Montpetit.

Sur chacune des accusations, Paquette a été condamné à trois ans de prison, ce qui fait douze ans, mais il purgera ses sentences en même temps.

P. Théorêt, après avoir purgé sa sentence, devra passer quatre autres mois, à l'ombre, sous une cinquième accusation de faux prétextes, pour avoir obtenu de l'argent de Benoit Lavoie,

UN PIETON GRAVEMENT BLESSE PAR UNE AUTO

Un véhicule-moteur le renverse sur le pont Victoria. — Damien Gagné est la victime.

Damien Gagné, 19 ans, 5205 avenu Henri Julien, a été victime d'un accident d'automobile hier vers 5 hrs. p. m., et l'on rapporte que son état inspire des craintes. Nous avons appris du bureau de la Sûreté que Gagné avait quitté la ville en voiture, en compagnie d'un nommé Galarneau, domicilié sur la rue Rivard. Ils allaient conduire un cheval à Saint-Lambert. Après avoir traversé la moitié du pont Victoria, Gagné se plaignait du froid intense qui sévissait à ce moment et dit à son ami qu'il marcherait à côté du véhicule. Quelques instants plus tard, un auto filant en sens opposé, le renversa et lui infligea de graves blessures. Il souffre, dit-on, de la fracture des deux jambes et peut-être d'une fracture au crâne.

M. Damien Gagné

Le chauffeur Allan Miller se porta aussitôt au secours de l'infortuné et manda l'ambulance. On le transporta à l'hôpital Général. B V 1-2 c.

L'hôtel de ville sera fermé lundi prochain

L'hôtel de ville sera fermé lundi, jour de l'Immaculée Conception. On nous annonce aussi que les bain publics et autres édifices municipaux seront également fermés.

Deux frères accusés d'un vol de $26,000

Harry et Henry Epstein, deux frères accusés d'avoir tenté d'obtenir sous de fausses représentations $26,000 et $125. de la banque de la Nouvelle-Ecosse. Ils ont comparu, ce matin, devant le juge Marin, qui a fixé leur enquête préliminaire au 15 janvier prochain.

LIBERTE DE RELIGION POUR LES JUIFS DANS L'ECOLE PROTESTANTE

Les deux commissions scolaires ont signé un contrat qui résout la question des écoles juives.

Les enfants juifs de Montréal qui fréquentent les écoles protestantes seront maintenant traités sur un pied d'égalité avec les enfants protestants qui fréquentent ces mêmes écoles. Le contrat en a été signé hier après-midi et par les commissaires protestants et par les commissaires juifs.

En substance, le contrat pourvoit à l'instruction et à l'éducation des Juifs dans les écoles qui sont sous la direction de la corporation des Ecoles Protestantes. Leur liberté de conscience est reconnue et en prévision il a été stipulé qu'ils pourraient sans être ennuyés assister à leurs fêtes religieuses sans perdre de points pour leurs absences dans ces cas. D'autre part la direction entière du système scolaire demeure entre les mains de la corporation des Ecoles Protestantes, ce qui est en tout conforme à la décision du Conseil Privé.

L'aspect financier de la question a été longuement discuté et résolu. Ceci sera une entente particulière qui n'a rien à voir avec le contrat signé hier après-midi. On est actuellement à préparer des requêtes qui seront soumises au gouvernement et qui seront présentées avec la haute approbation des quatre corporations scolaires concernées, à savoir: la corporation des écoles protestantes de la ville de Montréal, le bureau central des écoles protestantes de la ville de Montréal, le bureau central des écoles protestantes, la commission scolaire juive et la corporation des écoles catholiques de Montréal.

Le contrat en forme authentique porte les signatures suivantes: M. J.-Arthur Mathewson, président de la commission scolaire protestante, Rév. James Smith, L.L.D., rév. Malcolm A. Campbell, D.D., échevin, J.-N. Drummond, l'échevin Alfred Gilday, le révérend Arthur Carlisle, doyen, membres du bureau de direction et les membres de la commission juive dont M. Samuel Livingston est le président.

Le texte de l'entente se résume en deux points principaux: 1o. La liberté de conscience des juifs dans les écoles protestantes est reconnue et ils gardent le droit d'observer leur religion selon ses prescriptions, rien ne peut les obliger à étudier une autre religion que la leur.

2o. Les Juifs qualifiés deviennent aptes à l'enseignement dans la commission scolaire protestante et restent tout de même sujets, ce que de droit à l'approbation des autorités de la commission protestante.

Le contrat est en force pour une période de quinze ans et reste sujet à la tacite reconduction stipulée pour de nouvelles périodes, de même longueur à moins qu'un avis de deux ans ne soit donné par l'une ou l'autre des parties contractantes avant l'expiration de la période alors courante.

On a stipulé dans le contrat une clause de rétroactivité par laquelle la convention est considérée en vigueur depuis le premier juillet 1930.

Voici les commentaires de MM. Mathewson et Livingston sur la question:

"Je suis heureux, dit M. Mathewson, de pouvoir dire que le problème délicat et peut-être dangereux de l'éducation des enfants juifs vient d'être réglé."

"La question était délicate parce que l'orgueil de race et certaines sensibilités étaient en jeu; elle était dangereuse parce qu'on aurait pu susciter des querelles avec les préjugés de caste. Ces mouvements se déclanchent facilement mais sont difficilement coercibles; l'histoire nous en apporte des preuves."

"Une grande connaissance du sujet, un raisonnement calme et délibéré de la part des membres de la Commission des Ecoles juives et surtout de son président, M. Livingston, ont permis que le problème soit élucidé avec pondération et logique. Les membres du Comité des Ecoles protestantes, bien qu'ils eusent d'abord en vue les intérêts de ceux qu'ils représentent, ont cherché une solution en appliquant les principes élémentaires de la tolérance".

"Qu'il se trouve des gens pour récriminer, parmi les Protestants ou parmi les Juifs, cela est pratiquement certain; mais la solidité et la probité de la solution ne sauraient être discutées par aucun Canadien sincère."

Quant à M. Livingston, il affirma son plaisir d'avoir trouvé une solution très satisfaisante à un problème difficile, qui affecte les intérêts collectifs de la communauté juive, puisqu'il concerne la formation des futurs citoyens juifs de Montréal.

Il considère que l'entente est fondée sur l'équité et la justice britanniques, et il exprime, au nom de la Commission des Ecoles juives, son appréciation de l'attitude de tolérance prise par le Comité des Commisaires d'écoles. Il remercie surtout M. A. Mathewson, sur qui reposait la tâche délicate des négociations.

Bien que la décision puisse mécontenter ceux qui sont en faveur d'une école juive séparée, M. Livingston est convaincu que la majorité des Juifs de Montréal est unanime à favoriser l'union des enfants juifs avec tous les autres enfants canadiens, à l'école.

CONVOCATIONS ET ASSEMBLEES CE SOIR

VENDREDI

AUX ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE SAINT-PIERRE

Nous rappelons aux Anciens Elèves de l'Ecole Saint-Pierre, aux membres et aux amis de l'Amicale Mariste Saint-Pierre que c'est ce soir qu'aura lieu le Concert-Boucane organisé par l'Exécutif et l'Amicale (Celui du 1er décembre a été remis pour des raisons incontrôlables).

M. W. Donat, magicien connu donnera une intéressante démonstration. En outre, il y aura chant et musique.

L'entrée est libre et il y aura un prix de présence. (Communiqué).

CHEVALIERS DE COLOMB

Ce soir, à 9 heures, les Chevaliers de Colomb, du Conseil Verdun, numéro 1751, sont convoqués à une assemblée spéciale pour affaires très importantes.

LA SECTION SAINT-ARSENE

Ce soir, à 8.15 heures, réunion de la Section Saint-Arsène de la Société Saint-Jean-Baptiste, dans le soubassement du presbytère Saint-Arsène.

GENS DE CHEZ NOUS

Ce soir, à 8.15 heures, salon 129 de l'hôtel Windsor, réunion de l'Union des Gens de Chez Nous, Cercle Montreuil. M. Ubald Paquin donnera la conférence traitant le sujet: "Place aux nôtres". Il y aura programme musicale.

CERCLE DESROSIERS

Samedi, 6 décembre, à 8 heures 15, à l'Ecole Normale, conférence par M. Louis Dansereau, sur "Le barde canadien" (Crémazie). Avis aux intéressés.

BANQUET: M. J. P. SAUVE

A 7 heures p.m. à l'Hôtel Viger, banquet offert à M. Jean-Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, par ses confrères et amis.

SAMEDI

FETE AUX HUITRES

Samedi soir, salle Larinée, 166 Dante, entre Casgrain et De Gaspé, fête aux huitres de l'Association des citoyens de Villeray.

SOCIETE D'HISTOIRE NATURELLE

Samedi, 6 décembre, 8 h. 16, au Laboratoire de Botanique de l'Université de Montréal, réunion de la Société Canadienne d'Histoire Naturelle. Conférencier l'abbé Ovila Fournier. Sujet: "Un coin du sol français".

DIMANCHE

CONFERENCE AU MONUMENT NATIONAL

Le dimanche, 7 décembre 1930, à 2.30 heures de l'après-midi, M. le professeur C.-N. Valin, M.D., poursuivant sa série de conférences sur l'hygiène, traitera du sujet suivant: "Hygiène de l'appareil circulatoire" (suite).

Cette conférence sera illustrée à l'aide de projections lumineuses.

L'enquête sur le "R-101"

LONDRES, 5. (Presse associée.) —L'enquête sur le désastre du "R-101" s'est terminée aujourd'hui. Sir John Simon, président du tribunal, a déclaré qu'il ne pouvait indiquer quand il pourrait présenter son rapport.

RENONCERA-T-ON AUX VOIES ELEVEES APRES LA PLAIDOIRIE DU 15?

Discours radio-diffusés, ce soir à S.-Alphonse d'Youville. — Plaidoyers devant la Commission des Chemins de Fer le 15 décembre.

La controverse entre l'administration Houde et le Canadien National au sujet de voies élevées que l'on veut construire pour effectuer la route ferroviaire de ceinture qui relierait le Val Royal et la Longue-Pointe, à la gare Bonaventure, sera évoquée devant la Commission des chemins de fer du Canada, le 15 décembre prochain. On croit que l'audition des plaidoiries aura lieu au palais de justice.

Entre temps le maire Houde, l'échevin Allan Bray et d'autres membres du comité exécutif se proposent de faire campagne et de presser l'opinion publique contre les voies élevées dans le nord de la ville. Ce soir, dans la salle paroissiale de Saint-Alphonse d'Youville, il y aura plusieurs discours par le maire et ses collègues de l'hôtel de ville contre le projet du Canadien National. Les discours seront radio-diffusés.

L'influence de la ville de Montréal dans la réalisation de ce projet de gare et de voies élevées ou souterraines dépendra de la décision de la Commission des chemins de fer.

En effet, un bill voté en 1929, a donné au Canadien National les pouvoirs de procéder sur les plans soumis. Or la cédule annexée à l'acte expliquait qu'une "route à passage à niveau" serait construite soit au moyen de voies élevées soit au moyen de voies souterraines ou à fleur de terre.

Plusieurs échevins espérant que l'audition des plaidoiries de la ville de Montréal auront le bon effet de faire changer au moins une partie des plans et que l'application du plan Lancaster sera peut-être obtenue entre Saint-Henri et la gare Bonaventure.

M. Albert Janin témoigne dans la cause Quinlan-Robertson

L'honorable juge Martineau a entendu, ce matin le témoignage de M. Albert Janin dans la cause en destitution de tutelle des soeurs Quinlan contre les exécuteurs testamentaires de leur père A. W. Robertson et le Capital Trust. Le témoin a déclaré que l'Amiasite Alphalt a progressé en 1927 et que son capital se chiffrait à $184,536, mais que par contre l'Ontario Asphalt accusa un déficit de $75,000. Interrogé sur les raisons du succès de l'un et de l'insuccès de l'autre, M. Janin y voit une différence d'organisation et surtout au sujet de l'Ontario Alphalt l'insuffisance du capital. Son témoignage se continue.

Une usine de $2,000,000 est construite à Farnham

Une manufacture de linoleum évaluée à $2,000,000 sera bientôt terminée à Farnham. L'argent investi a été fourni par le capital anglais. L'édifice est commencé depuis le printemps dernier et on est actuellement à installer les machines. On espère commencer la production d'ici une couple de mois.

Fête de l'Association des citoyens de Villeray

C'est demain soir, à la salle Larinée, au numéro 166 rue Dante, près rue DeGaspé, qu'aura lieu la grande fête aux huitres de l'Association des citoyens de Villeray. On compte sur la présence du maire et des échevins. Il y aura divertissements. Les membres et leurs amis sont invités à se rendre en nombre.

Clôture du congrès d'automne de la Société S-Jean-Baptiste

Cinq rapports sont lus au cours d'une active séance tenue hier soir au Monument National sous la présidence de M. Guy Vanier, président général.

Le congrès annuel d'automne de la Société Saint-Jean-Baptiste, ouvert le 24 novembre dernier et ajourné au 4 décembre s'est terminé hier soir au Monument National, sous la présidence de M. Guy Vanier, président général.

La séance a consisté dans la jecture de cinq rapports sur les différentes activités de la Société depuis six mois, l'organisation d'un programme pour l'année nouvelle et une courte allocution du vice-président, M. E. J. Brossard.

Dans son rapport, M. Louis Pouliot, directeur général a parlé de "l'oeuvre des chansons françaises." Il s'est attaché à faire ressortir la beauté de nos chansons françaises. Il a démontré la nécessité de les chanter et de les faire chanter le plus possible. Les congressistes en ont profité pour féliciter M. Charbonneau de la "Schola Cantorum", qui a contribué à l'expansion du chant grégorien chez et nous et M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire National de Musique, qui a toujours encouragé la chanson française et la bonne musique.

M. J. Alfred Bernier, directeur général a lu un rapport sur "Nos devoirs à l'égard de la langue française." Son travail peut se résumer ainsi: Bien apprendre et bien parler la langue française ; l'employer partout et la parler proprement en combattant le blasphème.

"L'enseignement de l'histoire par les contes en images et les promenades historiques fait l'objet du troisième rapport, présenté par M. Télesphore Rivard, vice-président de la section Saint-Arsène.

M. Arthur Tremblay, président de la section Iberville entretient les congressistes de la vie dans les sections de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la collaboration aux oeuvres paroissiales. M. Tremblay a invité les différentes sections à collaborer à toutes les oeuvres paroissiales et à prendre la tête de certains mouvements dans la paroisse, pour aider par exemple la Saint-Vincent de Paul, les Comités paroissiaux et les oeuvres de jeunesse.

Le docteur A. L. La Rose, président de la section Maisonneuve, en présentant le dernier rapport a parlé du respect du dimanche. Il a insisté sur l'appui que nous devons apporter à la Ligue du Dimanche qui a entrepris de faire observer dans la province le repos dominical.

Les congressistes ont adopté une résolution pour combattre les activités communistes à Montréal et dans tout le pays.

Le congrès s'est terminé par une brève allocution de M. Ernest J. Brossard, 2e vice-président général. M. Brossard a remercié les congressistes d'être venus en si grand nombre et il s'est réjoui de l'harmonie et de la bonne entente qui ont régné entre les membres pendant toute la durée du congrès.

Le congrès s'est terminé par le chant "O Canada."

ENQUETE, CE MATIN, DE CES QUATRE INCULPES

Le juge Enright entend les témoignages dans cette fameuse cause de douanes.

Le juge Enright a présidé, ce matin, l'enquête préliminaire de Jos. Lapalme, officier de douanes; Julius Cohen, Louis Raskein et de Max Feigrabaum, marchands de Montréal, accusés par le service préventif des douanes, d'avoir fait entrer illégalement au Canada pour $100,000 en marchandises diverses.

Nous avons donné dans une édition antérieure les détails sur cette organisation qui opérait, dit-on entre New-York et Montréal.

Un seul témoin a rendu témoignage ce matin et ce fut M. Harry Win, marchand de soieries de New-York, qui déclare avoir vendu, à plusieurs reprises, des marchandises aux inculpés. Il affirme également qu'il a vu plusieurs fois Lapalme en compagnie des inculpés.

La cause se continue.

Cet individu serait le chef d'une bande organisée

Les détectives Bourdon et Poirier croient avoir mis la main sur un individu qui serait l'auteur de plusieurs vols à main armée commis dans notre ville. L'inculpé, un nommé Lapointe, a été appréhendé hier à la demande de M. A. Riendeau, 130 rue Lafleur. Celui-ci dit s'être fait enlever une somme de $68 par Lapointe, en novembre dernier.

Lapointe au dire de la police serait le chef d'une bande qui commettait des vols dans toutes les parties de la ville. On espère que quatre prétendus complices de l'accusé seront arrêtés d'ici à la fin de la semaine.

Brochure gratuite sur la question des souterrains

Sur la recommandation de Son Honneur le Maire, la Compagnie des Tramways de Montréal a fait publier, en français et en anglais, le texte de la causerie faite le 18 novembre, au Rotary Club, par R. N. Watt, Assistant du Président, sur le projet de souterrains métropolitains à Montréal.

De grands corps publics, tels que la Chambre de Commerce, l'Association des Manufacturiers Canadiens, la Ligue de Sécurité Publique de la Province de Québec, l'Advertising Club, le Montreal Real Estate Board et autres ont consenti à en faire parvenir des copies à chacun de leurs membres.

"Nous serons heureux d'en distribuer à tous ceux qui le désirent, a dit M. Watt, car nous tenons essentiellement à ce que chacun connaisse le plan que nous avons proposé. Ainsi que je l'ai fait remarquer dans ma causerie, ce plan n'est pas la seule solution au problème qui intéresse si vivement Montréal, mais il est le résultat d'une étude sérieuse et très approfondie de la situation".

Visite des échevins au Children Memorial Hospital

Les gouverneurs du Children Memorial Hospital ont reçu, ce matin, les membres du comité exécutif, les membres du bureau municipal d'hygiène et les échevins. Il s'agissait d'une visite de ces derniers à la nouvelle aile de l'hôpital.

On remarquait les échevins Bray, Weldon, du comité exécutif, les échevins Gilday et Lesage du Bureau d'hygiène, l'échevin Gabias, de la Commission métropolitaine, l'échevin L'Archevêque, représentant le conseil, l'échevin Max Seigler, membre du bureau des gouverneurs de l'hôpital.

M. B. M. Hallward, trésorier honoraire de l'hôpital et M. Seigler ont reçu les visiteurs.

La Patrie

Fondée le 21 février 1879.
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

C.-E. Gravel, Président.
J.-H. Fortier, Vice-Président.
J.-N.-A. Perrault Gérant et Secrétaire-Trésorier.
L.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL:
125, rue Ste-Catherine, Est - - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 1006 Star Bldg., King St., West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud. Avenue Michigan.
" " New-York: 19 Ouest, 44e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum.
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: E. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:
Edition quotidienne Canada: un an. . . . $5.00
" " " six mois. . . $2.50
" " Etats-Unis, un an. . . $4.20
" " " six mois. . . $2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations".

MONTREAL, 5 DECEMBRE 1930

SECOURS AUX CHOMEURS

Ministériels et oppositionnistes ont droit à des félicitations pour leur action expéditive au sujet de la Loi de l'aide aux chômeurs, qui a été votée hier par l'Assemblée législative. Dans son ensemble, cette mesure autorise les municipalités à emprunter par la procédure la plus sommaire les capitaux nécessaires pour profiter des octrois du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial et exécuter des travaux publics qui amélioreront l'emploi durant l'hiver. Ces emprunts seront toutefois contrôlés par le ministère des Affaires municipales et seront invariablement amortissables en vingt ans. Ces emprunts n'affecteront pas les pouvoirs d'emprunts par ailleurs attribués aux municipalités par la loi générale ou leur constitution particulière.

Cette loi s'applique à toutes les municipalités, municipalités rurales, villages, villes et cités. Elle autorise par conséquent le programme des travaux de Montréal, auquel il sera possible de donner l'essor dès que la loi aura été votée par le Conseil législatif et sanctionnée par le gouverneur, ce qui sera fait la semaine prochaine.

LE TRAMWAY SOUTERRAIN

Sur l'un des aspects importants de cette grande entreprise, l'échevin Bray a annoncé l'attitude qu'est déterminée à prendre notre administration municipale.

Il a répondu à la question : "Qui fournira le capital ?"

Suivant l'exposé que faisait récemment du projet M. Watt, assistant du président de la Compagnie de tramway, il était suggéré que la ville garantit un emprunt de la Compagnie avec lequel elle construirait les souterrains. M. Bray déclare que l'administration y est péremptoirement opposée. La ville, ajoute-t-il, fournira elle-même les capitaux, et les souterrains lui appartiendront. La Compagnie y établira ensuite ses lignes de tramway, aux conditions qui seront à déterminer.

Cette ligne de conduite est conforme à la pratique usitée jusqu'ici dans l'opération du tramway. Le contrat de la Compagnie ne prévoit pas qu'elle aménagera des rues, encore moins lui en impose l'obligation. Le rôle de la Compagnie consiste uniquement à étendre son réseau dans les artères préalablement ouvertes et aménagées par la municipalité. C'est de ce principe que la Compagnie s'est prévalue lorsqu'il était question de l'obliger à relier l'avenue Mont-Royal au chemin Shakespeake en traversant la montagne. La Compagnie a exigé que la municipalité ouvrit et nivelât la voie, perçat même un tunnel, vu qu'elle n'était obligée pour sa part que de poser ses rails où la municipalité l'exige.

On voit par la déclaration de M. Bray que l'administration se propose de suivre la même méthode pour les voies de tramway souterraines.

UNE SALLE DE CONCERT

Le projet que s'applique avec un si admirable zèle à réaliser le Conservatoire National de Musique devra apparemment être différé à cause de la dureté des temps. C'est une entreprise à laquelle pourrait légitimement s'intéresser la municipalité, si les promoteurs avaient compté sur une aide substantielle immédiate. L'emplacement choisi était celui de la bibliothèque St-Sulpice, avec un certain espace en arrière de la bibliothèque qui est vacant et appartient à la municipalité. Le Conservatoire avait reçu l'assurance que celle-ci donnerait cet espace de terrain, qui est d'ailleurs inutilisé. Mais le Conservatoire espérait que la municipalité garantirait en sus un emprunt de $300,000 du Conservatoire pour l'achat de l'immeuble qui appartient au Séminaire et le capital initial indispensable à l'exécution du projet.

Or, le président de l'exécutif vient d'annoncer que les conditions actuelles mettent la municipalité dans l'impossibilité d'assumer dans un avenir immédiat une pareille charge. L'administration a à faire face en ce moment à trop de demandes plus urgentes.

On a vu ces jours derniers que nos administrateurs auront quelque difficulté, dans la préparation du budget de 1931, à contenir les dépenses dans les bornes du revenu. D'autre part, les travaux publics extraordinaires que l'on va entreprendre pour remédier au chômage de l'hiver obéreront dans une sensible mesure le budget. Et que d'autres entreprises coûteuses sont sur le métier, dont les contribuables réclament la prompte exécution. Dans les circonstances, l'attitude prudente du comité exécutif, quelque regret qu'elle doive inspirer, est assez naturelle.

Le Conservatoire aura-t-il de meilleurs chances d'être aidé s'il s'adresse au gouvernement de Québec, qui ne doit pas être indifférent à l'entreprise projetée ? Le gouvernement de Québec se ressent de la crise économique, qui va lui imposer une sérieuse aggravation de dépenses.

L'échevin Bray conseille aux promoteurs de chercher quelque Mécène richissime qui aura assez d'esprit public pour employer une part de sa fortune à doter Montréal d'une salle de concert. La suggestion n'est pas nouvelle. C'est ce que l'on a cherché depuis bien longtemps, vainement.

Bref, il semble bien qu'il faudra, pour donner suite à ce projet, attendre des temps meilleurs et compter alors sur la générosité obligée des pouvoirs publics.

RECEPTIONS RADIOPHONIQUES

Le plus difficile des problèmes scientifiques à résoudre dans le domaine de la radiophonie, c'est cet évanouissement périodique des sonorités qui rend la réception parfois si irrégulière, autrement dit le "fading" qui est le terme couramment employé. Les expériences que poursuivent dans la région de Cochrane un groupe de savants, sous la direction du professeur McLennan, chargé des cours et du laboratoire de physique à l'Université de Toronto, ont pour but de déterminer précisément les causes non seulement du "fading", mais des ondes parasitaires qui gênent tant parfois la réception radiophonique.

Le docteur McLennan, comme d'autres physiciens attribuent à l'aurore boréale, ces crachements que beaucoup de gens considèrent à tort comme un défaut de leur appareil et que les laboratoires malgré leurs recherches ont été incapables d'expliquer et de faire disparaître. Les experts du département de la radiophonie du Dominion, à Ottawa, en faisant de leur côté des expériences de toutes sortes en vue de parfaire les émissions et les réceptions, n'ont rien découvert qui puisse les éclairer sur ces influences nuisibles sauf que leurs prétentions sur l'origine des ondes parasitaires sont et restent hypothétiques.

C'est la nuit que les transmissions sont les meilleures. Ce qui fait dire à un savant français, le professeur Charles Nordmann, que le soleil est le vrai coupable. C'est lui qui est responsable des orages magnétiques qui compromettent le bon fonctionnement non seulement de la télégraphie sans fil, mais aussi de la télégraphie avec fil.

Quoi qu'il en soit des causes même du "fading" il n'est pas présomptueux de croire que les recherches faites par nos savants aboutiront à des résultats heureux. La radiophonie a fait ces dernières années de si extraordinaires progrès que l'on ne sera guère surpris d'apprendre dans un avenir rapproché que l'on a trouvé le moyen de remédier à l'inconvénient du "fading". Il ne restera plus alors qu'à amender les programmes, ce qui sera la tâche des directeurs, hommes de culture et de goût.

LES ROUTES D'HIVER

Le Royal Automobile Club avertit les automobilistes des dangers auxquels ils s'exposent en s'aventurant sur les routes de la campagne à cette époque de l'année. La neige n'a pas nui à la circulation des autos sur les routes nationales, mais une tempête de neige peut surprendre un chauffeur imprudent et lui créer les pires embarras. Ce serait manquer de prévoyance que d'entreprendre actuellement une trop longue randonnée.

Il y a toutefois des routes qui restent ouvertes à la circulation des autos, l'hiver. L'an dernier, le gouvernement a entretenu ainsi près de deux cents milles de routes vicinales au moyen de chasse-neige et de nombreuses équipes de cantonniers. Il a permis ainsi de maintenir en pleine régularité la circulation entre la métropole et les centres suburbains.

Ce fut la réalisation des voeux du Royal Automobile Club qui, on s'en souvient, entretint à ses propres frais la route Saint-Jean-Montréal pendant les mois d'hiver pour démontrer que cette route, malgré la neige et les bourrasques, était praticable. Le gouvernement provincial a, dans la suite, organisé un service d'entretien de routes qui est à peu près unique au Canada.

Il est évident, malgré tout, que si un chauffeur est surpris par la tempête et s'il a des difficultés à se rendre à destination, il ne saurait imputer à personne le mauvais état de la route. Et, c'est pour rappeler à la prudence les automobilistes qui songeraient à partir au loin, que le club leur donne cet avertissement. D'ailleurs devront-ils toujours tenir compte de la température d'ici le printemps, quand ils quitteront Montréal pour se diriger vers quelque village des environs.

A TRAVERS LA PRESSE

COIFFURES DE DAMES

Le "Cri de Paris": — Les temps nouveaux vont consacrer le triomphe écrasant de la bouclette, fille de l'indéfrisable. L'ondulation est morte. On l'a couchée dans le même tombeau que la tragédie lyrique et le libre-échange.

Ce qui caractérise mieux encore la coiffure actuelle, c'est le retour des raies. Non plus la raie classique et plate prolongée par une petite queue — la raie, sous l. vague, métaphore maritime — mais des raies inédites et sensationnelles.

Voici la raie diagonale partant d'une tempe pour rejoindre l'oreille opposée, la raie bialaée filant du milieu du front pour gagner l'une ou l'autre oreille — ou même les deux, géographie confluente et parfumée. Raies, sentiers onduleux où le rêve s'égare. D'autres raies relieront les deux oreilles en s'incurvant derrière la tête...

* * *

LA REFORME DES CODES CRIMINELS

Le "Journal", Paris.—On peut dire de notre législation criminelle qu'elle n'a suivi ni les progrès de la science médico-légale, ni l'évolution des idées sociales. Un éminent juriste français, M. Jean-André Roux, professeur à la faculté de droit de Strasbourg, qui est le secrétaire général de l'Association internationale de droit pénal, a pu se convaincre, par sa participation à des congrès, par ses rencontres avec les criminalistes de tous les pays, de cette regrettable déficience. Il a poussé un cri d'alarme, et c'est sur son initiative que va être formée la commission chargée de la réforme des codes criminels. Il ne s'agira pas, en l'espèce, d'une de ces commissions dont l'installation solennelle, effectuée dans la pompe des discours forme l'essentiel de l'activité, mais d'une sorte de comité de rédaction, dont le nombre des membres sera extrêmement restreint, puisqu'il n'excédera sans doute pas sept ou huit.

* * *

HUMEUG?

L'"Evénement", Québec. — Voici qu'un parti politique anglais arrivé au pouvoir à la faveur d'un compromis prend sur lui de parler aux puissances britanniques d'outremer comme si elles n'étaient encore que de modestes colonies sans influence. Son autorité n'est qu'une autorité empruntée, puisqu'il ne représente pas la majorité électorale et encore moins les contribuables qui portent le poids des impôts. Mais ce cabinet précaire usurpe le droit de compromettre le prestige et la fortune de l'Angleterre, en repoussant à la légère un plan dont le principe est hautement approuvé par tous les premiers ministres des Dominions, par le chef du parti politique anglais qui représente le plus fort groupe électoral, et par de nombreux hommes politiques libéraux, indépendants et même travaillistes. Ses adversaires réclament des élections sur un problème aussi grave pour l'avenir et les ministres répondent qu'ils ont l'intention, au contraire de se cramponner au pouvoir, sans majorité, faisant ainsi passer les intérêts personnels et l'intérêt d'un parti avant l'intérêt de leur patrie et de tout un empire. Plus prévoyant, plus sage, plus politique qu'eux, M. Bennett leur déclare qu'il est inutile de parler de nouvelles conférences économiques entre les Dominions et l'Angleterre, tant que celle-ci n'aura pas rétabli une autorité mieux ordonnée dans sa propre maison. Et quant au Canada, puisque ses bons offices passés et ses intentions généreuses sont méconnus, il retirera son tarif de préférence aux Anglais pour en faire bénéficier les nations britanniques mieux avisées. Le coup de massue asséné par M. Bennett sur la caboche dure d'entendement de M. Thomas est approuvé par la grande presse de Londres. Cela permet d'espérer que l'opinion anglaise réalise quelle est la règle du jeu en matière économique comme en matière politique. Le commerce anglais ne doit pas s'attendre à exploiter la naïveté de coloniaux, mais à traiter avec des hommes d'affaires qui ne veulent plus de marchés de dupes.

* * *

GAUDEAMUS!

L'"Action Catholique", Québec. — Tout ce que nous souhaitons n'est pas là; mais, comme ce n'est pas l'habitude de tout dire à l'ouverture de la session, on peut dès aujourd'hui prévoir que d'autres mesures viendront s'ajouter à celles que nous connaissons déjà et que nous assisterons à une session bien fournie. Nous n'avons pas le texte des projets de loi que l'on présentera pour remplir les promesses du Discours du Trône, mais nous pouvons dire qu'à sa face même, pour au moins deux raisons, il faît plaisir aux ouvriers, et que pour deux autres raisons il doit intéresser vivement les cultivateurs. Les ouvriers seront heureux d'apprendre que l'on va adopter le principe de l'assurance collective pour assurer la réparation des accidents du travail. C'est une condition essentielle à l'amélioration sensible de la loi. Le régime de l'assurance privée dans ce domaine ne peut guère faire mieux que ce qu'il fait aujourd'hui. La création d'un ministère du Travail séparé de tout autre ministère sera aussi bien vu. Les choses ouvrières sont du domaine provincial et, avec l'industrialisation de notre province, elles prennent une importance rapidement grandissante. Il y a déjà tant de problèmes qui se posent que ce ne sera pas trop d'un ministère pour y faire face. Les cultivateurs pour leur part seront heureux d'apprendre qu'on va leur donner un crédit agricole à un taux de cinq pour cent. C'est là la réalisation d'un de leurs voeux les plus ardents. Ils verront aussi avec plaisir que l'on veut réellement s'intéresser au problème de l'électrification des campagnes, possible rien que si l'électricité peut être vendue à des taux abordables.

* * *

LES CAISSES ELECTORALES

Le "Progrès", Chicoutimi. — Mais si nous ne comptons pas sur le Gouvernement pour tout faire dans le domaine économique, nous attendons, par contre, de lui — et c'est notre droit — plus que de tout autre élément social. C'est de ce sommet, nous semble-t-il, que doivent couler les exemples de largeur d'esprit, les idées fécondes, les directives disciplinaires, les facteurs d'assistance et d'émulation, pour se répandre sur toutes les classes de la société, sur toutes les parcelles du territoire, sur tous les organes de la nation. Cette conception du Gouvernement est idéaliste sans doute. La pratique n'est jamais aussi généreuse que la théorie, parce que celle-ci est au-dessus des appétits qui dominent celle-là. Cependant, rien n'empêche que la meilleure politique pratique, c'est toujours celle qui se rapproche le plus de la politique idéaliste. Nous croyons que le peuple de cette Province n'a jamais été, depuis longtemps, aussi bien placé qu'en ce moment pour exiger des partis politiques qu'ils élaborent, en vue d'élection, des programmes de véritable construction nationale. Jusqu'ici, les grandes compagnies souscrivaient à une seule caisse électorale et dictaient, en retour de ces souscriptions, leurs volontés à un seul parti: celui qui devait sûrement triompher.

Cette année, la situation du peuple est meilleure. L'égalité des chances qui s'offrent aux deux partis amène les compagnies à partager leurs faveurs et leurs exigences. Au peuple, alors, il appartient d'affirmer catégoriquement ses volontés et d'accorder ses suffrages à celui des deux partis qui présentera le meilleur programme de construction agricole d'abord, puis industrielle. S'il le veut, notre peuple enfoncera son véritable programme à lui comme un coin entre les programmes dictés par les compagnies dans le sens de leurs intérêts. L'élite populaire, nous l'espérons, dira sans ambages qu'elle en a assez de la niaiserie du bleu et du rouge; d'autre part, elle se montrera intelligente et justement ambitieuse, en exigeant plus de ce bon pain blanc que les discours vides n'ont jamais remplacé.

UNE ENQUETE SUR LA CLAUSE DES SALAIRES PAYES PAR MONTREAL

"On doit mettre en pratique ce que l'on prêche", dit M. J.-T. Foster, en parlant des "salaires raisonnables".

"Les entrepreneurs qui reçoivent des contrats de la ville de Montréal sont obligés de payer les charpentiers 85 cents de l'heure, comme le veut la clause des salaires raisonnables payés par la ville, mais les ouvriers de ce métier travaillant directement pour la ville, à la construction du garage de la rue Delorimier ne reçoivent que 55 cents de l'heure". Telle est la déclaration qui a été faite hier soir, au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal par le conseil des Métiers de la Construction. M. J.-T. Foster présidait la réunion qui avait lieu à la Palestre du National, rue Cherrier. M. Jos. Pelletier agissait comme secrétaire.

Une motion fut adoptée à l'effet de demander aux officiers de rencontrer l'exécutif du Conseil des métiers pour leur fournir plus de détails à ce sujet; non seulement sur la clause des salaires raisonnables, mais aussi sur la question d'heures, car, a-t-on fait remarquer, la ville ferait travailler ses ouvriers 9 heures par jour, au garage de la rue Delorimier.

Si tous ces détails sont exacts, le Conseil des Métiers se rendra ensuite en délégation auprès de l'échevin Alfred Mathieu, président de l'union des peintres, et membre du comité exécutif de Montréal, et réclamera un réajustement de salaire et d'heures de travail.

"M. Mathieu, ont fait remarquer plusieurs délégués, a promis de régler à l'amiable tous les différends qui lui seront soumis par les ouvriers.

M. J.-T. Foster, pariant sur la question, affirma "qu'il fallait mettre en pratique ce que l'on prêchait" et que la ville de Montréal devrait commencer par donner l'exemple".

Le délégué John Perrault, de l'union des peintres, déclara que "la ville de Montréal comme employeur, devait toujours donner justice aux employeurs à qui elle soumet la clause des salaires raisonnables."

En terminant la discussion sur cet important sujet, M. J.-T. Foster affirma que si les preuves apportées par le Conseil de construction sont jugées suffisantes, alors on sévira en conséquence.

AUTRE PROTESTATION

Le délégué Jansen, de l'union des machinistes, a protesté contre la manière l'agir de trois membres du Conseil municipal de Montréal, dont un délégué au conseil des métiers, qui ont empêché, dit-il, la liberté de parole au cours d'une assemblée tenue dans la paroisse de Saint-Paul-de-la-Croix sur la question des chemins de fer élevés. Quelques membres ont exprimé leur opinion à ce sujet et l'affaire en est restée là. Des délégués affirmèrent que cette affaire ne concernait pas le mouvement ouvrier au point d'adopter une résolution.

Sur la question des termini du "Canadien National", M. J.-T. Foster rappela aux délégués que le Conseil s'était déjà prononcé en faveur des plans.

"Toutefois, dit M. Foster, la cité depuis qu'elle a nommé une commission technique, devrait référer la question à ce corps public.

Une lettre des barbiers demandant au Conseil de faire des instances auprès de la Commission des tramways pour obtenir six billets de tramways pour 25 cents, a été référée au comité exécutif.

A l'occasion du 50ème anniversaire de fondation de l'union des cigariers, on a adopté une résolution de félicitation et des meilleurs souhaits de succès. Le président Foster en a profité pour recommander aux ouvriers de fumer les cigares de la Coopérative des cigariers. Tous les délégués fumèrent hier soir des cigares portant l'étiquette de l'Union.

Les délégués du Conseil des Métiers et ceux des unions internationales rencontreront les ministres à Québec, cette année, le 17 décembre. Au préalable on tiendra deux assemblées d'organisation: l'une à Montréal et l'autre à Québec.

LES AMENDEMENTS A LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

La question la plus importante discutée à l'assemblée fut certainement celle des amendements à la loi des accidents du travail dont on a fait mention dans le discours du trône, à l'ouverture de la session. M. J.-T. Foster parlant sur la question, affirma ce qui suit:

"Si la loi des accidents du travail est amendée comme le veut le discours du trône et qu'elle nous donne moins de garantie que celle de la province d'Ontario, les ouvriers de notre province n'appuieront pas le projet et n'accepteront pas la loi". La déclaration fut acceptée par les quelques cents délégués présents.

"Nous ne devons pas oublier qu'il y a certains éléments qui sont antipathiques à nous et qui feront tout en leur pouvoir pour rejeter les amendements tels que proposés dans le discours du trône. C'est à nous d'être sur nos gardes."

Il ajouta que le mouvement ouvrier international avait raison d'être satisfait de cette décision du gouvernement qui rencontre les voeux du travail organisé. Il conviendrait de féliciter le gouvernement de cette décision, car elle est de nature à donner, au moins pour ce qui est de la formation d'un ministère du travail plus de force pour l'observance de la législation ouvrière actuellement dans les statuts de la province, législation qui est appelée à rendre de si précieux services aux ouvriers. Nous avons raison de nous féliciter de notre persévérance, de notre patience et du succès obtenu.

Quant au système d'assurance collective, M. Foster ajouta que c'est le mode le plus équitable pour les ouvriers et il se déclare très satisfait que le gouvernement l'adopte. Un bon système existe en Ontario et il était raisonnable de le désirer pour nos ouvriers.

M. Alp. Mathieu a traduit en français les remarques de M. Foster et il ajouta que personnellement, il est satisfait de cette victoire du mouvement ouvrier international et il souhaite que la session ne se termine pas avant que ces deux réformes ne soient un fait légal accompli.

CAUSERIE DU NOTAIRE MARSAN SUR L'ORIGINE DE NOS LOIS CIVILES

La codification des lois civiles canadiennes forme une époque dans l'histoire du Bas-Canada.

"La théorie de nos lois civiles, que nous avons choisie comme sujet de causerie, dirait le notaire Prime J. Marsan, en s'adressant récemment aux membres du Club des Femmes Libérales de Saint-Jacques, m'offre un peu de difficulté, si je songe à sa portée si étendue, qu'il a fallu pour la traiter convenablement, une série de causeries et de conférences données par les professeurs émérites dans nos grandes universités".

Avançant dans le cours de son sujet, le conférencier disait:

"Il y a lieu de croire, que les premières lois furent celles que chaque père de famille fit pour établir l'ordre dans la maison, mais lorsque l'intérêt, le besoin et le plaisir eurent rassemblé les hommes dans des villes, ces lois privées se trouvèrent insuffisantes et pour contenir les sociétés, il fallut une autorité plus forte que la puissance paternelle. Les chefs des Nations éminemment intéressés à la conservation de chaque état, furent chargés du soin de pourvoir à sa défense, à sa perpétuité, à son bonheur, et les lois publiques parurent. L'expérience apprit bientôt aux législateurs qu'il fallait des lois pour prévenir les troubles, pour arrêter les abus, pour punir les crimes et pour assurer à chaque citoyen la possession des choses dont la propriété lui était légitimement acquise".

M. Marsan fit ensuite un clair résumé de la législation de la France avant la Révolution de 1789, puis il continua en parlant du Droit Canadien; de ses sources et du traité de Paris, qui se contente de garantir aux catholiques le libre exercice de leur religion, de la codification; et à ce propos il disait:

"On sait quel était l'état de la législation française avant 1789, quelques lois générales, le droit romain au midi, des coutumes au nord et en si grand nombre que Voltaire put dire: "Lorsqu'un homme voyage en France, il change de lois presque autant qu'il change de chevaux". Cette prodigieuse diversité des lois était un obstacle invincible à ce qui fait la force et la grandeur d'une nation: "L'unité de l'Etat".

Les hommes les plus illustres dans la science, conçurent, à différentes époques, le projet de refondre toutes ces coutumes et ordonnances en un seul code, mais le génie de ces grands jurisconsultes avait devancé leur siècle, c'est à Napoléon 1er que revient le mérite de la codification des lois dans l'espace d'à peine quatre mois.

La codification des lois civiles canadiennes forme une époque dans l'histoire du Bas-Canada. la législature du Canada-Uni en 1857 décrétait la nomination de trois commissaires à cet effet, et en 1859 le gouvernement confia la charge aux juges Morin, Day et Caron, dont les travaux durèrent 5 ans.

Le Banc, le Barreau et le public saluèrent avec bonheur l'apparition de notre code civil, qui devint en force le 1er août 1866, en vertu d'une proclamation de l'honorable C.-S. Vicomte Monck, gouverneur général du Canada, du 26 mai 1866. Le code de Napoléon, chef d'oeuvre dans son genre, servit de modèle".

LES MANUFACTURIERS ET LA "SEMAINE DES ACHETEURS" DE 1930

Quelques opinions de M. Allan Mitchell sur la vente et l'achat de la marchandise.

Il n'y a aucun doute que le succès de la "Semaine des Acheteurs" ne dépende des manufacturiers et des marchands en gros qui supportent le mouvement. M. Allan Mitchell, directeur de la succursale de Montréal de l'Association des Manufacturiers exprime, au cours d'une entrevue, le sentiment général des compagnies. "Je suis assuré, dit-il, que les manufacturiers de Montréal, généralement parlant, sont en faveur de la "Semaine des Acheteurs" que dirige le Board of Trade de Montréal pour le mois de février de l'année prochaine."

"Les résultats de la "Semaine des Acheteurs", tenue au mois d'août de la présente année, sont on ne peut plus encourageants; et plusieurs de nos manufacturiers qui vendent directement aux détaillants ont considérablement augmenté leur chiffre d'affaires".

M. Mitchell fit remarquer que, dans un pays comme le Canada, les prix de ventes ne sont pas adéquats aux coûts de production. A cause de l'étendue du pays qui suscite un coût de transport plus élevé. Pour cette raison, il faut s'efforcer de réunir les acheteurs dans un même centre. Cette théorie a été automatiquement prouvée par les deux "Semaines des Acheteurs" tenues précédemment.

L'expérience des compagnies européennes démontre que la méthode est excellente, qui consiste à amener l'acheteur aux marchandises au lieu de porter la marchandise aux acheteurs. S'il est vrai que, dans les présentes conditions commerciales, les marchands ont une tendance à vendre leurs produits en les mettant à l'immédiate portée du client, il n'en reste pas moins qu'un mouvement tel que la "Semaine des Acheteurs" encourage vivement les consignations immédiates de la marchandise et les demandes d'achat de la part des acheteurs. La politique des marchands qui présentent leurs produits à leurs clients collabore, en somme, au mouvement promu par la "Semaine des Acheteurs".

Bal à l'hôtel Queen's des Filles d'Italie du Canada

La Société des filles d'Italie du Canada tiendra samedi prochain un banquet et bal, au Queen's Hôtel à Montréal, à 8.30 heures p.m. sous le patronage de son Honneur le maire C. Houde ainsi que du Conseil général du Canada, M. Z. Blanco, de la présidente de l'Alliance Canadienne pour le vote des femmes du Québec, Mlle Idola Saint-Jean, ainsi que de l'avocat M. E. Lattoni, B.A. B.C.L., du docteur A. Sabetta et aussi du docteur Z. H. Lessage. Toute personne intéressée est priée d'y assister. Tous sont les bienvenus.

Pour plus d'informations téléphoner à Mme M. Catelani, Sec., LAncaster 9488.

Une partie de cartes au profit des Berceaux

Jeudi le 11 décembre courant, à 8.30 heures p.m. aura lieu à la Salle Paroissiale Saint-Vincent de Paul, rue Sainte-Catherine Est, entre Fullum et Dufresne, une grande partie de cartes au profit des Berceaux, organisée par le Comité des jeunes filles, section Saint-Vincent de Paul, de la Fédération d'Hygiène Infantile.

Cette partie de cartes est organisée dans le but de procurer aux bébés âgés de moins de 2 ans, des familles indigentes, le lait, les vêtements et autre nécessités de la vie indispensables à leur état de santé. Le nombre de cartes est limité; hâtez-vous de retenir les vôtres.

POTINS ET POTINS

Le pharmacien au gardien.

—Oh! regarde, Eusèbe, mon rosier est couvert de boutons!

—Pour les boutons je ne saurais trop conseiller deux cuillerées à soupe de mon merveilleux dépuratif !

M. Ernest Bongrand présidait le Tribunal de police correctionnelle de la Seine.

—Quand êtes-vous né? A quel endroit? demandait-il à un prévenu, au cours d'un interrogatoire.

—Je ne l'ai jamais su, répondit le pauvre diable non sans quelque mélancolie.

—Vous y étiez pourtant, répliqua M. Bongrand de son ton le plus rude.

L'inculpé ne répondit rien.

(Histoires judiciaires.)

— ...Vous savez ce qui vous arrivera si vous mentez devant la justice...

Le plaideur paraît touché; il regarde le parquet, il murmura:

—Oui, Monsieur le juge, je pourrais être arrêté et condamné...

—C'est cela, insiste le juge, tandis que si vous dites la pure vérité...

Le plaignant relève les yeux.

—Oui, oui, si je dis la pure vérité, je serai un honnête homme, seulement...

Il secoue la tête et pousse un soupire navré.

— ... seulement, je perdrai mon procès.

(Histoires judiciaires.)

Dans le train qui va partir, des nouveaux mariés qui effectuent leur voyage de noces — se félicitent de leur solitude lorsqu'au moment précis où le convoi s'ébranle, un brave homme, à la figure réjouie, au large chapeau, ouvre la portière, entre et s'installe.

Après s'être essuyé le front que dut mouiller l'ardeur de la course, il extirpe de sa poche une pipe énorme, la bourre copieusement et se met à en tirer des torrents de fumée.

Bientôt l'atmosphère devient irrespirable. Que faire? Le wagon n'est pas à couloir.

Ouvrir la fenêtre? Il n'y faut pas songer, l'air du matin est glacé.

Enfin le marié se décide à une timide observation

—Monsieur, la pipe... vous seriez bien aimable...

Sur quoi la jeune femme d'ajouter

—Oui, vous nous causeriez un très vif plaisir...

Le voyageur arbore un bon sourire et tend sa pipe :

—Moi, je veux bien vous être agréable, assure-t-il. Mais, qui désire la fumer, vous ou Madame?

MARDI, LE 5 DECEMBRE 1905.

Monseigneur A.-V. Bernard est nommé par le Saint-Siège, évêque de Saint-Hyacinthe.

Le jeune Barreau de Montréal demande que les cours de droit soient prolongés d'une année.

Le Président Roosevelt prononce aujourd'hui son message annuel à l'ouverture du Congrès américain.

Politique anglaise.—Le cabinet Balfour a donné sa démission. Sir Henry Campbell Bannerman au pouvoir.

Le Lieutenant-gouverneur a signé ce matin, le règlement de l'annexion de Villeray.

VENDREDI, LE 5 DECEMBRE 1890.

Le chemin le plus septentrional du globe est celui que l'on construit actuellement en Norvège et en Suède.

Le gouvernement de l'Alsace-Lorraine vient d'interdir la 28me livraison des oeuvres complètes de François Coppée.

M. Shehyn, trésorier provincial soumettra son budget et fera connaître au public sa politique financière

Ne riez pas d'un rhume

Quand vous arrive un rhume ou frisson, prenez le lit et buvez du Bovril chaud.

Vous vous sauverez ainsi de la grippe et éviterez le risque de maladie sérieuse.

BOVRIL

vous epargne des semaines de faiblesse

LA PROSCRIPTION DU FRANCAIS DANS LES ECOLES ONTARIENNES

Conférence de l'abbé Lionel Groulx à l'Université de Montréal, hier soir.

Hier soir, à l'Université de Montréal, l'abbé Lionel Groulx donnait une conférence sur "Les écoles franco-canadiennes" pour faire suite à la série qu'il a commencée. M. Groulx disait :

L'Ontario, bastion-fort de la race anglo-saxonne au Canada, n'en porte pas moins des empreintes françaises, tels ces modernes châteaux d'Angleterre assis sur leurs bases normandes. Enveloppé par les routes de pénétration vers l'intérieur, l'Ontario devait être la terre de passage des grands explorateurs et des grands traficants de l'ère française. Il sera aussi la terre des premiers martyrs. C'est au Sault-Sainte-Marie qu'en 1871, deux envoyés de Talon, découperont, dans l'étoffe du continent, l'empire colonial français d'Amérique. L'Ontario gardera ces empreintes françaises, non seulement par l'immortalité des souvenirs historiques, mais par la survivance d'une population de sang français sur son territoire. C'est d'abord le groupe de Kent et d'Essex, puis celui de l'actuel comté de Simcoe qui se prévalent d'une ancienne occupation du sol; puis, c'est le groupe plus considérable du nord et de l'ouest, en train de se cramponner à la terre ontarienne depuis cinquante ans; c'est enfin le groupe de l'est, qui se forme, à partir de 1830, par l'immigration canadien-française venue des régions limitrophes du Québec. Au recensement de 1921, ces trois groupes franco-ontariens formaient une population de 250,000 âmes, la plus considérable des minorités françaises dans les provinces anglophobes du Canada.

Leur survivance et leur force, les Franco-ontariens les doivent à leurs institutions traditionnelles, mais pour une grande part, à leurs écoles. La législation ontarienne reconnait deux catégories d'écoles élémentaires: l'école publique et l'école séparée. Mais la langue intervient après la foi pour subdiviser ces deux catégories. Ecoles publiques et séparées pourront devenir aussi des écoles anglaises ou anglo-françaises. Ces dernières, d'une qualité assez mal définie, n'en font pas moins partie du système scolaire ontarien et reçoivent l'assistance de l'Etat.

C'est que, dans tous les groupes français de la province, le français se prévaut d'un usage, sinon d'un droit ancien, droit reconnu par les autorités scolaires de la province, en particulier par la déclaration du 24 avril 1857 du surintendant de l'instruction publique, le docteur Ryerson. Ces droits seront plus ou moins minés ou contestés, à l'occasion de crises de gallophobie dont plusieurs peuvent se retracer de 1885 à 1890. Dans les écoles publiques, la loi ontarienne imposera la langue anglaise comme seule langue d'enseignement et de relations entre maîtres et élèves. Pourtant ce dispositif n'atteindra point les écoles séparées. Puis, l'article 15 des "Règlements du ministère de l'Instruction publique" restera en vigueur, lequel autorise un certain enseignement de la langue française dans les localités où cette langue prédomine. Développé néanmoins en de telles conditions, l'enseignement bilingue ressemblait moins à une branche vivace du système ontarien, qu'au surgeon anémique obligé de voler sa sève. Programme rationnel, sanctions efficaces, instituteurs compétents, écoles normales appropriées, tout lui manquait.

Vers 1910, beaucoup n'entretenaient plus, sur l'avenir du groupe franco-ontarien, que des espoirs plutôt mélancoliques, lorsque fut décidée la tenue à Ottawa d'un congrès canadien-français. Les congressistes, moins prodigues de paroles que d'action, préparèrent tout un programme de revendications scolaires, fondèrent, avant de se séparer, l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, sorte de ministère de l'action nationale qui préserverait les voeux du congrès des oubliettes.

Quel accueil le gouvernement de Toronto ferait-il aux revendications canadiennes-françaises? A la tendance persistante qui visait à faire de l'anglais la seule langue de l'école ontarienne, les congressistes d'Ottawa venaient d'opposer les revendications d'un bilinguisme intégral. En dépit de tout, il y avait lieu de compter sur l'esprit de justice, le libéralisme non suspect des gouvernants. Mais l'orangisme s'éveilla et trouva, pour faire trembler les gouvernants, d'assez étranges complicités parmi les catholiques de langue anglaise. Ceux-ci décidèrent de s'opposer opiniâtrement aux revendications du Congrès d'Ottawa. L'opinion fut si bien ameutée que le gouvernement ontarien décida l'enquête Merchant sur les écoles bilingues. En somme sympathique à ces écoles, l'enquête conclut pourtant à leur insuffisance, leur reprochant d'équiper parfaitement pour la vie.

Le gouvernement édita le Règlement 17, destiné à restreindre l'usage de la langue française dans les écoles bilingues, comme objet d'étude et comme langue d'enseignement et de relations entre maîtres et élèves. Règlement obscur, mesure d'exception, où il fallait voir ou une monstruosité pédagogique ou une volonté manifeste de proscrire le français des écoles de la province. Cette proscription, il l'obtenait sûrement par son article 4, en interdisant l'enseignement du français, comme objet d'étude, en toute école française ou bilingue fondée postérieurement à 1913. La langue française était donc enclose en ses anciennes "réserves" traitée comme une maladie infectueuse et le cordon sanitaire déroulé autour de la zone contaminée. Pour s'assurer de l'exécution du Règlement 17, le gouvernement institua un inspectorat spécial.

Qu'est-ce donc qui a poussé les gouvernants de l'Ontario à cette législation d'un caractère si étrange, si draconien? Le règlement 17, a pu dire le sénateur Belcourt, a été le résultat de la peur. Cette peur, c'est celle de la "french domination". Beaucoup d'Anglo-Ontariens ne conçoivent d'Etat et de nation sur la nation et l'Etat unilingues et l'homogénéité de race et de langue au Canada leur apparait comme la condition même de l'unité nationale. Des textes nombreux permettent de l'établir : la passion religieuse se mêla pour une part à cette politique scolaire.

Les Franco-ontariens voyaient donc se liguer contre eux les plus dangereuses passions. La présence de leurs coreligionnaires de langue anglaise aux côtés des persécuteurs leur rendait la résistance particulièrement pénible. Ils s'y résolvent néanmoins, armés d'arguments tirés de la pédagogie, du droit naturel, du droit constitutionnel, de l'intérêt national, de l'intérêt religieux. L'Association d'éducation décide la désobéissance ouverte à la loi injuste. Le gouvernement riposte par des menaces et des actes. Et voilà que s'engage une lutte de quinze ans, lutte du nain, peut-on dire, contre le colosse, mais où la minorité franco-ontarienne, guidée par d'admirables chefs, connait la beauté de payer de soi pour la grandeur de survivre.

UTILE CLASSEMENT DE LA VIANDE DE BOEUF

Causerie de M. C. L. Coulter devant l'Association des Bouchers Britanniques.

L'Association des Bouchers Britanniques a tenu mercredi soir, une assemblée à l'hôtel Queen's de Montréal. Le conférencier, M. C. L. Coulter, inspecteur des viandes pour le gouvernement fédéral, a insisté sur la nécessité de classer la viande du boeuf selon sa qualité. Le gouvernement a créé deux marques spéciales pour assurer au public de la viande fraiche et savoureuse. Les ménagères devraient toujours demander du boeuf inspecté et classé par le gouvernement, de façon à n'acheter jamais que de la viande de bonne qualité. L'étiquette rouge indique une qualité de boeuf supérieure à toutes les autres; le ruban bleu désigne une très bonne qualité, et c'est celui qui rencontre ordinairement la faveur du public.

Ce classement est fait avec tant de soin qu'il est possible de retrouver la marque du gouvernement presque sur chaque tranche de boeuf. C'est là une garantie de sécurité.

Le conférencier dénonça les bouchers qui vendent du boeuf à des prix si réduits qu'ils font douter de la qualité de la viande; ces viandes n'ont pas reçu l'inspection tuberculeuse et constituent un danger pour la santé publique.

Le public appreciera cette innovation du gouvernement qui consiste à classer la viande après examen, à y imprimer la marque de la qualité.

M. Watson, président de l'association remercia le conférencier.

POETE CONTEMPORAIN AU TALENT VIGOUREUX

John Masefield se hausse jusqu'à Chaucer et Shakespeare par sa connaissance de l'homme et la force de son art.

Le professeur Howard Dayne Brunt, du collège McDonald, a donné une conférence, hier, devant les membres du Overseas Club. Il a parlé de John Masefield, le poète anglais qu'on vient de couronner, et a défini sa place dans la littérature britannique en l'associant à Shakespeare et à Chaucer.

Comme le poète de Hamlet, Masefield est un primitif. Il plonge droit au coeur de l'homme la lame de son inspection vigoureuse et fait étinceler, au grand jour, en les arrachant de leur gaine psychologique, les plus secrets motifs de l'acte humain. Son style est puissant, caustique, direct et descriptif; par là il se rapproche de Chaucer.

Le conférencier affirme ensuite que l'art a été affecté par le mouvement qui en prétendait faire le truchement de la morale. L'influence bienfaisante et régénératrice de la Renaissance a été annihilée par le courant du puritanisme.

M. Cyril Jackson présidait.

M. Ovila Robitaille exonéré par le juge

OTTAWA, 4. (Du correspondant de la "Patrie").—Ovila Robitaille, ancien gérant de la sous-agence de la Banque Canadienne Nationale à la Pointe-Gatineau, a été exonéré de l'accusation de fraude qui avait été portée contre lui pour un montant de $20. Une autre accusation d'un vol de $12,000 est aussi portée contre M. Robitaille.

Son avocat, M. Alphonse Fournier, a demandé que cette cause soit remise au prochain terme. Il a déclaré que sa santé ne lui permettait pas de plaider cette cause. Le juge J.-J. Denis, a ajourné sa décision.

CANBERRA, Australie, 5. — Le droit d'entrée sur le tabac en feuille pour fabrication du tabac à pipe et de la cigarette est majoré de quarante cents la livre, ce qui porte le total de la taxe à deux dollars et quatre cents la livre. Le droit d'accise de 48 cents la livre sur le tabac manufacturé en Australie sera aboli. Le tarif intermédiaire et général sur la broche est accru.

Soulagez le RHUMATISME avec Pilules Dodd pour le Rein

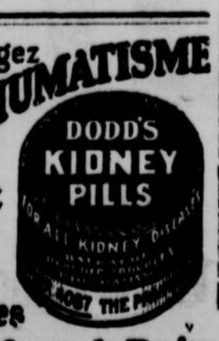

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

TELEPHONE UPTOWN 6400 — TELEPHONE UPTOWN 6400

Manteaux Garnis de Fourrure—Moitié Prix

Vous pouvez économiser 50% samedi, sur de chauds manteaux pour fillettes et jeunes filles

15 manteaux, en brun et tan, tailles 13 à 15 — 14 à 16, samedi.
$18.75
Prix antérieur, $37.50

7 manteaux, en brun et noir, taille 16. Samedi.
$29.75
Prix antérieur, $59.50

13 manteaux, en noir, vert ou rouge, tailles 16 à 20. Samedi.
$32.50
Prix antérieur, $65.00

10 manteaux, en noir et vert, tailles 13 à 16, Samedi,
$39.75
Prix antérieur, $79.50

Elégants manteaux en broadcloth et crêpe seville, luxueusement garnis de grands cols et manchettes de mouton de perse, caracul, loup, rat musqué, renard et genet. Tous doublés et chaudement entredoublés.

Ogilvy's—Deuxième étage.

3,000 Paires de Bas de Soie, Entièrement Façonnés

Samedi **87c** *la paire*

Parfaits de la qualité à $1.50 et $2.00 Beau chiffon clair jusqu'au haut, avec bordure picot.
Pur fil de soie, de pesanteur service jusqu'à la bande mercerisée.

Couleurs:
Beige clair — Plage
Rosador — Gunmetal clair
Ecureuil — Gunmetal foncé
Biarritz — Rendezvous
Brun basque — Duskee
Evenglow — Martre de Bahama
Naïve

Toutes les pointures dans toutes les couleurs et tous les modèles. Faites vos achats de bonne heure. Pas de commandes par téléphone, s.v.p.

Ogilvy's — Rez-de-chaussée

Nous vous offrons, encore une fois, une valeur merveilleuse en fait de chapeaux de la saison

500 Chapeaux

Samedi **$1.** *chacun*

Valeurs jusqu'à $10.00

Feutres — velours — chenilles — feutres et velours — chenille et feutre — feutres avec ornements ou fourrure et garniture de velours. Juvéniles tricornes, bicornes et bérets, aussi de nombreux modèles pour personnes plus âgées. Les couleurs sont: noir, brun, vert, bleu monet, rouge flamme, marine, vin et combinaisons de noir et blanc.

Ogilvy's — Deuxième étage.

Messieurs, vous pouvez économiser plusieurs dollars, dans cet écoulement radical de

Beaux Pardessus d'Hiver

Samedi à

$23.50

Régulier $35.00 et $45.00

Splendides, fashionables paletots, de nos assortiments réguliers, tous substantiellement réduits pour écoulement rapide.
Modèles Ulsters et Guards, avec en plus, quelques Chesterfield avec col de velours ainsi que de slip-ons. Confectionnés de beaux tissus importés tels que chinchillas bleus, tweeds écossais, tissus pileux et lainages. Tous, avec luxueuse doublure.
Modèles pour tous les genres de statures—en gris, bleus et brun. Tailles 34 à 46.

Ogilvy's—Magasin pour hommes—Rez-de-chaussée

600 Paires de Gants Doublés en Chèvre et Mitaines

La paire **$1.95**

L'élégance s'unit à un chaud confort à un prix beaucoup moindre que celui que vous vous attendiez à payer. Faits par un des principaux gantiers du Canada.
Modèle à poignet long avec piqûres à l'extérieur des coutures. Pointures 7½ à 10.
Une certaine quantité de gants en peau de daim, non doublés, d'une excellente qualité y sont compris.

Ogilvy's—Magasin pour hommes, Rez-de-chaussée.

1,000 Foulards pour Hommes

Samedi **$1.95**

Ce sont des écharpes de $3.00, $3.50 et $5.00

Et quels foulards! Vous vous attendriez de payer le double de ce prix pour ceux-ci, et ils le valent. Et fut pour nous un achat heureux. — C'est une véritable aubaine pour vous.
Et quels cadeaux! Paisleys, populaires quadrillés, brocarts unis, foulards anglais et carrés du plus beau cachemire importé. Ce qu'il y a de plus nouveau? C'est entendu! Faites votre choix, samedi.

Ogilvy's—Magasin pour hommes, Rez-de-chaussée.

Hommes—et femmes qui achètent pour les hommes—Choisissez samedi parmi

3000 Belles Cravates

Marquées à prix spécial **50c**

Des cravates de cadeaux qui paraissent avoir coûté beaucoup plus cher que ce prix modique. Des cravates qu'un homme choisirait pour lui-même. Etalées en couleurs unies — avec minuscules jolis dessins — ou rayures de club. Confectionnées dans le modèle en formé deux pièces avec jolies doublures qui ne se froissent pas.
Hommes, achetez pour vous-même; mesdames, apportez vos listes de cadeaux, samedi.

Ogilvy's—Magasin pour hommes, Rez-de-chaussée.

Bottines Tempête "Hi-Cut", pour Garçonnets

Samedi, la paire

Ordinairement $5.50

Solides bottines en veau brun imperméable. Faites avec deux boucles et languette large. Pointures 1 à 5.
Pas de commandes par téléphone, s. v. p.

$3.98 *La paire*

Ogilvy's—Rez-de-chaussée, en arrière.

Mitaines en Cuir pour Garçonnets

Samedi, la paire

Mitaines en cuir souple bien que résistant, avec chaude doublure et poignets élastiques. Couleurs de noir, tan, chamois et brun. Pointures 4, 5, 6 et 7.

59c

Ogilvy's—Magasin pour garçonnets—Troisième étage.

Voici une aubaine inusitée pour dames

Couvre-chaussures en jersey de laine noirs

Samedi, la paire

De première qualité et dans le modèle avec large rebord. Pointures 3½, 4, 4½, 5 et 5½.
Pas de commandes par téléphone ou payables sur livraison, s'il vous plait. Il est conseillé de faire ses achats de bonne heure.

$1.39

Ogilvy's—Deuxième étage.

Hommes! Couvre-chaussures en jersey de laine noirs, avec fermoirs à chainette dissimulés

Samedi, la paire

Ordinairement $5.00

Pointures 6 à 11. Aucune commande par téléphone ou payable sur livraison ne sera acceptée avant 9.30 A. M.

$2.69 *La paire*

Ogilvy's—Rez-de-chaussée.

Echantillons de manufacturers et lignes de solde en

Gants de Mocha, Cape et Peau de Daim, Doublés de Laine, pour Dames

Régulier $2.50 et $3.50 à $5.00

Quelques-uns avec poignets de fourrure — d'autres avec large fourrure à l'intérieur des poignets — modes à un bouton-pression et à une lanière, aussi plusieurs avec larges poignets. Tous d'une valeur remarquable — et quels splendides cadeaux ils feraient.
Pointures 6 à 7½ dans les couleurs tans, bruns, gris, chamois et castor, mais pas toutes les pointures dans chaque modèle.
Le prix est trop modique pour accepter les commandes par téléphone.

Ogilvy's — Rez-de-chaussée

Samedi **$1.45** *la paire*

Beauté fascinante! Chic délicats! Cadeaux charmants!—Prix extrêmement bas

1,000 Echarpes en Epais Crêpe de Chine

Samedi **1.89** *chacune*

Les mots manquent pour dépeindre la beauté de ces exquises écharpes. Mais quand vous les verrez vous réaliserez que vous ne sauriez trouver de meilleurs cadeaux pour le prix. Elles sont tout simplement adorables.
Modèles carrés et oblongs, avec délicieux dessins floraux, conventionnels et mouchetés en des patrons imprimés et teinté à la main. Coloris pastels, neutres et vifs sont tous utilisés avec goût.

Ogilvy's—Rez-de-chaussée.

Samedi—Achetez et économisez sur

200 Articles d'argenterie E. P. N. S.

$3.95 *chacun*

Régulier $4.50 à $7.50 chacun

Un assortiment particulièrement attrayant dans lequel vous pouvez choisir des articles pour vous-même et comme cadeaux. Remarquez aussi l'économie inusitée.

Bassins à glace et pincettes
Services à dessert
Chandeliers
Casseroles avec intérieur Pirex
Saucière et cabaret
Paniers à fleurs
Plats à viande
Plateaux à muffin
Assiettes à tartes avec intérieur Pirex
Plats à fromage et biscuits secs
Candélabre à 3 branches
Vases à fleurs
Pots à eau chaude
Agitateurs (shakers) de cocktail

Pas de commandes téléphoniques ou payables sur livraison, S.V.P. Faites vos achats de bonne heure.

Ogilvy's — Rez-de-chaussée

SALLE TUDOR

Entendez la Chorale d'Enfants de la Chapelle Royale Savoy, de Londres, Angleterre

SAMEDI, A 10.30, 3 et 4.15 HEURES

Admission **25c**

Les récitals de cette chorale ne seront pas irradiés.

Ogilvy's—Cinquième étage

Visitez le Magasin de Cadeaux à prix économiques—Deuxième étage—Cadeaux de plus de $1. pour tous.

Sacs Gladstone en Véritable Cuir de Peau de Vache

Samedi

$11.95

Grands sacs Gladstone qui se vendent ordnairement beaucoup plus cher que notre prix mentionné. Jolie doublure avec courroies et poches à chemises à l'intérieur. Solides serrures et fermoirs. Courroies à l'extérieur. Brun et noir.

Ogilvy's—Troisième étage

Le département de la porcelaine offre pour samedi des valeurs extraordinaires

Services à Dînner en Semi-Porcelaine de Myott, de 52 Morceaux

Samedi **$9.98**

Ce n'est pas un prix trop élevé pour un joli service. Une bande bleu-pâle ressort sur le fond ivoire, et le centre à dessins floraux peints à la main est surtout joli. Une occasion rare d'économiser. 12 seulement.

Ogilvy's—Cinquième étage

Services à Dîner à Ligne Dorée de 97 Morceaux

Samedi

$14.98

Assez jou pour bien décorer aucune table — assez bon marché pour convenir à n'importe quelle bourse. Fond ivoire avec étroite bande dorée sur le bord. La quantité est limitée à 12 — soyez ici de bonne heure.

Ogilvy's — Cinquième étage

Elégance à prix bas, samedi

Sacoches en Veau

$2.98

Elles sont de la sorte qui se vend régulièrement $5.00; vous vous en rendrez compte en les voyant. Modèles pour porter sous le bras avec courroie noire et jolie doublure. Compartiment pour billets de tramway, centre mobile, bourse et miroir. Brune et noire.

Ogilvy's—Rez-de-chaussée

RÉPONSE À TOUT

Sous cette rubrique il sera répondu à toutes les demandes de renseignements; domestiques, scientifiques, historiques, ou de simples conseils, pourvu que les questions posées soient D'INTERET GENERAL.

Nulle adresse commerciale ne peut être obtenue par ce courrier.

Il n'y sera pas répondu aux questions légales.

On est prié de formuler son questionnaire clairement, et d'écrire le plus lisiblement possible.

Les lettres où ces conditions ne seront pas observées seront ignorées.

* * *

QUE PENSER D'UN JEUNE HOMME QUI EST SOBRE LORSQU'IL VISITE SON AMIE MAIS QUI NE PERD PAS L'OCCASION DE SE GRISER LOIN D'ELLE.

Q.—Doit-on reprocher à un jeune homme sa conduite lorsqu'il est loin de son amie, si lorsqu'il est prêt d'elle il se conduit très bien? On me rapporte que lorsqu'il est avec d'autres jeunes gens, qu'il prend de la boisson, qu'il va voir d'autres jeunes filles et qu'il est parfois gris. Je sors parfois avec lui, et il est charmant, et se conduit très bien. Je me demande si je dois lui reprocher cette conduite qu'il a ailleurs, ou le laisser faire. Mes parents trouvent à redire sur cette manière de se conduire. Serait-il dangereux de me fiancer avec lui? Nous nous aimons beaucoup. J'attends votre réponse. — P. J. P. G.

R.—Je crois que si la chose est assez publique, c'est-à-dire si vous êtes certaine qu'il s'amuse à sortir avec d'autres jeunes filles, il ne peut en même temps être très sérieux avec vous. Dès lors, il ne peut être question de fiançailles.

Si ce jeune homme prend de la boisson une fois parti de chez-vous, lors même qu'il vous paraîtrait sobre lorsqu'il est près de vous, il n'y a pas à s'y fier. Il ne manquerait plus qu'il allât vous voir en état d'ébriété.

Il est bon d'être indulgente, ma chère amie, mais il y a à cela des limites comme à toutes choses.

Lorsque vous serez mariés, ce jeune homme n'aura plus les mêmes raisons qu'aujourd'hui de se montrer sous son meilleur jour. S'il a l'habitude de boire, il ne se gênera pas de satisfaire cette passion, sans se soucier si cela vous plaît ou non.

Dès lors, écoutez les conseils de vos parents, ils sont la sagesse même. Mieux vaut perdre un amoureux que de se marier jeune et de le pleurer toute votre vie. Si vous entendiez les soupirs de regrets de toutes les femmes qui viennent ici raconter leurs peines, au début même d'une vie conjugale, vous comprendriez qu'il faut y penser deux fois avant d'épouser nn jeune homme qui ne semble pas plus sérieux. — LOUISE.

R.—**ANXIEUSE DE SAVOIR.**— Il faut vous adresser à un antiquaire afin de connaître la valeur de ces monnaies. Je ne puis ici vous en donner les adresses, vous en trouverez dans les petites annonces.

Q.—Je suis très nerveuse et bien déprimée. De sorte que je me sens tout découragée. Cela peut-il dépendre de la faiblesse. J'ai été consulter plusieurs médecins en vain. Je souffre de cet état. Je n'ai que trente ans, et j'ai sept enfants à avoir soin. Lorsque j'ai quelqu'un avec moi pour m'aider, je me sens mieux, mais je n'ai pas les moyens d'avoir une servante à l'année. Je n'ai pas d'appétit quoique je prenne un tonique. Je bois des oeufs. Pensez-vous que je puis revenir en santé. Mes poumons et mon coeur sont bons. Mon mari n'est pas dur mais il ne comprend pas mon état. Il ne me croit pas aussi malade que je le sens. Je ne veut pas rester ainsi. La vie est longue, pour une mère de famille, lorsqu'elle souffre de la faiblesse nerveuse. J'étais si courageuse auparavant.—UNE QUI EST PAUVRE.

R.—Ma pauvre amie, c'est de l'air, un peu de distractions et surtout du repos, qu'il vous faut. Non par simplement un repos de travaux manuels, mais un repos sur toute la ligne, un repos "raisonnable". Vous comprenez? Sons doute votre médecin vous l'a-t-il dit. Je ne puis faire mieux que lui. Continuez de vous tonifier et surtout ne vous découragez pas. Voyant votre état, et s'en rendant compte, votre mari vous y aidera-t-il sans doute.

R.—**COLOMBE:** Voilà en effet deux fois que vous me répétez cette question et voilà exactement la deuxième fois que j'y réponds. Lorsque vous posez une question, vous devriez ensuite suivre le journal pendant une quinzaine afin de vous rendre compte de la réponse, car ce courrier ne serait plus intéressant s'il se répétait trop, ce que d'ailleurs, le très grand nombre de questions posées m'empêche de faire. Voici en ce qui concerne votre frère, vous n'êtes pas évidemment obligée de vous en aller de chez vous, parce qu'il vous rend la vie insupportable. C'est lui qui devra partir et aller demeurer avec sa femme. S'il possède un caractère trop impossible, tant pis pour lui, il ne faut pas que toute une famille en souffre. Vous devez avoir assez d'énergie pour cela. Cela lui fera du bien de goûter à la misère qu'il rencontrera, en pension chez des étrangers. C'est cela que je vous conseille.

Q.—Quelle est la durée du deuil d'un père? 2. Après un mois peut-on ouvrir le radio? 3. Mon ami peut-il venir me visiter la même chose pendant la durée du deuil? —PAS DE PSEUDONYME.

R.—Un an et demi. 2. Oui, même avant cela, si vous le désirez, cela ne fait guère de mal au défunt, et vous avez besoin de cette consolation. 3. Pourquoi pas; c'est à ce moment que vous avez besoin de sa sympathie.

Q.—Lequel est le plus durable, l'amour ou l'amitié? J'ai toujours pensé que l'amour basé sur l'amitié était durable; tandis que l'amour seul ne peut être que passager. Si tous les ménages possédaient avec l'amour l'amitié, ils seraient plus heureux. Qu'en pensez-vous? — AMOUREUSE D'UN BRUN.

R.—Vous n'avez pas tort, mais ceci est sujet à différentes opinions. L'amour se tempère à mesure que la vie passe, et c'est alors l'amitié qui vient à la place et qui résiste au temps, mais elle reste souvent aussi un peu d'amour.

Le Royaume des Femmes

Soyez jolies mesdames!

LES DUVETS DU NEZ

La muqueuse qui tapisse la cavité nasale est parsemée de duvets assez souples qui se développent parfois au point de dépasser l'orifice des narines, ce qui est très disgracieux.

Il ne faut pas s'aviser de faire disparaître ces poils par aucun des procédés dépilatoires usités. Ils jouent d'ailleurs, un rôle important dans l'hygiène du nez puisqu'ils protègent contre les poussières l'ouverture des fosses nasales.

Toutefois, si certains poils débordent, n'hésitez pas à les couper.

Par contre, vous pouvez, sans crainte, faire épiler les duvets superficiels que l'usage de la vaseline contribue à répandre dans les coins et sur l'extrémité de l'appendice nasal.

Les bijoux en vogue

La mode des colliers et des bagues est plus que jamais en vigueur, et même pour les petites toilettes de jour on voit une variété inouie de ces parures où les perles de bois, les pierres de couleur, cercles de métal, de cristal surtout, de toutes teintes et de toutes dimensions s'enchaînent les uns aux autres formant des grappes étincelantes dont l'éclat fait un halo lumineux à la beauté féminine.

Les dernières nouveautés sont les colliers de rubis et cristal séparés par des plaques d'or et le collier torsade, d'une seule couleur et d'un très grand chic. Le mélange du cristal avec des perles de bois aux enluminures orientales est d'un effet ravissant.

Les bracelets et les bagues sont en harmonie avec les colliers et les sacs ont des fermoirs dont les pierreries rappellent celles du collier. En fait, tout l'ensemble se rapporte aux nuances dominantes de la toilette.

Les bagues de fantaisie doivent être larges, massives et carrées si l'on veut suivre la mode qui nous vient d'Amérique, dit-on, et porter en leur centre, finement gravé, un scarabée, un petit serpent, une araignée, un oiseau, un coeur, un trèfle, une initiale.

MODELES FRANÇAIS

Modèle GORIN. Un bel ensemble d'après-midi en crêpe de Chine garni de fourrure.

Les Décrets de la Mode

TENDANCES NOUVELLES

L'Empire, la Restauration et le Directoire se sont remis très nettement à la mode et chacune peut ainsi trouver ce qui avantage le mieux sa silhouette. Les tissus de fantaisie en lainage mousseux, les trames foncées semées de fils clairs, le fil de soie mêlé à la laine afin de la rendre plus brillante, l'angora et le brin de plume glissé dans le tissage rénovent absolument les collections. Les crêpes mats, les foulards de laine et le drap amazone dans les tonalités sombres vont diversifier notre parure hivernale complètement. Et les jupes très longues le soir, sont à mi-mollet l'après-midi.

CHAPEAUX

La toque-béret en velours drapé amplement du côté droit, en rouge, vert, beige, castor, taupe et turquoise, est du plus heureux effet. Le taupé se drape aussi merveilleusement; mais, dans la note habillée, les grandes capelines souples tendues de velours ou de panne, avec noeud à la base de l'échancrure derrière, ou garniture de plumes courtes, de crosses, sont d'une belle allure qui nécessite l'ondulation souple des cheveux de côté.

MANTEAUX

La manche raglan reste dans la note sportive remontant en empiècement devant. Les hauts cols souples d'astrakan marron et les beaux revers drapés sont les préférés avec ceux en hermine. Le col-cape en fourrure innove une jolie note chaude avec les hauts parements fourrés remontant vers le coude en deux revers. La silhouette est très ajustée et la taille se dessine divinement en gardant sa souplesse. Le vêtement s'élargit du bas dans un grand mouvement croisé très ample, ou bien un volant en forme en souligne le bas. Pour la note très chic, le petit collet d'hermine se drape avec grâce sur les épaules avec un pan d'écharpe enroulé au cou.

C'est royal sur une robe de velours noir.

Pour imperméabiliser les chaussures. — Préparez cette pâte que vous étendez sur la chaussure. Faites bouillir: résine 10 gr; cire jaune 40 gr.; suif de mouton, 50 gr. et huile d'oeillette 1-2 litre. Mélangez bien le tout et commencez l'application.

Coeur généreux

La générosité consiste moins à donner largement qu'à donner à propos, moins à distribuer ce qu'on possède qu'à faire abstraction de soi-même, de ses aises, de son plaisir, de ses goûts en faveur du prochain.

Sans doute, le don matériel caractérise souvent la générosité: il ne suffit pas à la qualifier. Il y a belle lurette qu'un poète bien inspiré a fait cette remarque: Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne".

D'abord, parce que ceux qui agissent ainsi le font par ostentation et blessent ceux qu'ils prétendent obliger. La discrétion, le discernement ménageraient la pudeur des nécessiteux, s'appliqueraient à comprendre les besoins de celui qui réclame ou accepte une aide. Ensuite, parce que, leur exemple n'inspire aucune émulation.

Nous nous croyons a tort généreux lorsque nous nous imposons ni gêne ni sacrifice. Nous donnons, par exemple, nos vieux vêtements aux pauvres à chaque changement de saison: c'est pour leur rendre service, sans doute, mais aussi pour nous en débarrasser sans remords. Songer à leur détresse est bien; l'action est bonne en elle-même, sans être digne de louanges.

Prendre la peine de donner à ces vêtements un aspect présentable, les nettoyer, les raccommoder pour éviter ce souci et ces frais à qui les reçoit, est déjà mieux. Cette délicatesse ne va pas sans quelque mérite.

Prélever sur son budget de toilette la part d'un enfant abandonné, d'une mère indigente; faire cette part plus large en renonçant à quelque fantaisie personnelle, à un désir raisonnable, voilà de la vraie générosité.

Cette vertu-là se manifeste dans toutes les conditions: elle peut être héroïque, chevaleresque ou naïve, suivant le rang social ou l'éducation; elle est parfois imprudente, mais toujours admirable. C'est l'élan du coeur et de l'imagination, dépouillé de tout bas calcul, faisant passer le bonheur ou l'intérêt d'autrui avant les considérations personnelles, sans souci de trouver un avantage. On en cite des exemples en bien des pages de l'histoire. D'autres, non moins admirables, se produisent chaque jour dans d'humbles existences.

Celui qui donne pour être loué ou remercié peut éprouver des déceptions; la générosité désintéressée trouve en elle-même sa récompense et souffre moins de l'ingratitude que de sa propre impuissance à réaliser ses nobles aspirations. C'est pourquoi, malgré les millions prodigués aux oeuvres, aux fondations, l'abondance des aumônes, un philanthrope, un bon paroissien qui, en somme, mesurent leurs libéralités à leurs ressources sans y consacrer autre chose que leur argent, n'atteindront jamais la hauteur morale d'un missionnaire de la foi ou de la science, pauvre, ardent, qui dépense ses forces jusqu'au dernier souffle pour répandre autour de lui la lumière spirituelle et intellectuelle.

Il n'est pas donné à tous de s'élever jusqu'à de tels sommets: l'âme généreuse peut être humble et cachée: elle ne s'en enthousiasme pas moins pour le bien et ne lui marchande pas son concours. Elle prend, conscience de ses responsabilités, elle va jusqu'aux conséquences de ses promesses et sait que les paroles ne valent pas les actes. Le verbe enflammé, l'éloquence expriment des sentiments élevés; c'est autre chose de payer de sa personne! L'exemple est demeuré fameux, depuis l'Antiquité, du poète dont les chants excitaient le courage des soldats et qui, sur le champ de bataille pour combattre à son tour, jeta ses armes et s'enfuit.

Notre champ de bataille à nous, c'est la vie quotidienne avec sa monotonie, sa banalité, mais aussi ses devoirs, ses occasions innombrables de dévouement actif et silencieux. L'existence des femmes, des mères, est faite de cette vertu-là. Elles se dépensent sans compter en menus et constants sacrifices que leur tendresse rend féconds et dont leur entourage ne tient pas toujours compte.

Qu'importe? Leur générosité, pour être obscure, mal reconnue, n'en est pas moins belle, ni surtout, moins profitable à ceux qu'elles aiment.

A. RAYMOND.

LE FILS DE TARZAN

Korak s'avança à la rencontre du monstre. Lui aussi, il grognait. Dans son esprit un plan se formait. Lutter avec cette brute puissante et reposée après être sorti vainqueur d'une bataille avec un de ses congénères, c'était tenter la défaite. Il lui fallait trouver un autre moyen plus facile de vaincre. Se penchant, il se prépara à subir le choc; il n'eut pas longtemps à attendre. Avec les mâchoires ouvertes et les poings serrés, le singe s'élança sur Korak qui l'attendait, avec la vitesse d'un wagon-express.

Korak ne bougea pas jusqu'à ce que les grands bras fussent prêts de l'étreindre. Alors, il se courba devant eux, et il lança un coup de poing terrible sur la mâchoire du singe, pendant qu'il faisait un saut de côté pour éviter son attaque, puis il attendit penché sur le corps du Roi. Chaque fois que la bête cherchait à se lever un autre coup puissant la renvoyait sur le sol. L'écume vint à ses lèvres blanches. Des grognements terribles roulaient dans son estomac, mais il ne parvenait pas à se remettre sur pied.

Les singes qui avaient encouragé leur roi, le sifflaient maintenant. Un autre coup de poing vigoureux du Tueur et alors on entendit sortir des lèvres du singe mâle, le mot "Kaguda", c'est-à-dire, "je me rends". "Alors lève-toi et rejoins ton peuple", dit Korak. Un vieux mâle s'approcha de Korak et dit tranquillement: "Vous avez battu notre roi. Nous n'en voulons plus. Où en trouverons-nous un autre? Veux-tu être notre chef?" Korak se tourna vers Akut: "Voilà votre roi", dit-il.

Akut ne voulait pas se séparer de Korak. Il désirait que Meriem et Korak vecussent dans sa tribu. Mais Korak savait que Meriem n'y serait jamais en sûreté. "Nous vivrons près de toi, dit-il, mais nous ne vivrons pas en commun avec ta race". Akut refusa d'abord, de se séparer de son compagnon humain. Mais l'appel du sang était irrésistible. Il vit les regards admirateurs que lui jetait une jeune compagne et avec un grognement d'adieu à son Korak chéri, il partit à la suite de sa tribu.

Les patrons de "La Patrie"

Tous les modèles Tingey sont créés à Paris et dessinés par madame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons, sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Robe de crêpe de laine pastillé noir et blanc, dont le corsage croisé donne l'effet tailleur. L'ampleur de la jupe est accordée par des godets incrustés en avant. Ceinture de daim noir marquant la taille.

Se fait aussi en tweed rouille ou crêpe marocain.

Ce patron (7320) peut être obtenu dans les grandeurs de 16 à 20 ans, ou buste 36 à 42.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: "BUREAU DES MODES", "LA PATRIE", MONTREAL.

Conseils Pratiques

Pour faire briller cuivres et aciers:

Faites dissoudre dans de l'essence de térébenthine un peu de camphre et de tripoli; mélangez bien le tout. Imbibez un chiffon de laine avec cette préparation. Frottez énergiquement et essuyez ensuite avec un linge sec.

L'Art Culinaire

Charlotte de pommes. — Pommes reinette, 1 once de beurre, deux cuillerées de sucre en poudre, un demi-zeste de citron râpé, quelques cuillarées d'eau, lamelles de pain, sauce aux fruits (abricots ou groseilles).

Coupez en quartiers des pommes reinette. Pelez-les, cuisez-les avec 30 grammes de beurre, deux cuillerées de sucre en poudre, un demi-zeste de citron râpé, quelques cuillerées d'eau. Lorsque les pommes sont cuites, réduisez-les en marmelade. Mettez celle-ci dans un moule à charlotte dont le fond et le tour seront garnis de lamelles de pain trempées dans du beurre fondu. Couvrez le moule avec un rond de mie de pain taillé mince. Cuisez dans un four à chaleur moyenne pendant trente-cinq minutes. Laissez refroidir, démoulez au moment de servir.

Facultativement, vous pouvez accompagner la charlotte d'une sauce aux fruits (abricots ou groseilles).

NOUVELLES JAQUETTES

Petite veste d'appartement en crêpe de Chine noir, garnie d'une riche broderie de ton bis.

BANQUET ANNUEL DES HOMMES D'AFFAIRES

Le banquet annuel des hommes d'affaires du Nord de Montréal aura lieu le mardi, 9 décembre 1930, à 8 h. 30 p. m. à l'hôtel Place Viger. Le président sera M. Geo. Gobert et le conférencier, M. le juge Amédée Monet.

UNE RELIQUE DU VIEUX MONTREAL DISPARAIT

Kildonon Hall, demeure des Mackay, depuis trois quarts de siècle, fera place à l'Eglise S.-André et S.-Paul.

Pendant plus de trois quarts de siècle, on a pu voir, s'élevant au milieu des arbres et présentant une structure robuste qui semblait défier la force destructrice du temps, le Kildonan Hall, dont les murs se prolongeaient de la rue Sherbrooke à la rue Simpson. Et voilà qu'il faut maintenant démolir cette construction antique, afin de pouvoir construire, sur son emplacement, la nouvelle église Saint-André et Saint-Paul. Cette maison avait toujours été occupée par des Mackay, famille qui a fait ses marques dans la ville de Montréal et qui a été mêlée à la vie du Dominion.

Edouard et Joseph Mackay, qui naquirent en Ecosse respectivement en 1810 et 1813, vinrent au Canada un peu après 1830, et fondèrent à Montréal une maison de marchandises sèches en gros sous le nom de Joseph Mackay and Brother. Leur entrepôt était sur la rue McGill. En 1850, ils commencèrent la construction de la nouvelle maison qui devait s'appeler Kildonan Hall, en mémoire du district d'où ils étaient venus. Nous déménageons dans la nouvelle maison sur la Montagne." Trois neveux des deux frères, Robert, Hugh et James vinrent au Canada, et succédèrent à leurs oncles dans la "nouvelle maison sur la Montagne." Robert Mackay, plus tard le sénateur Mackay, s'installait dans la maison à l'automne de 1884. Joseph et James Mackay y vécurent aussi, quoique ce dernier passât la plus grande partie de son temps dans les vieux pays.

Comme on le sait, on est actuellement à démolir la vieille église presbytérienne de Saint André et Saint-Paul, qui date de 62 ans, afin de permettre la construction de la gare centrale. C'est pour permettre d'autre part, la construction d'une nouvelle église que l'on démolit le Kildonan Hall.

En passant

Jetez un bon mot, un encouragement à qui en a besoin; comme l'hirondelle qui nous quitte avec la saison des jours de cristal, pour aller nicher sous les toits mauresques, avant que de partir nous dit son adieu dans un gazouillis qu'il faut savoir comprendre... ne restez pas indifférent... en passant!...

Ayez un sourire pour ce timide, qui craint d'affronter la vie, la lutte, la mêlée... un sourire, c'est quelquefois un natique; comme le soleil qui prodigue ses derniers rayons en s'inclinant à l'horizon pour aller éclairer un autre hémisphère... réconfortez... en passant!...

Pleurez, avec cet affligé qui verse sa peine en longs sanglots.... partagée, sa douleur sera moins cuisante, ses larmes moins amères... La goutte de rosée ne redonne-t-elle pas un regain de vie à la fleur qui s'inclinait mourante, desséchée par la chaleur trop ardente... Comme elle, ayez pitié de ceux que la douleur fait agoniser... soyez secourable... en passant!...

ANDREE,
Riv.-Ouelle, 23 nov. 1930.

PUNCH ORDINAIRE—Faites infuser pendant une demi-heure, dans un verre de sirop froid, le zeste d'une orange et celui d'un citron. Mettez dans un vase un kilo de sucre que vous mouillerez légèrement, de façon à l'imbiber seulement. Ajoutez-y les zestes d'orange et de citron, une bouteille de rhum et une de cognac. Mettez le feu au liquide, remuez avec une cuillère afin d'entretenir les flammes. Quand le punch est bien chaud, éteignez et ajoutez-y le sirop infusé. Passez et servez dans les verres.

NETTOYEURS TEINTURIERS
Deskin BROS
TEL CHERRIER 2141
1060 RUE CHAMPLAIN

LE BILL DE L'AIDE AUX CHOMEURS A EU SA 3e LECTURE

A la législature, hier après-midi. L'honorable M. Francoeur présente, expliquent et commente le bill.

L'opposition multiplie les questions au gouvernement

QUEBEC, 5 — (Du correspondant de "La Patrie" à la législature). — La loi de l'aide aux chômeurs qui est la principale cause de la convocation des Chambres à une date aussi hâtive a franchi les trois étapes ordinaires au cours d'une seule séance hier après-midi, et elle a été adoptée définitivement vers six heures hier.

Cette nouvelle loi, d'une extrême importance entrera en vigueur probablement jeudi prochain, alors que le conseil législatif se réunira pour la ratifier. A la demande des députés de la gauche, une clause du bill a été retranchée, et elle sera soumise à la Chambre plus tard dans un bill spécial que le gouvernement fera préparer. Cette clause avait pour but de confirmer et de valider des arrêtés en conseil qui permettaient l'exécution de travaux dans certaines municipalités avant l'entrée en vigueur de la présente loi. L'opposition a demandé au gouvernement de produire la liste des municipalités où les travaux ont été entrepris plus tôt, mais comme le gouvernement n'avait pas le document en mains, on s'est entendu pour retarder l'adoption de la clause ci-dessus mentionnée.

Un autre amendement a été apporté à cette loi. Il s'agissait de payer des salaires raisonnables aux gens qui travailleront à l'exécution des travaux autorisés par la loi de l'aide aux chômeurs. L'opposition a suggéré que l'échelle des salaires qui seront payés soit celle préparée par le gouvernement fédéral, et on a consenti à inclure l'amendement en question.

Comme l'a fait remarquer M. Duplessis au début du débat, la gauche a reconnu l'urgence de cette mesure, et elle n'a aucunement voulu en retarder l'adoption. Toutefois, faisait remarquer le député des Trois-Rivières, il est de notre devoir de poser certaines questions, et d'obtenir tous les renseignements désirés avant de voter en faveur de ce bill.

Au cours du débat, l'honorable M. Taschereau a rendu hommage aux membres du comité du chômage, qui, dit-il, ont fait beaucoup pour la population de notre province.

En réponse à différentes question de l'opposition, l'honorable M. J. N. Francoeur, ministre des Travaux publics et du Travail a déclaré que sur les 1,600 questionnaires envoyés aux municipalités, 900 réponses avaient été reçues. "Quant aux montants, dit-il, jusqu'ici on a alloué $8,990,450 pour les travaux. Les municipalités ont versé $3,943,495, le gouvernement fédéral a fourni $2,473,477, et le provincial $2,573,477. Le fédéral a versé en plus $200,000 pour le pont de Hull, et le provincial $100,000.

En présentant son bill intitulé: "LOI DE L'AIDE AUX CHOMEURS", l'honorable M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Public et du Travail, a donné les explications suivantes:

—"La Chambre, dit-il, est appelée à étudier un projet de loi qui est une des conséquences de la loi passée par le gouvernement fédéral au cours de sa session spéciale. Une convention a été passée en septembre dernier, et le 22 octobre nous avons été appelés à l'étudier. Le projet que nous présentons actuellement a pour but de ratifier cette convention et d'accorder certains pouvoirs à la province et aux différentes municipalités. Trois parties y son intéressés: le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, et les municipalités. L'article premier ratifie la convention du 22 octobre dernier. L'article 2, permet au gouvernement provincial de payer les sommes nécessaires aux travaux qui remédieront au chômage. Nous paierons ⅓ dans certains cas, et 1-3 dans d'autres cas. De plus, le gouvernement sera autorisé à faire des emprunts pour venir en aide au chômage.

Au moment où l'honorable ministre donnait ces explications, M. Maurice Duplessis, député des Trois-Rivières, fit remarquer:

—"J'étais sous l'impression que nous étions à étudier les résolutions, et non le bill."

—"Très bien répondit l'honorable M. Francoeur; mais je tenais à donner ces quelques explications avant l'étude du bill. Et, le ministre ajouta: Nous voulons de plus autoriser les municipalités à faire des emprunts par bons ou obligations. Nous voulons aussi faire ratifier les ordres-en-conseil qui ont été passés afin d'autoriser certains travaux qui ne pouvaient être entrepris pendant l'hiver et qui ont été commencés plus tôt.

La Chambre se forma alors en comité plénier pour étudier les résolutions relatives à ce bill du chômage, et qui se lisent comme suit:

RESOLU, 1. — Que la convention conclue entre les autorités fédérales et le ministre des travaux publics et du travail de la province de Québec, en date du 22 octobre, 1930, reproduite comme cédule A de la loi qui accompagne les présentes résolutions, soit ratifiée et confirmée, et que le gouvernement de la province de Québec soit revêtu de tous les pouvoirs nécessaires pour mettre à effet cette convention en ce qui regarde les actes et les choses qui sont de son ressort.

RESOLU, 2.—Que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra autoriser le trésorier de la province à avancer et à payer, à même le fonds consolidé du revenu de la province, sur les certificats du ministre des travaux publics et du travail, les montants que la province de Québec pourra être appelée à verser en vertu de la convention mentionnée à la première de ces résolutions.

RESOLU, 3.—Que le lieutenant-gouverneur en conseil, s'il le juge à propos, aux fins de payer tous ou partie de ces montants, pourra également autoriser le trésorier de la province à contracter un ou des emprunts, au moyen d'obligation ou de rentes inscrites émises sur le crédit de la province.

RESOLU, 4.—Que ces obligations ou rentes inscrites seront émises au taux d'intérêt, pour le temps, dans la forme et pour le montant que le lieutenant-gouverneur en conseil déterminera, et seront payables, intérêts et principal, au temps et aux endroits qu'il indiquera.

RESOLU, 5.—Qu'un fonds d'amortissement suffisant devra être créé pour le rachat des emprunts autorisés par la résolution 3, et que les versements annuels destinés à ce fonds, ainsi que les intérêts annuels qu'ils produisent, devront être placés ou déposés par le trésorier de la province, sous la direction du lieutenant-gouverneur en conseil.

RESOLU, 6.—Que les dispositions de la loi qui accompagne les présentes résolutions, s'appliqueront au gouvernement de cette province, relativement à tout montant additionnel qui pourra être mis à la disposition du gouvernement de cette province ou des municipalités ou des deux, aux fins de venir en aide aux chômeurs.

Dès que M. Irénée Vautrin, vice-président de la Chambre, eut commencé la lecture de ces résolutions, la gauche commença à harceler de questions le ministre des Travaux publics, parrain de cette mesure.

—M. DUPLESSIS : "Pourquoi ce délai de septembre à octobre ?

—L'honorable M. FRANCOEUR: "C'est parce que nous avons été convoqués pour une convention à Ottawa. L'entrevue a eu lieu vers le 10 octobre.

—M. HOUDE : "Est-ce que le ministre a eu des objections à ce délai ?

—L'honorable M. FRANCOEUR: "Aucune.

—M. DUPLESSIS : "Comment se fait-il que la Législature ait été convoquée si tard ?

—L'honorable M. FRANCOEUR: "Nous avons attendu que l'entente ait été conclue.

—M. DUPLESSIS: "Je tiens à faire remarquer que nous voulons étudier ce projet de loi avec impartialité, afin que la population de toute la Province puisse en bénéficier. Toutefois, nous manquerions à notre devoir si nous n'avions pas les renseignements requis. Nous ne voulons pas retarder l'aide aux chômeurs que le gouvernement a déjà semblé vouloir retarder. Il y a deux sortes de chômeurs: les sans-travail, et le gouvernement qui n'a pas accordé à l'étude de ce problème toute l'attention nécessaire en temps. Je demanderai à l'honorable M. Francoeur quelles sont les clauses de cette convention qu'on demande à la Chambre de ratifier.

—L'honorable M. FRANCOEUR: "Nous avons obtenu $2,850,000 du gouvernement fédéral. Les municipalités sont appelées à payer 50 pour cent du coût des travaux qu'elles vont entreprendre; le fédéral paiera 1-4 et le provincial 1-4. Dans le cas des municipalités qui sont trop pauvres, le gouvernement fédéral paiera 40 p.c., le provincial 40 p.c. et de cette façon, les municipalités ne seraient appelées à payer que 20 p.c. au lieu de 50 p.c.

Puis le ministre ajoute:

"Nous avons envoyé, un questionnaire à toutes les municipalités. . .Plusieurs nous ont répondu ; d'autres nous ont laissé savoir qu'il n'y avait pas de chômage chez elles, et enfin d'autres ne nous ont pas répondu du tout."

—M. CAMILLIEN HOUDE: — "Est-ce que les conditions sont sérieuses partout dans notre province ?

—L'honorable M. FRANCOEUR: "Je ne pourrais dire partout, mais dans Montréal, particulièrement, elles sont sérieuses. (Rires dans la Chambre).

—M. DUPLESSIS : "L'honorable ministre a oublié une clause dans ce bill: celle du salaire raisonnable. A propos est-ce que nous avons ici une loi du salaire raisonnable ?

—L'honorable M. FRANCOEUR: "Oui, nous en avons une.

—M. DUPLESSIS : "Quels sont les salaires qui doivent être payés ?

—L'honorable M. FRANCOEUR: "Les salaires ne sont pas fixés. Cela dépend des différents genres de travaux à être exécutés.

—M. BLAIN : "Mais alors, qui est-ce qui va déterminer l'échelle des salaires qui seront payés pour cest travaux ?

—L'honorable M. FRANCOEUR: "Les municipalités auront elles-mêmes le contrôle des travaux, et ce sont elles qui fixeront les salaires.

—M. CAMILLIEN HOUDE : — "Est-ce que l'honorable ministre pourrait nous dire s'il y a beaucoup de chômage dans la ville de Québec même ?

—L'honorable M. FRANCOEUR: "Je ne pourrais dire.

—M. CAMILLIEN HOUDE: — "Comment se fait-il alors, que le ministre sait qu'il y a beaucoup de chômage à Montréal, quand il ignore les conditions actuelles à Québec ?

—L'honorable M. FRANCOEUR: "Je connais la situation à Montréal d'après les demandes qui m'ont été faites.

—M. DUPLESSIE: "Le Palais de Justice est terminé à Montréal?

La clause 3 autorisait le trésorier de la province à contracter des emprunts au moyen d'obligations ou de rentes inscrites émises sur le crédit de la Province. Cette proposition fit sursauter M. Alderic Byain, député de Dorion.

—M. BLAIN : "Comment se fait-il que le discours du Trône parle encore de surplus, et que nous parlons encore d'emprunts ?

—L'honorable M. FRANCOEUR: "On en avait des surplus à Ottawa aussi. D'ailleurs ces surplus datent du 30 juin.

—M. ALDERIC BLAIN : "Depuis ce mois, on a eu des déficits comme d'habitude, je suppose.

—L'HONORABLE M. FRANCOEUR: — "Nous allons emprunter seulement si nous avons besoin d'argent.

—M. ALD. BLAIN: — "Quand j'ai de l'argent en banque, je ne me rends pas chez mon notaire pour emprunter.

—L'HONORABLE M. FRANCOEUR: — "Il y a des gens qui ont beaucoup d'argent, mais qui empruntent quand même.

—M. ALD. BLAIN: — "Oui, par exemple le gouvernement de Québec.

—M. DUPLESSIS: — "Il est vrai que le ministre a pris une bien mauvaise succession.

—L'HONORABLE M . FRANCOEUR: — "Le ministre n'a pris aucune succession: je le répète, le ministre n'a pris aucune succession.

—M. DUPLESSIS: — "Je trouve qu'on est un peu sévère pour le ministre, il ne faut pas oublier que la Province n'a pas de trésorier...

—M. CAMILLIEN HOUDE: — "Est-ce que le fonds d'amortissement est destiné à la Machine agricole.

—M. ALD. BLAIN: — "Pour Montmagny.

—L'HONORABLE M. FRANCOEUR: — "Non, mais pour les termini de Montréal.

—M. CAMILLIEN HOUDE: — "Il y a des endroits où le terminus ne se fera pas, selon le bon vouloir du gouvernement.

La gauche s'enquit alors de la date d'expiration des travaux faits à même les crédits votés pour le chômage, et l'HONORABLE M. FRANCOEUR déclara:—

—"En premier lieu, la loi disait que les travaux devaient être terminés au 31 mars. Toutefois, en raison des conditions de notre climat, nous avons demandé de prolonger le délai au 1er juillet et notre demande a été exaucée.

Avant que les résolutions relatives à ce bill eussent été approuvées, M. MAURICE DUPLESSIS fit remarquer au nom de la gauche: —"Ceci n'est pas un vote de confiance à l'égard du gouvernement, mais nous voulons collaborer avec ceux qui viennent en aide aux chômeurs.

La Chambre se forma alors en comité plénier, pour étudier cette mesure clause par clause, puis M. DUPLESSIS reprit:—

—"Nous voulons consentir à faire diligence pour adopter cette mesure. Je réclamerais cependant que l'échéance des obligations pour les municipalités qui vont emprunter soit prolongée de 20 à 40 ans".

—"L'HONORABLE M. L.-A. TASCHEREAU intervint à ce moment, et il fit remarquer:

—"Cela peut entraîner des inconvénients. Par exemple si on emprunte pour les travaux de pavage d'une rue, et qu'au bout de 20 ans cette rue est brisée, il faudra recourir à un nouvel emprunt. Nous voulons favoriser dans toute la mesure du possible l'exécution de ces travaux. On a parlé de suivre la procédure ordinaire et d'inviter les municipalités à tenir un referendum pour soumettre des travaux au peuple; mais afin de ne pas retarder l'aide aux chômeurs, nous avons décidé de laisser cela à la discrétion des conseils de municipalités. Le conseil sera juge, et si les électeurs ne sont pas satisfaits, ils sauront quoi faire.— Tout ce que nous demandons est ce que le gouvernement d'Ottawa demande. Nous voulons qu'une fois les travaux commencés, il ne se fasse pas de politique.

—M. CAMILLIEN HOUDE: — "Est-ce que le gouvernement permettra à la ville de Montréal de faire des emprunts sans tenir un referendum pour les deux tunnels sous le canal Lachine?

—L'HONORABLE M. TASCHEREAU: — "Si le comité du chômage veut appliquer à la construction de ces deux tunnels la part de Montréal pour l'aide au chômage, nous n'avons aucune objection.

Le premier ministre rendit alors hommage aux membres du comité du chômage, et il les remercia de ce qu'ils avaient fait pour leur Province. L'Honorable M. Taschereau se plût à reconnaître en eux des hommes d'affaires distingués qui n'ont pas craint de sacrifier leur temps pour aider notre province à se relever de la crise qu'elle traverse présentement tout comme les autres d'ailleurs.

Une des principales clauses du bill disait que les ouvriers devront recevoir un salaire raisonnable et que les entrepreneurs devront employer dans la mesure du possible des matériaux canadiens. Lorsque cette clause fût soumise à la députation, l'HONORABLE M. TASCHEREAU fit remarquer:

—"Nous avons voulu aller plus loin. Nous avons recommandé l'achat de matériaux canadiens. Prenons par exemple le cas qui s'est présenté lorsque des protestations nous sont venues alors qu'une institution devait acheter des portes faites par une compagnie établie aux Etats-Unis. Nous sommes intervenus, et cette compagnie a ouvert une succursale à Montréal même, où elle emploie un grand nombre d'ouvriers.

—M. BLAIN:—"Une fois que le contrat sera rempli, cette compagnie transportera sa succursale ailleurs.

Dans la dernière clause du bill, on lisait ce qui suit:

—"Les arrêtés-en-conseil adoptés avant l'entrée en vigueur de la présente loi, autorisant les municipalités à exécuter les travaux approuvés par la Commission du chômage et à emprunter temporairement les divers montants y mentionnés, sont confirmés et valides et ont le même effet que si leurs dispositions avaient fait l'objet d'un règlement, ou d'une résolution adoptée en vertu de la présente loi."

M. CAMILLIEN HOUDE ne voulut pas consentir à approuver cette clause avant d'avoir la liste des municipalités où les travaux ont été commencés suivant autorisa-chômage, et la gauche fit voir tion donnée par la Commission du qu'elle redoutait l'exécution de travaux dans les comtés où des élections partielles ont eu lieu tout récemment.

—"On nous demande, fit M. HOUDE de ratifier des ordres-en-conseil que nous ne connaissons pas. Si la Chambre veut bien y consentir, nous allons suspendre cette clause et attendra que le gouvernement ait produit la liste de ces ordres-en-conseil.

—L'HONORABLE M. TASCHEREAU: — "Je proposerais plutôt de retrancher cette clause, et de présenter plus tard un autre bill pour faire ratifier ces ordres-en-conseil, afin de ne pas retarder l'adoption de cette mesure.

La Chambre approuva cette suggestion, puis . . . . . .

—M. J.-P. SAUVE:—"Est-ce que des travaux décidés l'année dernière, mais retardés jusqu'à cet automne pourront tomber sous le coup de la nouvelle loi?"

—L'HONORABLE M. FRANCOEUR: — Je ne crois pas, c'est une question qui ressort du gouvernement fédéral.

—L'HONORABLE M. TASCHEREAU: — "Informez-vous auprès du nouveau ministre des Postes, il pourra vous répondre.

Lorsque le débat fût repris après un ajournement d'un quart d'heure, un duel s'engagea entre le premier-ministre et le chef de l'opposition. L'honorable M. TASCHEREAU répondant à une question du député des Trois-Rivières qui lui avait demandé que le bill soit adopté au plus vite, déclara que la province de Québec avait été la seule à convoquer la session plut tôt qu'à l'ordinaire précisément afin de donner du travail aux chômeurs. Le premier-ministre fit remarquer qu'il s'étonnait tout de même de voir que le gouvernement fédéral qui avait promis de régler tout seul la question du chômage demandait maintenant l'appui des provinces et des municipalités. Nous contribuons de trois millions, dit-il, et il me semble que nous faisons amplement notre part. Si nous pouvons faire plus, s'il y a lieu de faire davantage nous le ferons et à nos propres risques, et sans avoir recours à personne.

—"L'Honorable premier-ministre, dit-il, vient de nous déclarer que la province entendait procéder rapidement avec la solution de ce problème du chômage, et qu'elle le ferait à ses propres frais sans l'aide de l'extérieur. Pourtant, ce n'est pas là l'attitude que la province semble prendre quand le premier ministre se demande s'il y a ou non du chômage chez nous, ni quand il semble hésiter comme s'il craignait de coopérer avec le gouvernement fédéral. Il n'y a rien de plus raisonnable que de voir le gouvernement fédéral demander l'aide des municipalités dans l'étude d'un tel problème. Assez fréquemment, nous avons vu le gouvernement provincial demander l'aide des municipalités. Cette politique nous l'avons remarquée dans le cas des ponts, quand certaines municipalités doivent payer 7 pour cent du coût de la construction de ces ponts. Nous savons à quoi nous en tenir au sujet de la charité du gouvernement provincial. Quand cela lui plaît, et plus particulièrement, quand il a obtenu de la coopération, il se montre très charitable.

—"J'ai été passablement désolé, d'entendre que le premier ministre s'était plaint de l'attitude du gouvernement fédéral. Quand lui même, l'opposition montre toute sa bonne volonté pour coopérer à l'aide du chômage, le premier ministre attaque le gouvernement qui a fait plus pour aider le chômage en quelques mois, que n'a jamais fait le gouvernement provincial au cours de son existence."

L'Honorable M. Francoeur répondit au chef de l'opposition en déclarant ce qui suit:

"Nous avons déclaré à Ottawa que nous étions prêts à coopérer, dès que le fédéral nous a laissé savoir qu'il était prêt à nous laisser marcher.

Immédiatement après, le bill concernant l'aide au chômage subit sa troisième lecture, et il entrera en vigueur au jour même de sa sanction.

La Chambre s'est ensuite ajournée à trois heures mardi après-midi, alors que M. C. E. Gault, député de Saint-Georges, Montréal reprendra le débat sur l'adresse.

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE ST-JEAN

Importante requête des épiciers. — La question de l'abolition des rentes seigneuriales.

SAINT-JEAN, 5 (Du correspondant de la "Patrie").—L'assemblée mensuelle du conseil de ville, sous la présidence de Son Honneur le maire Georges Saint-Germain a été tenue ces jours derniers. Les échevins C. T. Trotter, J. B. Gaudette, Martial Rhéaume, L. B. Lemaire, Adélard Richard et Joseph Boudreau étaient présents, ainsi que le secrétaire municipal et l'ingénieur de la cité.

Une requête est signée par un grand nombre de bouchers et épiciers pour demander qu'on n'octroie plus de permis aux restaurateurs qui vendent des produits d'épiceries où de les obliger à fermer leurs établissements aux mêmes heures que les bouchers et épiciers.

Après discussion, on donne un avis de motion d'étudier le règlement et de l'amender si nécessaire.

On a décidé d'attendre quelque temps avant de s'occuper des assurances pour dommages pouvant résulter du fait de l'ouverture de la route d'hiver entre Montréal et Saint-Jean .

L'Union des Municipalités demande au conseil de passer une résolution demandant au gouvernement provincial l'abolition des rentes seigneuriales dans la province de Québec, mais comme on demande aussi de passer une résolution abolissant les rentes seigneuriales dans les municipalités et de créer une taxe spéciale, il est décidé de demander d'autres renseignements avant de prendre action sur ces résolutions.

Le secrétaire municipal de Saint-Lambert demande à notre conseil de passer une résolution demandant au gouvernement l'abolition des taux de péage sur les ponts Victoria et du Havre; la question est remise à plus tard pour étude.

Une demande est faite pour l'érection d'un grand panneau-réclame au-dessus de l'entrepôt de la National Breweries Ltd, sur la rue Frontenac, il est décidé de demander des détails autres que ceux qui ont été fournis avant de permettre l'érection de ce panneau-réclame. M. l'échevin Trotter s'oppose fortement à l'érection de ce panneau-réclame, qui se trouverait presqu'en face d'une école.

M. Louis Norman demande et obtient un permis pour une salle de pool dans le quartier Lassalle.

Plusieurs changements ont été faits au rôle d'évaluation.

Une lecture est donnée par le secrétaire d'une liste des comptes qui sont adoptés.

L'octroi de $45,000 pour venir en aide à la municipalité dans la crise du chômage est jugé insuffisant par le conseil et il est décidé qu'une délégation aille rencontrer les département de l'Agriculture et des Travaux publics, ainsi que la Commission de répartition des fonds de secours, afin d'obtenir un plus gros montant qui pourra aider la ville de Saint-Jean dans les travaux de l'assainissement du Ruisseau Jackwood.

On discute à nouveau la question d'une voie d'évitement sur les quais du Canal Chambly. Les autorités du Canadien National soumettent un nouveau plan par lequel il n'y aurait pas de nouvelles voies traversant la rue Champlain. Plusieurs échevins sont en faveur de ce nouveau plan, mais on décide cependant d'attendre à plus tard pour étudier à fond la question.

Il est décidé de se rendre à la demande de la Canadian Potteries Ltd pour la construction de 1,500 pieds de chemin par l'ingénieur de la cité avec ses hommes au prix coûtant.

Il est décidé d'accorder un taux spécial de 40 cts le mille pieds cubes pour la fourniture de l'eau de l'aqueduc à la St. John's Silk, ce qui pourra permettre à la compagnie d'établir un département de teintures dans leur usine et qui leur permettra d'augmenter considérablement leur production.

TORONTO, 5. — Le premier ministre Ferguson a exposé au "Technical Service Council", hier soir, la politique qu'il entend suivre à Londres comme haut commissaire du aCnada: chercher à développer une nouvelle attitude de la part du vieux continent à l'égard des Dominions.

LE SOUTERRAIN SERA LA PROPRIETE DE LA CITE DECLARE M. BRAY

A une assemblée tenue par l'échevin Demers. —Celui-ci rend compte de son mandat.

"De l'aveu de tous, l'administration de Montréal est de beaucoup meilleure qu'elle était. En tout cas, nous avons travaillé de toutes nos forces pour en arriver à un résultat meilleur que dans le passé; nous avons multiplié les séances de l'exécutif; nous avons créé plusieurs commissions, dont la Commission technique et la Commission d'urbanisme; nous avons voté plus d'argent en six mois pour les travaux publics qu'on ne l'avait fait en un an auparavant; d'autre part, nous commencerons dans quelques jours un programme de travaux pour l'hiver de façon à donner du travail à tous". Telle est l'importante déclaration faite par l'échevin Allan Bray, à une assemblée tenue en faveur de l'échevin Gaston Demers, à la salle Eymard, hier soir.

L'échevin Demers, d'autre part, a rendu compte de son mandat. Il a rappelé ce qu'il avait fait à l'hôtel de ville pour ses concitoyens, le principal de ses actes étant celui de la suspension du rôle de l'expropriation de la rue Rachel pour faire établir une nouvelle répartition destinée à rendre justice à tous.

L'échevin Savignac a aussi été un des orateurs. Il a donné d'intéressantes explications sur la future loi des expropriations. Une Commission spéciale étudiera chaque cas d'expropriation. Elle établira le coût probable, déterminera quels sont les bénéficiaires et répartira le coût dont une partie sera payée par la ville. Quant aux expropriations passées, a dit l'échevin Savignac, elles ont été toutes revisées et elles seront payées d'une manière différente de façon à ne pas ruiner les propriétaires.

Les autres orateurs ont été les échevins Lalonde, L'Archevêque, Charbonneau. MM. Alfred Rousseau et L.-M. Cornellier présidaient conjointement l'assemblée. L'échevin Lesage était aussi présent.

"Pour en arriver au changement que vous constatez, a déclaré M. Bray, il a fallu travailler. Nous avons siégé jusqu'à trois fois par jour pour tenir 130 séances de l'exécutif depuis avril. Nous nous sommes débarrassés de ce qui était négligé depuis des mois et des mois. Nous nous sommes mis à l'oeuvre dès le début pour voter des travaux publics considérables. Les travaux que nous allons voter d'ici quelques jours donneront de l'ouvrage à tous les citoyens au cours de l'hiver."

Parlant du tramway souterrain, M. Bray a dit qu'il était favorable au projet mais non tel que rédigé par la compagnie. "La cité de Montréal est prête à construire des souterrains, seulement nous ne voulons pas les donner à la compagnie; celle-ci paiera un droit pour son usage".

M. Bray a parlé du projet de la rue Barri. "Non seulement, dit-il, nous avons obtenu une amélioration importante pour la ville et les citoyens mais, de plus, cette amélioration ne coûtera rien".

Le président a expliqué le projet d'achat des carrières par la cité pour les faire payer par un droit à exiger sur chaque tonne de pierre entrant à Montréal.

M. Bray a aussi parlé du marché Bonsecours et de ce qui avait été fait pour obtenir la réduction dans les demandes de prix pour les propriétés à exproprier.

L'orateur a expliqué l'augmentation de la taxe spéciale dans notre ville. Cette augmentation a été rendue nécessaire par la négligence de l'ancienne administration qui n'avait pas mis la taxe assez élevée.

L'échevin Bray a terminé en disant que la ville n'aurait pas de déficit, cette année, comme on l'aurait voulu en certains milieux. "Au contraire, nous terminons l'année avec un surplus qui nous permettra peut-être d'augmenter les salaires".

M. Bray a aussi fait l'éloge de M. Demers.

L'échevin Demers, parlant de son travail, à l'hôtel de ville, a déclaré qu'il s'était occupé d'abord de l'expropriation de la rue Rachel et qu'il avait vu à obtenir une autre répartition du coût de paiement plus juste et plus équitable.

M. Demers a rappelé qu'il avait obtenu les affiches bilingues pour la circulation, rue Saint-Hubert. Il a obtenu le pavage de différents trottoirs ainsi que diverses améliorations. Tout cela a donné de l'ouvrage aux citoyens de son quartier.

"J'ai aussi travaillé dans l'intérêt de la ville en général, a dit M. Demers. J'ai fait passer une motion demandant la création d'un mont-de-piété municipal. J'ai voté pour une Commission dont je fais partie au sujet de l'enquête sur la vente du charbon de bois. On sait qu'il se perd $200,000 dans le charbon de bois, chaque année à Montréal. Cet argent sort de votre poche. La Commission formée verra à empêcher cet état de choses à l'avenir; le citoyen sera protégé".

CORNWALL, Ontario, 5.— Deux citoyens de Cornwall ont été victimes d'accidents analogues en différents endroits de la ville, hier. Ils ont reçu dans l'oeil un morceau d'acier et ils ont dû être transportés à l'Hôtel-Dieu. Les blessés sont Gerald Johnson et Herbert Burson.

UN CADEAU DE CHEZ Birks à $5.00

L'on peut penser à quelqu'un tout en ne dépensant pas outre mesure.

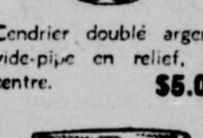

Joli service à coudre, émail français, élégant écrin, ciseaux et dé argent contrôlé. **$5.00**

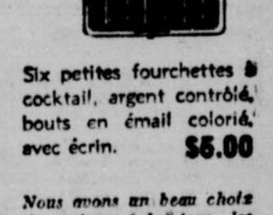

Service à sandwiches, une grande et huit petites assiettes, agréables couleurs. **$5.00**

Canif or 10 carats, une lame et une lime à ongles, dessin géométrique, beau cadeau pour homme. **$5.00**

Cendrier doublé argent, vide-pipe en relief, au centre. **$5.00**

Six petites fourchettes à cocktail, argent contrôlé, bouts en émail colorié, avec écrin. **$5.00**

Nous avons un beau choix de cadeaux de tous les prix.

Birks

BURNETT'S a ça de MIEUX

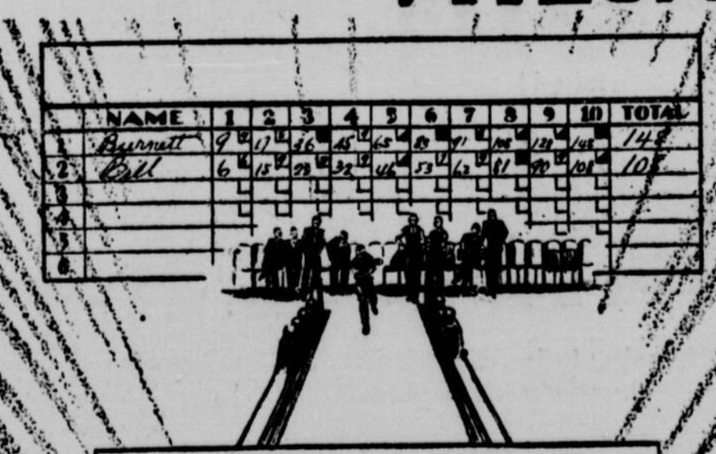

SIR ROBERT BURNETT'S LONDON DRY GIN

26.6 onces $2.95 — 40 onces $4.35

ETABLIE EN 1770

MILBURN'S HEART AND NERVE PILLS

Prix: 50c la boite

Palpitation du Coeur

Dépression complète des nerfs

Mlle Rose Griffin, Ashern, Man., écrit: "Il y a environ cinq ans je souffrais de palpitation du coeur amendé par un choc nerveux et la dépression était telle que je ne pouvais dormir. Je lus certains témoignages en faveur des Pilules Milburn pour le coeur et les nerfs, et je décidai de les essayer. Après en avoir pris trois boîtes je me sentis très bien de nouveau. A mon avis, c'est un remède merveilleux et je souhaite que toutes les personnes atteintes des mêmes maux en fassent l'essai".

En vente dans toutes les pharmacies ou magasins à rayons, ou envoyées directement par la poste sur réception du prix par la The T. Milburn Co., Ltd, Toronto, Ont.

Oubliez l'Hiver Rigoureux

De Halifax via Boston Aux Bermudes et à la Jamaique

$60 et plus $180 et plus

$210 et plus à Demerara

Les retours compris

Jouissez encore de l'été sur les larges ponts blancs d'un navire aux proportions d'un yacht. Visitez ces îles nichées dans la chaleur bienfaisante du Gulf-Stream, remplies de beautés et de romance.

Cabines de première classe. Amusements et divertissements organisés sur le navire et dans les îles. En plus, la brise fraîche des vents alizés. Projetez une croisière aux Antilles cet hiver.

Tous renseignements auprès des agents du Canadien National, les agences maritimes ou de la

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS

Bureaux-chefs : 384, rue Saint-Jacques : Montréal

THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

DES MÉCONNUES

LES ACTUALITÉS

Il est surprenant de voir, au cinéma, combien sont nombreux les hommes de tout âge qui profitent de la projection des actualités pour aller rapidement fumer une cigarette ; mais il est surtout surprenant de constater que parmi ceux que ces nouvelles filmées n'intéressent pas, les jeunes gens sont en forte majorité.

La jeunesse aurait-elle perdu le goût des voyages ?

Car enfin, s'il est un moyen de voyager sans sortir de son patelin, c'est bien de voir défiler sur l'écran, en quelques minutes, une dizaine de reportages filmés qui vous transportent aux quatre coins du globe.

Nous n'avons jamais compris et nous ne comprendrons probablement jamais ce dédain des actualités, qu'affichent tant de gens aujourd'hui. Nous dirons même qu'il n'est pas rare qu'en sortant d'un cinéma, nous ayons été forcé de nous dire que ce que nous y avions vu de plus intéressant était encore le "Pathé Journal" ou le "Paramount News" ou le "Fox Movietone News".

C'est peut-être dans le domaine des actualités filmées, que le cinéma parlant trouve sa plus belle application, et l'on ne peut nier que depuis deux ans environ, c'est-à-dire depuis que l'écran parle, les actualités sont un nombre incalculable de fois plus intéressantes qu'avant.

Elles nous apportent, non seulement l'image des grands hommes, mais encore le son de leur voix, ce qui, en certains cas, est autrement important. En effet, s'il pouvait être curieux de voir Aristide Briand, par exemple, gesticuler au haut de la tribune, à Genève, il n'est pas niable qu'il est aujourd'hui beaucoup plus intéressant de l'entendre. Elles nous apportent également tous ces bruits, tous ces cris qui font qu'on croit, lorsqu'on voit se dérouler sur l'écran une quelconque cérémonie patriotique, un événement sportif, une manifestation populaire, y assister réellement.

Nous avons la certitude que les actualités contribuent fortement à donner à bien des gens une idée exacte de ce qu'est la vie ailleurs que chez eux, et pour cela seulement, nous croyons qu'elles méritent qu'on leur porte une plus grande attention.

EDOUARD BAUDRY.

Parmi les films qu'on présentera à Montréal la semaine prochaine

De très beaux films seront projetés la semaine prochaine à Montréal. Parmi ceux-ci, il y a "Morocco", qui sera présenté au Palace et dont on voit, à gauche du groupe ci-dessus, Marlene Dietrich, la principale interprète. Au centre: une scène de "Those Three French Girls", que l'on verra au Capitol. A droite: une scène de "Up the River" qui passera au Princess.

AU RITZ-CARLTON. —

Mme Sarah Fischer et M. Herbert Carrick

Au Ladies' Morning Musical Club.

Hier matin, à l'hôtel Ritz-Carlton, Mme Sarah Fischer, de l'Opéra Comique, soprano, et M. Herbert Carrick, pianiste, donnaient un récital conjoint, qui avait attiré la grande foule des membres du Ladies Morning Musical Club.

Nous n'avons malheureusement pu assister qu'aux trois premiers groupes d'un récital qui en comportait cinq, mais cela nous a suffi pour constater que Mme Sarah Fischer, si elle est une grande artiste au théâtre, est encore mieux douée pour le concert.

Du groupe allemand et du groupe français que nous avons entendus, c'est incontestablement le premier qui nous a plu le mieux, en faisant exception peut-être, pour les deux dernières pièces du groupe français. Mme Sarah Fischer s'est révélée hier une magnifique interprète de Schumann et de Schubert, de Schumann surtout.

Dans le second groupe, nous aurions mauvaise grâce à ne pas signaler "Jardin mouillé" d'Albert Roussel, qui est un petit chef d'oeuvre que Mme Fischer chanta avec un goût et un style parfaits et que M. Carrick accompagna délicieusement. Nuages de "Mârka" donna l'occasion à Mme Fischer de nous prouver toute l'étendue de son art. En effet, il nous a rarement été donné d'entendre une interprétation aussi intelligente et aussi brillante en même temps. Nous ne parlerons plus ici des qualités vocales de Mme Fischer, ayant donné notre appréciation à ce sujet le lendemain de la première de "La Bazoche", mais nous insisterons cependant sur l'élégance qu'elle apporte aux moindres choses qu'elle chante.

M. Herbert Carrick, dont nous n'avons pu entendre que le premier groupe, nous est apparu comme un virtuose brillant, mais il nous a semblé plus virtuose que grand musicien. Incomparable de technique, d'une vélocité extraordinaire, M. Carrick sacrifie un peu, nous a-t-il semblé, l'inspiration et le caractère des oeuvres qu'il joue, à la belle exécution technique, à la netteté du jeu.

Il nous a cependant paru être un accompagnateur hors ligne.

Edouard BAUDRY.

L'OPINION DES AUTRES

Pourquoi le film sonore et parlé fait fausse route

Le film parlé, qui a des admirateurs enthousiastes et des adversaires acharnés, traverse une mauvaise passe. La critique est franchement mauvaise, le public boude et il s'élève assez souvent, dans les salles obscures, des protestations aussi sonores sinon plus que la bande projetée.

Pourtant, le film sonore et parlé avait obtenu à ses débuts un succès foudroyant et les foules avaient été immédiatement conquises par la découverte qui donnait la parole aux ombres.

La nouvelle mécanique n'était pas encore au point, mais on avait confiance. Sûrement, après une période d'essais et d'expériences nécessaires, on aurait réalisé des films merveilleux.

Pourquoi l'attente a-t-elle été déçue?

Parce que, pour faire du cent pour cent parlé, les réalisateurs se sont enfermés entre les quatre murs d'un studio, où ils produisent du faux théâtre. Or, comme Jacques Faure l'a justement écrit dans "Comoedia":

"Une comédie adaptée à l'écran ne peut donner qu'une chose bâtarde, hybride et sans aucun intérêt. Il n'y aura pas de la cette transcription amplifiée, comme images et comme son, ce magnétisme, cette couleur, ce relief, cette emprise directe qui font l'apanage sans concurrence de la scène."

J'ajouterais que l'action d'une pièce de théâtre, restreinte dans quelques décors, est forcément conventionnelle et ne correspond pas à la réalité. La voix humaine, le charme des artistes et la rampe, créent l'illusion nécessaire. Dans la vie, on ne bavarde pas pendant plusieurs actes et les passions des hommes aboutissent à leur crise résolutive après une suite d'actions qui impliquent non seulement des scènes et des mots, mais des rêveries, des silences, des bruits, des déplacements, des voyages.

"La comédie humaine se développe donc en réalité suivant le rythme d'un film qui serait en même temps muet, sonore et parlé".

Par contre, le cinéma actuel s'efforce de nous donner du cent pour cent parlé comme le théâtre, oubliant que sa voix mécanique et sans charme doit être employée avec beaucoup de mesure et qu'il dispose — contrairement au théâtre — de tous les moyens d'expression auditifs et visuels, sans limite de temps, d'action et d'espace.

Il faut donc que le cinéma sonore et parlé divorce définitivement d'avec le théâtre et qu'il s'inspire directement de la vie suivant des formules artistiques nouvelles conformes à sa technique particulière. Il faut que les scénaristes apprennent à penser cinématographiquement et à écrire des phrases phonogéniques; il faut que les interprètes n'oublient pas qu'ils jouent devant des micros et non derrière la rampe; il faut que les metteurs en scène changent radicalement de mentalité.

J'ai déjà dit ce que je pensais de ce dernier argument dans mon précédent article que "Ciné-Comoedia" a bien voulu publier.

J'ajouterai seulement que si certains réalisateurs sont illettrés et naïfs, d'autres manquent complètement du sens phonogénique. Ils s'étonnent de ce que le public "rigole" pendant une scène d'amour bourrée de phrases rocailleuses, ne sachant pas que la grande scène d'amour est presque toujours muette—les vrais don Juans ne l'ignorent pas—et que certains mots pour émouvoir, doivent être finement nuancés.

On s'amuse à nous faire entendre le bruissement d'une allumette qu'on lalume ou d'une page que l'on tourne — bruits familiers que nos oreilles ne perçoivent pas dans la vie réelle — et on méconnaît la puissance d'évocation de certains bruits tels que le tic-tac d'un réveille-matin, le son d'une cloche lointaine, les cris dans la rue d'un vendeur de journaux, la musique d'un grammophone qu'on entend à travers une cloison. Voilà les bruits qui, dans l'action dramatique, encadrent les silences et soulignent les phrases qui, pour le cinéma spécialement, doivent être nettes, courtes et harmonieuses.

Un bon film sonore et parlé doit créer en même temps l'émotion auditive et visuelle. Il faut donc que le scénario, solidement conçu, n'enferme pas l'action entre quatre murs, mais qu'il la développe à travers les villes, la campagne, la mer et le ciel; que la sonorisation soit intelligente et le texte habilement écrit. Il faut également que tous les réalisateurs d'un film soient non seulement des techniciens, mais aussi des artistes, capables de créer l'illusion et de faire oublier que le cinéma parlé reste malgré tout une mécanique compliquée.

Des pessimistes préconisent le retour au film muet, ce qui est absurde, car jamais on n'a vu l'humanité abandonner une découverte parce qu'elle n'était pas encore au point.

Nous sommes au contraire persuadé que le film sonore et parlé est destiné à un essor prodigieux et qu'il nous réserve des merveilles, mais, pour l'instant, nous sommes d'accord avec ses adversaires: "il fait fausse route".

Finzi-Florian.
(Comoedia).

M. H. C. Taylor remplace feu M. J.-C. Sutherland

WINNIPEG, 5. — M. D. C. Coleman, vice-président des lignes de l'Ouest du Pacifique Canadien a annoncé, la nomination de M. H. C. Taylor, de Montréal, comme surintendant du transport de cette compagnie, en remplacement de feu J. C. Sutherland, décédé ces jours derniers.

Cette nomination de M. Taylor a pris effet le 2 décembre. M. Taylor qui a été surintendant du transport de la compagnie dans l'Est, n'est pas inconnu dans l'Ouest où il a déjà rempli les fonctions de surintendant intérimaire à Winnipeg.

Par son transfert à Winnipeg, M. Taylor aura l'occasion d'acquérir de l'expérience dans le domaine du transport, tant dans l'Ouest que dans l'Est.

UN NOUVEL INSTRUMENT

M. Maurice Martenot, qui est arrivé à New-York à bord du "Paris", est l'inventeur d'un nouvel instrument de musique qui, assure-t-il, est destiné à révolutionner la musique moderne.

Cet instrument, qu'il appelle le "martenot", sera présenté, le 18 courant, au Carnegie Hall, avec accompagnement du Philadelphia Orchestra, que dirige M. Léopold Stowkowski.

Le "martenot" ressemble au piano, dont il a le clavier et la caisse de résonnance; il fonctionne par le déplacement des ondes sonores sous l'influence des vibrations électriques. Par le moyen d'un système d'accumulateurs et d'un réseau de fils de cuivre, M. Martenot prétend pouvoir imiter les sons de tous les instruments de musique connus.

L'enlèvement des vidanges ne se fera pas lundi

M. J.-E. Nantel, surintendant du Service de l'Incinération, avise les citoyens que le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception, il n'y aura pas d'enlèvement des vidanges. Aux endroits où la cueillette se fait ordinairement le lundi, l'on est prié d'attendre au jeudi suivant pour déposer les réceptacles sur les rues ou dans les ruelles.

LOEW'S
2 DERNIERS JOURS
AL JOLSON
dans
"BIG BOY"
avec LLOYD HUGHES
VAUDEVILLE
HARRY GIRARD ET SA TROUPE
13 Voix d'or — 13
5 — Excellents numéros — 5
Semaine Prochaine
Jusqu'à quel point un mari peut-il avoir confiance en sa femme?
"The Squealer"
AVEC JACK HOLT et DOROTHY REVIER

CAPITOL
AUJOURD'HUI A 11 A.M.
L'ETOILE MONTREALAISE DU CINEMA
FIFI DORSAY
EN PERSONNE
et aussi
SUR L'ECRAN
dans
Those THREE FRENCH GIRLS
Voici la comédie la plus rapide, la plus désopilante et la plus originale. — Meilleure que "Caught Short".
avec REGINALD DENNY et FIFI EDWARD
11 a.m. à 1 p.m. 25c
1 p.m. à 6 p.m. 10c
Spectacle Scénique Publix
"ZIZZ" BLACK et l'orchestre de la scène
dans
"ENCHANTED FOREST"
Une revue Winkler directement de New-York avec
EARL LAVERE
le comédien accordéoniste
Buster Shaver et ses "Tiny Tots". Fred Byron, l'homme de caoutchouc.
MARY READE GIRLS
Danseuses anglaises
4 Représentations de Luxe Aujourd'hui
12.45 — 3.00 — 6.45 — 9.15
MLLE DORSAY passe à
1.30 — 4.00 — 7.45 — 10.15
Ouverture: "Evolution of Dixie"
Actualités sonores Paramount

ST-DENIS
CETTE SEMAINE
"Le Collier de la Reine"
d'après Alex. Dumas
Film français parlant et sonore, avec Marcelle Chantal.
Comédie — Nouvelles

MIDWAY
Aujourd'hui — "GOLDEN DAWN", avec WALTER WOOLF et VIVIENNE SEGAL — aussi "WHITE HELL OF PITZ PALU". Dramatisé de façon émouvante par la voix de GRAHAM McNAMEE — Comédie et Nouvelles. D. 5-4-5

FRANÇAIS
Aujourd'hui — "MIDNIGHT MYSTERY", avec BETTY COMPSON, aussi "THE TWO BLACK CROWS" dans "ANYBODY'S WAR", avec MORAN and MACK. — Comédie, nouvelles. D. 4-5-6

THEATRE STELLA
HEbert 5000. 4652 St-Denis
Cette semaine
"CES DAMES AUX CHAPEAUX VERTS"
Comédie en 4 actes d'Albert Acremant.

Théâtre National
GRANDE SEMAINE DE GALA
"A L'ASILE", Sketch par PIC PIC.
"LE VOLEUR HONNETE", grande comédie dramatique par TIZOUNE.
Sur l'écran: "Cohen's and Kelly's in Paris", une autre nouvelle vue première fois dans l'est.

Une Nouvelle Etoile est née
Sa ravissante beauté et sa personnalité fascinent tous ceux qui la voient
MARLENE DIETRICH
L'exotique étoile continentale dans le chef-d'oeuvre Paramount
"MOROCCO"
Un amour irrésistible qui s'empare d'un vaillant officier de la Légion Etrangère Française et une belle femme du monde dans un tourbillon de fou désir.
GARY COOPER
ADOLPHE MENJOU
et plus de 1000 autres
10.30 a.m. à 1 p.m.
25c
Excepté le dimanche
Dernières fois aujourd'hui
Le succès dramatique!
'LAUGHTER'
AVEC NANCY CARROLL, FREDERIC MARCH, FRANK MORGAN
PALACE
A PARTIR DE DEMAIN

HIS MAJESTY'S
BILLETS POUR LA SEMAINE PROCHAINE MAINTENANT EN VENTE
MICHAEL KALLISER présente
LOVE THIEVES
Une nouvelle comédie musicale mettant en vedette
LEW HEARN, RAYNOR LEHR
ELDORA STANFORD
Virginia Smith-Beatrice Nicholas
Troupe de cinquante personnes
Soirées 50c à $2.50. Matinée du mercredi, 50c à $1.50 — Matinée du samedi, 50c à $2.00

PRINCESS
Sans arrêt 11 a.m. à 11 p.m.
Dernier jour aujourd'hui
RONALD COLMAN
dans "RAFFLES"
A PARTIR DE DEMAIN
Vous rirez avec des larmes dans vos yeux quand vous verrez
UP THE RIVER
ATTRACTION SPECIALE
Une représentation avant-première de "UP THE RIVER" sera donnée, CE SOIR
SOIR, immédiatement après la dernière représentation de "RAFFLES"
DEUX VUES POUR LE PRIX D'UNE SEULE
Matinée aujourd'hui: 11 a.m. à 1 p.m. 25c. Mats., 25c, 35c. Soirées: 35c, 60c.

EN BAVARDANT AVEC —

FIFI DORSAY

La jolie vedette est arrivée ce matin à Montréal.

Notre charmante compatriote et artiste de l'écran, Mlle Fifi Dorsay, autrefois de notre ville et dont le nom véritable est Yvonne Lusslor, est arrivée ce matin à 7 h. 50, à la gare Windsor. Une multitude d'admiratrices et d'admirateurs s'était rendue à sa rencontre. Ce geste paraissait plaire beaucoup à l'étoile d'Hollywood et elle ne put cacher son émotion.

Mlle Dorsay et son frère Roger, arrivent directement d'Hollywood. Dès qu'ils furent descendus du train, M. Nicholson les conduisit à l'hôtel Mont-Royal. Mlle Fifi Dorsay nous fait honneur au royaume du cinéma et sa popularité croît constamment. Grande, élancée, d'une beauté que l'on ne peut cesser de contempler, la jolie vedette, un large sourire errant sur ses lèvres, a gracieusement accordé à notre représentant un interview. Cédons-lui la parole.

"J'ai quitté Montréal en 1923 et me suis dirigée vers New-York, avec l'idée bien arrêtée d'occuper une place au soleil. Après bien des démarches, je réussis à me trouver une place de choriste. Je demeurai

FIFI DORSAY

au Greenwich Frolics environ cinq mois où je figurais aux côtés de MM. Sheyn et Gallaghr. Puis j'envisageai de nouveau l'avenir. Heureusement, favorisée un peu par le sort, je signai, quelque temps après mon départ du théâtre Greenwich, un contrat avec la puissante compagnie Keith-Albee. Durant une période de deux ans et demi, je fis du "vaudeville" et je connus certains succès. Un jour, demeurant à New-York, je reçus une invitation de me rendre à Hollywood.

"Veuillez me croire que je ne me fis pas tirer l'oreille. J'avais toujours suivi jusqu'alors le conseil de Charlie Chaplin qui m'avait déclaré ceci: "Si vous souhaitez à tout prix vous lancer dans la carrière du cinéma, attendez que l'on vous y invite. Les producteurs cherchent d'excellents sujets et apprennent très rapidement quelles laudatives critiques reçoit telle actrice". Aussi je me suis toujours rappelée ce sage avis. Je n'hésitai pas à préparer mes malles et à filer au plus tôt à Hollywood. J'avais décidé dans l'intervalle de me marier secrètement à Détroit. Mais je fus déconseillée par des amis. J'abandonnai cette idée et je me voué activement à mon travail. C'était fait, je toucherais dorénavant chaque semaine, un cachet de la compagnie Fox. Il y a quatre ans, je suis venue à Québec et Ottawa. A ces deux endroits, on m'adressa de multiples applaudissements. Cette marque d'estime me toucha profondément. Le 3 juin, je figurais dans un film dialogué intitulé "They had to see Paris". A date, j'ai joué comme principale vedette dans quatre grandes productions cinématographiques.

"C'est dans la comédie que je me plais le plus. Ce genre répond à mes goûts et à mes humbles talents. Maintenant, un mot d'Hollywood. Le climat de ce pays me ravit; la mentalité des citoyens, je la déteste; leur manière de se vêtir provoque chez moi un rire moqueur. Les hommes sont "efféminés". Mon nom, Fifi Dorsay, je l'ai emprunté à un célèbre parfum français. J'ai constaté aussi qu'il était facile à prononcer." Elle ajoute que les heures de travail au studio sont longues et parfois exténuantes. "Je me consacre uniquement au cinéma et ne pense même pas à l'amour. Je suis contente de revenir à Montréal; j'y resterai une semaine, au théâtre Capitol."

Lucien DUCHAINE

Retour d'Europe

M. ROY ROYAL, baryton, qui après avoir étudié de nombreuses années en Europe et y avoir remporté de superbes succès, vient de rentrer à Montréal et se destine à l'enseignement du chant.

La Société Canadienne d'Opérette en tournée

Avant de se rendre aux Trois-Rivières pour y donner, le 10 décembre, "Mireille" en matinée et "L'As de Coeur" en soirée, la Société Canadienne d'Opérette enverra à Québec sa troupe de "Mireille", pour donner cet opéra de Gounod au théâtre Capitol, les 8 et 9 décembre. Le rôle de Mireille sera chanté par Mlle Lucienne Defrenne.

Nouvel hôtel du C. N. R.

VANCOUVER, 5. — Le plus gros contrat de quincaillerie donné au Canada, a été accordé à deux firmes de Vancouver, "McLennan McFeeley Limited" et P. D. Gordon. Cette quincaillerie est destinée à l'hôtel de Vancouver du Canadien National, présentement en construction. Tout le matériel employé dans la construction de cet hôtel est d'origine canadienne. Les travaux sont très avancés et l'on a commencé hier, à poser le marbre et la pierre.

Les architectes, MM. John-A. Archibald et John Schofield, de Montréal, accompagnés du colonel E.-J. Ryan, entrepreneur général, ont demandé hier un permis de $1,000,000 pour les sous-contrats.

La construction de cet hôtel du Canadien National contribuera beaucoup à obvier à la crise du chômage ici.

Le Professeur Ernest Brown

M. le professeur Ernest Brown de l'Université McGill et doyen intérimaire de la faculté des sciences a donné hier soir une causerie intitulée: Récentes recherches poursuivies à l'Université McGill, en présence des membres de l'Institut des Ingénieurs Canadiens.

Il a étudié brièvement une foule de sujets depuis le bouchon métallique des bouteilles de bière jusqu'aux hélices d'aéroplanes, donnant des explications sur la résistance des matériaux sur la résistance des matériaux sur la résistance une foule de domaines pour l'application des nouvelles découvertes en génie civil.

Les prochains spectacles de la Société Canadienne d'Opérette.

A part sa soirée de jeudi prochain au profit de l'hospice Morin, en plus aussi de ses spectacles de tournée à Québec et à Trois-Rivières, la Société Canadienne d'Opérette prépare actuellement un concert, une opérette et une comédie.

Le concert sera donné au Monument National le 18 décembre et mettra en vedette l'Orchestre Philharmonique de Montréal, que dirige M. Eugène Chartier.

L'opérette qui sera chantée les 12, 13 et 15 janvier est "La Fille du Tambour Major", une oeuvre d'Offenbach toujours en grande faveur auprès du public. Ces trois représentations compléteront la célébration du centenaire d'Offenbach par la Société d'Opérette.

Enfin, comme comédie, la Société a mis à l'étude "Le Petit Café", de Tristan Bernard, que nous venons de voir à l'écran sous le titre de "Playboy of Paris", avec Maurice Chevalier dans le rôle d'Albert Loriflan. Comme "La Marraine de Charley", "Le Petit Café" est de ces comédies dont le succès ne s'épuise pas, et qui feront encore rire plusieurs générations. "Le Petit Café" sera joué au Monument les 20 et 22 janvier, avec M. Henri Poitras dans le rôle de Loriflan.

La Société, comme on voit, se dépense sans compter pour donner au public, aussi souvent qu'elle le peut, des spectacles ou des concerts qui ne peuvent manquer de plaire à tout le monde.

LA CANALISATION

WASHINGTON, 5. — Des membres de la commission de la canalisation du Saint-Laurent de l'Etat de New-York ont rencontré le président Hoover, hier. Le président Murray Haig, de la commission de New-York, a dit que l'Etat de New-York ne voulait pas venir en conflit avec les autorités fédérales mais qu'il doutait que l'on put régler la question de la possession du lit du fleuve sans de vifs débats.

Les commissaires ont aussi eu une entrevue avec les membres de la commission fédérale hydroélectrique car sans l'approbation de cette commission l'Etat de New-York ne peut rien faire pour harnacher le fleuve.

La commission de New-York soumettra son rapport vers le milieu de janvier.

Les commissaires se sont rendus ensuite chez le sous-secrétaire d'Etat, M. Joseph P. Cotton, pour discuter de l'aspect international du projet. Le gouvernement des Etats-Unis attend dans le moment le retour de M. Beanett à Ottawa pour continuer les négociations pour la conclusion d'un traité au sujet de la canalisation du Saint-Laurent.

LE CORPS DE GRIFFIN

DUNKIRK, N. Y., 5. — On a trouvé hier après-midi le cadavre de William M. Griffin, de Berea, Ohio, qui manquait à l'appel depuis dix jours. Griffin, qui était un aviateur, a été trouvé dans les débris de son avion à quatre milles au sud-est de Brockton, comté de Chatauqua.

Ce sont des chasseurs qui ont retrouvé l'avion.

Griffin partit de Hamilton, Ontario, le 24 novembre pour se rendre à Cleveland. Il atterrit à Buffalo et s'envola de cet endroit par une violente tempête soufflant du côté du lac Erié. On n'avait plus eu de nouvelles du pilote depuis.

Encourageons ceux qui le méritent!

L'oeuvre qu'accomplit la Société canadienne d'opérette compte parmi les plus méritantes et les plus dignes d'encouragement.

Le public semble avoir compris que l'art théâtral, et particulièrement l'art du chant, n'avaient à Montréal aucun défenseur plus courageux et plus enthousiaste que cette vaillante phalange et à chaque représentation, le succès financier semble grandir, comme s'affirment d'ailleurs les progrès des interprètes.

Ceux qui ont à coeur le maintien et le développement du théâtre à Montréal doivent se faire un devoir d'assister aux représentations de la Société canadienne d'opérette. Ce n'est d'ailleurs pas une complaisance que nous leur demandons là, les spectacles qui leur y sont présentés étant toujours montés avec le plus grand soin et interprétés par les meilleurs de nos artistes.

La Radiophonie

Programme d'aujourd'hui 5 Décembre

CFCF—Montréal— 291.1 mètres

10.00 a.m.—L'heure Sunshine.
11.30 a.m.—Janette Shop.
11.45 a.m.—Dawson Bros.
12.00 midi—Cloak of Fashion Feature.
1.00 p.m.—Cotations de la bourse.
2.00 p.m.—Layton's Matinée Musicale.
3.00 p.m.—Ross Hall Feature.
4.00 p.m.— Programme Better Service.
5.00 p.m.—Musique Hartney's Eventide.
5.55 p.m.—Programme musical et température.
6.00 p.m.—L'heure du crépuscule.
7.00 p.m.—Fermeture du marché.
7.15 p.m.—Pratical Inventions Ltd.
7.31 p.m.—Little Forum Period.
8 p.m.—Orchestre de concert du Mont-Royal.
9.00 p.m. — Programme Ovaltine, du C.F.R.B., Toronto.
10.00 p.m.—La baronne de Csavossy, soprano — Jeanne Frigord, violoniste.
11.00 p.m.—Température et l'heure.

CKAC—Montréal—411 mètres

8 h. Sheriff Marmalade Feature.
10 h. 30. Ouverture des cotations.
10 h. 45. Le menu du jour.
11 h. 15. Les nouvelles et Columbia Musicale.
11 h. 40. Disques "Hit-of-the-Week".
11 h. 55. Bordens Contest.
12 h. 15. Commonwealth Shoe.
12 h. 30. Les stocks Montréal-New-York.
12 h. 40. Org. chez Ogilvy's.
3 h. 45. Fermeture des cotations.
4 h. L'heure d'après la montre Bulova.
5 h. 30. Thé dansant — Jack Denny et son orchestre.
6 h. Température—Nouvelles, etc.
6 h. 10. Musique Marazza.
6 h. 30. Le trio de la Presse.
7 h. 30. Le Quatuor du docteur J. O. Lambert.
8 A 9 h. L'heure provinciale.
9 h. Programme du Ritz Carlton.
10 h. L'Heure du Pacifique.
11 h. Harold Leonard.
11 h. 30. "Old Time Airs" studio.

CKGW—Toronto— 434.8 M.— 690 K.

6 h. 15. Orchestre Black and Gold Room (N.B.C.)
6 h. 30. Programme de la lampe Aladin.
6 h. 45. Musique en dinant.
7 h. 15. Fess Oil Burner.
7 h. 30. Phil Cook.—The Quaker Oats Man.
7 h. 45. Old Company Programme.
8 h. Cities Service. Concert Orchestra.
9 h. Interwoven Pair.
9 h. 30.—Lyric Frolic.
10 h. Heure du Canadien Pacifique.
11 n. Vincent Lopez et son orchestre.
12 h. Température, nouvelles.

POSTES AMERICAINS

WEAF—New-York—454.3 mètres 660 K.

10 h. 30. Programme RKO. Théâtre de l'air — Studios New-York, Chicago
1 h. Vincent Lopez orchestre.
12 h. Jimmie Garrigan et son orchestre.
12 h. 30. Orchestre du Palais d'Or.

WJZ—New-York—394.5 mètres 760 K.

13 h. Armstrong Quakers Lois-Bennett et Mary Hopple.
13 h. 30. Under the Jolly Roger.
11 h. Slumber Music.
12 h. Florence Richardson et son orchestre.
12 h. 30. Horace Keidt et son orchestre — Réseau N.B.C.

KDKA—East Pittsburg—306.9 m.

10 h. Armstrong Quakers.
10 h. 30. Under the Jolly Roger.
11 h. 01. Orchestre de l'hôtel William Penn.

WGY—Schenectady—379.5 mètres

10 h. Programme Duopold.
10 h. 30. Prog. R.K.O.
11 h. Programme de danse de l'hôtel Kenmore.

WLW—Cincinnati—428 mètres 700 K.

10 h. Programme Kingtaste Sometteers.
10 h. 30. Variété (Industrial Alcool).
11 h. Vox Bumona.
11 h. 30. L'orchestre Castle Farm.
12 h. Musicale Novelesque.
1 h. Orch. Castle Farm.

WOR—Newark—422,3 mètres

11 h. 02. Orchestre de l'hôtel Astor.
12 h. 30. Moonbeams.

WPG—Atlantic City—272.6 mètres

10 h. 30. Concert d'orgue du Conseil de l'Education.
11 h. Ben Bernie et son orchestre.
11 h. 30. Ted Florito et son orchestre.

W.N.A.C. — Boston — 2433-1230

10 h. Homer's Radio Follies.
12 h. 30. Jacques Renaud et son orchestre.
12 h. Bert Lawn.
12 h. 30. Ann Leaf.

Programme de Samedi 6 Décembre

CFCF—MARCONI

11 h. Mélodies du matin.
11 h. 30. Chefs-d'oeuvre de musique.
12 h. 30. Musique en dinant.
1 h. Cours de la Bourse.
1 h. 45. Bobby Jones, golf.
2 h. L'heure Wilder Radio.
3 h. Programme Ross Hall.
4 h. Programme Better Service.
5 h. Musique Hartney's Eventide.
5 h. 55. Programme musical et température.
6 h. L'heure du crépuscule.
7 h. Fermeture du marché.
7 h. 15. Programme musical des distributeurs Ford.
7 h. 45. Orchestre du Mont-Royal.
8 h. 45. Light Opera gems.
9 h. 30. Musique de studio.
11 h. L'heure et résultats du hockey.

CKAC — MONTREAL — 411 mètres

8 h. Heure Shirriff's Breakfast.
10 h. 30. Ouverture de la Bourse.
10 h. 45. Columbia Musicale. Rapports, température pour l'aviation.
11 h. 15. L'heure d'après la montre Bulova.
1 h. 15. "The Mazollans".
11 h. 30. Température, nouvelles.
12 h. 30. Les stocks Montréal et New-York.
12 h. 40. Orgue chez Ogilvy's; le docteur Herbert Sanders.
5 h. Orchestre du Ritz Carlton.
5 h. 45. Causerie: Jules Massf.
6 h. Nouvelles, température, sommaire.
6 h. 10. Allocution de l'oncle Jos aux enfants.
7 h. L'heure de la Brasserie Dow.
8 h. Chiclet and Dentyne Musicale.
8 h. 30. Fédération des philanthropies juives de Montréal.
8 h. 45. Chant du Terroir. Aladin.
9 h. Rapports du hockey: Canadiens—Boston.
10 h. 15. Lucerne-en-Québec.
11 h. 30. Résultats du hockey.
11 h. 40. Paramount Unit — Vedette Lilian Roth, au théâtre Capitol, Montréal.

Postes canadiens

CKGW — TORONTO — 434.86 mètres 690 k.

6 h. The Jameses (N.B.C.)
6 h. 45. Musique en dinant.
7 h. Amos' n' Andy (N.B.C.).
7 h. 15. Temple Travels.
9 h. Edwin Stanley Seder ,organiste.
10 h. Lucerne-en-Québec.
11 h. Orchestre de G. Wade et ses Horn Huskers.

Postes américains

WEAF — NEW-YORK — 454.30 m. 660 k.

12 h. Orch. Lucky Strike. — B. A. Rolfe.
11 h. Le troubadour de la lune.
11 h. 15. Horace Heidt et son orchestre.
12 h. L'orchestre de Rudy Vallée.

WJZ — NEW-YORK — 394.50 mètres 760 K.

9 h. 30. Dutch Minstrels.
10 h. Opéra Civique de Chicago "Tanhausses".
11 h. Slumber Music.
12 h Orchestre de Phil. Stipalny.

WABC—NEW-YORK—348.6 m.—860 k.

10 h. Hank Simmons' show boat.
11 h. Jack Denny et son orchestre du Mont-Royal.
11 h. 30. Guy Lombardo.
12 h. Bert Lown.
12 h. Nocturne — Esther Leaf.

KDKA — EAST PITTSBURG 205.90 mètres

10 h. The Cub Reporter.
10 h. 15. Broadway Lights.
10 h. 30. Miniature Theatre, N.B.C.
11 h. 01. Teah Erry sport review.
11 h. 15. Messages aux Explorateurs.

WGY—379.5-790—SCHENECTADY

9 h. Heure Général Electric.
10 h. Heure Luckey Strike.
11 h. Orchestre de danse; hôtel Kenmore.

WLU — CINCINNATI — 428 mètres 700 k

10 h. Chicago Civic Opera.
11 h. 30. L'orchestre Greystone Ballroom.
Minuit. Little Jack Little.
12 h. 30. Doodlesockers.
1 h. L'orchestre de Castle Farm.

WOR — NEWARK — 422.30 mètres 709 k.

11 h. 02. Orch. de danse Vallée Picardy.
11 h. 30. Musique de danse Moonbeams.

WPG — ATLANTIC CITY — 272.66 mètres

11 h. Orchestre de danse, Auditorium Hall.
11 h. 30. Rapport de la température.

WNAC—BOSTON,—263.8-1230

9 h. W.N.A.C., la fanfare Carborundum.
10 h. Hank Simmons' Show Boat.
11 h. 15. Jack Denny et son orchestre.
11 h. 30. Guy Lombardo.
12 h. Bert Lown.
12 h. 30. Ann Leaf.

Le patron :

—C'est bien simple: chaque fois que je rentre, je ne vous vois jamais travailler.

—Cela prouve que vous n'entrez jamais lorsque je travaille.

L'HEURE MUSICALE DU PACIFIQUE CANADIEN

Dix-neuf invités canadiens irradieront ce soir des vieux chants de Noël.

Des chants de Noël tirés d'un ancien "Mystère" Gascon, représentant les scènes de la Nativité, seront entendus pour la première fois au radio ce soir, de 10 à 11 heures, durant l'Heure Musicale du Pacifique Canadien. Des vieux Noëls d'Angleterre, de Tchéco-Slovaquie et du Danemark seront aussi interprétés. Cette demi-heure de musique de Noël se terminera par le "Nazareth" de Gounod.

Dix-neuf postes canadiens reliés par le système de transmission radiophonique des télégraphes du Pacifique Canadien irradieront ce concert dans tout le Canada et dans la province de Québec, les postes CHRC, de Québec et CKAC de Montréal, en feront la radiodiffusion.

Les chants du "Mystère" Gascon, dont on a fait des adaptations anglaises seront interprétés dans cette langue.

Durant la deuxième demi-heure du concert, l'orchestre de danse de Fred Culley, jouera plusieurs numéros de danse, directement de la salle de bal du "Royal York" de Toronto.

UNE AUTRE FILATURE ANGLAISE AU CANADA

A cause du nouveau système tarifaire, on fondera, ici, des établissements de Hield Brothers.

Une autre grande filature anglaise sera bientôt établie au Canada comme résultat du nouveau tarif, apprenait-on hier des agents de la Hield Brothers, les fameux tisserands de la serge bleu indigo de Yorkshire. Bien que leur produit soit parmi les moins affectés par la hausse du tarif, ils ont décidé de transporter une partie de leur moulin dans ce pays, et David Hield, le directeur des établissements anglais, est attendu à Montréal d'ici quelques jours. Il vient choisir un site. Le nouveau moulin, paraît-il, commencerait à opérer avec 100 métiers. Il est probable aussi qu'ils fileront leur propre fil plutôt que de l'importer, vu que le nouveau tarif exige 10 pour cent et 10 sous par livre sur ce produit. Les établissements en fonction donneraient de l'ouvrage à 500 ouvriers. Deux autres firmes anglaises se sont établies au Canada depuis que le tarif est devenu en force et sont maintenant en opération ici, à cause du coût prohibitif de la marchandise importée sous le nouveau droit de 25 pour cent et 22 1-2 sous par livre. Les établissements Hield seront donc les troisièmes à venir s'établir au Canada.

TRIBUNAUX CIVILS

DIVISION DE PRATIQUE

Le 4 décembre 1930.
Présent: l'honorable juge Coderre.

Les jugements suivants furent rendus:

A Poirier vs W. Wiggins et dem. rec.; jugement accordant motion pour réunir demande principale et demande reconventionnelle;

Egbert W. Westover vs Harold W. Turner; jugement accordant motion pour particularités;

Stanislas Bernier vs Donat Primeau; jugement accordant motion pour nomination d'expert;

Dame Dalla dite Yvonne Lachapelle vs Ovila Marcil; jugement accordant séparation de biens;

La Cité de Montréal vs Ouverture de la rue Snowdon à partir de la rue Clanranald jusqu'au côté est du droit de passage de la compagnie des Tramways;

S. Croysdill vs E. Lewi; jugement accordant règle-nisi;

Fanny Atkin vs David Weiner; jugement accordant motion pour substitution de procureurs;

American Dyers and Cleaners Co., Ltd., vs New Way Laundry Ltd; jugement accordant motion pour examiner secrétaire-trésorier de la compagnie demanderesse avant de produire plaidoyer;

Joseph Soucisse vs Edouard Hébert; jugement pour $122.38 avec intérêt et dépens;

National Security Loan Syndicate vs J. Fishman et J. Fishman and Co., Ltd; jugement contre la T. S. par défaut;

I. Weininger vs S. Ber et Dame Rose Tracktenberg et Dame Chaye Flanger, oppts; jugement ordonnant examen de l'opposante;

Dainty Children's Wear Ltd vs M. Ship et M. Ship, opposant; jugement rejetant opposition;

L'Association de Secours Mutuel de la Columbus Rubber Factory vs J. I. Langevin; jugement accordant requête ordonnant libération du requérant;

Dame Parmélia Chartrand vs Canadian National Ry Co., jugement accordant motion renvoyant action.

Lucien Racette vs Charles Brodeur et al; jugement accordant motion pour définition des faits;

Dame F. Gertrude Nutter vs Dame Y. Shapiro et vir; jugement accordant motion pour particularités;

Joseph Malouin vs Robert Chruch; jugement accordant motion pour particularités;

George McKenzie MacDonald et al ès-qual vs J. L. A. Lémieux; jugement pour $990.86 avec intérêt et dépens.

Dame Marguerite Monette vs Luc Lefebvre; jugement accordant pension et provision de frais.

Dame Marie Alma Beaudoin vs Alfred Laurier; jugement accordant requête pour autorisation à ester en justice.

Auer Light Mfg Co., Ltd., vs Jos. T. Tessier et Dame Ida Marguerite Ouimet, opposante; jugement ordonnant examen de l'opposante;

Honorable J. E. Perrault vs P. Vanier et al; jugement homologuant sentence.

Dame Ruth Irène Noble vs Walter Long; jugement autorisant à ester en justice in forma pauperis.

Joseph Lepin vs E. Rouleau; jugement accordant motion pour frais seulement et permettant de produire défense.

O. Lagase vs Emile Langlois; jugement accordant motion pour interroger le demandeur.

Yvonne Marcil vs Anatole Lafontaine; jugement autorisant la requérante à ester en justice.

L. Charpentier vs J. W. Nellan; jugement pour $126 avec intérêt et dépens.

Dame Sephora Girard vs R. Penney; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion.

Dr R. H. M. Power vs E. Duggan; jugement pour $147 avec intérêt et dépens.

S. Karakofsky vs V. Lachman; jugement pour $600 avec intérêt et dépens.

François-Xavier Béland vs Dame Médore Marchaterre; jugement accordant motion pour substitution de procureurs.

A. Rill vs Sidney Rill et al; jugement annulant mariage;

Pinsger Loan Synd. vs M. Portnoff et al et Just Garber's Inc., T. S.; jugement condamnant T. S. à payer à la demanderesse $160.55 avec intérêt et dépens.

Le Matin de Noël.

UN RADIO GENERAL ELECTRIC

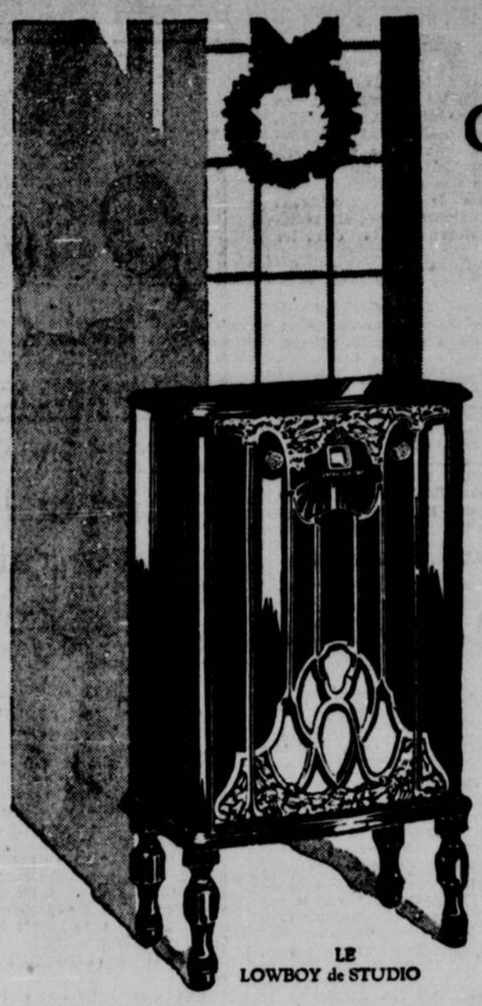

LE LOWBOY de STUDIO

Lowboy General Electric $225.00
Highboy General Electric $275.00
Radio-Phonographe General Electric $397.50
Lowboy de Studio General Electric $185.00

Tous les prix comprennent les Radiotrons C.G.E.

Y aura-t-il un Radio General Electric dans votre foyer le matin de Noël? Sera-t-il permis à ce merveilleux produit de la "Maison de Magie" de la General Electric de vous apporter à vous et à votre famille... la promesse d'heures heureuses et intéressantes, sans nombre, au cours de la Nouvelle Année?

Une fois que vous aurez vu et entendu le Radio General Electric, vous apprécierez sa remarquable Réception de Portée Complète.

Le Radio General Electric met fin pour jamais à la superposition des postes. Il est tellement puissant que les postes lointains sont reçus avec ampleur... d'un son tellement naturel et fidèle que vous croyez voir les artistes que vous écoutez.

Choisissez entre les quatre modèles superbes... marqués à un prix aussi bas que $185. Arrangez-vous dès maintenant pour faire livrer un Radio General Electric chez vous, la veille de Noël... des conditions commodes faciliteront votre achat. RL-1280BF

RADIO À PORTÉE COMPLÈTE

GENERAL ELECTRIC

En vente par

P. T. LEGARE, COMPAGNIE LIMITEE,
1200 rue Amherst, et toutes ses succursales
MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS.,
107 rue Craig Ouest et toutes ses succursales
WENTWORTH RADIO & AUTO SUPPLY CO., LTD.,
1450 rue Ste-Catherine O.

HENRY MORGAN & CO. LTD.	Rue Ste-Catherine Ouest
OMER DE SERRES LTEE.	1406 rue St-Denis
AMHERST FURNITURE CO.	1223 rue Amherst
AMHERST MUSIC STORE	1432 rue Amherst
G. W. BITHELL	3537 Boul. St-Laurent
COLLETTE BATTERY SERVICE	1300 rue Demontigny Est
C. L. CORRIVEAU	2465 rue Notre-Dame Ouest
1652 rue Mont-Royal Est.	6725 rue St-Hubert
DUPUIS FRERES	865 rue Ste-Catherine Est
F. X. GUILLEVIN	1241 rue Amherst
J. R. RAVARY	5066 Ave Papineau
UTILITIES REG'D	344a Ave Victoria
O. LETOURNEAU	3326 rue Ste-Catherine Est
F. I. MITCHELL	1203 rue Notre-Dame Est
E. I. MILLER	81 rue Notre-Dame, Lachine
MARTINEAU FRERES	2918 rue Masson
ANTONIO ROCHON	1031 Parc Lafontaine
J. W. TOUSIGNANT	1217 Ave Mont-Royal Est

J. DONAT LANGELIER LTEE.,
510 rue Ste-Catherine Est
J. W. SHAW & CO.,
710 rue Ste-Catherine O.
DRYSDALE ENGINEERING CO., LTD.,
1248 rue Ste-Catherine Ouest

GEO. DAIGNEAULT	4350 rue Papineau
CHARLES LAURIN	55A rue St-Charles Ouest, Longueuil
W. CHOUINARD	4660 Boul. St-Laurent
T. H. SYMONDS	1237 rue St-Marc
A. J. LEGER	1119 Côte Beaver Hall
BELL ELECTRIC CO.	2008 Rue Ste-Catherine Est
PAQUETTE FILS	4847 Boul. Gouin Est
PLATEAU ELECTRIC & FURNITURE REPAIR CO.	3570 Avenue du Parc
LEBLANC & SAUMUR	1650 Ste-Caterine Est
EMILE BOILEAU	6360 St-Hubert
ONTARIO PAPER CO.	485 Rue McGill
H. DE LANAUZE	1001 Rue Bleury
ROSS-KEELER ELECTRIC CO.	Shrebrooke, P.Q.
CHALIFOUX, TREMBLAY, LTEE	7035 rue St-Laurent
A. MONDERIE	1872 rue Ontario Est
BERNIER HARDWARE	976 Boul. St-Laurent
OSCAR LAMBERT	5221 Ave du Parc

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LIMITED

Distributeurs pour la province de Québec

4281, STE-CATHERINE EST — TEL. CLAIRVAL 1972
6960, St-Hubert, coin Bélanger — TEL. CALUMET 3242
4150-52, Wellington, Verdun — TEL. YORK 5031

P.T. LEGARÉ LIMITÉE
Téléphone MArquette 2206
1200, rue Amherst, près rue Sainte-Catherine

1682, MONT-ROYAL EST — TEL. AMHERST 7370
207, rue DESORMEAUX — TETREAULTVILLE
5667, SHERBROOKE OUEST — TEL. WALNUT 7336

CHOISISSEZ VOTRE RADIO
CANADIAN GENERAL ELECTRIC
chez
J. Donat Langelier
510 EST, RUE STE-CATHERINE

Omer DeSerres LIMITÉE MONTREAL
DISTRIBUTEUR POUR LES NOUVEAUX MODÈLES
CANADIAN GENERAL ELECTRIC

VOYEZ NOUS D'ABORD
TERMES FACILES
Démonstration à domicile
J. W. TOUSIGNANT
1217, MONT-ROYAL EST — CHERRIER — 2166-2167
Succursale: 4075, STE-CATHERINE EST. CL. 1478
VENDEUR DU RADIO CANADIAN GENERAL ELECTRIC

ACHETEZ VOTRE RADIO
CANADIAN GENERAL ELECTRIC *Chez*
Collette Battery Service
1300, DEMONTIGNY EST, Tél. CH. 3431
REPARATION DU SYSTEME ELECTRIQUE D'AUTOMOBILE
BATTERIES CHARGEES, REPAREES ET EMMAGASINEES

J. Donat Langelier

MAJESTIC

Le puissant monarque de l'air

LANGELIER DONNE LE MEILLEUR SERVICE DE RADIO

$109 à $365

ROGERS COMBINE
6365 complet avec lampes à votre antenne.

ROGERS

Le premier des sans batteries

J. Donat Langelier

Le Nouveau MARCONI

Le Radio préféré des connaisseurs

$185 à $385

Toujours les conditions les plus faciles en ville

J. Donat Langelier LTEE

Le plus grand magasin du genre au Canada
510 RUE SAINTE-CATHERINE EST

DERNIERS ÉVÉNEMENTS

DANS LE QUEBEC

SAISIE DE LIQUEURS ET DE CIGARETTES

SHERBROOKE, 5. (Du corr. de la "Patrie.") — Les officiers des douanes ont découvert hier dans un magasin de Sainte-Julie, une véritable caverne des quarante voleurs des "Mille et une nuits." Des plaintes avaient été faites au sujet de marchandises passées en contrebande qui étaient vendues au vu et au su de tout le monde mais on n'avait jamais pu obtenir de preuves.

Les agents se sont rendus aujourd'hui au magasin d'Emile Côté et firent des recherches pendant deux heures sans rien trouver. Finalement ils se procurèrent des haches et commencèrent à démolir les murs. A un moment donné, par un coup de hache appliqué probablement à l'endroit voulu, on fit jouer un mécanisme qui ouvrit une porte donnant dans une grande pièce invisible de l'extérieur. Les agents y découvrirent une grande quantité de liqueurs de contrebande et de cigarettes américaines sur lesquelles aucun droit n'avait été payé. Les marchandises furent confisquées par les agents.

VAGUE DE FROID

GRAND'MERE, 5. (Du corr. de la "Patrie.") — Notre ville et la région ont été visitées par une vague de froid qui nous amena une forte tempête de neige. Le thermomètre est descendu à 11 degrés en bas de zéro, c'est le plus gros froid encore enregistré cette année. Il est tombé assez de neige pour permettre aux voitures d'hiver de bien marcher.

IL SUCCOMBE A SES BLESSURES

SHERBROOKE, 5. (Du corr. de la "Patrie.") — Un bûcheron de Chartierville, François Lauzon, 29 ans, est mort hier soir vers onze heures à l'Hôpital Saint-Vincent de Paul des suites de blessures reçues dans le cours de l'après-midi à La Patrie alors qu'une lourde branche d'arbre l'atteignit à la tête.

DESASTREUX INCENDIE

TROIS-RIVIERES, 5. (Du corr. de la "Patrie.") —Un incendie a causé, hier, $15,000 de dommages à la succursale du Dominion Stores, rue des Forges, et au restaurant continu Green Pansy Sweet. Le feu a originé dans la cave et fut découvert par le policier Paquet qui entendit une explosion.

TRAVAUX DE DRAINAGE

CAP DE LA MADELEINE, 5.— (Du corr. de la "Patrie.") —Quatre-vingts ouvriers sont actuellement employés aux travaux de drainage et d'aqueduc que la ville du Cap de la Madeleine fait exécuter, rue du Sanctuaire, pour remédier au chômage.

PERMIS DE CONSTRUCTION

TROIS-RIVIERES, 5. (Du corr. de la "Patrie.") — Les permis de construction se sont élevés à $135,285, durant le mois de novembre. Le plus important de ces permis est celui de la Crèche pour le montant de $125,000.

A 11 MILLES 1-2 DE LA COTE

PROVIDENCE, R. I., 5. — On a établi hier que le navire anglais "Mazel-Tov" était à 11 milles et demi de la côte lorsque le torpilleur "Tucker" le saisit le 1er novembre dernier. Les "Mazel-Tov" transportait 493 sacs remplis de bouteilles de liqueurs assorties. Les officiers du torpilleur disent que le navire anglais n'était qu'à dix milles des côtes.

MESSAGE DE BURKE SUR UN ARBRE

JUNEAU, Alaska, 5. — Le capitaine E. J. A. Burke et ses deux compagnons, disparus depuis près de deux mois dans le nord de la Colombie-Anglaise, ont abandonné leur avion après un amerrissage forcé sur la rivière Liard et se sont ensuite dirigés vers le lac Wolfe, situé à 50 milles plus loin.

Le pilote E. L. Wasson est revenu hier à White Horse, Yukon, après s'être rendu à l'endroit où il aperçut l'avion de Burke il y a dix jours. Burke écrivit sur un arbre, près de son avion, qu'il était parti le 17 octobre pour se rendre au lac Wolfe, qu'il n'était pas blessé, mais qu'il ne lui restait plus de provisions.

Wasson se rendit ensuite à son avion et survola la région dans l'espoir d'apercevoir les disparus mais sans succès.

D'autres sauveteurs se rendront dans la région dans des traîneaux à chiens. Des sauvages interrogés à différents camps n'ont pas vu Burke ni aucun de ses deux compagnons.

GRATIS CONTRE L'ASTHME DURANT L'HIVER

une méthode remarquable qui est venue au secours des asthmatiques. Demandez aujourd'hui l'échantillon d'essai gratuit.

Si vous êtes affligé de ces terribles attaques d'asthme alors que la température est froide et humide; si vous étouffez et avez peine à respirer, ne manquez pas d'écrire immédiatement à la Frontier Asthma Co de vous envoyer immédiatement un échantillon d'essai gratuit de leur remarquable méthode. Quel que soit l'endroit où vous habitez ou que vous ayez confiance ou non en un remède quelconque sous le soleil, faites venir cet échantillon gratuit. Si vous souffrez depuis longtemps et avez essayé tout ce qui est venu à votre connaissance sans soulagement; même si vous êtes complètement découragé, ne désespérez pas mais faites venir aujourd'hui cet échantillon d'essai gratuit.

COUPON POUR ECHANTILLON GRATUIT
FRONTIER ASTHMA CO.,
696-K, Frontier Bldg., 462, rue Niagara, Buffalo, N.-Y.
Envoyez échantillon gratuit de votre méthode à:
.....
.....
.....

DANS LE MONDE

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

LA RADIO EN RUSSIE

LONDRES, 5. — La Russie n'a pas prit part à la conférence internationale de la radio, tenue à Washington, il y a quelques années et pour cette raison rien ne peut l'empêcher de radiodiffuser toute la propagande qu'elle veut. La Russie n'a aucune règle internationale à observer au sujet des longueurs d'ondes. Le ministre des postes M. Lees-Smith a fait cette réponse à une question qui lui était posée hier, à la Chambre des communes.

On se rappelle que l'honorable Arthur Henderson, secrétaire des affaires étrangères, a déclaré il y a quelques jours qu'il attirerait l'attention du gouvernement des soviets sur les émissions radiophoniques, faites en anglais à Moscou. Des discours révolutionnaires ont été radiodiffusés. Le secrétaire des affaires étrangères dit que ces émissions constituent une violation de la promesse des soviets de s'abstenir de toute leur propagande en Grande-Bretagne.

La Russie a participé à la grande conférence de la radio tenue à Prague et consenti à coopérer, mais exige le droit de se servir de certaines longueurs d'ondes. C'est sur ces longueurs que se firent les récentes émissions. On surveillera à l'avenir tout ce qui sera radiodiffusé de Moscou.

LA BIBLIOTHQUE DE BIRKENHEAD

LONDRES, 5. — On commencera lundi à vendre à l'enchère la bibliothèque de 10,000 volumes de feu lord Birkenhead. La vente durera cinq jours. On ne croit pas cependant que l'on obtienne des prix exceptionnels, bien que plusieurs volumes soient revêtus d'une riche reliure. Il y en a qui portent des reliures des maîtres du dix-huitième siècle.

REDUCTION DU TRAITEMENT DES DEPUTES

LONDRES, 5. — La Chambre des Communes a abordé la question de la réduction du traitement des députés hier après-midi. Le conservateur W. L. Everard a proposé que l'on fasse comme en Australie, M. Everard demanda que l'on diminue le cachet parlementaire de 12 1-2 pour cent afin de donner un exemple d'économie à tout le pays.

LE BOTTIN TELEPHONIQUE DE LONDRES

LONDRES, 5. — On compte 700,000 téléphones dans la ville de Londres et chaque année on installe 50,000 nouveaux appareils. Le bottin téléphonique augmente de volume et l'an prochain, il sera publié en deux volumes. L'un ira de A à K et l'autre de L à Z. En 1880 l'annuaire comptait 20 pages et pesait 1 once et demie, tandis que maintenant il contient 1,600 pages et pèse 5 livres et 14 onces.

LE GOUVERNEMENT DE L'INDE

LONDRES, 5. — La conférence indienne en est rendue maintenant à l'étude de questions vitales. Quels seront les pouvoirs du nouveau gouvernement fédéral? Les membres du gouvernement seront-ils responsables au parlement tout comme au Canada? Le gouvernement fédéral aura-t-il autant de pouvoirs qu'un Dominion, pour ce qui regarde la défense ou cette question sera-t-elle sous la juridiction de l'autorité impériale comme le suggère le rapport Simon?

Toutes sortes de rumeurs ont cours dans le moment autour du palais St. James. On dit couramment que des décisions ont été prises limitant les pouvoirs du gouvernement fédéral indien.

On nie catégoriquement la chose cependant dans les milieux bien renseignés.

SCHISME TRAVAILLISTE

LONDRES, 5. — On fait circuler un manifeste parmi les députés travaillistes qui demande un changement radical dans les méthodes de gouvernement et la revision complète de la politique travailliste, afin de faire face à la situation économique du moment.

On croit que sir Oswald Mosley, ancien membre du cabinet de MacDonald est l'auteur du document. On sait de bonne source que 50 députés travaillistes ont signé le manifeste jusqu'ici.

RUSSIE

LE PROCES DES CONSPIRATEURS

MOSCOU, 5. — Le procès des huit conspirateurs contre le gouvernement soviétique est entré dans sa dernière phase. Le procureur Krilenko a commencé son plaidoyer hier.

Krilenko cita la maxime de Lémine: "si nous voulons éviter un conflit avec les pays capitalistes nous devons détruire les plans de ceux qui veulent notre disparition."

Durant la journée les huit conspirateurs furent appelés à témoigner de nouveau. Ils dirent quelles sommes ils avaient reçues pour leur mouvement révolutionnaire. Aucun ne reçut plus de $6,000 et certains d'entre eux ne reçurent rien du tout.

On prévoit que la sentence sera prononcée aujourd'hui ou samedi. Krilenkow parla pendant quatre heures sans interruption. A 11 heures du soir, il annonça qu'il continuerait son plaidoyer aujourd'hui et qu'il parlerait probablement pendant la majeure partie de la journée.

CANADA

Ils seront déportés

Régina, Saskatchewan, 5.— Les hommes mariés ou célibataires, établis au Canada depuis moins de cinq ans et qui demanderont du secours aux autorités municipales de Régina, seront déportés. Cette décision a été prise hier par les commissaires de la ville.

LA GLACE SUR LES LACS

Toronto, 5.—Les navires des Grands Lacs se hâtent d'entrer au port, car on craint beaucoup que les glaces ne les immobilisent en plusieurs endroits. A Mudlake, près du Sault Sainte-Marie, le danger est très grand. La petite rivière Sainte-Marie est gelée et si les quelque douze navires, qui se dirigent vers le Sault, n'arrivent pas d'ici quelques jours, ils resteront probablement pris dans les glaces.

BLATTE DANS SON SANDWICH

Port-Arthur, Ontario, 5—La présence d'une blatte dans un sandwich au jambon n'est pas suffisante pour annuler les dettes d'un pensionnaire envers sa maison de pension, d'après une décision de la cour de division. Un gargotier réclamait le prix d'un sandwich d'un client qui refusait de payer parce qu'il avait trouvé l'insecte dans son sandwich. L'infortuné client a été condamné à payer $3.85 au gargotier pour ce qu'il devait auparavant, ainsi que les frais.

SOLLOWAY N'EN A PAS FINI

Vancouver, 5.—Isaac W.-C. Solloway, courtier qui purge dans le moment une sentence à la prison de Lethbridge, Alberta, après avoir été trouvé coupable de conspiration et de fraude, sera arrêté et conduit à Vancouver quand il aura fini sa sentence à Lethbridge. Solloway subira un autre procès sous des accusations semblables devant les tribunaux de la Colombie-Anglaise.

CE BACILLE

Edmonton, Alberta, 5.—Les médecins, qui recherchaient depuis quatre jours la source du bacille, qui a causé cinq décès à la suite d'opérations à l'hôpital Royal Alexandra, ont vu leurs efforts couronnés de succès. On ne publiera pas leur rapport toutefois avant que les médecins l'aient soumis au bureau municipal des hôpitaux.

DE CHARYBDE EN SCYLLA

Lethbridge, Alberta, 5—Le courtier Harvey Mills, qui terminera samedi matin une sentence d'un mois de prison à Calgary, devra comparaître devant le tribunal de la Colom alebgn b.btz...bfh -q la Colombie anglaise. Le détective Ledoux, de la police provinciale de la Colombie anglaise, est arrivé à Lethbridge avec un mandat d'arrestation qui sera signifié à Mills dès sa sortie de prison.

ALLEMAGNE

CALME AU REICHSTAG

BERLIN, 5. — Les désordres causés par les communistes en différents endroits du pays se sont propagés à la capitale hier pendant que le Reichstag discutait pendant 7 heures du budget de 1931 et des réformes financières proposées par le chancelier Bruning.

Les débats au Reichstag n'ont rien changé à l'opinion générale que le gouvernement remportera la victoire.

Des manifestants ont paradé dans le parc "Busch" en criant à pleins poumons: "Nous voulons du travail et du pain." Lorsque les agents de la paix arrivèrent sur la scène, les manifestants les accueillirent avec des pierres. La police tira alors des coups de feu en l'air pour disperser les communistes.

Dix manifestants sont sous arrêt; les magasins ont fermé leurs portes.

Quant à la séance du Reichstag elle fut plutôt calme en comparaison de la session du mois d'octobre dernier.

ESPAGNE

LETTRE DE FRONCO

MADRID, 5. — —Le journal "Heraldo" de Madrid a reçu hier une lettre qu'on dit avoir été écrite par Ramon Franco, l'aviateur espagnol évadé de prison la semaine dernière. Rien n'indique l'endroit où Franco se trouve. La missive est sarcastique au suprême. L'aviateur daube le gouvernement et le peu de solidité des barreaux de fer des prisons espagnoles.

NEW-YORK, 5. — La poussière d'amidon, de sucre ou de chocolat dans les usines est aussi dangereuse que la dynamite, a déclaré hier devant la Société des ingénieurs, M. Hylton R. Brown, chimiste du département fédéral de l'agriculture.

TORONTO, 5. — Sir William Mulock, juge en chef, a fait cadeau à Mme G. H. Ferguson d'une superbe broche sertie de diamants à l'occasion de son départ pour Londres où son mari va occuper le poste de haut commissaire canadien.

BUDAPEST, 5. —Le baron Hermann Goebel, chef de l'une des plus riches familles de la Hongrie sous l'empire, est mort à l'âge de 75 ans.

RHUMES

Au premier symptôme d'un mal de tête, de mal de gorge, ou d'éternuement, prenez le remède que des millions de femmes emploient en toute confiance — les pastilles laxatives BROMO QUININE de Grove. Elles enrayent le rhume, font cesser le mal de tête, et l'effet tonifiant fortifie l'organisme.

Enrayent la douleur. Agissent comme tonique sur l'organisme.

Procurez-vous-en une boîte à n'importe quelle pharmacie, 30c, et faites-en l'essai.

•BROMO• QUININE
Laxative de Grove
(EN PASTILLES)

C'est le Temps de Noël Chez SIMPSON

800 Robes de Soie pour l'Après-Midi

A moins du prix coûtant. Robes qui devraient être marquées $15. et 19.50

8.75

En crêpe Canton pure soie, [vous pourrez voir l'étiquette], ces robes présentent une valeur exceptionnelle à ce prix. Modèles inspirés par des robes parisiennes. Couleurs nouvelles et coupe parfaite. Différentes interprétations de la tunique russe, broderie, garniture de fantaisie. Noir et brun, vert perruche, vert Patou, rouge russe, vert cricket. Tailles 14 à 20. 37 modèles différents.

Simpson, au troisième

Horloges Réveille-Matin

.98

Jolies horloges aux coloris modernes — rouge, vert et jaune. Chiffres noirs sur le cadran et sonnerie stridente.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au cinquième

Bijouterie pour enfants $1.

Assortiment ravissant de bijouterie. Collier et bracelet dans joli étui enfantin. Perles blanches ou roses, modèles avec chaîne de fantaisie. Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée

Skis pour la Famille

Avec le harnais "Hagen"

6, 6 pieds 6, 7 pieds et 7 pieds 6 pouces. En noyer, bouleau, frêne. Fabrication canadienne. Prix très spécial pour cette qualité. **5.95**

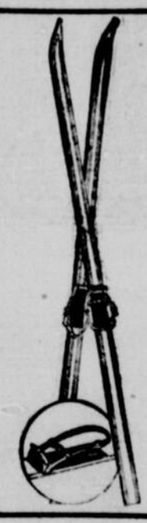

Bâtons de Ski chacun .85

En bambou solide, bien renforcé. Avec anneau de jonc.

Un champion canadien sera au rayon pour vous conseiller.

Simpson, au sous-sol

2016 Paires de Bas de Soie Chiffon

En boîte de Noël. Tous parfaits. Régulier 1.95. Chiffon jusqu'au haut **.89**

Ecoulement de fabrique. Soie jusqu'au haut à picot. Bien façonnés. Renforcés aux points d'usure. Gunmetal clair, promenade, rossignol, evenglow, brun soleil, soleil-bronze, guntan, mystère, sable cubain, caresse, boggar, perle rose, noir, blanc. Pointures, 8½ à 10.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée

Vente de Complets et Pardessus

chacun **32.50**

Complets à Deux Pantalons

Valeurs splendides, tissus de qualité et coupe impeccable. Veston simple ou croisé. Gris, brun, bleu, oxford, gris, bleu marine. Tailles 35 à 44.

Les Pardessus d'Hiver

En tissus solides et très épais pour l'hiver. Modèles élégants: guard, ulster, raglan, slip-on. En chinchilla, tweed, onatinés et melton. Excellente coupe. Tailles, 34 à 44.

Simpson, au deuxième

Jour d'Échange de Radio chez Simpson

Voici une occasion pour vous d'échanger votre vieux radio ou phonographe pour un radio moderne super-heterodyne. Nous avons des offres limitées pour quelques appareils pris en échange et nous offrons, samedi le fameux Westinghouse, modèle console super-heterodyne à 9 lampes pour

Liste de prix de Westinghouse super-heterodyne, 9 lampes. **$225.**

Remise approximative pour votre radio ou phonographe actuel. **$40.**

Votre nouveau radio . . . . . **$185.** complet

Le "Home Lovers Club"

Payez 18.50 aujourd'hui

Le solde en DIX versements égaux mensuels.

Pas d'intérêts.

Pas de frais supplémentaires.

Ce Westinghouse Console est un superbe modèle cabinet en noyer choisi et comprend un appareil super-hétérodyne à 9 lampes d'une sensibilité et d'une sélectivité extraordinaires et un haut parleur électro-dynamique. Venez voir ce superbe appareil en montre à notre salon de la radio. L'appareil et les lampes sont garantis pour 90 jours.
Simpson installe d'une manière satisfaisante l'appareil à votre antenne et à la prise de terre et donne tous les renseignements de la manière de s'en servir.

Simpson, cinquième étage

Banquet des magnats du baseball. — Un nouveau recorder pour Saint-Lambert. — Avec les Cameramen

M. Prime J. Marsan, notaire, a traité de nos lois civiles devant le club des Femmes Libérales de Saint-Jacques et a déclaré que les premières lois furent celles que chaque père de famille fit pour établir l'ordre dans la maison. De là vient le code.

Et voilà la vie des jockeys! Ces jockeys sont recouverts de boue de la tête aux pieds à la suite de la course pour le sweepstakes au bénéfice des hôpitaux irlandais qui a donné à plusieurs de jolies fortunes. La course fut gagnée par "Glorious Devon".

D. W. Taylor, vice-amiral de la marine américaine, a obtenu la médaille John Fritz.

M. Angus McLean, président de la Chambre de commerce canadienne, conseille aux industriels la visite de l'Amérique du Sud au printemps.

Le général français Faucher qui vient d'être nommé par décret du président Mazaryk, de Tchécoslavie, général d'armée au titre tchécoslovaque.

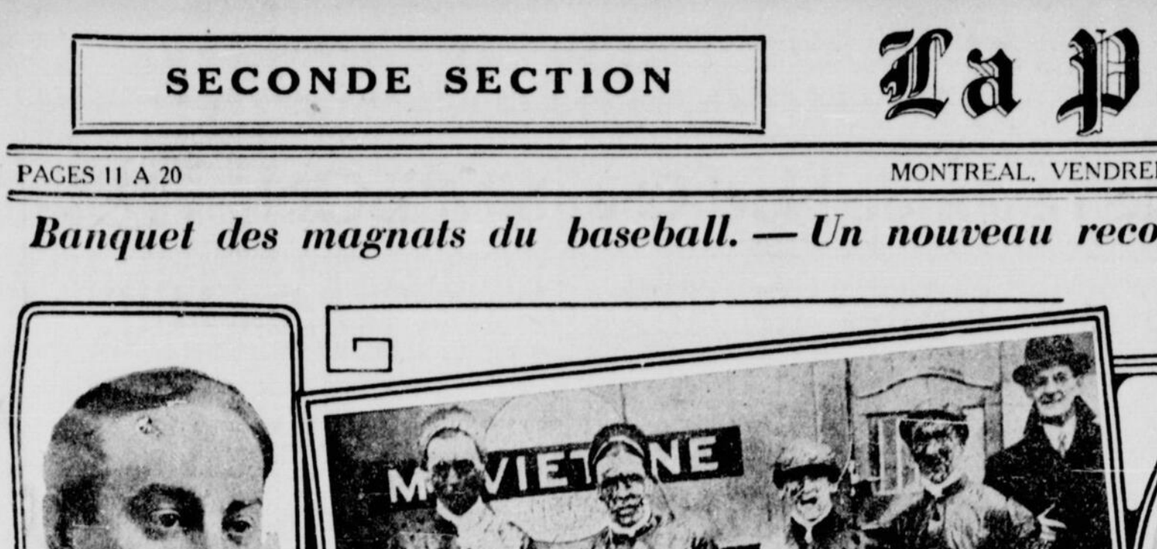

Photographie prise dans le bureau de Me E. A. B. Ladouceur, greffier de la Couronne, à l'assermentation de Me Aristé Brossard, comme recorder de Saint-Lambert. On remarque, de gauche à droite, Me A. Payette, député greffier de la Couronne, Me Brossard, Me Ladouceur, Me Jules Godin, député greffier de la Couronne et M. Guy Ladouceur, secrétaire du Greffier de la Couronne.

Mlle Ruth Muskrat, une indienne Cherokee d'Oklahoma, vient d'être nommée au bureau des Affaires Indiennes à Kansas City, Mo.

Un autre membre de la famille royale de Suède épousera sous peu une jeune fille des Etats-Unis. C'est le baron J. Pellenc, neveu du roi de Suède, que l'on voit ci-dessus à son arrivée à New-York, à bord du "S. S. Paris". Il épousera Mlle Frances Kerr.

M. Ubald Paquin, romancier et journaliste, sera, ce soir, l'hôte d'honneur et le conférencier à la réunion des "Gens de Chez Nous", cercle Montreuil. M. Paquin a choisi comme sujet: "Place aux Nôtres". Il y aura aussi programme musical à cette réunion, à l'hôtel Windsor.

Sur la Scène de l'Actualité

Le journal "Heraldo de Madrid" a reçu une lettre qui aurait été écrite par Ramon Franco, cet aviateur espagnol qui s'est évadé de prison la semaine dernière. La lettre était sarcastique au suprême degré. L'aviateur blague le gouvernement espagnol.

La Montreal Exhibition Co., donnait hier soir, en l'hôtel Mont-Royal, un banquet aux délégués au congrès de baseball commencé lundi et touchant à sa fin. Ce congrès sera fameux dans les annales du baseball par la rupture définitive entre ligues majeures et mineures concernant la "draft" des joueurs. M. Ernest Savard présida les agapes entouré des sommités du jeu national américain. — (Cliché Rice Studio).

Il est fortement question à Ottawa de la nomination de Sir George Perley au ministère des Affaires étrangères. Sir George qui est premier ministre par intérim et ministre sans portefeuille dans le cabinet Bennett n'a ni nié ni confirmé la rumeur.

Le président de la France, M. Doumergue tentera aujourd'hui de trouver quelqu'un pour former un nouveau cabinet à la suite de la défaite du cabinet Tardieu. Il est fortement question de M. Raymond Poincaré pour succéder à M. Tardieu.

On voit dans la photographie ci-dessus M. R. Stafford Cripps, c. r., le fils benjamin de Lord Parmoor, qui vient d'être nommé solliciteur général de l'Angleterre. Cette nomination a été faite à la suite de la démission de Sir James Melville. Ce dernier a dû abandonner son poste à cause de son état de santé. Me Cripps est très populaire parmi la société de Londres.

On voit ci-dessus M. et Mme Werner Schleber. Mme Schleber était avant son mariage Lilly Claire Von Goutard, petite-fille d'Adolphus Busch, de Saint-Louis, et réputée être la plus riche héritière de Berlin. Ils sont photographiés à bord du paquebot "Bremen" à leur arrivée à New-York. Ils se rendront à Saint-Louis en avion au cours de leur voyage de noce.

On voit dans cette photo, Amélia Earhart, fameuse aviatrice et première femme à survoler entièrement l'Atlantique, en compagnie de son fiancé, George Palmer Putnam, explorateur et éditeur millionnaire, à leur arrivée à Cleveland, Ohio. On se perd en conjectures pour savoir s'ils se sont déjà servis de la license de mariage qu'ils se procurèrent en novembre dernier, dans la cité de Noank, Connecticut.

Victoire du Canadien, due à son indomptable énergie

LE CANADIEN DEFAIT RANGERS AU COURS D'UN MATCH EXCITANT

Les champions, fourbus, las, mais luttant avec une énergie sans égale gagnent par 5 à 4. – Lépine banni pour le match par Corbeau, dont la décision inique provoque une démonstration hostile chez les 11,000 spectateurs.

(Par HORACE LAVIGNE)

S'il existait des doutes dans certains esprits sur la valeur morale du Canadien et son indomptable énergie dans les situations critiques, la partie d'hier contre les Rangers de New-York, au Forum, devant 11,000 peronnes, a dû faire disparaître ces doutes.

Arrivé le matin de Philadelphie, après un assez long trajet en chemin de fer, ayant disputé une série de dures parties contre les meilleurs clubs de la section américaine, et toujours privé de ses deux brillants réservistes, Larochelle et Mondou, le Canadien prit la glace contre le club de Lester Patrick visiblement harassé et alourdi. Il était évident que les Champions devaient plus compter sur leur farouche énergie et leur courage sans mesure pour battre un adversaire aussi alerte que sur le fini de leur jeu. Et, pour rendre la tâche plus dure, le Canadien eut à soutenir une lutte effarante de l'équipe new-yorkaise qu'il battit par le score de 5 à 4 au cours d'une joute fort accidentée.

Lester Patrick, en habile pilote qu'il est connaissant l'état physique de son adversaire, et son cri de ralliement, dès que les hotilités commencèrent furent: "Go". Et ses pupilles se jetèrent à l'attaque avec une vitesse folle, qui prit les locaux absolument au dépourvu. Il ne s'était pas écoulé trois minutes que Bourgeault devenait le centre d'une jolie combinaison, qui permit à Bill Cook de compter le premier de ses trois points. La partie fut menée alors à une allure endiablée par les visiteurs, qui tournaient autour des buts de Hainsworth comme un essaim d'abeilles autour de leur ruche. Mais après que les premiers changements se furent faits, le Canadien parut se retrouver et son jeu devint plus ferme et plus solidaire. Profitant de l'absence momentanée de Ching Johnson, puni pour avoir étendu Wasnie sur la bande, le Canadien égala le score en quelques minutes. Albert Leduc s'empara de la rondelle dans sa défense, traversa la surface d'un bout à l'autre, se riant de l'opposition qu'il rencontra, et il alla déjouer Roach après l'un des meilleurs efforts individuels de la saison.

Cette égalité de points sembla produire une détente chez les Rangers, qui reprirent l'offensive avec plus de tenacité que jamais. La ligne Cook-Boucher-Cook déploya les plus vifs efforts pour se rendre jusqu'à Hainsworth mais le Canadien, sans se dépenser outre mesure à l'attaque, se montra énergique sur la défensive, et toutes les attaques furent repoussées. Puis, Pit Lépine partit comme une flèche, serpenta la glace, évitant habilement les avants, contourna la défense des Rangers et, du revers de la main, il localisa la rondelle juste dans le coin du filet de Roach pour donner l'avance à son club. C'était un autre brillant point personnel, et l'assistance l'applaudit à tout rompre. Et, alors qu'il ne restait que quelques secondes avant que la cloche n'annonce la fin de la première période, les visiteurs égalèrent le score sur une parfaite adaptaton du "Brother's Act", Bill Cook alimentant son frère Bunny d'une passe qui fut convertie en un point.

Les locaux laissèrent donc la glace sur un pied d'égalité avec les Rangers, et la bataille reprit de plus belle dans la deuxième période. Bill Cook, qui semblait avoir des ailes, donna l'avance aux visiteurs par un autre effort individuel, et le score devint 3 à 2. Le Canadien jouait alors avec désespoir et plusieurs portaient les traces des durs rencontres, qu'ils avaient livrées quelques jours auparavant. Morenz n'avait pas son "flash" coutumier; Joliat semblait sur le point de se quereller et paraissait plus enclin à pourchasser l'adversaire que la rondelle; et, quand ces deux météores n'éclairent pas la scène, on sait quel pâle effet celle-ci dégage. Tout de même, ces deux joueurs déployèrent une tenacité et un courage surhumains. Habilement secondés par les réservistes, tant sur l'attaque que sur la défense, ils empêchèrent les protégés de Patrick d'augmenter leur avance, pendant que leur propre club comptait deux autres points sur la fin de la période et laissait la glace en avant de son adversaire.

RIVERS AIDE JOLIAT A COMPTER

L'un de ces points fut le résultat d'une belle pièce de jeu entre Joliat et Gus Rivers. Les deux porte-couleurs du Canadien montèrent de concert, Rivers sur l'aile, Joliat dans le centre. Réussissant à défoncer la défense ennemie, Joliat passa la rondelle à Rivers, et celui-ci, au lieu de tirer lui-même, redonna le disque à son aîné. Joliat était alors sur Roach, et d'un coup sec de son bâton, il envoya le caoutchouc dans le filet.

BEL EFFORT DU JEUNE MANTHA

Puis, comme il n'y avait qu'une minute de jeu, Georges Mantha, une des vedettes de la partie d'hier soir, accomplit probablement le plus bel exploit de la partie, quand il compta contre toute l'équipe new-yorkaise, sans le concours de personne. Héritant de la rondelle sur la ligne bleue de sa propre zone, Mantha monta, longeant la bande, puis, pénétrant dans le secteur des Rangers, il obliqua vers Johnson. Avant que celui-ci fasse un mouvement réel pour se jeter au-devant de lui, Georges l'évite, passe derrière le filet, poursuivi par Regan et un autre Ranger, et, malgré que Roach semble boucher hermétiquement le coin de son filet, Mantha réussit à y introduire le caoutchouc. Roach en reste estomaqué et c'est avec dégout qu'il sortit la rondelle de ses buts.

LEPINE ATTRAPE UN MATCH FOUL

Dans le milieu de la deuxième période, se produisit un incident, qui souleva l'assistance contre l'arbitre en chef, Bert Corbeau. Pit Lépine venait de faire une course vers le filet des Rangers, quand la rondelle monta dans l'espace et Lépine essaya de l'attraper de son bâton. Ching Johnson reçut le bout du bâton sur la tête, mais comprit que l'allure était purement accidentelle. Du reste, il reçut en souriant les excuses de Lépine. Mais Corbeau, qui était placé tout juste à côté des deux joueurs, ne le prit pas aussi bienveillamment. Il imposa une punition majeure à Lépine, la bannissant pour cinq minutes. Puis, comme Pit engagea un dialogue animé avec Corbeau, celui-ci perdit la tête et l'expulsa pour la balance de la partie. Ce fut alors un déchainement inouï parmi l'assistance. Corbeau fut hué, conspué pendant que la glace se recouvrit de sous, de programmes et autres projectiles. Un spectateur, plus enragé que les autres, lança une de ses claques, qui vint s'abattre derrière la bande, près du banc des délinquants. Les placiers eurent fort à faire pour réprimer l'ordre et calmer les esprits. Ils durent même expulser à la militaire un trop turbulent manifestant, pendant que, à une couple d'endroits, la bataille éclata et les coups de poings volèrent. Pendant tout le reste de la partie, ce fut une clameur indignée contre Corbeau, dont chaque mouvement fut tourné en dérision.

Il faut reconnaître que Corbeau a perdu complètement la tête, dans les circonstances. L'arbitre doit sévir, mais avec mesure, avec modération. S'il n'use pas plus de discernement que ne l'a fait Corbeau hier soir, il soulève les passions populaires et c'est lui qui devient directement responsable des excès, qui peuvent se produire. Punir un joueur pour la balance de la partie, quand il reste encore une période et demie de jeu, parce que ce joueur exprime sa surprise, son dégout d'une punition préalable déjà excessive, c'est un déni de justice et c'est, sous un travesti grotesque, faire preuve d'une aveuglante partialité. L'arbitre n'est pas là pour satisfaire ses propres sentiments, et le président Calder doit donner à ses officiels des instructions sévères à cet effet. Corbeau, ancien joueur du Canadien, est reconnu pour sa fermeté et il gouverne de main de fer, mais il est souvent partial, et ce n'est pas l'incident de Lépine, qui nous force à le reconnaître et la suite de la partie nous le révéla une fois de plus. Bien des fois, le Canadien se fit culbuter, passer le bout du bâton, mais les visiteurs échappèrent aux sanctions officielles. Les champions durent, dans les circonstances, se contenter, malgré leur lassitude de recevoir les coups, sans chercher à user de représailles.

Corbeau rendit les choses encore plus mauvaises quand il donna une amende de quinze dollars à Lépine, on ne sait trop pourquoi. Lépine, après son expulsion, se promena d'un côté à l'autre de la glace, allant du banc du pénitencier à celui du Canadien, car il ne semblait pas savoir s'il sortirait de la partie complètement, vu son expulsion pour le reste du jeu, ou s'il resterait en pénitence. Pendant ce temps, la manifestation populaire atteignit des proportions considérables et les joueurs entourèrent Corbeau, essayant de discuter la discussion. Mais celui-ci se montra inflexible, et, après une dizaine de minutes de tumulte, le calme se fit, et la partie reprit, le Canadien jouant à court.

C'est ici que les Champions du monde firent montre de leur valeur morale, qui n'a probablement pas d'égale dans le monde du hockey. Malgré la perte de Lépine pour le reste de la partie et l'absence de Mondou et Larochelle, ils luttèrent avec la détermination farouche et âpre de garder leur bout. Un point en dessous, ils réussirent à égaler le score sur la combinaison Rivers-Joliat, et le point de George Mantha leur donna l'avance.

C'est donc un point en avant que le Canadien revint sur la glace dans la troisième période. Mais Frank Boucher se devait de jeter de nouveau l'inquiétude dans le coeur des partisans du Canadien, quand il prit Hainsworth en défaut sur un lancer de côté, tiré à une vingtaine de pieds. La rondelle fut légèrement touchée par Hainsworth, mais elle continua sa course vers le filet, et le deadlock fut de nouveau créé.

MORENZ COMPTE LE POINT DECISIF

Le jeu devint rude, les culbutes furent à l'ordre du jour, et les arbitres laissèrent tout passer ou à peu près. Il ne restait que cinq ou six minutes de jeu lorsque Georges Mantha et Morenz foncèrent sur le filet de Roach. Il se fit un échange entre les deux joueurs locaux, et Morenz ne donna pas de chance à l'adversaire de parer le coup. C'était le point décisif, et le Canadien, malgré les charges des visiteurs, devait garder le haut du pavé.

La fin de la partie fut excitante au suprême degré, et le Canadien se surpassa pour tenir la rondelle loin de sa zone, n'hésitant pas parfois à la lancer au loin pour forcer les Rangers à revenir dans la zone neutre pour esquisser une nouvelle attaque. Une couple de punitions aux visiteurs dans les cinq dernières minutes aidèrent aussi au Canadien à garder son avantage et, quand la cloche sonna, annonçant la fin de la partie, une acclamation monstre salua le succès du club local, qui le plaçait sur un pied d'égalité avec les Leafs de Toronto, inactifs hier soir, en tête de la section Canadienne de la N.H.L.

Rangers		Canadiens
Roach	buts	Hainsworth
Bourgault	défense	S. Mantha
Johnson	défense	Burke
Boucher	centre	Morenz
W. Cook	ailes	Joliat
F. Cook	ailes	Gagnon
Peters	sub	Lépine
Thompson	sub	Leduc
Murdoch	sub	McCaffrey
Keeling	sub	G. Mantha
Regan	sub	Rivers
Rodden	sub	Wasnie
Carrigan	sub	——
Waite	sub	——

Arbitres: Corbeau et Wagner.

1ère Période

1—Rangers....W. Cook (Bourgault) 2.35
2—Canadiens Leduc 6.20
3—Canadiens....Lépine .. 6.20
4—Rangers....W. Cook (F. Cook) 5.45

Punitions: Johnson, Regan, Morenz, Lépine, Joliat.

Seconde Période

5—Rangers....W. Cook .. 3.20
6—Canadiens..Joliat (Rivers) 14.15
7—Canadiens..G. Mantha .. 1.40

Punitions: Regan, Rodden 2, Joliat, Bourgault, Morenz, min. Lépine (match).

3ème Période.

8—Rangers....F. Boucher (Keeling) 6.30
9—Canadiens..Morenz (G. Mantha) 6.15

Punitions: Peters, Keeling, Leduc, W. Cook

LA 2E PLACE EN JEU DANS LA MONT-ROYAL

Deux clubs luttent pour la deuxième position actuellement, ce sont les champions et le St. Michael's. Ils ne se rencontrent pas dimanche mais ils sont au programme, opposées au Champêtre et au C.P. Verdun. Les Champions ne sont guère habitués à se voir en troisième position. Il n'y a pas de doute que le gérant Gervais fera donner à chacun de ses joueurs le maximum de ses capacités. Jimmy Coulter sera appelé à fournir une autre grande exhibition dans ses buts. Boswell et Gervais forment une bonne défense et Mongeon est très effectif sur la défense surtout. Boswell et Gervais sont cependant de meilleurs compteurs. Easton et Gaudette ont commencé à scorer, ce qui encouragera leurs compagnons. De l'autre côté, le Champêtre possède un bon scoreur dans le vétéran Harry Unsworth. Il a trois points à son crédit et il n'est dépassé que par Jimmy Thompson. Après sa fameuse exhibition contre le C.N.R. Ray, Boulanger sera en forme pour tenir les champions en échec. L'hiver dernier, Boulanger a compté deux blanchissages contre St. François. La rencontre finale est tout aussi importante que la première. En gagnant de nouveau, dimanche, les Irlandais ne seront plus qu'à une demi partie du Lafontaine St. Michael's a blanchi par le score de 1 à 0, les club St-François et Champêtre et il fera son gros possible pour répéter, dimanche. Après ses trois défaites le C. P. Verdun est appelé à gagner. Choisira-t-on le St. Michael's? Lors de la parte d'exhibition, au début de la saison, ces deux clubs ont fait un match nul, de 2 à 2. Il n'y a pas à dire, le C. P. Verdun possède un club composé seulement d'étoiles. Il manque de la cohésion, car ce club est aussi fort que le M.A.A.A. de l'an dernier. Verrons-nous ce club jouer la partie qu'on attend de lui?

PARTIES D'HIER

N. H. L.

Canadiens 5; Rangers 4.
Ottawa 5; Philadelphie 2.
Chicago 4; Américain 2.

Ligue Internationale

Cleveland 2; Pittsburg 2.
Syracuse 4; Détroit 3.

Ligue Canado-Américaine

Springfield 5; Philadelphie 3.

Ligue d'Affaires

Shawinigan Power 4; Provincial Transport 0.
Power Corporation 1; Mount Royal Hotel 0.
McColl-Frontenac 2; Canadian National Express 1.

PARTIES DE CE SOIR

Ligue Starr

St-Viateur vs Charbonneau.
Parc Champlain vs Ste-Hélène.
Montgomery vs Rosemont.

Ligue Internationale

Buffalo à London.

Ligue Internationale

	G.	P.	N.	Pr.	Ct.	P.
Buffalo	7	1	0	18	4	14
London	4	3	2	16	12	10
Windsor	3	3	2	21	18	8
Détroit	3	3	1	15	15	7
Cleveland	2	3	3	16	16	7
Pittsburg	2	4	2	12	23	6
Syracuse	2	6	0	15	26	4

Ligue Canado-Américaine

	G.	P.	N.	Pr.	Ctr.	P.
Springfield	6	0	0	28	10	12
Providence	4	2	1	24	16	9
New Haven	3	4	1	9	22	7
Boston	2	4	0	13	16	4
Philadelphie	1	6	0	11	26	2

EXPOSITION CANINE

L'exposition du 6 décembre comprendra les classes suivantes: Novice, élevage Canadien Limitée; ouverte, au-dessus de 3 mois, 6 mois et 12 mois et pour toutes les races connues. Le président, M. H. E. Whitley, présentera un superbe trophée au meilleur chien de l'exposition et l'Association donnera une coupe pour la meilleure femelle.

Les gagnants seront divisés en groupes et le gagnant de chacun des groupes aura droit à un dindon, et le gagnant de chacune des variétés recevra un poulet. Il y aura aussi des gâteaux de Noël pour d'autres gagnants dans d'autres catégories.

Les entrées ferment ce soir chez le Docteur C. B. Baker, 2415 rue Shuter. Tél. MA. 5944.

Nous donnerons demain, l'heure du jugement de chacune des races; les chiens ne pourront être amenés qu'à l'heure que leur classe sera appelée. Il sera inutile de se rendre avec son chien à 2 heures, s'il n'est jugé que dans la soirée.

Voici quelques exposants: L. B. Séguin, avec ses deux superbes Boston Kruger's Sport Model et Eable Souvenir; Dame A. Riou, champion Glen Rose Fire Flame; Le petit "R-100" et Royaume Beauty, 3 beaux sujets de la catégorie des Poméraniens; Bert Morris, du chenil du Bois Franc, avec 2 Airedales, un Scottish et Fox Terrier à poils hérissés, etc.

La Ligue du Parc Laurier

Grande assemblée, ce soir, à la salle du Restaurant Pigeon, coin Mentana et Laurier.

Tous les clubs amateurs qui désirent s'affilier à la ligue pourront se présenter à 8 h. 15 p.m. précises.

Position des clubs de la N. H. L.

SECTION CANADIENNE

	G.	P.	N.	Pr.	Ctre	Pts
Canadiens	5	3	0	26	19	10
Toronto	4	2	2	16	7	10
Ottawa	4	4	1	13	16	9
Montréal	3	4	0	13	20	6
Américain	1	4	4	8	12	6

SECTION AMERICAINE

	G.	P.	N.	Pr.	Ctre	Pts
Chicago	6	1	1	21	8	13
Boston	4	3	1	18	15	9
Détroit	3	2	2	15	12	8
Rangers	3	4	2	21	21	8
Philadelphie	1	7	1	12	33	3

Parties de samedi, 6 décembre:

Ottawa vs Montréal.
Rangers vs Toronto.
Boston vs Philadelphie.

Parties de dimanche, 7 décembre:

Canadien vs Américain.
Détroit vs Chicago.

Ottawa et Chicago victorieux

Les Sénateurs disposent aisément du Philadelphie.

OTTAWA, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les Sénateurs ont remporté hier soir une victoire facile sur les Philadelphie qui, à un certain moment de la seconde période, ont failli remporter la partie.

Pour la première fois de la saison S. E. le Gouverneur-Général était dans sa loge.

Les Ottawas ont mieux joué que d'habitude, mais ils n'ont pas encore gagné en rapidité. Kilrea et Finnegan ne sont pas en forme.

Chez Phillies Lowrey, Milks et Jarvis ont été les vedettes. En somme, cependant la partie n'a été intéressante que dans la seconde période. Les Sénateurs ont gagné par 5 à 2 en faisant 2 points en première, 2 en seconde et un en troisième.

OTTAWA PRUDENT

Dans la première période Ottawa compta deux points en moins de dix minutes. En dépit d'une supériorité évidente les Ottawas ont été très prudents. Dès le début on a mis en jeu la seconde ligne pour ménagé la première que l'on a gardée en réserve pour les moments critiques.

La première moitié de la période a été tout à l'avantage des Sénateurs. En effet pendant ces 10 minutes Connell ne fut pas atteint une seule fois par l'adversaire. D'autre part les Ottawas durent attaquer pendant 4 bonnes minutes avant d'atteindre Miller. C'est Gagné qui ouvra le feu.

Après ce coup on changea les joueurs Art et Alex Smith, Finnegan, Kilrea et Lamb, contre Shields, Lowrey, R. Smith, Darragh et Milks. L'ensemble des Ottawas était supérieur. Sur une passe de Finnegan et Lamb, Kilrea compta le premier point de la soirée.

Lowrey se dévoue sans compter pour briser l'offensive des Ottawas mais on lui résiste.

Kilrea est en forme et fait de brillantes sorties.

Ottawa remet sa seconde ligne sur la glace — et le jeu ralentit. Touhey et Gagné attaque et atteignent plusieurs fois Millen.

Lowrey ne désarme pas et parvient par deux fois à faire tomber Connell de ses buts.

Les visiteurs résistent. W. Kilrea et Milks font tomber Connell dans ses buts.

Finnegan fonce et tire. La rondelle rebondit. Lamb l'attaque et compte un deuxième point pour Ottawa.

Lamb, Gagné et Touhey bombardent Millen qui résiste.

Darragh et Lowrey brise cette offensive, font tomber Connell dans ses buts.

Les Phillies avaient l'avantage quand la cloche sonna.

SECONDE PERIODE

Ottawa commence cette période avec sa première ligne: Kilrea, Finnegan, Lamb, Alex Smith et Stark. C'est le plus fort ensemble des locaux qui évidemment veulent augmenter leur avantage.

Kilrea et Finnegan mènent le bal — et atteignent deux fois Millen. Darragh et Milks font des charges effrénées. Connell tombe dans ses buts et l'on vient bien près de compter.

Lowrey fait un lancer très dangereux sur Connell qui l'échappe belle.

Les Phillies ont l'avantage;

Milks atteint encore Connell. Darragh, Milks et Lowrey sont continuellement à l'attaque. Barton atteint Connell et une seconde fois Ottawa devient craintif.

Après le bombardement de la 1ère période Millen se repose.

Gagné manque un beau lancer après une magnifique descente.

On commence à se bousculer sur les bandes.

Par trois fois Gagné fonce, mais on le bloque aux lignes. Sur une passe de Shields Touhey atteint Millen, qui bloque son premier lancer après neuf minutes de jeu. Lowrey fonce, lance à bout portant sur Connell qui tombe dans ses buts.

Le jeu s'anime. Les Phillies gardent toujours l'avantage! Kilrea lance du centre. Ce qui déplait à la foule. Jarvis tire avec force sur Connell; la rondelle tombe à ses pieds.

Sur une passe de Drury McKinnon lance vigoureusement sur Connell qui tombe sur le dos. Il l'échappe encore belle. Les Phillies jouent de malheur.

Joe Lamb fonce et lance à bout portant. Millen tombe.

Dans la ruée générale Jarvis compte le premier point des Faunes après 9 minutes de jeu.

Lowrey tire un direct sur Connell. Le jeu s'anime.

Starn va pour lancer mais Milks le bloque.

Lowrey tire encore un autre direct très dangereux.

Alex Smith atteint à son tour Millen.

Touhey l'atteint aussi. Darragh, W. Kilrea et Howe brisent cette offensive des locaux et redonnent l'avantage aux visiteurs.

Finnegan lance un direct sur Millen.

W. Kilrea et Howe enfoncent les lignes et comptent après 15 minutes.

Ottawa 2, Phillies 2.

Les visiteurs gardent toujours l'avantage.

Barton bombarde Connell. Howe fait une brillante descente et tire à bout portant sur Connell.

Kilrea fait de même contre Millen.

Peu après Finnegan lance avec force, la rondelle rebondit, Lamb l'attrape et compte.

Ottawa reprend l'avantage des points.

Une minute après Stark enfonce les lignes, déjoue les défenses et compte un quatrième point pour Ottawa.

Darragh atteint Connell. Au moment où la cloche sonne Stark et Gagné bombardent Millen.

A L'ATTAQUE

Dans la troisième période les Ottawa n'ont pris aucun risque. Ils ont pris l'offensive dès le début. Finnegan lance sur Connell; Shields sur Milks.

Darragh, Lowrey et Jarvis sont continuellement à l'attaque. Ottawa se replie sur ses buts. La foule le hue et demande de l'action.

Jarvis manque un beau coup. Il se reprend et atteint Connell. Finnegan tire sur le poteau. Touhey tire à bout portant. Millen sauve le coup en se jetant sur la rondelle.

Grosvenor lance un direct avec force qui fait sauter Millen.

Starke tire à bout portant. Ottawa semble avoir l'avantage. Sur une passe de Gagné Kilrea tire avec force.

Milks atteint Connell.

R. Smith atteint Connell à son tour.

Milks fonce, Connell devant ses buts, une mêlée s'engage, Otawa s'en sauve encore.

Kilrea lance un beau direct. Connell bloque encore Milks qui attaque sans relâche.

Howe, W. Kilrea et Barton entrent en jeu.

Ce trio donne du fil à retordre aux défenses des Ottawa.

Alex Smith lance de loin. Milks manque un beau lancer. Grosvenor fait de même.

W. Kilrea est la vedette des Phillies. Il est partout. W. Kilrea se bousculent rudement sur la bande.

Barton frappe le poteau et la rondelle rebondit avec force.

Les visiteurs ont l'avantage par une bonne marge.

Kilrea tire avec force sur Millen qui tombe; Lamb attrape la rondelle et tire. Millen bloque encore. Il l'a échappé belle.

Ottawa avec Kilrea, Lamb et Gagné compte un cinquième point pour les Sénateurs.

Il ne reste plus que 8 minutes de jeu. Les visiteurs attaquent avec furie.

Darragh fonce et au moment de tirer se frappe la tête sur le poteau. Gagné dégage rapidement les buts. Darragh est reconduit au banc. Il n'est pas gravement blessé.

Ottawa joue sur la défensive. Sur une passe de Barton Howe tire à bout portant. Connell bloque.

A la dernière minute le jeu ralentit. On se bouscule rudement sur les bandes mais on n'avance pas.

Ottawa		Philadelphie
Connell	buts	Miller
Starr	défense	Shields
Alex Smith	défense	Milks
Grosvenor	centre	Barton
Gagné	ailes	W. Kilrea
Cox	ailes	Howe

Subs. Ottawa: Lamb, H. Kilrea, Finnigan, Pettinger, Touhey, Art Smith.

Subs. Philadelphie: Lowrey, Fraser, Darragh, McKinnon, White, Webster, Cowan, Cude.

Arbitres: Mallinson et Daigneault.

Première période

1—Ottawa: H. Kilrea Finnigan) 8.30
2—Ottawa: Lamb Finnigan) .. 9.00

Punitions: Milks, Finnigan.

Deuxième période

3—Philadelphie: Jarvis (Lowrey) 12.30
4—Philadelphie: Howe (Kilrea) 4.00
5—Ottawa: Lamb (Finnigan) . 2.10
6—Ottawa: Starr .. .. .. .35

Punitions: Art Smith, Grosvenor, 2, Lamb, McKinnon, Gagné.

Troisième période

7—Ottawa: Gagné (Lamb et H. Kilrea) 12.40

Punition: Milks.

Les Black Hawks battent l'Américain par 4 à 2.

CHICAGO, 5. — Les Black Hawks, dont la marche triomphale avait été momentanément arrêtée par les Maroons à Montréal, mardi dernier, ont repris leur élan victorieux en battant l'Américain hier soir par le score de 4 à 2. Douze mille personnes furent témoins de cette victoire, qui ne fit jamais de doute et qui se dessina clairement dès les premières minutes du jeu.

Les Black Hawks étaient privés des services de Gottselig qui souffrait d'un violent rhume, mais ils affichèrent un jeu tellement effectif que l'absence de cette étoile ne se fit pas beaucoup sentir. Après avoir pris une avance confortable de deux points, les locaux se replièrent sur une défense infranchissable, contre laquelle les Américains vinrent briser tous leurs élans, dans les dix dernières minutes du jeu.

Ce fut une partie vive et parfois brillante, mais constamment dénuée de brutalité. Les arbitres Ion et Goodman n'eurent que peu de travail à faire, et ils n'imposèrent que quelques punitions, cinq en tout. La part du lion chez les compteurs revint à Somers, qui ouvrit et ferma la parenthèse des points pour les Hawks. Couture et Bostrom mirent les deux autres points des locaux à leur crédit, pendant que Burch et Himes comptèrent pour l'Américain.

Chicago		Americain
Gardiner	buts	Worters
Graham	défense	Dutton
Bostrom	défense	Bridge
Somers	centre	Himes
March	ailes	Patterson
Arbour	ailes	Burch

Subs Chicago: Abel, Dutkowski, Ripley, Couture, Miller, Wentworth, Cook, Ingram, Desjardins, Romnes.

Subs Américain: Simpson, Ayres, Neville, Carson, Emms, McVeigh, Sheppard, Massecar, Hughes.

Arbitres: Ion et Goodman.

1ère Période

1—Chicago....Somers .. .25
2—Chicago....Couture .. 3.45
3—Americain Burch .. 13.35

Second Période

4—Chicago....Bostrom .. 2.30
5—Americain..Himes .. 2.00
6—Chicago ..Somers .. 5.00

Punitions: Sheppard, Somers, Graham.

3ème Période

Pas de point.
Punitions: Patterson.

BALLON AU PANIER

Samedi soir, le 6 décembre à 8.15 heures, les équipes du Beavers, champions de Montréal pour la section intermédiaire, seront opposées aux joueurs intermédiaires du National. Il est assez difficile de prévoir le résultat final de cette rencontre. Il est certain que ces deux équipes fourniront du très beau jeu, étant considérées parmi les meilleures à Montréal.

Si l'on prend en considération toutes les informations demandées par téléphone au bureau du National, concernant la prochaine partie, il est certain qu'une foule record assiégera la galerie du gymnase de la rue Cherrier samedi soir prochain. Il serait donc prudent de se rendre à bonne heure, si l'on désire avoir une bonne place. Les portes de la galerie seront ouvertes à 8 heures précises.

Dimanche après-midi, le 7 décembre à 3 heures, les juniors du Natonal inaugureront leur saison. La puissante équipe des collégiens du Mont St-Louis leur rendra visite. Le violet et blanc alignera, contre les équipiers du Mont St-Louis, un club formé entièrement de nouveaux joueurs.

La mise au jeu habile des Maroons. — Les Maroons de Dunc Munro possèdent une des plus adroites combinaisons de mise au jeu sur la ligne bleue qu'on puisse voir dans le circuit Calder, cet hiver. Nels Stewart à Hooley Smith est la combinaison en question, et cette paire de joueurs a, à maintes reprises, eu le meilleur sur les avants des clubs adverses dans le "break". Dès que les équipes sont en position pour la dispute de la rondelle, et que l'arbitre met le disque au jeu, Hooley Smith jouant un peu en arrière, fonce sur la ligne bleue, et du moment que la rondelle a touché la glace elle se dirige à toute vitesse vers cette ligne. Nels Stewart, au lieu de lancer la rondelle en arrière, à ses compagnons, fait exactement le contraire en passant le disque dans les jambes des avants de l'autre club. Cette action enraye tout mouvement, que pourrait faire l'adversaire. L'angle duquel Stewart tire la rondelle est telle qu'elle émerge directement en avant de l'impétueux Hooley Smith, qui n'a qu'à la recueillir et à s'élancer de l'autre côté de la ligne d'avant de l'autre équipe, qui n'est pas encore en branle.

(Demain: Le constructeur d'équipes de la N.H.L.)

MATCH D'ESCRIME INTERNATIONAL

Le match international d'escrime entre Canadiens et Américains (Ligue Amateur d'Escrime d'Amérique) commence aujourd'hui à New-York et se terminera demain soir. Par courtoisie du Montreal Fencing Club, dont M. E. Carteron, consul général de France est président, les services de M. E. Bleau, instructeur du club, ont été mis à la disposition de l'équipe canadienne, qui se compose comme suit: 1. Percy E. Nobbs, capt.; 2. Bertram W. Marcus; 3. Gerald G. Maguire; 4. Harold A. Wiggers; 5. Charles C. H. Drake; 6. John W. Long; 7. Robert W. Baillie.

Ce soir, aura lieu la contestation au fleuret; demain après-midi, le duel à l'épée et demain soir, la contestation au sabre.

PITTSBURG ANNULE AVEC CLEVELAND

PITTSBURG, 5. — Les club Pittsburg et Cleveland ont annulé leur match d'hier soir, dans la ligue Internationale, par le score de 2 à 2. La partie fut rude et marquée par des punitions nombreuses.

Pittsburg		Cleveland
Cox	buts	Baxter
Berlett	défense	Frew
Fraser	défense	Young
Fields	centre	Gray
Proudlock	ailes	Brophy
Gregg	ailes	Doraty

Subs Pittsburgh: McGuire, Bouchard McCurry, Halliday, Smith, Ouelette, McIntyre, Fisher.

Subs Cleveland: Shantz, McFarlane, Clark, Dunning, Williams, Kuntz, Walker, Colpuhoun.

Arbitre: Mike Rodden.

1ère Période

1—Cleveland....Doraty .. 1.45

Punitions: Doraty, Dunning, Williams, McCurry, Frew, Berlett, Fields, Bouchard.

Seconde Période

Pas de point.
Punitions: Gray, Gregg, Proudlock, Fields.

3ème Période

2—Pittsburgh...Proudlock .. 1.20
3—Pittsburgh...Berlett .. 3.45
4—Cleveland....Brophy .. 9.40

Punitions: Gray, Proudlock (maj).

Période Supplémentaire

Pas de point.
Punitions: Aucune.

COURSES A DELORIMIER

Des courses au trot et à l'amble auront lieu après-demain au Parc Delorimier. Le programme comprendra deux classes et un match. La direction veut donner satisfaction aux amateurs et les épreuves réuniront les meilleurs chevaux à l'entraînement. Le match sera une attraction toute spéciale car les montures seront conduites par des jeunes filles. La première épreuve sera disputée à 1.30 h. et 15 minutes seront allouées entre les épreuves jusqu'à ce que le programme soit complété.

S'il faut en juger par le nombre d'amateurs qui se sont rendus à la piste, cette semaine pour voir les chevaux à l'exercice, une assistance considérable sera là, dimanche.

Les automobiles sont parquées gratuitement et à l'intérieur de la piste. Il y a aussi des salles chauffées pour le public et un restaurant.

Pour informations, Edgar Vermette, AMherst 5829.

LES DELEGUES DU CONGRES SONT LES HOTES DE LA MONTREAL EX.

Les magnats du baseball s'assemblent au Mont-Royal et, après les orageuses discussions de ces jours-ci, oublient tout pour festoyer

Un vibrant appel en faveur de la solution du problème de la sélection des joueurs et des relations plus intimes entre les chefs des ligues majeures et mineures a été fait hier soir, par Branch Rickey, vice-président du Saint-Louis Cardinal, au banquet donné aux magnats de baseball par la Montreal Exhibition Company.

Ce banquet, qui réunissait toutes les sommités du baseball, tant des Etats-Unis que du Canada, a obtenu le plus grand succès et était sous la présidence de M. Ernest Savard, trésorier de la Montreal Exhibition, qui remplaça l'honorable M. Athanase David, secrétaire provincial et président du club de baseball local, retenu à Québec par ses devoirs à la Législature.

Comme Son Honneur le Maire Houde, qui devait souhaiter la bienvenue aux visiteurs, était également retenu à Québec, l'échevin Gilday le remplaça. Plus de cinq cent personnes assistaient au banquet.

Au cours de son discours, M. Rickey déclara que le seul moyen de protéger le baseball et de le faire progresser était, pour les magnats, de s'unir le plus possible. "Treize ligues de baseball ont cessé de fonctionner depuis dix ans", déclara M. Rickey. "L'an dernier, une des plus vieilles ligues du pays, la ligue de la Nouvelle-Angleterre, qui fut probablement le berceau du baseball dans la république du sud, est passée hors du tableau. Les pronostics indiquent que trois ligues des classes D, deux des classes C, et une de la Classe A, manqueront au début de la saison de 1931. Ces faits, continua M. Rickey, démontrent que notre grand sport perd de sa popularité et il est grand temps d'agir.

"Le baseball en société, tel que le système établi par les Cardinals, système qui fut bien attaqué par le commissaire Landis, haut commisaire du baseball, sera probablement la solution de l'impasse dans laquelle se trouvent plusieurs clubs mineurs, déclara l'orateur, parmi les murmures d'une bonne partie de l'assistance. Aucun des clubs protégés par les grandes ligues n'a perdu sa franchise".

M. Rickey continua ses remarques pendant plus d'une heure et termina en disant: "Nous devons faire face à la situation. Sans les ligues mineures, nous des majeures, n'obtiendrons rien. Quand les ligues majeures considèrent les mineures comme des ligues séparées, alors il y a du danger pour l'existence du baseball. Le baseball est plus grand qu'une ligue, qu'un club ou qu'un homme".

Cette dernière remarque de l'orateur fut faite aux grands applaudissements des personnes présentes. Le discours de M. Rickey fut le seul dans lequel fut mentionné la troublante question de la sélection des joueurs.

Au cours de ses remarques, en ouvrant le banquet, M. Ernest Savard, l'une des figures les plus populaires du congrès, déclara qu'il espérait que les délégués à la convention Nationale de Montréal, avaient eu un séjour agréable dans la métropole Canadienne. Il expliqua également comment fut formé le club local. M. Savard déclara qu'il espérait que le présent congrès serait cause que les autres magnats comprendraient mieux, si possible, à l'avenir, le point de vue des autorités locales au sujet des questions qui les intéressent tous.

L'échevin Gilday exprima le regret que les délégués ne soient pas venus à Montréal un mois plus tard, alors qu'ils auraient vu la métropole dans toute la splendeur de ses sports d'hiver. Il déclara qu'il était convaincu que les visiteurs nous reviendraient.

M. H. Sexton, président de l'Association Nationale, fit un bel éloge du Stadium local. Montréal possède un des plus beaux parcs de baseball qui soit en opération, dit-il. M. Sexton, déclarant parler au nom de tous les visiteurs, termina en disant que tous les intéressés dans le sport étaient fiers de voir la métropole du Canada figurer de nouveau dans le baseball organisé.

Une ovation fut faite au colonel Hanford MacNider, le ministre américain au Canada, quand il se leva pour parler. Il déclara que les invités à ce banquet étaient les meilleurs ambassadeurs de bonne entente possible pour le Canada et que, quand ils retourneront chez eux, après avoir joui de l'hospitalité canadienne, ils sauront faire l'éloge de notre pays.

M. Joseph Mercier, député d'Outremont, le juge Landis, Charles H. Knapp, président de la Ligue Internationale et Adjutor Savard, au nom de la presse Montréalaise, portèrent également la parole.

Parmi les personnes présentes à la table d'honneur, on remarquait: Ernest Savard, président; M. McNider, Ministre des Etats-Unis, à Ottawa; l'échevin Gilday; H. M. Sexton, président de l'Association Nationale; Kenneth T. Dawes; le Juge K. M. Landis, haut-commissaire du baseball; Sénateur Donat Raymond; W. H. C. Mussen; Walter B. Ramsay; Charles K. Knapp, président de la Ligue Internationale; Branch Rickey, L. J. Tarte, Joseph Mercier, Charles M. Hart, Adjutor Savard, T. Hickey, Billy Evans, Colonel J. E. Hutcheson, M. J. Farrell, secrétaire de l'Association Nationale; Harry A. Williams, président de la Pacific Coast League; W. C. Giles, J. T. Stevens, président du M.A.A.A.; J. Alvin Gardner, président de la ligue du Texas; Juge W. G. Branham, J. Carl Ewing, Pacific Coast League; R. B. Mayor, P. E. Farrell, E. M. Daly, l'échevin Léon Trépanier, J. V. Jamieson, Léo Dandurand, club de hockey Canadien; Max Larocque, Jos. Charlebois, W. Northern, du Forum, J. N. A. Perrault, les échevins Weldon et Walter P. Hapgood.

CETTE LIGUE EN BONNE VOIE DE FORMATION

EM. COMTE

Il y a quelques jours à peine, lorsque M. Gaston Nolet, le Président de la ligue Amateur Indépendante, annonçait qu'il organiserait une ligue pour les clubs d'en dehors de la ville, lesquels seraient prêts à recevoir chaque dimanche, les clubs de sa ligue, que déjà il reçut un grand nombre d'applications venant d'un peu partout, demandant des renseignements ou étant prêts à se joindre à une ligue de ce genre. Il n'y a aucun doute maintenant que cette ligue verra le jour prochainement et sera prête à opérer sous peu.

Avant de choisir les clubs qui composeront ce nouveau circuit, M. Nolet tient à redire que tout club en dehors de Montréal, tel que Drummondville, Victoriaville, Farnham, St-Jean, Granby, Valleyfield, Joliette, Sorel, enfin n'importe quelle place en dehors de Montréal, peut faire partie de cette ligue et serait d'un grand avantage pour ces clubs par le fait qu'ils seraient assurés d'avoir un bon club connu chaque dimanche.

Comme M. Nolet le fait remarquer encore, cette ligue opérera en deux sections, l'une pour les receveurs et l'autre pour les visiteurs, alors il y aura justice pour tout le monde.

Comme M. Nolet a l'intention de convoquer une grande assemblée à Montréal, pour le dimanche, 14 décembre, il aimerait fort à avoir toutes les applications des clubs désirant faire partie de cette ligue, le plus tôt possible, et ces applications devront être envoyées à M. Gaston Nolet, 1093 rue St-Denis, Montréal.

Tournoi de Pool Amateur au Club Laval

Ce soir se continue le tournoi de pool amateur de la salle de billard Laval. Au programme, nous verrons: Max Vincent contre P. Trudeau et C. E. Gagnon jouera contre Kid Tremblay. Ces quatre concurrents sont bien connus du public amateur et ont à coeur de vaincre; alors, ces parties promettent tout le beau jeu possible.

Le tournoi de Life d'hier soir a été un autre succès dépassant toutes les espérantes et O. Chénier et Arm. Desrochers ont été vainqueurs sur une opposition de 20 concurrents. Le prix spécial a été gagné par Arm Desrochers.

Bienvenue à tous, ce soir, à la salle de Billard Laval, 351 Ste-Catherine Est, près St-Denis. Admission gratuite.

Une Dow ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

IL RESTE ENCORE UNE PALE LUEUR D'ESPOIR D'UN ACCORD POSSIBLE

On espère, malgré la rupture d'avant-hier, qu'il surgira une entente quelconque entre ligues majeures et mineures.

Un ton optimiste au sujet de la question de la sélection des joueurs a été donné hier, par les représentants des ligues majeures au congrès du baseball organisé au cours de l'après-midi d'hier, au cours de leurs conversations pendant que les trois ligues des classes AA étaient engagées dans une autre discussion de la même question qui menace de désorganiser le baseball et de forcer deux des plus puissants groupes à se faire une guerre à mort.

Les Giants, les Cardinals et les Chicago Cubs ne sont pas en faveur d'aucune action énergique de la part des majeures, nous a-t-on appris hier, ce qui signifie probablement qu'aucun de ces trois clubs des ligues majeures n'est en faveur de l'ultimatum qui a forcé les ligues mineures à prendre les armes.

Un représentant de la ligue Nationale, qui refusa de donner son nom, et pour cause, fit la déclaration suivante: "Je crois que quand les propriétaires de la ligue Nationale se rencontreront la semaine prochaine, ils règleront certainement cette question. Cependant, si les magnats de cette ligue continuent de laisser la solution de ce problème entre les mains des présidents des deux ligues majeures, personne ne sait quand elle sera réglée."

Les quartiers-généraux de pratiquement tous les clubs majeurs furent en communication téléphonique avec l'hôtel Mont-Royal, pendant toute l'après-midi d'hier, au sujet de cette question.

Un autre pas envers la solution de cette difficile question entre les deux camps a été fait quand les trois ligues de la classe AA, se rencontrant indépendamment hier après-midi, ont décidé de recommencer les négociations dès que les ligues majeures se décideront de prendre une attitude un peu moins hautaine et consentiront à parler affaires.

Chacune de ces ligues va nommer un comité de trois membres, ayant pleins pouvoirs, si les majeures veulent demander de recommencer la discussion sur le sujet de la sélection.

Cette mesure qui a été prise par les clubs mineurs indique qu'il existe actuellement un fort mouvement envers la solution de cette difficulté. Cette décision semble être un mouvement, fait par les petits, que les grands ne peuvent facilement ignorer. Jusqu'à présent, depuis le commencement de cette discussion, ce sont les ligues mineures qui ont été "grandes" dans toute cette affaire.

La prochaine convention de l'Association Nationale des ligues de Baseball sera tenue à West Baden, Indiana, tel que nous l'annoncions hier après-midi.

L'élection des officiers, qui devait avoir lieu ce matin, a été remise à la prochaine réunion annuelle de la ligue. Plusieurs amendements aux règlements des ligues mineures ont également été adoptés.

Il a fallu qu'un amendement soit fait à la constitution de l'Association, soit adopté pour que la prochaine convention soit tenue à West-Baden. D'après les règlements de l'Association, la convention doit être tenue dans une des villes où il y a un club faisant partie de l'Association, mais cette clause fut rayée de la constitution afin de permettre que la convention soit tenue dans cette ville.

Springfield, Massachusett, qui désirait obtenir la convention, a perdu la lutte contre West-Baden.

Il avaint d'abord été compris que l'entente, qui est la base de l'autorité de l'Association Nationale, serait renouvelée pour une période de dix ans, mais, à la demande expresse de l'Association Américaine, l'Internationale et la ligue du Pacifique, cette entente ne fut renouvelée que pour une période d'un an seulement.

Ces trois ligues de la classe AA ont démontré aux membres de l'Association qu'ils étaient actuellement engagées dans une dure bataille avec les majeures au sujet de la question de la sélection des joueurs et qu'ils pourraient mieux continuer leurs délibérations si elles n'étaient pas liées par une entente de longue durée. Cette question de renouveler l'entente pour dix ans, sera soumise aux délibérations lors de la prochaine convention annuelle alors que les grosses ligues mineures espèrent avoir réglé leur différent avec les majeures.

Ce fut aussi pour la même raison, que l'élection des officiers a été remise à la prochaine convention. Il sera alors facile d'élire les officiers quand on saura si l'entente pourra être renouvelée pour une période de dix ans. A la suite de la décision prise hier, M. M. H. Sexton, de Rock Island Ill., demeure président et M. John H. Farrell, conserve son poste de secrétaire-trésorier. M. Farrell est secrétaire-trésorier depuis la formation de l'Association en 1901.

Un des plus intéressants amendements fait aux règlements des majeures et mineures, en est un prévoyant à l'intersection d'une clause dans le contrat des joueurs, lui défendant de participer à aucun tournoi professionnel de boxe ou de lutte. Cet amendement a rappelé les exploits de Arthur Shires dans l'arène l'an dernier et fut adopté parmi les rires des membres.

Un autre amendement qui fut adopté déclare que "Aucun contrat ne sera signé avec un joueur avant qu'il ait atteint l'âge de 18 ans." Un amendement suggérant que l'on rende illégal le fait d'un club mettant un joueur sur la liste optionnelle d'un autre club de la même ligue, fut rejeté.

L'amendement suivant fut adopté: En cas d'attaque physique sur la personne d'un arbitre ou d'un autre joueur, la ou les personnes en défaut pourront être placées sur la liste des suspensions pour une période de pas moins de 90 jours et de pas plus d'un an."

Un dernier amendement réduit de 30 à 15 jours le temps dans lequel un avis par écrit doit être donné pour la proposition d'un amendement aux règlements des ligues majeures-mineures.

L'entente de l'Association Nationale fut également amendée afin de permettre aux clubs de la classe C de porter 15 joueurs sur leur liste, vingt jours après le commencement de la saison. Avant que cet amendement soit adopté, la limite des joueurs était de 14.

L'assemblée de l'Association, convoquée pour onze heures, fut immédiatement ajournée à une heure, en signe de respect pour la mémoire de William F. Baker, président du club Philadelphie, de la ligue Nationale, qui est mort d'indigestion aiguë, hier matin.

(De notre EXTRA d'hier)

A la séance de cet après-midi, commencée peu après une heure, l'Association Nationale du Baseball a renouvelé, pour une période d'un an l'entente qui existe dans la constitution de l'Association au sujet de la vente et de l'achat des joueurs de tous les clubs des ligues mineures, de la classe AA aux classes inférieures.

L'entente actuelle, qui existe depuis bientôt dix ans expirera en 1931 et il fallait que l'Association le renouvelle cette année.

Plusieurs ligues du sud principalement proposèrent tout d'abord que l'entente qui existe soit renouvelée pour une nouvelle période de dix ans.

Cependant les représentants des cinq ligues mineures, classe AA et A, qui sont actuellement en guerre avec les ligues majeures, s'opposèrent à renouveler cette entente pour une période si longue, alors qu'il faudra en toute probabilité faire d'importants changements d'ici un an à la suite du différend avec les majeures.

La discussion, sur ce sujet, fut assez orageuse et ce n'est qu'après plus d'une heure que les divers membres présents de l'Association Nationale en vinrent à une entente et que le vote fut pris.

Quatorze des clubs présents votèrent en faveur de renouveler l'entente pour une période de un an seulement. Parmi ces clubs on remarque parmi les plus importantes l'Internationale, l'Americain Association, la ligue du Pacifique, la ligue Western, la ligue Three I, et la ligue du Texas. Plusieurs représentants refusèrent de voter et aucun ne se prononça contre la mesure.

Cette entente ne concerne nullement les ligues majeures ni les relations de celles-ci avec les mineures.

Le renouvellement de cette entente n'affecte aucunement la question de la sélection des joueurs des mineures. Elle ne regarde que la constitution et l'administration interne des mineures et de l'Association Nationale.

L'endroit où sera tenue la prochaine convention de l'Association Nationale a également fait le sujet d'un débat assez long, mais cette fois les délibérations furent des plus calmes.

Plusieurs membres de la ligue proposèrent le nom de leur ville comme étant désireuse de recevoir les délégués et magnats du baseball en 1931.

Parmi celles-ci, les deux villes les plus importantes qui ont été mentionnées au moment où nous allons sous presse sont West-Baden, Indiana et Springfield, Massachusett.

La convention de l'Association, pour l'année 1931, sera tenue dans la ville de West-Baden, Indiana. Cette ville a été choisie à l'unanimité par les membres de l'Association qui étaient présents.

Il est maintenant fort probable que l'élection des officiers de l'Association sera faite avant la fin de la journée. Il semble entendu, cependant, que les mêmes officiers, ayant à leur tête M. M. H. Sexton, seront réélus. J.-H. Farrell, le secrétaire de l'Association, sera en toute probabilité également réélu.

Ce soir, à sept heures et quinze aura lieu le grand banquet offert par la Montreal Exhibition Company sera donné au Mont-Royal sous la présidence de l'honorable M. Athanase David, secrétaire de la province.

LE PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

Très peu de membres de l'Association Nationale assistaient aux délibérations qui devaient recommencer à dix heures ce matin. Cependant, comme il ne reste plus maintenant que quelques questions de peu d'importance à régler, il semble que cette séance ne sera pas de longue durée.

Les discussions de l'Association se feront principalement sur des questions de régie interne au cours de la journée. L'activité que l'on remarquait depuis le commencement de la semaine a fait place à une monotomie presque complète. Un bon nombre des délégués, particulièrement ceux des ligues majeures, y compris le haut commissaire du baseball, le juge Landis ont déjà quitté la ville.

Le rapport des activités de l'Association pour l'année courante, a été présenté lors de la réunion d'hier après-midi et a été trouvé des plus satisfaisant par les membres.

Depuis l'ouverture du congrès plus de quatre cent cinquante membres se sont inscrits dans les livres du Montreal Exhibition.

Cependant, comme un grand nombre des délégués sont inscrits dans d'autres hôtels que le Mont-Royal, il est juste de dire que près de 600 délégués étaient présents aux délibérations en plus de cinquante journalistes américains.

Un grand nombre des délégués quitteront la Métropole cet après-midi, tard, afin de se rendre à Lucerne-sur-Québec où ils passeront la fin de semaine.

Le club Montréal ne semble avoir encore fait aucun échange de joueur, quoique plusieurs noms soient actuellement mentionnés fréquemment. On peut cependant être assuré que l'équipe du Royal sera de beaucoup améliorée au cours de la prochaine saison.

Défi aux Amateurs

Le Charlemagne, maintenant au complet, fera l'ouverture de sa saison de hockey, bientôt. Avec des étoiles comme les frères Dumais, E. Perreault, et Beauchamp, champions de la ligue de l'Est, et des joueurs d'expérience de la trempe des Séguin, A. Perreault, A. Chartier, et Freddy Perreault, pour défendre les buts. Avec cette équipe, le gérant René Perreault prétend rivaliser avec les meilleurs clubs amateurs de la province. Inf. René Perreault, Charlemagne. Tél. Garage, le soir.

CROYEZ-LE OU NON! par RIPLEY

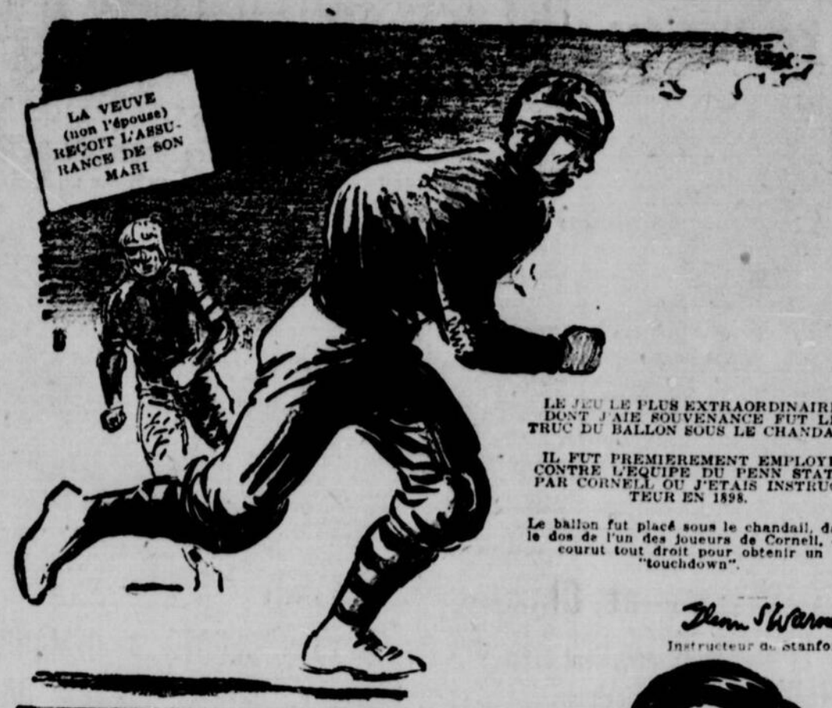

LE JEU LE PLUS EXTRAORDINAIRE DONT J'AIE SOUVENANCE FUT LE TRUC DU BALLON SOUS LE CHANDAIL.

IL FUT PREMIEREMENT EMPLOYE CONTRE L'EQUIPE DU PENN STATE PAR CORNELL OU J'ETAIS INSTRUCTEUR EN 1898.

Le ballon fut placé sous le chandail, dans le dos de l'un des joueurs de Cornell, qui courut tout droit pour obtenir un "touchdown".

Instructeur de Stanford.

Pierre tombale d'Ed. Russell, près de Knoxville, Ill.

est un jumeau, père de jumeaux, oncle de jumeaux et grand'père de jumeaux. Ottumwa, Iowa.

TROIS JOUTES DE LA LIGUE STARR

La ligue Starr présentera pour ce soir à l'Aréna Mont-Royal un superbe programme de trois parties dont voici l'énoncé:

St-Viateur vs Charbonneau.

Parc Champlain vs C. P. Ste-Hélène.

Can.-Montgomery vs Rosemont.

Les nombreux partisans de ces clubs envahiront de nouveau l'Aréna pour les voir aux prises dans des parties, qui seront sans doute aussi contestées que les joutes inaugurales de vendredi dernier.

LIGUE DES BRASSERIES

Résultats des parties du 3 décembre.

SECTION I

Dawes Rouge vs Dow Cap

DAWES ROUGE

McRobie	125	173	164	462
Miron	124	125	138	387
Beaudoin	164	124	154	442
Hoistein	171	135	144	450
Collins	133	162	129	424
	717	709	729	2655

DOW CAP

Bermingham	169	180	174	523
Desroches	139	136	117	392
Dorais	113	137	174	424
Megnault	210	171	163	544
Rose	180	182	158	520
	811	806	786	2403

Dow Cap gagne 3 parties.

Ekers Bleu vs Usines.

EKERS BLEU

Gingras	130	149	192	471
Damphousse	140	112	159	412
Desjardins	165	142	157	467
P. Desautels	123	109	171	403
C. Desautels	191	226	203	619
	752	738	882	2372

USINES

Labrie	156	168	176	499
Létourneux	152	130	150	432
Clarke	180	119	163	462
Doré	147	181	146	474
Callan	154	153	260	567
	794	751	829	2874

Usines gagnent 2 parties.

Molson Blanc vs Dawes Noir

MOLSON BLANC

Laporte	152	189	208	529
Gingras	199	152	186	537
Melham	143	157	157	457
Rainville	148	148	157	453
Larimière	180	176	169	626
	822	802	817	2501

DAWES NOIR

Cat	161	152	199	512
Beauchamp	144	179	167	490
Vachon	166	161	202	619
Duplessis	169	194	142	505
Sicotte	174	191	156	521
	814	867	866	2547

Molson gagne 2 parties.

C. Désautels du Ekers Bleu roule le plus haut total des 3 parties 619, avec une partie simple de 226.

— SECTION 2 —

Garage vs Frontenac:

GARAGE

St-Louis	81	114	135	330
Dagenais	139	116	111	357
Gingras	160	130	97	387
Cadotte	152	127	138	417
De Chantal	124	97	122	343
	547	584	603	1834

FRONTENAC

Landry	141	138	116	395
Laperrière	138	127	121	386
Parenteau	135	136	131	402
Beauchamp	136	179	157	463
Giroux	171	169	171	511
	721	740	696	2157

Frontenac gagne 3 parties.

Dawes en fût vs Dow Stock.

DAWES EN FUT

L. St-Pierre	129	145	105	379
J. Phelan	166	141	124	431
E. Boisvert	98	141	87	326
L. Lacombe	138	113	110	361
P. Lasalle	159	135	103	397
	690	675	529	1894

DOW STOCK

O. Chevrier	142	129	114	385
H. Franklin	113	124	149	386
P. Tardy	139	110	116	365
T. O'Brien	171	127	155	453
J. Robertson	134	155	155	444
	699	645	689	2033

Dow Stock gagne 2 parties.

Dawes Vert vs Ekers Export:

DAWES VERT

Turner	109	111	111	331
Jenkevico	120	127	101	348
Amesse	77	118	148	343
Graham	134	162	187	483
Demeault	157	144	167	468
	597	662	714	1973

EKERS EXPORT

Boucher	110	111	120	341
Cholette	105	105	112	322
Blais	148	109	131	388
Lachance	107	93	94	294
F. Paradis			110	110
	470	418	567	1455

SECTION 3

Magasins vs Kingsbeer

MAGASINS

Labonté	128	91	142	361
Lespérance	116	99	135	347
Cadieux	121	118	128	367
Brault	107	130	114	351
Mathieux	159	126	161	446
	635	563	668	1866

KINGSBEER

L. Dubois	143	126	106	375
A. Boucher	140	138	139	417
F. Clarke	103	117	116	336
J. Casselli	116	123	157	396
P. Guertin	131	110	136	357
	613	614	654	1880

Magasins gagnent 2 parties.

N.B.L. vs Dawes Expert

N.B.L.

Gosselin	147	107	143	397
Aube	107	141	172	420
Prévost	105	151	115	371
Heapy	135	124	141	400
Stark	153	164	176	492
	647	687	746	2080

DAWES EXPORT

Robert	118	155	163	436
Niollet	105	122	164	381
Garvis	89	82	122	293
Moxon	160	110	94	364
Sanders	113	136	132	381
	585	605	665	1855

N.B.L. gagne 3 parties.

Dow Crown Stout vs Molson.

DOW CROWN STOUT

R. Tardy	133	120	151	404
C. Tardy	121	165	121	417
D. Déry	152	188	111	451
J. McCaughan	145	129	139	416
L. Couillard	112	136	134	382
	676	738	656	2070

MOLSON XXX

D. Charbonneau	139	127	120	386
H. Fredette	162	128	134	419
A. Mercier	117	113	126	356
M. Portier	141	181	157	479
T. Gagnon	165	138	117	420
	724	682	654	2060

Dow Crown Stout gagne 2 parties.

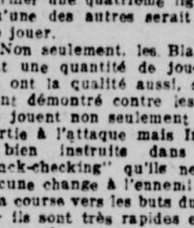

ACTUALITÉ SPORTIVE

Par Wm J. Bowes

Des dépêches de Chicago nous annonçaient récemment que le Stade de cet endroit était à se réserver un endroit approprié pour mettre la Coupe Stanley le printemps prochain, et en ce lisant, nous pensions qu'on était un peu trop ambitieux, mais après avoir vu l'équipe de Dick Irvin à l'oeuvre, contre les Rangers au Madison Square Garden, nous ne sommes pas si certains que les gens de Chicago n'ont pas de bonnes raisons de penser que leur rêve sera réalisé.

Il y en aura qui diront que les gens de Chicago sont trop confiants. Peut-être, mais s'ils se trompent, ils ne sont pas bien larges dans leurs espoirs, d'après ce que nous avons vu. De tous les clubs qui ont joué au Madison Square Garden, cette année, nous n'en avons pas vu qui semblaient aussi parfaitement organisés ou si bien balancés que les Black Hawks.

Notons d'abord, que Dick Irvin a le plus grand nombre de joueurs sous contrat et prêts à se jouer de tous les clubs de la ligue. Il a deux gardiens de buts, "Chuck" Gardiner et "Alec" Woods; cinq joueurs de défense, "Taffy" Abel, Marvin Wentworth, Teddy Graham, Helge Bostrum, et "Duke" Dutkowski; et il a assez de matériel pour former quatre lignes d'attaque. Art Somers, March et "Ty" Arbour, sur une; Vic Ripley, "Lolo" Couture et Johnny Gottselig sur une autre; Tommy Cook, "Stew" Adams et Earl Miller sur une troisième, et il reste encore Frank Ingram, Vic Desjardins et Paul Romnes, pour former une quatrième ligne, en cas qu'une des autres serait incapable de jouer.

Non seulement, les Black Hawks ont une quantité de joueurs mais ils ont la qualité aussi, comme ils l'ont démontré contre les Rangers. Ils jouent non seulement une forte partie à l'attaque mais Irvin les a si bien instruits dans l'art du "back-checking" qu'ils ne donnent aucune change à l'ennemi de partir à la course vers les buts du Chicago, car ils sont très rapides et généralement ils rattrapent leurs rivaux avant qu'ils arrivent à la défense, et celle-ci, une des plus pesantes de la ligue, est très efficace. On n'a pas besoin de discuter le jeu du petit Gardiner dans les buts, car il a démontré son savoir-faire dans le passé et cette année, il semble encore meilleur qu'auparavant.

Naturellement, une seule partie ne peut pas décider d'un championnat, mais un club qui joue avec un ensemble aussi parfait que les hommes de Dick Irvin ont joué contre les Rangers, continueront, nous croyons, à jouer de cette façon dans la majorité de leurs parties au cours de la saison. Dans cette joute, les Rangers essayèrent tous leurs trucs, mais ceci ne valut rien pour la bonne et simble raison que les Black Hawks étaient partout et chaque fois que la rondelle allait vers les Rangers, un homme de Chicago était là pour la prendre ou la leur enlevait peu après.

Un autre point notable dans le jeu des Black Hawks était que les hommes d'Irvin ne ralentissaient jamais dans leurs attaques, ne retombaient pas sur un jeu défensif, après avoir compté un point ou deux. Contre les Rangers, ils étaient encore à l'attaque quand la cloche finale sonna.

Ayant visité Dick Irvin dans la chambre des Black Hawks avant la joute, nous avons eu l'occasion de discuter de son club avec lui. Il nous a dit que malgré que plusieurs écrivains du hockey disaient que son club était un des plus pesants de la ligue, ceci n'était pas le cas. Il admet que sa défense est lourde. Abel, Dutkowski, Bostrum et Wentworth sont réellement lourds, mais ses lignes d'attaquee ne sont pas pesantes. Il remarqua que "Mush" March, par exemple, était le joueur le plus léger de la ligue, ne pesant que 130 livres, encore moins qu'Arsène Joliat ou Johnny Gagnon. En moyenne, la ligne d'attaque pèse environ 150 livres et la défense près de 200. Un autre point notable est la rapidité des Black Hawks. Comme équipe, ils nous ont paru les plus rapides de la ligue.

Irvin nous donna aussi une idée de son système de jeu. Comme il dit: "J'ai commencé avec la plupart de ces jeunes comme joueurs, et je les ai aidé à se développer et l'an dernier, en ma qualité de "coach" j'ai continué à les développer. Aujourd'hui, ils savent ce que je désire en fait de jeu. Je leur ai démontré la valeur du "back-checking", c'est-à-dire, à revenir immédiatement vers leurs buts après avoir perdu la rondelle et si un joueur ennemi l'a, de le poursuivre à toute vitesse avant qu'il ait la chance de traverser notre défense. En ce faisant, ils allègent le fardeau de la défense et donnent une chance à celle-ci de concentrer ses efforts vers l'homme qui a la rondelle ou les "decoys" s'il y en a.

"Voici en quelques mots le secret du jeu défensif des Black Hawks. Nous postons nos joueurs de façon que chaque homme de l'autre équipe est "couvert" ainsi l'homme qui a la rondelle, ne peut pas la passer, car il n'y a personne capable de la recevoir. Si vous avez remarqué la plupart des autres clubs se reculent près de leur défense et attendent l'attaque de leurs rivaux. Mais nous ne jouons pas ce jeu-là. Nous jouons une défense d'homme pour homme. Notre joueur de centre s'occupe de l'homme qui a la rondelle et tâche de l'envoyer du côté de la bande où les ailes s'occupent des ailes opposées.

"Quand l'homme qui a la rondelle ne trouve personne à qui il peut la passer, le jeu devient bien simple. Aucun club, qui a du eu d'ensemble, ne pourra être effectif contre nous cette saison. Et ce qu'il y a de plus beau est que mes jeunes ont répondu complètement à l'appel que je leur ai fait d'adopter ce système et jouent tel que je leur ai demandé. En plus de cela, ayant toujours des joueurs frais à ma disposition, je suis en position de lancer une attaque nouvelle à n'importe quel moment et en plus je n'affaiblis d'aucune façon mon équipe, car une ligne qui embarque est aussi forte et efficace que celle qui vient de sortir de la glace. Non, je ne prédis pas de championnat, je suis certain que nous en perdrons, cela est sûr. Nous n'espérons pas établir de records comme les Bruins l'an dernier, mais nous serons à la charge en tout temps et quand nous perdrons, on ne pourra pas dire que les hommes de Dick Irvin ont abandonné la lutte. Oui, je m'attends de perdre une partie sous peu et ce sera peut-être ce soir."

Mais ce ne fut pas ce soir-là, car les Black Hawks ont donné la plus belle exhibition de hockey vue à New-York dans bien du temps. Ce fut une révélation de voir ces jeunes qui, il y a deux ans furent le sujet de bien des commentaires défavorables dans toutes les villes où ils jouèrent, réellement étinceler. Ils évoluaient d'un bout à l'autre de la glace à toute vitesse et revenaient rencontrer leurs rivaux avant que ceux-ci fussent rendus à la ligne de défense.

(Tous droits réservés, 1930.)

COURTEAU EN AVANT

Et Courteau gagne toujours! Hier encore, à la salle Major, il a défait Roméo Saint-Jean par le score de 200 à 96, faisant une série de 87 et d'autres de 28, 21 et 18, pendant que son adversaire eut des coups de baguette de 36, 24 et 11. Le total actuel entre les deux joueurs est de 800 à 467 pour Courteau.

Les deux mêmes adversaires se rencontreront ce soir, demain soir et dimanche, au même endroit. L'admission reste libre.

ARENA DE L'ACADEMIE ROUSSIN

La couche de glace est en parfaite condition à l'aréna de l'Académie Roussin, et, depuis dimanche les pensionnaires prennent leurs récréations en patins.

Les clubs qui désireraient avoir quelques pratiques avant de rencontrer leurs adversaires, seront les bienvenus.

Comme par le passé l'aréna sera ouverte aux patineurs le dimanche et le mercredi de chaque semaine, 7 heures et demie.

Informations: Tél. Pointe-aux-Trembles 37.

Boxe et lutte à Montréal-Nord

La direction du "Cercle Paroissial Ste-Gertrude de Montréal-Nord", donnera, lundi le 8 décembre, dans la salle de l'école Ste-Gertrude, une séance de lutte et de boxe qui surpassera de beaucoup toutes celles qu'elle a données par le passé. Cette séance commencera à 2 hrs d'après-midi et est organisée au profit d'une oeuvre de charité. Des prix seront donnés pour les principaux combats de la séance. Les organisateurs sont M. Thomas Wood, entraîneur du Cercle et M. C. E. Leroux, président.

Ce soir le grand bal de l'Association Indépendante

C'est ce soir qu'aura lieu le deuxième grand bal annuel de l'Association Ind. Il aura lieu à la salle du Palais D'Or, 1226, rue Stanley, et réunira

Avec le Champêtre

OUTEAU, brillant joueur du Champêtre, qui sera au programme de dimanche prochain contre le Saint-François-Xavier à l'Aréna Mont-Royal.

L'élite sportive de la métropole ainsi que plusieurs députés, échevins, etc., une grande foule est attendue pour ce bal, en raison des grandes attractions de la soirée.

ERNEST SAVARD SUR CE COMITE

Ern. SAVARD

Ernest Savard, trésorier du club des Royals, a été nommé membre du comité de trois de la ligue Internationale qui sera autorisé à entreprendre des pourparlers et régler si possible la question de la sélection des joueurs. Les membres de ce comité ont obtenu plein pouvoirs des autorités de la ligue Internationale. Il en est de même des ligues du Pacifique et de l'American Association qui ont aussi nommé un comité de trois.

Le comité de la ligue Internationale est formé de MM. Frank J. Offerman, du club Buffalo; George Weiss de Baltimore et Ernest Savard du Montréal. L'Association Américaine a nommé Bob Connery, de Saint-Paul; Georges Meulenbach, de Kansac City et George Beldon, de Minneapolis.

Le comité de la ligue du Pacifique consiste de MM. Charles H. Strubb, de Sans-Francisco; W. H. Howe, de Hollywood et Robert A. Miller, d'Oakland.

FORUM
WILBANK 6131
Samedi, 6 déc., à 8.30 p.m.
Ottawa
vs
Montréal
Sièges réservés "Circle" . . . $1.00
Places debout . . . $1.00 et $1.35
Entrée générale 50
Taxe comprise.
Billets maintenant en vente.

IL VAUT LA PEINE DE PAYER POUR LA QUALITÉ
COGNAC
TROIS ÉTOILES
HENNESSY
LA MEILLEURE BOISSON DANS TOUS LES CAS D'URGENCE
EMBOUTEILLÉ À COGNAC, FRANCE
H-10

NEW-YORK SEMBLE REACTIONNAIRE. — ATLANTIC SUGAR, PRIV., EN VEDETTE. — U. S. STEEL A 142 7/8

POTINS DE LA RUE

La chute du cabinet Tardieu, s'ajoutant à d'autres facteurs de dépression mondiale, a un effet indéniable à la Bourse aujourd'hui.

Tardieu est défait au Sénat, chose qui ne s'est produite que trois ou quatre fois sous la troisième république. Et sa défaite n'est que la répercussion de la faillite de la banque Oestric. On sait que certains ministres étaient impliqués et avaient déjà donné leur démission. Mais le Sénat s'érige en censeur et renverse le gouvernement.

La rentrée de Poincaré aurait pour effet de remettre immédiatement les choses au point. Mais, entretemps, on est forcé de constater l'instabilité qui règne dans l'Europe entière.

L'Italie constitue aussi un problème. Elle se trouve face à face avec une lourde échéance, au cours du mois, et parait fort incapable de faire honneur à ses obligations. Ce qui nécessitera le secours des banques. Il en résulte une contraction inévitable, dans les opérations internationales de crédit.

La Bourse de Montréal, tout comme celle de New-York, reflète le malaise et l'incertitude qui résultent de tout cela. Le ton est languissant et les opérations peu actives.

Brazilian cède d'un demi point à 24 1-2. La demande s'avive, toutefois, pour ce titre qui paraissait délaissé depuis quelques jours.

Dominion Bridge recule d'un point à 55 1-2. Effet de l'ambiance, sûrement, car la compagnie ne peut que profiter des divers projets énoncés récemment.

Pacifique Canadien cède d'un demi point à 42 1-2. On remarque que ce titre, en dépit des oscillations, se maintient à peu près à ce niveau depuis plusieurs jours.

Nickel cède d'une mince fraction à 17 7-8. L'intérêt subsiste, à New-York, autour de ce titre.

Smelters, sur la foi du rapport satisfaisant qui vient d'être publié et aussi à cause du dividende maintenu et du boni, avance d'un point et trois quarts à 149 3-4. Le mouvement est d'autant plus remarquable que la glissade est générale dans les autres titres.

Sauf pour Montreal Power, cependant, qui avance d'une fraction à 57 1-4.

Power Corporation recule d'un point à 55. Shawinigan perd trois quarts de point à 53. Les autres titres d'utilité sont ignorés.

Can. Industrial Alcohol se maintient à 3. Le rapport est évidemment conforme aux prévisions. Mais il y a, tout de même, quelques points qui apparaissent meilleurs qu'on ne craignait. . . . . .

Noranda, sur le Curb, cède de trois quarts de point, tout près, à 15 3-4.

Il y eut 7,251 actions échangées à la Bourse, ce matin, et 6,329 sur le Curb.

L'argent est à 2 p. c. à New-York. Steel chute brusquement de 2 points à 142 1-2. Consolidated Gas touche fond à 85 3-8. Radio perd plus d'un point à 14 1-2. Et la défaillance est générale.

Nouvelle réduction de 11 millions dans les crédits bancaires. Le total ressort aujourd'hui à un peu plus de deux milliards. La réduction nest de plus d'un milliard, depuis dix semaines. Et si l'on remonte au record d'octobre 1929, la marge est de quatre milliards six cent quatre-vingt treize millions de dollars.

Le total des crédits bancaires ne fut jamais aussi minime, depuis 1925. Mais à cette époque on ne faisait pas de différence entre les crédits des banques et les crédits provenant d'autre source.

La réduction, cette fois, provient de l'extérieur, car on note une légère augmentation de 8 millions dans les crédits consentis par les banques de New-York même. Cela pourrait laisser croire que quelques rares spéculateurs ont repris assez de courage pour tenter de nouveau la fortune. Ils pouvaient escompter l'effet du discours de Hoover, et aussi la reprise tant de fois prédite. Mais si l'optimisme renait à New-York, il est évident qu'il ne règne pas encore à l'extérieur. Les spéculateurs se défilent. On se dit, cependant, que la réduction dans les crédits indique que nombre de gens achètent leurs valeurs en plein. Et c'est excellent pour la situation du crédit, et aussi pour le mouvement futur de la Bourse.

Smelters maintient son dividende régulier de $1.25, pour le second trimestre, et aussi le boni de $5, ce qui fait un total de $6.25 par action.

Un communiqué, à l'issue de l'assemblée d'hier, indique que les profits suffiront probablement à assurer le service du dividende et du boni. Mais il ne sera fait aucune réserve pour dépréciation. Les directeurs ont décidé d'utiliser, à cette fin, le fonds de réserve constitué en vue de telles contingences. Cette décision parait sage et bien inspirée.

Pour le reste, les administrateurs espèrent que le prix des métaux ne restera pas avili au point où il est actuellement. Il devrait y avoir reprise au cours de 1931. On réduira les dépenses, cependant, en prévision de toute éventualité. Les travaux de recherche seront limités au strict nécessaire, et l'on n'entreprendra pas l'exploitation de nouveaux filons d'ici à ce que les conditions se rétablissent.

Il fait bon d'apprendre aussi que les mines, actuellement exploitées, sont en parfait état. La production augmente, tandis que le coût de revient diminue. Les inventaires sont au plus bas. Les stocks de plomb ne représentent guère plus que la production d'un mois, tandis que les stocks de zinc ne représentent pas la production de deux mois.

Smelters reste, on le voit, une corporation imposante. Et le titre devrait être l'un des premiers à rejoindre les sommets, dès que les conditions seront meilleures.

Le rapport de Canadian Industrial Alcohol est conforme aux prévisions. Les profits dépassent à peine le demi-million. Ils étaient de deux millions, l'année précédente. Il y a une forte marge. Mais cela peut s'expliquer par les conditions auxquelles les distilleries ont à faire face, surtout depuis la nouvelle législation qui réduit le commerce d'exportation. D'autres compagnies, dont le rapport fut publié antérieurement, eurent moins à souffrir de cette condition nouvelle. Mais le rapport de Canadian Industrial Alcohol couvre trois mois du nouveau régime. Et c'est pourquoi la comparaison ne serait pas juste.

On trouve des bons points, cependant, et qui permettent de penser que la cote s'est avilie au-delà de toute raison. C'est le cas, d'ailleurs, pour nombre de titres canadiens.

Les inventaires sont portés à $6,489,446. C'est une augmentation de trois quarts de million depuis l'an dernier. Signe que la compagnie a augmenté sa réserve d'alcool en maturation. On note aussi un versement de quatre cent mille dollars au gouvernement. Ceci comme arrérages pour taxe de vente. La somme fut prise à même le surplus de profits et pertes. La compagnie ne doit plus au gouvernement qu'un demi-million, au lieu d'un million et demi au début de 1929. C'est un progrès.

Pour le reste, les prévisions sont meilleures. Et l'on fonde de grands espoirs dans la création d'une agence centrale pour les distilleries canadiennes.

Une heureuse idée que ce Christmas Club formé aux Etats-Unis. C'est la trouvaille ingénieuse de marchands et d'intéressés. Mais jamais l'idée ne parut aussi à propos que cette année. Elle prend une portée sociale et contribuera, effectivement, à ramener la confiance à l'approche des fêtes.

Le fonds ainsi mis de côté, en prévision des achats de Noël, s'élève cette année, à 632 millions de dollars. C'est le fruit des épargnes de 11 millions d'individus. On estime que 240 millions de cette somme seront dépensés dans les magasins. 190 millions iront grossir les dépôts d'épargne dans les banques. Ce sont des cadeaux en espèces. Une somme de 38 millions ira aux compagnies d'assurances, sous forme de primes. Trente-cinq millions serviront au rachat d'hypothèques. Quatre-vingts millions seront employés à payer des comptes. Les taxes prendront 29 millions. Et la balance de 20 millions servira à diverses fins.

Il n'est pas hors de propos de se demander si l'idée du Christmas Fund ne devrait pas se développer au Canada, surtout eu égard aux circonstances actuelles. Quand elle n'aurait pour mérite que de répandre la bonne humeur, au temps des fêtes, cela serait déjà une raison suffisante pour la répandre et la développer. Et nul doute que les banques canadiennes s'y emploieront.

LES EXPORTATIONS DE BEURRE AUSTRALIEN ET LES MARCHES DU PAYS

OTTAWA, 5. — Il n'y a aucun danger de voir le marché canadien congestionné du fait des exportations de beurre australien au Canada, d'après M. L.-R. MacGregor commissaire australien du commerce, qui est arrivé à Ottawa hier.

Lorsqu'on demanda des renseignements à M. MacGregor au sujet de la nouvelle voulant que 20,000,000 de livres de beurre australien soient exportées au Canada, il répondit que le bureau des marchés régularisait les exportations de l'Australie et que le Canada ne recevrait que la quantité de beurre qu'il peut absorber.

M. MacGregor vient d'arriver au Canada après avoir assisté à la conférence impériale. Il déclara que le gouvernement australien agirait à l'encontre de ses principes s'il inondait le marché canadien de produits australiens.

Le subside de neuf sous par livre de beurre exporté de l'Australie ne vient pas du gouvernement, dit M. MacGregor, mais bien des exportateurs eux-mêmes.

LES ACHATS DE NOTRE CHARBON CANADIEN PAR LE C. P. R. AUGMENTENT

100,000 tonnes de charbon de l'ouest. —Achats moindres aux Etats-Unis.

OTTAWA, 5. — Le Pacifique Canadien augmentera ses achats de charbon de l'ouest canadien de 100,000 tonnes durant l'hiver prochain vient d'annoncer l'honorable W.-A. Gordon, ministre des mines et de l'immigration, qui est revenu d'un voyage dans l'Ouest.

Ce charbon remplacera du charbon que le Pacifique Canadien importait des Etats-Unis auparavant. De plus on fait dans le moment des expériences à Winnipeg dans le but d'employer plus de charbon canadien pour la transformation en coke.

La Colombie-Anglaise doit faire face à une forte concurrence pour son charbon, à cause des importations de pétrole à chauffage. Ces importations ont jusqu'ici déplacé 1,000,000 de tonnes de charbon.

Parlant de l'immigration, le ministre dit que les immigrants qui viendraient au Canada en ce moment causeraient du tort au pays et à eux-mêmes.

Pertes plus élevées

TORONTO, 5. — Les pertes par le feu au Canada durant la semaine se terminant le 3 décembre 1930 se chiffrèrent à $976,475 comparé à $411,900 durant la semaine précédente, et à $544,800 durant la semaine correspondante de l'an dernier.

BOURSE DE MONTRÉAL

Les prix faiblissent légèrement sur notre marché local ce matin. — Power Corp. perd 1 pt. — Atlantic Sugar, priv. gagne toutefois 6 pts. — Noranda descend à 15 1-2 sur le Curb. — Shawinigan à 53. Brazil actif, glisse à 24 1-2

Les prix étaient encore légèrement à la baisse sur notre marché local, à l'ouverture aujourd'hui. Le gros des changements avaient toutefois un caractère fractionnel, à part quelques exceptions cependant. Les activités étaient encore plus nombreuses que celles de la veille, en effet, il y eut 7,251 actions échangées durant les deux premières heures de cette séance, comparé à 4,404 la veille durant le même espace de temps. Sur le milieu du jour, le ton du marché était sensiblement le même.

Power Corporation faiblissait de 1 point à 55 dès la première transaction, dans le groupe des services publics et ce stock cotait, deux heures après, le même point. Brazilian passait de 25 à 24 1-2. Shawinigan débutait 3-4 de pt plus bas à 53 et cotait ce midi encore 53. Montréal Power se distinguait ce dans ce groupe en accusant une avance initiale de 1-4 de pt à 57 1-4, et ce midi ce titre cotait au même point.

Nickel débutait à 18, puis passait à 17 7-8. Atlantic Sugar priv., se hissait de 6 pts à 81, soit la plus belle hausse du jour.

Massey-Harris fléchissait de 1-2 pt dès la première transaction à 13 1-2. McColl Frontenac était sans changement à l'ouverture à 22 1-2, puis ce titre descendait sur le commencement de la seconde partie de cette séance à 22. Smelters gagnait seulement 1-2 pt à l'ouverture à 150. Ce stock avait escompté la déclaration du dividende régulier et du boni de $5.00 par action. Ce midi, il cotait 149 3-4.

Les titres de l'acier, de même que les titres d'outillage avaient aussi de légères variations et Dom. Bridge fléchissait dès le début de 1-2 pt à 55 3-4 et ce midi ce titre cotait 55 1-2. Nat. Steel Car à 35 demeurait stationnaire, de même que Can. Car à 18 1-2.

Can. P. and P. cotait 5 1-4.

Le volume des transactions était moins élevé sur notre marché du Curb en effet, il y eut 6,329 actions échangées durant les deux premières heures de cette séance sur ce marché, comparé à 6,710 la veille durant le même espace de temps, les pétroles subissaient des fluctuations de peu d'importance et B. A. Oil cotait 1-8 de pt plus bas 14 3-8. Imp. Oil passait de 17 5-8 à 17 3-4.

Noranda dégringolait de 40 cts à 16, dès la première transaction puis remontait à 16 3-4. Siscoe perdait 2 cts à 33.

Ventes de 10 à 11 hrs

Cours fournis par J.-G. BEAUBIEN & CIE, 50, rue Notre-Dame Ouest, Membres de la Bourse de Montréal.

Abitibi—35 à 10.
Abitibi priv—25 à 41.
Atlantic Sugar—50 à 16. 25 à 16, 50 à 16.
Atlantic Sugar priv—10 à 81, 10 à 81.
B. C. Packers—50 à 3¼.
B. C. Power A—10 à 36, 20 à 36, 5 à 36, 25 à 36, 25 à 36, 10 à 36¼, 90 à 36¼.
Bell Telephone—75 à 147½.
Brazilian—20 à 25, 10 à 25, 10 à 25, 5 à 24¾, 7 à 24½, 5 à 24½, 2 à 25, 2 à 25, 3 à 24¾, 2 à 24¾, 2 à 24¾, 30 à 24¾, 150 à 24¾, 86 à 24¾, 150 à 24¾, 50 à 24¾, 10 à 24¾, 25 à 24¾, 50 à 24¾, 4 à 24¾, 25 à 24¾, 10 à 24½, 75 à 24½, 55 à 24½, 1 à 24½, 6 à 24½, 15 à 24½, 20 à 24½, 80 à 24½, 125 à 24½.
Can. Bronze—5 à 36, 15 à 36, 100 à 36.
Can. Car—5 à 18½.
Can. Car priv—10 à 25, 25 à 25, 25 à 24½, 100 à 24½, 60 à 24½.
Can. Ind. Alcohol A—45 à 3, 25 à 3, 25 à 3, 25 à 3, 25 à 3.
Can. Pacific—20 à 42½, 20 à 42½.
Can. Power—35 à 5½, 65 à 5½.
Cons. Smelting—10 à 150, 15 à 150, 20 à 150, 25 à 150, 20 à 150.
Dominion Bridge—25 à 55¾, 25 à 55¾, 5 à 55¾, 10 à 55¾.
Dominion Steel & Coal B—5 à 6¼.
Donnacona Paper—50 à 13½.
Hollinger—10 à 6.15, 20 à 6.00.
Int. Nickel—20 à 18, 15 à 18, 30 à 18, 10 à 18, 5 à 18.
Lindsay—25 à 11.
Massey Harris—100 à 13½, 25 à 13½, 100 à 13½, 25 à 13½, 25 à 13½.
McColl Frontenac—25 à 22¾, 40 à 22¼, 30 à 22¼, 5 à 22¾, 100 à 22¼, 100 à 22½, 25 à 22½, 100 à 22½, 100 à 22½.
Mont. Power—35 à 57¼, 10 à 57, 5 à 57¼, 5 à 57¼, 15 à 57, 7 à 57, 5 à 57¼.
National Breweries—10 à 26½.
National Steel Car—45 à 35, 10 à 35, 25 à 35, 50 à 35.
Power Corp—5 à 55, 50 à 55, 395 à 55.
Price Bros—25 à 44.
Shawinigan—5 à 53½, 15 à 53½, 10 à 53½, 100 à 53, 2 à 53½, 10 à 53, 40 à 53.
Winnipeg—20 à 20¾, 10 à 20½.
Banques—
Can. Nationale—3 à 170, 2 à 170.
Commerce—17 à 236, 10 à 236.
Montréal—22 à 280, 4 à 280.
Nouvelle Ecosse—4 à 320, 15 à 320, 3 à 320.
Royale—10 à 280½.

VENTES DE 11 H. A 12 H. 30

Atlantic Sugar—25 à 14½.
B. C. Power A—45 à 36¼, 20 à 36¼.
Bell Telephone—1 à 147, 1 à 147.
Brazilian—51 à 24½, 13 à 24½, 4 à 24½, 5 à 24½, 25 à 24½, 25 à 24½, 40 à 24½, 25 à 24½.
Can. Bronze—10 à 36.
Can. Car—20 à 18½.
Can. Cement—10 à 14½, 100 à 14¼, 170 à 14¼, 25 à 14¼.
Can. Pacific—5 à 42½, 20 à 42½.
Can. Paper Wayagamack Series—1000 à 32.
Cons. Smelting—10 à 150.
Dominion Bridge—10 à 55¾, 25 à 55½, 25 à 55½.
Donnacona Paper—75 à 13½, 50 à 13½.
Int. Nickel—100 à 17½, 15 à 18, 25 à 17½, 25 à 17¾, 50 à 17¾, 75 à 17½.
Int. Power priv—15 à 73, 5 à 72.
Massey Harris—25 à 13¼.
McColl Frontenac—70 à 22½, 100 à 22½, 10 à 22¼, 50 à 22¼, 15 à 22½, 100 à 22½, 25 à 22¼.
Mont. Power—15 à 57¼, 20 à 57¼, 5 à 57¼, 25 à 57¼, 10 à 57¼, 50 à 57¼, 65 à 57¼.
Nat. Breweries—20 à 26½, 25 à 26½.
National Steel Car—10 à 35, 5 à 35.
Price Bros priv—25 à 100½.
Shawinigan—150 à 53, 15 à 53, 10 à 53, 15 à 53, 10 à 53, 50 à 53, 10 à 53.
Winnipeg—15 à 20¼, 100 à 20¼.
Banques—
Commerce—3 à 236, 1 à 236.
Royale—5 à 280½, 8 à 280½, 10 à 280.

BOURSE DE TORONTO MOINS ACTIVE

En novembre, les transactions à la Bourse de Toronto ont été de 328,143 actions contre 1,370,115 l'an dernier. Elles se chiffrent pour les neuf premiers mois par 9,178,965 contre 17,809,468 l'an dernier. A la Bourse des Mines, elles ont été en novembre, de 4,586,674 contre 6,312,478 en octobre et 12,356,623 en 29. Pour les onze premiers mois, de 79,288,213 contre 271,891. On voit par ces chiffres combien l'activité boursière a diminué cette année dans la Ville Reine.

North American Trust Shares

North American Trust Shares, d'après l'information qui nous est fournie par la maison Georges Beausoleil et Cie, cotait ce matin, 7 1-8 demandé, fonds américains.

C. A. T. S.

Canadian America Trustee Shares cotait 7.71 ce matin; cours fourni par Gouthier, Panet, Raymond, Masson et Cie, Limitée.

Elu directeur

M. Lorne A. Campbell, vice-président et gérant-général de West Kootenay Power and Light Company qui a été élu hier après-midi membre du bureau de direction de Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited.

LES PROFITS NETS DE CANADIAN INDUSTRIAL ALCOHOL A LA BAISSE

Ils se chiffrent à $523,770 comparé à $2,073,977 durant l'exercice précédent.

Le rapport financier annuel de Canadian Industrial Alcohol pour l'année fiscale se terminant le 30 septembre de cette année indique un profit net de $523,770 comparé à $2,073,977 durant l'exercice précédent. Cette diminution n'est aucunement surprenante, si l'on tient compte des conditions économiques. Après avoir payé $415,307 en dividendes, il reste un surplus de $108,462, qui a été porté au surplus antérieur qui s'élève maintenant à $2,204,520. Le capital net d'exploitation de cette compagnie est légèrement plus élevé. Les actifs courants accusent une augmentation de $735,600. Il y a un nouvel item du côté des passifs, soit un emprunt bancaire de $2,281,000.

Les profits nets de cette compagnie sont équivalents à 48 cents par action pour cette année, comparé à $1.20 par action durant l'année précédente.

Voici un tableau du compte de profit et pertes de cette compagnie durant cette année avec comparaison avec les deux années précédentes:

	1930	1929	1928
Profits	$ 523,770	$2,073,977	$3,135,680
Dividendes	415,307	1,661,136	1,614,041
Surplus	$108,462	$412,841	$1,522,639
Surplus Ant.	2,096,058	2,087,217	1,837,745
Total	$2,204,520	$2,500,058	$3,360,383
Enlevé	243,342		
P. et S.	$1,961,178	$2,500,058	$3,360,383

Après la dépréciation et la taxe sur le revenu.

Voici un tableau montrant le capital net d'exploitation durant cette année avec comparaison avec les années 1929 et 1928:

Septembre 30.	1930	1929	1928
Actif courant	9,827,518	8,450,949	8,922,799
Passif courant	3,541,151	2,251,978	1,222,498
Capital net d'exploitation	6,286,367	6,298,941	7,699,301

Voici un tableau montrant l'actif et le passif de cette compagnie durant l'année 1930 avec comparaison avec les deux années précédentes.

ACTIFS

	1930 $	1929 $	1928 $
Actifs fixes	5,313,092	5,412,532	5,140,921
Placement	5,056,880	5,219,717	5,219,343
Invent.	6,489,448	5,755,679	4,540,773
Dettes S.	3,327,755	2,150,646	3,589,023
Caisse	10,315	504,622	793,003
Total	20,197,492	19,043,199	19,274,061

PASSIFS

	1930	1929	1928
Réclam. g.	457,455	929,009	
Banque L.	2,281,000		
Créds. S.	802,695	967,670	858,285
Cap. st.	x13,398,700	x13,398,700	13,353,729
Divids.		415,307	415,213
P. et L.	3,257,641	3,332,521	4,656,064
Total	20,197,492	19,043,199	19,274,061

xReprésentant 969,489 actions comportant le droit de vote, et 123,433 actions ne comportant pas le droit de vote.

Représentant 969,480 actions comportant le droit de vote et 123,186 actions ne comportant pas le droit de vote.

LES NOUVELLES COMPAGNIES INCORPOREES

TORONTO, 5. — Le total des nouvelles compagnies incorporées durant la semaine se terminant le 3 décembre 1930 s'élève à 85, représentant un capital global investi de $6,988,550 comparé à 71, ayant un capital total de $5,636,950 durant la semaine précédente et à 96, représentant un capital global de $15,826,790 durant le même espace de temps l'an dernier.

Marché des Changes

Cote des devises étrangères, L. G. Beaubien & Cie, Banquiers et agents de change, 34 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Cours moyens, le 5 décembre 1930.
Angleterre, Livre S., 14.85 3-4.
France, Franc, .0393 7-8.
Belgique, Belga, .1395.
Italie, Lire, .0527.
Suisse, Franc, .1937.
Hollande, Florin, .4022.
Espagne, Peseta, .1110.
Suède, Couronne, .2682.
Norvège, Couronne, .2672.
Danemark, Couronne, .2672.
Etats-Unis, Dollar, 2-64 p.c. esc.
Allemagne, R. Marks, 23.83.

Courtier de nouveau arrêté

TORONTO, 5. — Quand il aura fini de purger sa sentence d'un mois de prison, c'est-à-dire samedi prochain, Harvey Mills, de l'ancienne société Solloway Mills, sera de nouveau arrêté, par ordre du procureur de l'Ontario.

Contre cette augmentation

WASHINGTON, 5. — Le sénateur Norris, républicain du Nébraska, vient de demander au sénat de faire faire une enquête par l'intermédiaire de la Justice au sujet de l'augmentation récente de $1.00 par tonne, dans les prix de l'acier. Cette augmentation comporterait une violation de la loi contre les Trust.

Penmans Limited

Penmans, Limited considérerait l'érection d'un addition substantielle à leur usine de bas. Les plans seraient même préparés.

BOURSE DE NEW YORK

Wall Street décidément à la baisse. — Avances plutôt rares. — Firestone, priv., dégringole de 5 points. — U.S. Steel fléchit. — Assemblée de banquiers éminents. — Diminution dans la production de R.C.A.-Victor. — Hausse de la livre sterling.

NEW-YORK, 5. (Ouverture de Wall Street). — Les déclins étaient plutôt légers à l'ouverture de la Bourse de New-York ce matin.

Westinghouse Electric, Texas Corporation, Eastman, Allied Chemical et Lackerman baissèrent de 3-4 de pt chacun, dès les premières transactions.

U. S. Steel, Chrysler, Radio Keith, Radio Corporation, Sears Roebuck, Montgomery Ward, American Can, Columbia Gas, Dupont, Woolworth et Bethleem subissaient des pertes initiales de 1-4 à 1-2 pt.

Standard of New-Jersey allait à lencontre de la tendance générale et débutait 3-8 de pt plus haut.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 2 pour cent.

La liste continuait d'avoir une tendance à la baisse à mesure que la séance avancait à Wall Srteet. Les pertes allaient jusqu'à 5 points. J. I. Case, Air Reduction, Coca Cola et Republic Steel, priv. et Frisco dégringolaient de 2 à 3 points.

Cons. Gas, North American, American Water Works, Bethleem Steel, Pullman, American and Foreign Power et Canada Dry baissaient de 1 point et plus.

Des rapports non confirmés d'une diminution dans les activités des usines de The RCA-Victor, contribuèrent à activer les attaques des baissiers. Les nouvelles commerciales de la veille au soir étaient sans influence. La réduction de $11,000,000 dans les crédits bancaires correspondaient aux attentes de Wall Street. L'assemblée de banquiers importants à la Federal Reserve hier, laisse entrevoir des développements dans la situation internationale des banques.

Les changes étrangers débutèrent fermes et la livre sterling cotait 1-16 pt. plus haut à 4.85 5-8.

Firestone, priv. dégringolait de 5 points en réponse à la publication du rapport annuel, montrant un surplus moindre.

SMELTERS COMPANY TIENT UNE ASSEMBLEE DANS NOTRE VILLE

Déclaration du dividende régulier, plus un boni de $5 par action.

Le bureau de direction de Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, Limited réuni en assemblée hier après-midi a déclaré le dividende régulier semi-annuel de $1.25 par action, au taux annuel de 10 p.c. plus le boni de $5.00 par action, ce qui porte le total des déboursés à $6.25 par action. Le dividende et le boni seront payables le 15 janvier aux actionnaires inscrits le 30 décembre. Cette compagnie a émis le rapport suivant après l'assemblée. Les profits bruts pour cette année sont estimés à $7,000,000. Les profits nets de West Kootenay Power sont estimés à $750,000. Tout le stock commun de cette compagnie est dans le trésor de Smelters. Les directeurs ont l'intention de charger la dépréciation etc aux réserves contingentes pour cette année. Les mines productives sont dans d'excellentes conditions. Le coût des opérations a été réduit considérablement. L'usine Ammonia sera terminée en septembre prochain. Sa production atteindra 400 tonnes par jour. M. Lorne A. Campbell, vice-président et gérant-général de West Kootenay Power a été membre du bureau de direction de cette compagnie en remplacement de feu M. A. C. Flumerfelt.

NOTES BRÈVES

Le total des exportations de blé russe durant le cours de la semaine dernière, s'éleva à 3,448,000 de boisseaux, soit un chiffre peu élevé, comparé aux exportations précédentes.

L'assemblée générale annuelle de Dominion Bridge Co. aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, le 14 janvier 1931.

M. le Col. John H. Price a été élu hier, directeur du Quebec Power Co. Il succède à feu M. J. H. McCarthy.

Le total des importations en Australie accuse une diminution de $120,000,000 durant les 4 mois se terminant le 30 novembre.

Le total des compensations bancaires pour la ville de Montréal durant la semaine se terminant hier s'est élevé à $167,457,64 comparé à $180,133,742 durant la semaine correspondante de 1929, soit une diminution de $12,676,578 ou de 7,03 p.c. Celles de la ville de Toronto accuse une réduction de $9,-883,905 à $128,816,126.

American Car & Foundry a vu ses recettes nettes s'élever à $1.35 par action commune durant les six mois se terminant avec la fin d'octobre, comparé à $2.40 durant la même période l'an dernier.

Il y avait 1,816 bêtes à cornes, 1863 veaux, 3,202 porc, et 3,013 moutons et agneaux en vente sur nos deux marchés aux bestiaux durant le cours de cette semaine. Les bestiaux étaient fermes, et les porcs, les veaux et les agneaux se vendaient plus cher.

Honey Dew Limited

Toronto, 5.—Les profits de Honey Dew, Limited, durant les 10 premiers mois de 1930, s'élèvent à $238,623, comparé à $213,962, durant la même période en 1929, soit une augmentation de $24,661.

Corporate Trust Shares

Corporate Trust Shares cotait ce matin, 7.00, fonds américains. Cours fournis par la maison Lajoie, Robitaille et Cie Limitée.

Banque de Montréal

La Banque de Montréal s'est vu adjuger hier une émission de $120,000 d'obligations 5%, échéance en série de 1931 à 1960. Le prix payé est le $109.25.

LE COMMERCE ENTRE LES BAHAMAS ET LE CANADA AUGMENTE

Grâce à l'inauguration du service hebdomadaire de la Canadian National Steamships.

NASSAU, 5. — Le service hebdomadaire que vient d'inaugurer la "Canadian National Steamships" a donné un élan sensible au commerce entre le Canada et les Bahamas.

Tout récemment l'honorable Chas. Dundas, secrétaire colonial, disait aux fermiers de Eleuthera que "par ce commerce l'on ajoutait un nouveau chainon à la chaine impériale." Tout récemment, M. J. Arthur McBride, importateur de fruits à Montréal, revenait d'un voyage en avion, accompagné de l'honorable Chas. Dundas, l'honorable O. H. Curry et le major Hugh Bell, représentant commercial des Bahams. Pendant ce voyage, ils ont visité les fermiers, inspecté les hangars et fait des arrangements pour l'augmentation de la production des tomates et des légumes des Bahamas. On estime, cette année, que près de 50,000 boites de tomates, plusieurs milliers de concombres et un assortiment d'essai d'autres légumes seront expédiés au Canada avant juin.

DEPOTS A DEMANDE MOINS ELEVES DANS LE PAYS EN OCTOBRE

Ils se chiffrent à $632,566,-667, comparé à $785,-768,850 durant la même période en 1929.

OTTAWA, 5.—Le rapport du ministre des finances du Canada sur les retours des Banques pour le mois d'octobre, indique une diminution de $22,000,000 dans les prêts à vue à l'étranger. Les mêmes prêts au pays accusent une diminution de $12,000,000 environ comparé au total du mois précédent. Les dépôts d'épargne ont augmenté de $12,000,000 durant octobre. Les prêts courants ont baissé de $26,000,000.

Voici un rapport donnant les divers items en détail:

	Oct. 1930 $	Sept. 1930 $	Oct. 1929 $
Fonds de réserve—	161,135,992	160,992,767	156,178,445
Billets en circul.—	160,032,748	163,513,493	185,055,767
Dépots à demande—	632,566,667	667,886,160	785,768,850
Dépôts de billets—	1,431,864,326	1,419,641,859	1,470,945,525
Dép. en dehors du pays—	374,531,698	372,364,253	423,146,051
Monnaies courantes—	69,909,253	71,848,912	78,285,021
Billets du Dominion—	130,612,224	115,603,292	127,216,462
Dépôts C.G.R.—	35,630,866	39,459,866	58,330,866
Prêts à vue au Canada—	214,123,029	226,020,490	268,336,002
Prêts à vue au dehors—	164,721,836	186,811,288	252,283,430
Prêts courants au Canada—	1,229,508,836	1,255,805,777	1,473,427,797
Prêts courants au dehors—	226,192,253	225,301,721	247,866,294
Passif total—	3,216,871,866	3,199,551,125	3,677,571,172
Actif total—	3,242,836,024	3,228,366,584	3,710,695,085

Opinions de Courtiers

Harris, Upham & Co: Les développements qui se produiront au Congrès à Washington auront leur répercussion sur l'action du marché pour quelque temps à venir. On doit s'attendre à de l'irrégularité dû aux ventes pour fins d'impôts ainsi qu'en prévision des rapports de fin d'année.

Samuel Ungerleider & Co: Le marché traverse une courte période d'irrégularité due à la réapparition des baissiers; cela était à prévoir vu le manque de nouvelles stimulantes des centres commerciaux.

Livingston & Co de New-York, disent: Il n'y aura rien d'ici à la fin de l'année qui pourra susciter un mouvement ascendan des prix. Les ventes provenant des taxes et de nouvelles liquidations se manifesteront avant que le ton du marché ne subisse un changement pour le mieux. Bien que les baissiers croient pouvoir faire descendre les prix à de nouveaux bas, nous croyons que les stocks ne dépasseront pas les niveaux précédents.

Post & Flagg disent: Les nouvelles sont rares. La réduction dans les crédits bancaires n'a pas été assez prononcée pour avoir quelqu'influence sur le cours des valeurs boursières. Le marché semble avoir une tendance à la baisse. Les prix devraient être irréguliers aujourd'hui à Wall Street.

Dividendes déclarés

The Mount Royal Hotel Co.—Un dividende de deux pour cent (2%) sur les actions privilégiées de **The Mount Royal Hotel Co.** a été déclaré et sera payable le 20 décembre 1930, aux actionnaires enregistrés le 10 décembre 1930.

Quebec Power Co. — 62½ sous par action pour la période se terminant le 31 décembre 1930, payable le 15 janvier aux actionnaires du 23 décembre 1930.

Famous Palyers Canadian Corp. — 50 sous par action sur toutes les actions ordinaires, pour la période se terminant le 1er décembre 1930, payable le 17 décembre aux actionnaires du 12 décembre.

L'industrie du pétrole

Quoique la production ait diminué de quatre millions de barils par mois depuis juillet, et qu'elle soit aujourd'hui à son minimum de 1926, la situation de l'industrie demeure trouble. En fait, elle traverse l'une des pires crises qu'elle ait connues. La consommation sera moindre pendant plusieurs mois encore, et il faudra des mesures énergiques de la part des producteurs pour remédier à la crise.

Ex-dividende

Les stocks suivants sont ex-dividendes aujourd'hui: Paramount 1.00; Sylvanite Gold 2 p.c.

L'argent en barre

LONDRES, 5. — L'argent en barre cotait 15 7-8 deniers, l'once.

Cote de C. I. T. S.

Canadian International Trustee Shares cotait, ce matin, 9 3-4.

SUR LE CURB

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, agents de change, membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Ventes de 10 à 11 hrs

Associated Breweries—10 à 8½.
Home Oil—5 à 2.05.
Imperial Oil—25 à 17¾, 15 à 17¾, 15 à 17¾.
Imperial Tobacco—10 à 9⅛, 25 à 9⅛, 25 à 9⅛, 10 à 9⅛, 25 à 9⅛, 200 à 9⅛.
Noranda—50 à 16.00, 25 à 15.75, 10 à 16.00, 10 à 16.00, 25 à 16.00, 5 à 16.00, 20 à 16.00, 50 à 16.00, 25 à 16.00, 25 à 16.00, 25 à 15.85, 20 à 15.85, 25 à 15.50, 25 à 15.75, 25 à 15.75, 25 à 15.75, 50 à 15.75.

Ventes de 11 h. à 12 h. 30

B. A. Oil.—5 à 14 3-4.
Imp. Oil.—25 à 17 1-2, 25 à 17 1-2, 10 à 17 1-2, 75 à 17 5-8.
Int. Pete.—75 à 14 1-2, 25 à 14 1-2.
Imp. Tobacco.—200 à 9 1-8.
Abana.—500 à 20, 500 à 20.
Noranda.—25 à 15 3-4, 25 à 15 3-4, 20 à 15 3-4, 10 à 15 3-4.
Siscoe.—25 à 33, 25 à 33.
S. Gordon.—200 à 81.
Big Missouri.—25 à 40, 1000 à 40, 200 à 40.

LES CHARGEMENTS DES WAGONS AU PAYS SONT ENCORE MOINS ELEVES

Diminution de 8,659 durant les 15 derniers jours de novembre, comparé à 1929.

OTTAWA, 5. — Le total des chargements des wagons au pays durant la quinzaine se terminant avec la fin de novembre 1930 accuse une diminution de 8,659 wagons, comparé au total de la même période en 1929. Si l'on compare avec le total de la quinzaine de 1928, on constate une diminution de 50,295 wagons. Il ne faut pas oublier que l'année 1928 fut une année de prospérité sans précédent.

Le transport des grains accuse toutefois une augmentation de 7,932 wagons durant cette période. C'est un signe d'une plus forte exportation de blé. L'amélioration dans le transport des grains n'a pas été suivie cependant pour les autres denrées, dont le transport accuse une diminution de 16,591 comparé à 1929. Le trafic des marchandises proprement dites accuse une réduction de 8,485 wagons soit environ 50 p.c. Le gros de la diminution provient des divisions de l'est du pays, car les divisions de l'ouest accusent une augmentation de 3,495 wagons.

Marchés aux bestiaux

Prix en général, le marché des bêtes à cornes est beaucoup plus avantageux et il y a évidence d'augmentation, dans les prix à quelques parcs à bestiaux. Les arrivages plus abondants, à un certain nombre de parcs de louest, ne semblaient pas réduire la force du marché lequel était actif sous l'influence d'une demande nombreuse et bonne. Il n'y a aucun doute que les principaux facteurs de cet état de choses sont, premièrement une température de saison, dans l'ouest comme dans l'est, et, en second lieu, des arrivages modérés.

Le marché des bovins d'engrais dans l'ouest, se remettait un peu, bien que, à certains parcs, les valeurs restaient les mêmes que celles de la semaine dernière et on y remarquait une demande très nombreuse. La marge entre les bovins d'engrais et ceux de boucherie est étroite. Dans l'Est, cette semaine, les prix élevés s'amélioraient et les bovins d'engrais exceptionnellement bons donnaient jusqu'à $6.50 le 100 liv. tandis que $6. était le prix des bons mi-gros légers et les veaux de l'ouest se vendaient $6. et étaient destinés à l'engraissement. Le prix le plus élevé pour les bovins d'engrais, dans l'ouest, était $5, qui était versé sans hésitation.

Bien que la condition du marché, actuellement, soit raisonnablement encourageante, on s'attend à ce que les arrivages de bovins pour le reste de l'année soient de volume modéré et que la demande pour des bovins d'engrais, bien que perdant un peu de sa force, sera un facteur actif du marché. Il n'y a pas, apparemment, aucun désir de présenter des bovins non finis, puisque les producteurs, en général, ont une bonne quantité de grains grossiers et de fourrage qui ne peuvent pas se vendre sur le marché.

Les marchés des veaux étaient en bonne condition vers fin de la semaine, dans lest et très fermes dans l'ouest. Dans Ontario et dans Québec, les marchés ont expérimenté une hausse de 50c les cents livres depuis louverture, malgré que l'exportation soit nulle.

Le commerce des moutons et des agneaux donne toujours une bonne impression. Les marchés de l'est, cette semaine, sont fermes; un des parcs signal: un meilleure condition et les agneaux se vendent 50c de plus les cent livres. Les marchés de l'ouest étaient aussi fermes, et certains expérimentaient des prix plus élevés. Les principaux facteurs rendant le marché plus fort sont, des arrivages modérés et une température plus appropriée à la saison.

Les porcs ne se vendaient pas aussi bien que les autres animaux, cette semaine, bien que les arrivages n'aient pas été abondants. Les acheteurs réussirent à faire baisser les prix, de 50 à 75c les cent livres, mais n'étaient pas satisfaits de cette réduction à la fin de la semaine. Le mouvement des porcs, en cours d'expédition directe, de l'ouest à l'est, a été assez considérable et a, sans doute, contribué à faire baisser les prix. Toutefois, les arrivages aux parcs à bestiaux ne sont pas très abondants. On prétend que les prix des porcs sont encore hors de ligne avec ceux des autres catégories d'animaux. Le prix du détail du bacon reste le même. Les exportateurs de bacon au marché anglais ne sont pas très actifs et le marché consiste presque entièrement en demande domestiques.

Marchés des Bêtes à Cornes

TORONTO vendait 5,600 bêtes à cornes. Lundi, les arrivages n'étaient pas abondants; les prix augmentèrent de 25 cts. et restèrent ainsi toute la semaine. Pour la première fois depuis un mois ou plus, il n'y eut pas de liquidation complète. Les bon-poids de choix et de bonne qualité donnaient $7.25 à $7.75 et quelques bouvillons pesants se vendirent de $4.50 à $6.50; les vaches $3.50 à $5.50; les taureaux $3.25 à $5; les animaux pour la mise en conserves, aux mêmes prix, à $1.75. Les veaux nourris se vendent mieux parce que ils ne sont pas nombreux et on les payaient de $8 à $10.50. Les bovins d'engrais se vendaient activement à des prix un peu plus élevés, de $5.75 à $6.50 pour ceux d'engrais et de $5. à $6. pour les mi-gras légers. Quelquese veaux pesants de l'ouest donnaient $6; les vaches laitières et les vaches pleines partant lentement de $40 à $100 chacune. Trois charges de bovins furent expédiées pour être exportées en Grande-Bretagne.

MONTREAL vendait 1,786 bêtes à cornes, recevait 575 têtes envoyées directement aux saleurs et 303 en cours d'exportation à la Grande-Bretagne. Une charge de bovins pesants bien finis et deux de bêtes à cornes pesant de 1,100 à 1,200 livres ne furent pas vendues. La balance des bovins étaient de qualités commune et moyenne et se vendaient assez bien. Les bons bouvillons moyens donnaient $7; la majorité qui étaient de qualité moyenne, $6.50 à $6.75, et les communs de $5 à $6; la majorité de $4. à $5.50 et les vaches, de $3 à $4.50 pour les communes jusqu'à $5., parfois jusqu'à $6. pour les bonnes et celles de choix. Les taureaux donnaient de $2.50 à $4.

BULLETIN MENSUEL SUR LA SITUATION DU BLE PUBLIE PAR OTTAWA

Ce bulletin contiendra divers renseignements sur les marchés du blé du monde entier.

OTTAWA, 5. — Le bureau fédéral de la statistique publiera à l'avenir un bulletin mensuel sur la situation du blé dans tout l'univers. C'est le ministre du commerce, M. Stevens qui a inauguré ce mouvement.

Ce bulletin tiendra le public canadien au courant des événements dans le monde entier quant au blé. Les commissaires canadiens, qui sont à l'étranger, donneront tous les mois des renseignements sur la situation dans leurs territoires respectifs.

Un premier bulletin vient d'être publié. On y trouve des renseignements sur le mouvement du grain des prairies aux élévateurs, sur les exportations de blé des ports des lacs et des côtes, sur les importations et les approvisionnements des pays consommateurs. De plus, on y trouve des renseignements sur la situation dans les pays producteurs de blé, qui font concurrence au Canada. On peut se procurer cette brochure gratuitement en en faisant la demande au bureau de la statistique à Ottawa.

AUGMENTATION DANS LE RENDEMENT DU GROUPE POWER CORP.

Cette augmentation est de 5 pour cent, comparé au total du mois précédent.

Le rendement hydro-électrique du groupe Power Corporation accuse une augmentation de 5 pour cent durant le mois d'octobre de cette année, comparé au total du mois précédent. Toutes les diverses compagnies de ce groupe accusent des augmentations à l'exception de East Kootenay Power Company.

Le rendement total est de 142,848,106 kilowatts-heures, comparé à 136,666,219 durant le mois précédent et à 136,372,181 durant le mois d'août. Voici un tableau donnant les rendements pour chaque compagnie faisant partie de ce groupe:

Southern Canada	12,077,378
Canada Northern	21,833,430
East Kootenay	6,369,809
B. C. Power	46,157,127
Northern B. C.	840,961
Winnipeg Electric	15,231,400
Manitoba Power	31,336,010

Les prix du blé fléchissent de nouveau ce matin

Winnipeg, 5.— Les prix du blé étaient légèrement faibles, sur le marché de cette ville, à l'ouverture aujourd'hui.

Voici un tableau donnant les cours des trois futurs:

WINNIPEG

	F. pr.	Ouv.	Haut	Bas	11.00
Déc.	60⅛	60⅝	60⅝	59⅞	59⅞
Mai	64⅞	64⅝	65⅛	64⅝	64⅞
Juillet	66½	66⅝	66⅝	66⅛	66⅝

CHICAGO

	F. pr.	Ouv.	Haut	Bas	11.00
Déc.	76⅞	76⅞	76⅞	76½	76⅞
Mars	76⅝	78⅞	78⅝	78⅛	78⅛
Mai	80⅝	80½	80½	80⅝	80⅞

Bourse de Paris

Paris, 5.—Les prix étaient irréguliers à la bourse aujourd'hui, à cause de la crise ministérielle. Les rentes trois pour cent, 86 francs, 65 centimes. Les emprunts cinq pour cent, 101 francs, 3 centimes. Les échanges sur Londres, 123 francs, 57 centimes. Le dollar américain cotait 25 francs, 44 3-4 centimes.

Balance du Trésor aux E.-U.

Washington, 5.—Les arrivages au Trésor le 3 déc. se chiffraient à $1,067,799,79. Les dépenses, à $6,962,873.11. Balance de $76,196,383.42.

Ventes moins élevées

Les ventes d'obligations canadiennes durant le mois de novembre s'élevèrent à $24,318,704, comparé à $71,212,512 durant le même mois l'an dernier, d'après A. E. Ames and Co.

PESHAWAR, Inde, 5.— Un contingent anglais a perdu un officier en repoussant une bande de maraudeurs. Un soldat a été blessé.

QUEBEC POWER COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de soixante-deux cents et demi (62½c) par action a été déclaré sur les actions ordinaires sans valeur nominale au pair de la compagnie, pour le trimestre finissant le 31 décembre 1930, payable le 15 janvier 1931, aux actionnaires inscrits au registre le 23 décembre, 1930.

Par ordre du bureau de direction,
JAMES WILSON,
Secrétaire.

Montréal, 4 décembre 1930.

PREVENEZ LES RISQUES

Les biens que vous léguez à vos héritiers sont le fruit de toute une vie de travail. Sauvegardez-les. Confiez l'exécution de votre testament à une société offrant les plus sérieuses garanties.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

112 rue St-Jacques ouest, MONTREAL

TRANSACTIONS A LA BOURSE DE MONTREAL

Cours du Vendredi 5 Decembre

Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie, 50, rue Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouverture	Haut	Bas	Clôture	Chang.	Offre	Demande
Abitibi	10			10		10	10½
do priv	41			41	— ½	41	42
Alberta Grain						7	
Asbestos Corporation						½	½
Atlantic Sugar	16	16	14	14½	—2¼	14½	15
Bell Telephone	147½	147½	147	147½	— ½	146¾	148
Brazilian	25	25	24¾	25		24¾	25
B. C. Power A	36	36½	36	36	..	36	36½
do B					..	13	13½
B. C. Packers	3½	3½	3	3½	..	3½	
Building Products						23	24
Ca[illegible]						8	
Can. Bronze	26	26¼	26	26¼	+ ¼	26	
Can. Car	18½			18¼		18¼	18½
do priv	25	25	24½	24½	— ½	24	24½
Can. Cement	14½	14½	14¼	14¼	— ¼	14¼	14½
do priv				92	— ½	91	92
Cockshutt Plow						11½	12
Can. Ind. Alcohol	3			3		3	3¼
do B						2	3
Can. Power & Paper	5¼	5¼	5	5¼	— ¼	5	5¼
Can. Steamship						6	
do priv	18	18½	18	18	—1	18	18½
Chas. Gurd	25	25½	25	25½	— ½	26	26½
Cons. Smelting	150	155	148	154	1½	153½	154
Dominion Bridge	55	55	55	55	¼		
Dominion Textile						78	80
Fraser						3¼	4
Hamilton Bridge	18			18		18	18½
Hollinger	6 25	6 25		6 00	25	6 30	6 35
Inter. Nickel	18	18	17¾	18	¼	18	18¼
Inter. Power						8¼	9
Lake of the Woods	27			27		27	27½
Lindsay	11			11		11	12
McColl-Frontenac	22		22	22	¼	22	22½
Massey-Harris	13		13	13	¼	13½	13½
Montreal Power	57½	57½	57	57½	¼	57¼	57½
National Breweries				26		26½	27
National Steel Car	35			35		35	
Ogilvie Flour	260			260		270	
Penmans						53½	
Power Corporation	55			55	1	55	55½
Price Bros	44		44	44		44	44½
do priv	100			100		100½	101
Shawinigan	53	53½	53	53½	1	53¼	53
Simon & Sons	23			23	1	22	
Sou. Can. Power		..	..		..	28	
St. Maurice Valley priv		..	..		..		48
do priv		..	..		..	31	40
Viau Biscuit		..	..		..	5½	8
Western Grocers priv	50	..	..	50	..		50

TRANSACTIONS SUR LE CURB DE MONTREAL

Cours du Vendredi 5 Decembre

Compilation préparée par Garneau & Ostiguy, 215 ouest, rue St-Jacques

Ventes	STOCKS	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
10	Assoc. Breweries	8½	.....	.....	— ½
25	Assoc. Oil	25	.....	.....	.....
105	B. A. Oil	14¾	.....	.....	+ ¼
5	Dist.-Seag.	19½	.....	.....	+ ¼
.....	Dom. Eng.	52	.....	.....	.....
39	Home Oil	2.05	.....	.....	.....
175	H. Walker	6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
25	Hydro-Elec.	24	.....	.....	— 2
254	Imp. Oil	17⅝	17⅝	17⅝	+ ¼
1030	Imp. Tob.	9½	9⅛	9½	+ ¼
10	Int. Util. B.	6¼	.....	.....	.....
150	Int. Pet.	14½	.....	.....	— ¼
13	S. C. P. Pfd	106½	106	106	.....
	Mines:—				
1000	Abana	20	.....	.....	— ½
2110	Noranda	17¼	15½	17	+ 60
1250	Siscoe	23	.....	.....	— 2

	STOCKS DIVERS			Offre	Dem.
.....	Assoc. Breweries	.....	.....	8	9
.....	British-American Oil	.....	.....	14½	14¾
.....	Can. Malting	.....	.....		14¼
.....	Commercial Alcohols	.....	.....	3	4
.....	Cosgrave Brewery	.....	.....	60	
.....	Distillers-Seagrams	.....	.....	10½	10½
.....	Eastern Dairies	.....	.....	20	
.....	Home Oil	.....	.....		2.10
.....	Imperial Oil	.....	.....	17⅝	17¾
.....	Imperial Tobacco	.....	.....	9¼	9½
.....	Inter. Petroleum	.....	.....	14½	
.....	Lake Superior	.....	.....	7½	10
.....	Mitchell Robert	.....	.....	14½	
.....	Montreal Exhibition	.....	.....		3½
.....	Page-Hersey	.....	.....	85½	
.....	Regent Knitting	.....	.....	3	3½
.....	Reliance Grain	.....	.....	6	
.....	Wainwell Oil	.....	.....	2	3½
.....	Walker, Hiram	.....	.....	6½	6¾
	Utilités publiques:—				
.....	Hydro-Electric Securities	.....	.....		26
.....	Inter. Utilities A	.....	.....	26¼	
.....	Inter. Utilities B	.....	.....	6½	7
	Mines:—				
.....	Abana	.....	.....	20	22
.....	Noranda	.....	.....	17	17¼
.....	Siscoe	.....	.....	22	25

Total des ventes: 8,601. — Argent: 2 p.c.

CONFERENCE SEPAREE POUR CETTE PROVINCE

A la suite de la conférence indienne de Londres. — La Birmanie.

LONDRES, 5. — (Presse canadienne). — Le sous-comité de la conférence indienne a fini d'examiner les questions relevant de la compétence d'un gouvernement fédératif.

Le régime actuel dans les provinces de l'Inde anglaise disparaîtrait. Les quinze administrations locales sont maintenant constituées d'un gouverneur, d'un conseil exécutif et d'un conseil législatif dont quelques membres sont élus et d'autres désignés par le conseil exécutif.

On suggère la tenue d'une conférence séparée pour la rédaction d'une nouvelle constitution pour la Birmanie à la suite de la présente conférence.

MACDONALD VICE-ROI

LONDRES, 5. — (Presse canadienne). — Le nom du premier ministre Ramsay MacDonald est toujours mentionné à propos de la nomination du prochain vice-roi de l'Inde. Le "Daily Mail" a lancé la rumeur hier et le "News-Chronicle", le "Manchester Guardian" et quelques autres journaux y font écho aujourd'hui mais sobrement. Le "Guardian" déclare que quelques délégués à la conférence indienne ont trouvé M. MacDonald de leur goût.

30 BLESSES

BOMBAY, 5. — (Presse associée). — Trente personnes ont été blessées, aujourd'hui, dans la dispersion par la police d'une foule de nationalistes qui tentaient de hisser des drapeaux à l'occasion du septième mois de prison de Gandhi.

CHARGE DE LA POLICE

KARACHI, Inde, 5. — (Presse associée). — Plusieurs personnes ont été blessées aujourd'hui au cours d'une charge de la police contre une foule de 2,000 manifestants en face du palais de justice. Trois hommes ont été arrêtés.

LONDRES, 5. — La politique du gouvernement britannique relativement aux relations économiques avec les Dominions a été entièrement exposée à la Chambre des Communes mardi, a déclaré hier le premier ministre MacDonald en réponse à la question d'un député conservateur.

DEPÊCHES-ECLAIR

CHICAGO, 5. — Plusieurs exposants de l'Ontario ont remporté des prix hier au concours des moutons à l'exposition agricole internationale.

LONDRES, 5. — Avant son départ de Londres, le premier ministre R.-B. Bennett a rendu visite au bureau de Québec à Londres. Il fut accueilli par l'agent général de Québec, le Dr Lemieux.

PHILADELPHIE, 5. — Une expédition du musée de l'université de la Pennsylvanie va rechercher les ruines d'une "Pompéi américaine" près de Flagstaff, Arizona, l'an prochain.

GUATEMALA, 5. — Une explosion de poudre à Acceituno, près d'ici, hier, a tué huit hommes et en a blessé plusieurs autres.

MONTVILLE, New-Jersey, 5. — Une femme et trois enfants ont été brûlés vifs dans l'incendie d'une maison isolée près d'ici, hier.

CHICAGO, 5. — Un jury du coroner entièrement composé de femmes a exonéré de tout blâme hier Edwin Wasson, dont la mère fut tuée par son automobile.

BOSTON, 5. — Une récompense de $10,000 a été offerte hier à qui trouvera mort ou vif l'industriel Mitchel-B. Kaufmann, disparu le 5 novembre au cours d'une excursion de chasse dans le Maine.

GORE-BAY, Ontario, 5. — Trois enfants de M. et Mme Nelson Fogal ont péri dans l'incendie de la demeure familiale, hier en l'absence des parents.

TOKIO, 5. — Le Japon a rejeté la demande de Nankin sollicitant la rétrocession de la concession japonaise de Han-Kéou.

TORONTO, 5. — Une conférence interprovinciale serait convoquée par le premier ministre Bennett avant la prochaine session fédérale au sujet de l'abrogation de l'Acte de validité des lois coloniales.

UTICA, New-York, 5. — M. et Mme Erza Pixley, entrés illégalement du Canada aux Etats-Unis, ont été condamnés à 60 jours de prison puis à être déportés.

LONDRES, 5. — Un pacte politique serait conclu entre libéraux et travaillistes qui maintiendrait le gouvernement MacDonald au pouvoir indéfiniment.

Fermeture à New-York aujourd'hui

Cours fournis par JENKS, GWYNNE & CO.

Valeurs	Ouverture	Clôture
Abitibi	10	10
Air Reduction	101¼	103
Allied Chem	209½	202
Allis Chalmers	37½	37
Am. Ag. Chem	2½	2½
Am. Bosch Mag	23	23
Am. Can	115	115¼
Am. Car & Fy	37	37
Am. & F. P.	36½	36¼
Am. In. Corp	20¾	21½
Am. Loco	29	28½
Am. P. & Lt	48	46½
Am. Radiator	19¼	19½
Am. Smelting	51¼	50½
Am. S. Fdries	30	29¼
Am. T. & Tel	185	183¼
Am. Tobacco	104½	104½
Am. Water Works	60	60½
Anaconda	35½	35½
Atchison	184¼	185¼
At. Refining	21	21
At. Gulf	42	42
Baldwin Loco	25½	24½
Balt. & Ohio	72½	72½
Barnsdall	14½	14½
Beth. Steel	62½	61½
Bordens C.	68¼	69¼
Br. Man. Tran	63¼	64
Br. Union Gas	105	105
Canada Dry	38½	39½
Can. Pacific	42½	42½
Cerro de Pasco	27½	27½
Ches. & Ohio	42½	42
Ch. Gt. West	7	7
do priv	25½	23½
Chrysler	16½	17¼
Ch. M. & St Paul	6¼	6¼
do priv	10¼	10½
Ch. R. Island	57½	59½
Coca Cola	155¼	157
Colorado Fuel	24½	24½
Columbia Gas	35½	36
Congoleum	8½	8
Cons. Gas	86½	86¼
Cont. Baking B	9½	9¼
Cont. Can	49¼	49¼
Cont. Insurance	45½	45
Cont. Motors	3¼	3½
Corn Products	77¾	78¼
Crucible Steel	56	56
C. Am Sugar	4½	4½
Davison Chem	17	17
D. L. & W.	8[illegible]	93
Dt. Edison	177	177
Du Pont	87½	88¼
East. Kodak	162¼	160¼
Eaton Axle	15½	15½
El. P. & Lt	43	43¼
[illegible]	28½	29¼
Freeport Texas	32½	32
Gen. Asphalt	29½	29½
Gen. Cigars	36½	36¼
Gen. Electric	47½	48
Gen. Motors	34½	35¼
Gen. Ry. Sig	69	70
Gillette	22½	21½
Goodrich	19¼	19¼
Goodyear Tire	48¼	48½
Granby Mining	17½	17
Gt. Nor. priv	64	63½
Gt. Nor. Ore	20¼	20¼
Gt. W. Sugar	11	11½
Houston Oil	39½	40½
Hudson Motors	23½	23½
Insp. Copper	9¼	9½
Int. Com. Eng	2½	2
Int. Harvester	58	58¼
Int. Nickel	18	18½
Int. Paper A	7½	7
Int. T. & Tel	26¼	26½
Julius Kayser	15¼	15¼
K. Hayes Wh.	22	22¼
Kenn. Copper	27½	27¼
L. Myers B.	83½	84
Lehigh Valley	53½	54¼
Loews	56	57
Lorillard	13	13¼
Louis. & Nash	99	[illegible]
Ludlum Steel	19¼	19½
Mack Trucks	42½	42½
Miami Copper	9½	9½
Mid. C. Pete	16¼	16¼
M. K. & T.	21	20¼
do priv	72½	72
Mis. Pacific	37½	37½
do priv	100½	100½
Mont. Ward	20½	21½
Mullins Body	10¼	10½
Nash Motors	28	28½
Nat. Biscuit	78	78½
Nat. Cash Reg	31	31
Nat. Lead	118	118
Nat. P. & Lt	25½	26½
N. Y. Central	126½	126
N. Y. N. H. & H.	81¼	81¼
North American	68½	68½
North. Pacific	59½	59½
Owens Bottle	57½	57½
Otis Elevator	57	56½
Pan Am. Pete	43	43
Paramount	43½	43½
Penick & Ford	28	28½
Penn. RR	59½	59½
Phillips Pete	18½	17½
Pub. Ser. N. J.	79½	79½
Pullman	59½	59½
Pure Oil	10¼	10¼
Radio Corp	15½	15½
Reading	86	86
Remington	17½	17½
Rep. I. & Steel	17½	17½
Royal Dutch	41¼	41½
Savage Arms	15½	19
Schulte	4¼	4½
Sears Roebuck	53½	53
St L. & S. Fe	58	55½
Shell Union Oil	8¼	8¼
Simms Pete	7½	7
Simmons Co	16½	17
Sinclair Con	12½	12¼
Skelly Oil	13¼	13¼
S. C. Edison	47½	46¼
South Pacific	100	100
South Ry	69½	61¼
St L. & S. W.	96	95
St. Gas & E.	66¼	67¼
St. Oil Cal.	49½	49½
St. Oil N. J.	53¼	53
St. Oil N. Y.	25¼	25¼
St. Warner	19½	19¼
Studebaker	20½	20½
Texas Co.	36½	36¼
Texas Gulf	51½	51½
Timken Roller B	45½	45½
Union Carbide	59½	60¼
Union Pacific	187	187
United Fruit	65½	65½
U. S. Pipe	28½	28½
U. S. Alco	63½	63
U. S. Realty	39¼	39
U. S. Rubber	14½	14½
do 1er priv	25½	25½
U. S. Steel	144	143½
Vanadium	59	58½
Wabash	17¼	17½
West. Air Brake	23½	24
West. Mfg	97½	98½
White Motors	26	26¼
Willys Overland	4½	4½
Woolworth	60¼	60¼
Worth. Pump	77	76¼
Yellow Cab	10½	10½

HORS LISTE

Cours fournis par Geo. Beausoleil & Cie, 132 Ouest, rue St Jacques

Valeurs	Taux	Ech.	Offre	Dem.
Dom du Canada	5	1931	100 75	101 25
Dom du Canada	5½	1932	101 75	102 25
Dom du Canada	5½	1933	103 00	103 50
Dom du Canada	5½	1934	103 00	103 50
Dom du Canada	5	1937	104 25	105 00
Dom du Canada	5½	1937	108 25	109 00
Dom du Canada	5	1943	103 50	104 00
Dom du Canada	4½	1940	100 00	100 50
Dom du Canada	4½	1944	100 00	100 50
Dom du Canada	4½	1946	100 00	100 50
Dom du Canada	5	1952	105 00	106 00
Com'n du Havre de Montréal	5	1969	104 00	106 00
Cité de Montréal	4½	1950	97 00	99 50
Cité de Montréal	4½	1970	97 50	100 00
Cité de Montréal	5	1943	101 00	103 00
Ecoles Catholiques de Montréal	5	1943	101 00	103 00
Ecoles Catholiques de Montréal	5½	1943	103 00	106 00
Cité de Québec	5	1953	102 00	105 00
Ecoles Catholiques de Québec	5	1954	100 00	103 00
Mont Tramways	5	1941	98 00	100 00
Mont Tramways	5	1955	92 00	95 00
Mont Tramways	4½	1955	85 00	89 00
North American Trust Shares			6 625	7 125

L'"Empress of Australia" attend les voyageuses

NEW-YORK, 5. — Le paquebot "Empress of Australia" du Pacifique Canadien parti ces jours derniers pour une croisière de 30,000 milles autour du monde, a failli manquer deux voyageuses arrivées au quai avec 20 minutes de retard à cause d'un encombrement du trafic. Les officiers du Pacifique Canadien de service au quai s'empressèrent d'envoyer un sans-fil au paquebot qui sortait du port de New-York et arrivait déjà à la Quarantaine; 16 minutes plus tard, arrivait la réponse, disant que le navire attendrait. Le remorquer "J. A. Mesick" prit à son bord les deux dames et quitta le quai en vitesse pour rejoindre "l'Empress of Australia". Inutile d'ajouter que c'est avec un soupir de soulagement qu'elles mirent pied sur le pont du navire.

WINNIPEG, 5. — Les négociations en vue d'une alliance libérale-progressiste, vont être continuées jusqu'à un congrès à tenir le 1er juillet 1931.

CONVENTION DE TROIS SOCIETES MARITIMES

BRUXELLES, 5. (Presse associée.) — La Compagnie maritime belge, la ligne "Red Star", et la ligne "American Diamond" ont décidé d'organiser collectivement leur service transatlantique. Il y aura un départ tous les huit jours comme précédemment. L'entente est motivée par des raisons d'économie.

BOURSE DES MINES

BEAUCHAMP-BEIQUE, LIMITEE Agents de Change. — Banquiers en Obligations.

	Ouv.	H.	B.	Fer.
HUILES—				
Ajax	147	147	147	147
Alb. Pacific	31½	31	29	30
Calmont	26	27	26	26
Acme Oil	32	33½	30	31½
Home Oil	201	201	200	200
Imp. Oil	1760	1785	1760	1785
Int. Pete	1475	1475	1440	1445
Nordon	51	54	51	54
MINES.—				
Abana	20½	21	20	20
Barry-Holly	8	8½	8	8½
Big Miss.	40	40	40	40
Dome Mines	850	860	850	860
Falcon	145	145	145	145
Hollinger	625	650	625	625
Howey Gold	22	23	22	23
Hudson Bay	500	500	495	500
Kirk Lake	47	48	46	47
Int. Nickel	1800	1875	1800	1875
Lake Shore	2150	2150	2125	2150
Min. Corp.	160	160	160	160
McIntyre	1775	1875	1775	1875
Newbec	5	5½	5	5½
Nipissing	125	130	125	126
Noranda	1600	1750	1550	1725
Pend'Oreille	84	84	84	84
She.-Gordon	84	84	80½	81
Sud. Basin	55	55	53	55
Stad. Rouyn	2½	2¼	2½	2½
Teck Hughes	570	575	570	570
Ventures	41½	43	41½	43
Wr. Hargra.	167	168	167	168

Rendement des valeurs

Cours fournis par OSWALD & DRINKWATER.

Valeurs	Taux	Prix	Rend.
Abitibi priv	$6 00	41½	14 46
Bawlf Grain priv	6 50	82	7 74
B. C. Power A	2 00	36	5 56
Belgo C. Paper priv	7 00	81	8 64
Bell Telephone	8 00	147½	5 42
Bromoton	2 00	10	20 00
Building Products A	2 00	22	9 09
Can. Bronze	2 50	36	6 94
do priv	7 00	110	6 36
Can. Car	1 75	18½	8 11
do priv	1 75	25	7 00
Can. Cement priv	6 50	91	7 15
Can. Converters	5 00	68	7 35
Can. F. & F. A.	1 50	15	10 00
Can. Nor. Power priv	7 00	107	6 54
Can. F. Morse priv	6 00	83	7 23
Can. G. Electric priv	3 50	59¾	5 86
Can. Malting	1 50	14	11 43
C. P. R.	2 50	[illegible]	5 92
Cockshutt Plow	1 50	12	12 50
Dominion Bridge	3 60	56¼	6 43
Dominion Engineering	4 00	52	7 69
Dominion Glass	7 00	103	6 80
do priv	7 00	115	6 09
Dominion Textile	5 00	78	6 41
[illegible] Dairies	1 00	20	5 00
Enamel & Heat. Prod.	1 00	7	14 28
Foundation Co. of Can.	1 00	9	11 11
Goodyear priv	7 00	104	6 73
Chas. Gurd	2 00	26	7 69
Gypsum L. & A.	1 50	16	11 54
Hamilton Bridge	2 00	18	11 11
do priv	6 50	70	9 29
Hollinger	65	6 25	10 40
Imperial Oil	50	17¼	2 65
Imperial Tobacco	45	9¼	5 00
(Extras inclus)			
Inter. Nickel	1 00	18	5 56
Inter. Utilities A	3 50	36½	9 59
Jamaica P. S. priv	7 00	109	6 42
Lake of the Woods	3 20	29	11 04
do priv	7 00	111¼	6 29
Lindsay C. W.	1 00	11	9 09
do priv	6 50	78	8 34
MacKinnon Steel priv	7 00	90	7 78
McColl Frontenac	60	22½	2 67
Montreal Cottons	7 00	101	6 92
Montreal Cottons	6 00	95	6 32
do priv	7 00	101	6 92
Montreal Power	1 50	57	2 63
Montreal Tramways	10 00	171	5 85
National Breweries	1 60	26½	6 04
do priv	1 75	29	6 03
National Brick priv	3 00	14	21 43
National Steel Car	2 00	35	5 71
Ogilvie	8 00	260	3 08
do priv	7 00	127½	5 49
Ontario Steel	1 60	18	8 89
do priv	7 00	108	6 48
Ottawa Power	6 00	98	6 12
Page Hersey	5 00	85	5 88
Penmans	4 00	53	7 55
do priv	6 00	103	5 83
Port Alfred priv	7 00	50	14 00
Power Corporation	2 00	56	3 57
do priv	6 00	101¾	5 90
Price Bros	2 00	44	4 55
do priv	6 50	100	6 50
Quebec Power	2 50	45	5 56
Shawinigan	2 50	53½	4 67
Sh. Williams nouveau	1 60	27	5 92
do priv	7 00	121	5 79
Simon & Sons	2 50	22	11 36
Sou. Can. Power priv	6 00	106	5 66
St. Maurice Valley priv	7 00	50	14 00
Steel of Canada	1 75	41¼	4 22
do priv	1 75	39½	4 43
Tooke Bros priv	7 00	75	9 33
Tuckett Tobacco priv	7 00	125	5 60
Viau priv	7 00	73	9 59
Walker Gooderham	1 00	6¾	14 82
Winnipeg Electric	2 00	20½	9 76
do priv	7 00	91	7 69

Les prix du blé se maintiennent bien sur ces marchés

WINNIPEG, 5. — Les prix du blé clôturèrent légèrement fermes sur le marché de cette ville aujourd'hui. Les pertes varient entre 2-8 et 5-8 de ct. Le marché était lourd quelque peu sur la dernière heure à cause des prises de profits.

Voici un tableau donnant les cours des trois futurs:

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Décembre	60⅝	60¾	59½	59⅞
Mai	64¼	65¼	63⅝	64¼
Juillet	66¾	66⅝	65⅝	66¼

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Décembre	76¾	77¼	76¾	77
Mars	78⅝	78¾	78¼	78⅝
Mai	80½	81¼	80¾	81
Juillet	74½	74½	74⅛	74½

VENTES SUR LE CURB CET APRES-MIDI

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, Membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Associated Oil—25 à 25.
B. A. Oil—50 à 14 3-4; 50 à 14 5-8.
Dominion Engineering—25 à 52; 5 à 52.
Hiram Walker—100 à 6 5-8; 25 à 6 -8; 25 à 6 3-4.
Imperial Oil—25 à 17 3-4; 25 à 17 3-4; 25 à 17 3-4; 25 à 17 3-4; 5 à 17 5-8.
Imperial Tobacco—10 à 9 1-2.
Noranda—15 à 15.90; 200 à 16; 25 à 16; 125 à 16.10; 5 à 16.10; 20 à 16.10; 25 à 16.10; 25 à 16.10; 25 à 16 1-4; 25 à 16.90; 10 à 17; 5 à 17 1-4; 25 à 17 1-4; 25 à 17 1-4; 75 à 17.
Int. Pete—25 à 14 1-2.
Hydro Electric—25 à 24.
Int. Util. "B"—10 à 6 1-2.

Poursuite intentée par le ministre du revenu national

L'honorable juge Fabre-Surveyer a entendu, ce matin, la poursuite du ministre du revenu national vs J. P. Christie et al. Le ministre réclame un somme de $5,042.89 suivant les prévisions de la loi des revenus de guerre. Ce montant comprend des taxes qui auraient été dues par M. J. P. Christie, propriétaire de la Christie Clothing Co., avant sa mort. La poursuite tient les légataires universels responsables de la dette. Les défendeurs plaident que l'action est mal fondée en fait et en droit. La cause en plaide.

VENTES A LA BOURSE CET APRES-MIDI

Cours fournis par la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 86 rue Notre-Dame ouest.

Atlantic Sugar Pfd—100 à 75, 10 à 75.
Bathurst "A"—90 à 5 1-8, 10 à 5 1-8, 10 à 5 1-8.
B. C. Pacers—25 à 3, 25 à 3 1-8.
Bell—10 à 147 1-2.
Brazilian—2 à 24 1-2, 1 à 24 1-2, 1 à 2 1-2, 3 à 24 1-2, 1 à 24 1-2, 4 à 24 1-2, 1 à 24 1-2, 1 à 24 1-2, 1 à 24 1-2, 1 à 24 1-2, 3 à 24 1-2, 1 à 24 1-2, 1 à 24 1-2, 34 à 24 3-4, 2 à 24 1-2, 4 à 24 1-2, 2 à 24 1-2, 10 à 24 3-4, 5 à 24 3-4, 11 à 24 3-4, 10 à 24 3-4.
Can. Bronze—5 à 36.
Can. Car—10 à 18 1-2, 26 à 18 1-2.
Can. Car Pfd—10 à 24 1-2.
Can. Cement—25 à 14 1-4.
Can. Cement Pfd—10 à 92, 5 à 92.
Can. Hydro Elec. Pfd—10 à 81, 5 à 81.
Can. Pacific—10 à 42 1-2, 10 à 42 1-2, 5 à 42 1-4, 6 à 42 1-4, 1 à 42 1-4, 10 à 42, 16 à 42, 3 à 42, 2 à 42 1-2.
Can. Power—25 à 5 1-4, 1 à 5, 20 à 5 1-8, 5 à 5.
Can. Steams Pfd—5 à 18 1-2, 15 à 18 1-2, à 18.
Cons. Smelting—10 à 149 1-2, 10 à 149 3-4, 60 à 148, 35 à 150, 25 à 154.
Dom. Bridge—19 à 55 5-8, 50 à 56 1-2, 50 à 55 ...
Dom. Steel & Coal "B"—50 à 6 1-4.
Gurd—10 à 25 1-2, 50 à 25 3-4, 10 à 25 3-4, 10 à 25 3-4.
Ham. Bridge—5 à 18.
Ham. Bridge Pfd—10 à 75, 15 à 75.
Int Nickel, 5 à 18, 20 à 18, 100 à 18, 200 à 18, 125 à 18, 50 à 18, 50 à 18 1-4.
Int. Power Pfd. 20 à 73, 5 à 72.
Lake of the Woods. 10 à 27.
Lindsay, 5 à 11.
Massey-Harris, 10 à 13.
McColl Frontenac, 25 à 22, 5 à 22 1-4.
Mtl. Power, 50 à 57 1-4, 10 à 57 1-4, 10 à 57 1-2, 20 à 57 1-2, 25 à 57 5-8, 1 à 57 1-2, 10 à 57 1-2, 25 à 57 5-8, 50 à 57 1-2.
Mtl. Power Part Paid, 200 à 32.
Nat. Breweries, 5 à 26 1-2, 10 à 26 1-2, 10 à 26 1-2.
Nat. Steel Car, 25 à 35, 25 à 35.
Ogilvie, 5 à 260, 10 à 260.
Power Corp. 10 à 55, 35 à 55.
Price Bros., 10 à 44 1-2.
Shawinigan, 40 à 53, 5 à 53, 5 à 53, 5 à 53, 5 à 53, 5 à 53, 5 à 53, 10 à 52 1-2, 100 à 52 1-2, 100 à 52 3-4, 100 à 52 1-2.
Steel of Can., 15 à 41 3-4, 10 à 42.
Western Grocers Pfd., 35 à 50, 19 à 50.
Winnipeg Electric, 5 à 20 1-2, 120 à 20, 5 à 20.
Banque Can. Nat., 3 à 170, 2 à 170.
Banque de Commerce, 10 à 236, 17 à 236, 3 à 236, 1 à 236.
Banque de Montréal, 22 à 280, 4 à 280.
Banque Nova Scotia, 4 à 320, 15 à 320, 8 à 320, 25 à 320, 3 à 320, 5 à 321, 10 à 320.
Banque Royale, 10 à 280 1-2, 5 à 280 1-2, 8 à 280 1-2, 10 à 280.

CANBERRA, Australie, 5. — Le traitement du nouveau gouverneur général sir Isaac Isaacs sera le même que celui de son prédécesseur, près de $50,000 par année. Sir Isaacs est un Australien.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit, No 26548. M. Katz vs M. Radwolsky.

Le 12ème jour de décembre 1930, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 5403 rue Waverly, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. P. L. BRIEN, H.C.S.
10 rue St-Jacques Ouest, Harb. 1080.
Montréal, 2 décembre 1930.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE ST-LAURENT
AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par Monsieur Pierre A. Deguire, Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de la Paroisse St-Laurent que le Conseil Municipal de la dite Municipalité, à sa session spéciale tenue au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi, quatrième jour du mois de décembre mil neuf cent trente a adopté le règlement suivant portant le No trente (30) des règlements de la dite Municipalité; et qu'aux fins de faire décréter suivant la loi, si le susdit règlement doit être approuvé ou désapprouvé par les électeurs municipaux de la dite Municipalité, un vote au scrutin secret sera en conséquence tenu à la salle municipale publique le vingt-neuvième jour du mois de décembre mil neuf cent trente de dix heures du matin à cinq heures de l'après-midi s'il n'y a pas plus de quatre cents noms d'électeurs municipaux ayant les qualités voulues inscrits sur le rôle d'évaluation de la municipalité et aux mêmes heures le jour suivant, s'il y a plus de quatre cents, mais pas plus de huit cents de ces noms inscrits, et ainsi de suite en allouant un jour de plus pour chaque quatre cents noms additionnels.

Donné sous mon seing ce quatrième jour du mois de décembre mil neuf cent trente.

(Signé) P. A. DEGUIRE,
Secrétaire-Trésorier.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA PAROISSE ST-LAURENT
REGLEMENT No 30
AUTORISANT L'OCTROI DE PERMIS POUR LA VENTE DES VINS ET DES BIERES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITE

A une session spéciale du Conseil Municipal de la Paroisse St-Laurent tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à la salle publique le jeudi, quatrième jour du mois de décembre mil neuf cent trente à deux heures de l'après-midi à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Monsieur Urgel Crevier et MM. les Conseillers: Hector Cousineau, Ernest Benoit Emmanuel St-Aubin, Horace Larivière, Henri Larose, formant le quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

Vu les pouvoirs conférés à ce Conseil la loi des liqueurs alcooliques 11, Georges V, chapitre 24 et ses amendements de demander à la Commission des Liqueurs de Québec d'accorder des permis pour la vente des vins et des bières, dans les limites de cette Municipalité.

Vu qu'il importe pour cette Municipalité de se prévaloir de la dite loi et de demander à la dite Commission d'accorder des permis pour la vente des vins et des bières.

Et attendu qu'un avis de motion a été donné à la session du dit Conseil en date du premier du mois de décembre 1930, du règlement à être passé à la session présente à l'effet de demander à la dite Commission d'accorder des permis pour la vente des vins et des bières.

Après délibérations il est proposé par M. le Conseiller Henri Larose, secondé par M. le Conseiller E. Benoit et résolu unanimement: Qu'il soit ordonné et statué par le règlement du Conseil comme suit:

REGLEMENT No 30

Art. 1o.—Le Conseil Municipal de la Paroisse St-Laurent demande par le présent à la Commission des Liqueurs de Québec d'accorder:—

1o.—Des permis pour la vente des vins et des bières dans les limites de la Paroisse St-Laurent.

2o.—Et le permis pour la vente des vins et des bières au verre sans repas.

Et le tout conformément à la dite loi concernant les liqueurs alcooliques.

Le présent règlement devra être soumis, suivant la loi à l'approbation des électeurs municipaux de la Paroisse St-Laurent aux date et lieu qui seront fixés par avis public à cette fin et ne deviendra en force et vigueur qu'après avoir été approuvé par la majorité en nombre des susdits électeurs qui auront voté.

Adopté.

URGEL CREVIER, Maire.
PIERRE A DEGUIRE, Sec.-Trés.

VENTES IMMOBILIERES

Il y a eu hier 28 ventes d'une valeur totale de $177,281.33; 13 ventes de $2,000 et plus. La vente principale eut lieu dans le quartier Villeray à l'angle du Boulevard Crémazie et la rue Lajeunesse. La Commission des Ecoles Catholiques a vendu à la cité de Montréal un terrain au montant de $55,000. Le quartier Notre-Dame-de-Grâce a enregistré 3 ventes d'une valeur totale de $17,725.00. Dans l'après-midi, il y a eu quatre ventes d'une valeur totale de $28,925.00. Voici au reste la liste complète des ventes subdivisées par quartier et par ordre d'importance.

Quartier Villeray. — Blvd Crémazie et Lajeunesse. Vacant. Lot partie No 2628. Terrain 10,327 pieds. — La Commission des Ecoles Catholiques vend à la Cité de Montréal, $55,000.— J. Baudoin, notaire. — 1930.

Rue Lajeunesse—Bâtisses Nos 8327, 8329, 8345, 8347. Lot No 2629-448, 452. Terrain 50 x 75 pieds. E. Massicotte vend à Montréal Loan and Realties Inc., $1.00 et autres considérations. R. P. Couture, notaire, 1930.

Quartier Notre-Dame-de-Grâce. — Ave Trans-Island. Bâtisses Nos 5251, 5253. Lot No 50-533. Terrain, 30 x 80 pieds. — R. Caron et al vendent à A. Noel, $10,500.—H. P. Honey, notaire —1930.

Ave Kensington. Bâtisses. Lot No 162-220 à 222. Terrain 75 x 103 pieds. D. Grobstein vend à Z. Trudeau, $6,000 J. A. Bohémier, notaire — 1930.

Ave Melrose. Vacant. Lot No 174-559. Terrain 25 x 88 pieds. A. Bolduc vend à J. Allaire, $1,225. J. A. Bohémier, notaire. — 1930.

Cité de Verdun. — 4ème avenue. Bâtisses Nos 105, 105a, 107, 107a. Lot No 384-27, 28. I. Leroux vend à Verdun Land Ltd., $15,000. J. H. R. Messier, notaire — 1930.

Ave Moffat. Bâtisses Nos 445, 447. Lot No 4679-965. Terrain 25 x 75 pds. L. A. Vachon vend à Dame E. Fisch $7,000. A. Brosseau, notaire — 1930.

Aves Verdun et Atwater. Vacant. Lot partie No 3401-659. Terrain 139 pieds. Dame A. Laniel vend à la Cité de Verdun $210. J. H. R. Messier, notaire — 1930.

Quartier Ahuntsic. — Chemin Côte Saint-Michel. Bâtisses Nos 46, 48. Lot No 472-23, partie S.-O. 24. Terrain 46 x 100 pieds. A. Gravel vend à J. D. Martineau, $6,500. J. L. Desjardins, notaire — 1930.

Ave Grande-Allée. Vacants. Lot No 260-35, 257-207. Terrain 5,000 pieds. La Société Canadienne Immobilière, Ltée vend à Dame C. Perrault, $1,200. L. Joron, notaire — 1930.

Blvd Olympia. Vacant. Lot No 224-210. Terrain 25 x 94 pieds. F. Laframboise vend à C. P. LeQuesne, $500. J. E. Gladu, notaire — 1930.

Quartier Saint-Jean-Baptiste. —Rue Fabre. Bâtisses Nos 4294 à 4300. Lot No 1-195, 196. Terrain 42 x 100 pieds Delle M. Lemay es-qual, vend à Dame R. Patenaude, $11,700. A. Bélanger, notaire — 1930.

Rue Rivard. Bâtisses Nos 4155 à 4161. Lot No 15-172, 173. Terrain, 40 x 70 pieds. J. Levitt vend à N. Léveillé, $45,000. J. Baudoin, notaire — 1930.

Quartier Saint-Gabriel. — Rue Jolicoeur. Bâtisses. Lot No 4671-1020. P. Dufort et al ès-qual, vendent à G. H. Aldridge, $500. L. E. Hétu, notaire, —1930.

Rue Jolicoeur. Bâtisses. Lot No 4671-1020. Dame A. Gauthier et vir. vend à G. H. Aldridge, $133.33. L. E. Hétu, notaire — 1930.

Quartiers DeLorimier. Ville Montréal-Nord. Ville de Dorval. — Rues Mont-Royal est, Parthenais et ave. Rome. Bâtisses Nos 1196, 1198 Mont-Royal est et Nos 4470 à 4478 rue Parthenais. Lot No 11-79-2, 11-79-1, 1173, 79-629, 15-306, 307. Dame D. Perreault et al vendent à J. Lebeau, $31,326. J. H. Crépeau, notaire — 1930.

Paroisse Rivière des Prairies. —Parc Granby. Vacants, 166 lots. 88- 252 à 264, 226 à 229, 332, etc. C. W. H. Rondeau vend à R. J. Kerrigan $8,000. J. A. Lefebvre, notaire — 1930.

Quartier Hochelaga. — Rue Joliette. Bâtisses Nos 2142 à 2150. Lot No 29-1035, 1036. Benoit Investment Corporation vend à C. Cournoyer, $5,625. I. Kert, notaire — 1930.

Cité de Lachine. — 10ème avenue. Bâtisses. Lot No 752-19. A. Fournier vend à C. Bigras, $5,400. J. A. Meunier, notaire — 1930.

Quartier Saint-Edouard. — Rue Papineau. Vacant. Lot No 3-2. Terrain 4,730 pieds. J. D. Martineau vend à A. Gravel, $2,500. J. L. Desjardins, notaire — 1930.

Quartier Mont-Royal. — Ave Gatineau. Vacant. Lot No 44-12. Terrain 40 x 105 pieds. La Succession S. Lacombe vend à J. A. Bastien, $1,600. J. L. Desjardins, notaire — 1930.

Ville de Hampstead. — Thurlow Road. Vacant. Lot No 69-195. Terrain 6,346 pieds. Capital Trust Corporation Ltd. es-qual vendent à E. Grenier, $775. E. Godin, notaire — 1930.

Quartier Montcalm. — Rue Chabot. Vacant. Lot No 161-462. Terrain 2,325 pieds. La Cité de Montréal vend à R. Nadal, $260. J. Baudoin, notaire—1930.

Quartier Saint-George. — Ave McGill College. Bâtisses Nos 1446, 1448. The Lyman Real Estate Corporation, Ltd., vend à Canadian National Ry. Co., $1.00 et autre considérations. R. H. Clerk, notaire — 1930.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Quartier Rosemont. — Rues Chabot et Masson. Bâtisses Nos 5554, 5556 Chabot et Nos 1908 à 1912 rue Masson. Lot No 161-513-1, 161-512-1. Terrain 25 x 63 pieds. Dame F. Durand vend à F. X. Proulx, $13,000. C. Duval, notaire — 1930.

Quartier Montcalm. — Rue Bordeaux. Bâtisses. Lot No 209-501. Terrain 25 x 90 pieds. R. Bédard vend à I. N. Dupré, $7,000. I. Coupal, notaire —1930.

Quartier Rosemont. — 6ème avenue Bâtisses Nos 4953, 4955. Lot No 172-95. Terrain 25 x 78 pieds. E. Cournoyer vend à J. A. Leroux, $6,000. J. L. Blanchard, notaire — 1930.

Quartier Ahuntsic. — Ave Hamelin, ave Séguin. Vacants. Lot No 134-375 à 383, 403 à 411. Terrain 45,000 pieds. Crown Trust Co., vend à The Catholic School Commission of Montreal, $2,925. C. Duval, notaire — 1930.

Le calme règne sur ce marché

TORONTO, 5 — Les changements étaient plutôt insignifiants sur le marché des mines de cette ville aujourd'hui. Noranda descendait à 16. Mining Corporation était offert à 1.60. Amulet gagnait 1 centin à 33.

Possibilités de Acme

La direction de Acme n'a encore rien de décider quant à leur action à prendre dans un avenir rapproché. Cette compagnie a un contrôle sur des propriétés dont les possibilités sont importantes dans Lea County, New Mexico.

CITE DE MONTREAL

Rôles pour améliorations locales

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 450 de la charte de la cité, que les rôles de cotisation pour la construction d'égoûts et de pavages dans les rues, avenues, ruelles et places publiques suivantes ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, département des estimateurs, Hôtel de Ville, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées jusqu'à lundi, le 22 décembre 1930, à midi:—

EGOUTS

BULMER AVENUE, de l'avenue Western aux limites nord.
CADILLAC RUE, de la rue Notre-Dame à la rue Dubuisson.
WESTMORE AVENUE de l'avenue Chester aux lots 142-740 et 800 Incl., au nord de la rue Terrebonne.

PAVAGES

BEAUGRAND RUE, de la rue Notre-Dame vers le nord jusqu'aux lots 394-407 et 391-444 Incl., (sud de Dubuisson).
CADILLAC RUE, de la rue Notre-Dame à la rue Sherbrooke.
DELANAUDIERE RUE, de la rue Bélanger à la rue Jean Talon.
MAYFAIR AVENUE, de la rue Sherbrooke aux voies du Pacifique Canadien.
RAUDOT RUE, de la rue Dumas à la rue Hamilton.
RESTHER RUE, de l'avenue Laurier à la rue DesCarrières.
SNOWDON RUE, du Boulevard Décarie à l'avenue Coolbrooke.
ST-LAURENT BOULEVARD, de la rue Notre-Dame à la rue St-Jacques.
TERREBONNE RUE, de la rue West Broadway à la rue Patricia.
VIAU AVENUE, de la rue Notre-Dame vers le sud aux lots p. 1 et 1-p. 1242 incl.
RUELLES — Situées à l'est de la rue St-Denis, de la rue Rigaud vers le sud.
RUELLE — Comprise dans le quadrilatère formé par les rues Bellechasse, St-Hubert, St-André et De Fleurimont.

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre les-dits rôles devront produire leurs plaintes le ou avant la date ci-dessus mentionnée, et le lundi, 22 décembre 1930, à midi, à son bureau à l'Hôtel de Ville, le soussigné entendra lesdites parties intéressées au sujet desdites plaintes.

J. HAMILTON FERNS,
Président.

Bureau des Estimateurs,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 5 décembre, 1930.

Cité de Montréal

AUX CHÔMEURS

TOUTES LES PERSONNES [hommes ou femmes], actuellement sans emploi et résidant dans les limites de la cité, sont priées de s'enregistrer, dans la SEMAINE du 8 au 13 DECEMBRE COURANT, dans les différents POSTES de POLICE de la ville ou aux AUTRES ENDROITS dont la liste sera publiée d'ici là, et à y fournir tous les renseignements qu'on pourra leur demander relativement à leur situation.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas ici de secours immédiat, le but de cet enregistrement étant d'éclairer la Commission Industrielle du Chômage sur la direction qu'elle devra donner à ses activités en vue de faire face, dans la mesure du possible, à la crise qui sévit présentement.

Le Clergé, de quelque dénomination qu'il soit, est respectueusement prié de bien vouloir collaborer, de la manière qu'il jugera la plus efficace, avec les autorités de la ville pour qu'aucun des intéressés ne puisse ignorer l'initiative ainsi prise par la Commission Industrielle du Chômage.

Par ordre de
SON HONNEUR LE MAIRE

J.-Etienne Gauthier,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 4 décembre, 1930.

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonce classifiées 15c par ligne agate si chargées et 13c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, engagements, messes de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum 150 mots.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m., seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Des bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

AVIS SPECIAUX

PERDU

MONTRE de poche, en or, pour homme, avec initiales W.F.M. perdue mardi matin. Récompense. 549 St-Clément, Clairval 4151W. 239—3

SACOCHE perdue mercredi après-midi, au magasin Simpson. Pas dispendieuse, mais précieuse comme souvenir. 236 Ave du Collège St-Laurent, Tél. BYwater 1111. Récompense. 241-1

DIVERS

LA BLANCHISSERIE MON PLAISIR

Sera pour vous Mesdames, une gentille économie au grand soin apporté à votre linge par la méthode EUROPENNE. Service rapide et prix modéré. Tél. DUpont 2664. 240-26

LA CIE DES BEAUX-ARTS LTEE, 367 St-Paul Ouest. Choix assorti de calendriers d'annonces, modèles divers 1931, aux prix populaires. Marq. 6846. 240-26

R. Provost, 7787, rue Boyer

Coquerelles, punaises, mites, rats, souris, garantis de les détruire dans une application, pas nécessaire de laisser la place. Prix spécial pour gros contrat. E Lamarche, Wilbank 6814. Bureau 515 Atwater. 224—26

LES CALENDRIERS pour 1931 sont en vente à la manufacture canadienne de Nouveautés. 8185 rue Berri. Tél. CAlumet 5200*. 238-26

ROYAUME DES BEBES. Trousseau, articles de fantaisie, choix variés, tricots importés. UNE VISITE EST SOLLICITEE. 781 Mt-Royal E. FRontenac 7227*. 239-26

MADAME CAROLINE est déménagée au No 10480 DELORIMIER, Sault, Récollet. Tél. DUPONT 2664. Prenez tramway No 24 jusqu'à Station HENDERSON. 240-26

TIMBRES—Timbres rares de tous les pays, gros escompte sur les prix du catalogue. Nous achetons aussi des timbres. 314 Ste-Catherine Est. 233-10

PERSONNELS

MADAME DEON, célèbre bergère et étudiante en astrologie, donne des conseils légaux ou renseignements dans les moments de trouble ou maladie. Pas une diseuse de bonne aventure. Rendez-vous: 10 a.m. à 9 p.m., dimanche, 10 a.m. à 5 p.m. 1196 Crescent, Appt 1. Uptown 0572. Consultations en anglais seulement. 230—12

M. Choinard, 944, rue Visitation.

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

AGENTS pour portraits. Ecrire pour avoir catalogue. United Art Ltd. 162 John, Toronto. 210-37

3 HOMMES demandés, ouvrage pour l'hiver, bon salaire, 6636 Saint-Hubert. —241-2

DEUX hommes expérimentés dans buanderie avec truck demandés immédiatement. FR. 8316. —241-2

FORGERON ferreur demandé immédiatement, 2259 Ontario est, près Fullum. —241-2

R. Lavoie, 173, rue St-Zotique

GARÇON demandé pour messages et ouvrage général, 1244 Van Horne. —241-2

GARÇON demandé pour faire livraison dans épicerie. 3438 Des Erables, près Sherbrooke. —241-2

GARÇON demandé pour ouvrage général dans manufacture. Sa'dresser 430 McGill. —241-2

HOMME demandé pour faire les chambres. S'ad. 293 Saint-Paul Est. 241-2

HOMME demandé pour laver les planchers, chauffer fournaise. 450 Place Jacques-Cartier. —241-2

JEUNE homme demandé, ouvrage général chez concierge, petit salaire, nourri, coucher, 6229 Durocher.—241-2

QUATRE hommes demandés, ouvrage facile, expérience pas nécessaire, bon salaire. 906 Saint-Laurent, Bureau 4. —241-2

SERVICES DOMESTIQUES

APPRENTIE cuisinière avec un peu d'expérience. S'ad. 3511 Cartier. 241-2

A 312 MONT-ROYAL, entre St-Denis et Drolet, on demande plusieurs cuisinières générales, filles campagne placées immédiatement. 241-2

ALLEZ 3861 St-Denis, demandons employées de tous genres. Salaire 20.00 à 60.00. 241-2

BONNE femme ou fille âgée, sachant faire la cuisine, avec références. S'ad. 2110 Beaudry. 241-2

BONNE fille générale, petite famille, $35, par d'enfants. 4166 Ste-Catherine O., Fitz. 7844. 241-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BONNE finisseuse et opératrice expérimentée demandée dans la fourrure. 1863 rue Sainte-Catherine Est. —241-2

G. Girard, 350, rue Guizot.

FEMME demandée pour ouvrage général. S'ad. 293 Saint-Paul Est. —241-2

FEMMES mariées, 50 demandées pour vendre tricots pour bébés, bon salaire. S'adresser 5005 Papineau.-241-2

FILLE demandée, expérience dans marchandises sèches, doit parler les deux langues. 4810 Notre-Dame ouest. —241-2

MODELES demandées pour ondulation Marcel et ondulation à l'eau gratis. S'ad. Marvel, 9 Sainte-Catherine Ouest. —241-2

STENOGRAPHE d'expérience parlant bien les deux langues. Faire application à chambre 807, 1410 rue Stanley. —241-2

SOLLICITEUSE demandée, expérience, 9 heures à midi, 2 heures à 5 p.m. 904 Beaubien est. —241-2

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

A BON MARCHE vous ferez faire ménage pour les fêtes, peinture, tapissage, plâtrage, ouvrage garanti. Tél. HArbour 4083. 239-6

CHEVROLET 1927, camion d'une tonne, carrosserie fermée pour livraison d'épicerie ou tout autre genre de travail. Prêt à signer contrat immédiatement. Prix très raisonnable. MA. 2708. 239-6

CHAUFFEUR, 9 ans d'expérience, char privé ou truck et laveur d'automobile. 241—2

M. Clément, 4415, rue Drolet.

HOMME demande fournaise à chauffer. ATlantic 14??-M. 241—2

HOMME actif pouvant se rendre très utile désire ouvrage dans laboratoire dentaire, salaire peu élevé, travaillera toute la journée, quelques heures. M. Georges, Tél. BElair 8436W. 240-6

TAPISSAGE, blanchissage, $2.00 par jour seulement. Aussi plastrage fait proprement. Ouvrage garanti. Tél. Har. 3047. 241-6

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

A FITZROY 7844, bonne servante, ménage enfants, fixez salaire. 241-2

EMPLOIS

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

ADRESSEZ-VOUS Cherrier 7082 pour meilleure femme de journée ou à la semaine, meilleures références. 241—2

BONNE fille désire position dans maison privée, références. S'ad. 6252 St-Hubert. 241—2

BONNE fille de campagne, connaissant bien le service et pouvant fournir de bonnes références. S'ad. CHerrier 4353. 241—2

CUISINIERE, femme de journée, demande ouvrage. 1762 Beaudry. 241-2

CUISINIERE demande position dans restaurant ou hôtel. 5765 St-Laurent. 240—2

A. Giguère, 1560, rue Poupart.

COUTURE à la main, dans la lingerie pour dames, brins tirés. 2074 Saint-Hubert. Harbour 6867. 241—2

CONCIERGE pour appartements, références. MArquette 2772. 241—2

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations: Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 930 Saint-Laurent, Montréal. 237-26

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX

BELLE grande et petite chambres en avant, 1013 Sainte-Catherine Est. En face du théâtre Amherst, aussi à 924 De Bullion. 185-jnc

AVE LAVAL, 3809, belles chambres, grande, petite, confortable, tranquille, eau chaude. Tél. 3.00 et plus. 241-2

ALLEZ à 1211 St-Christophe, près Ste-Catherine, chambre devant ensoleillée, gaz, eau chaude, prix modéré. 241-2

A BAS PRIX, chambre sur devant, couple ou monsieur, confort chez-soi. 1029 Sherbrooke est. 241-2

A 898 LAGAUCHETIERE EST, grande chambre avec gaz, aussi petite, $3.00 et $3.50. HArbour 0576. 239-3

BELLE chambre à louer, pension si désiré, No 1553 St-Denis, repas de 6 à 11 heures, Harb. 3938. 240-6

BOUL. St-Joseph, boudoir et double boudoir, balcon moderne pour monsieur, bon marché. BElair 1964M. 241-2

M. Trudeau, 2577, rue Rachel.

BERRI, 4404. Grande chambre, 4.00, moyenne 3.00, chez personne seule, poêle à gaz si désiré. Bélair 3979. 241-2

BELLE chambre avec ou sans pension pour monsieur, bon chez-soi, 8378 St-Denis. Tél. Dupont 0953. 241-2

BELLE grande et petite chambres, 3.50, très chaudes, maison tranquille, 1156 St-Denis. 241-2

BELLE grande chambre sur la rue Bordeaux, coin Mt-Royal, bien ensoleillée. 4489 Bordeaux. Am. 3873. 241-2

CHAMBRES, 3.00, 4.00, 5.00, gaz, 2 pièces ensemble, salon double. 1775 Saint-Denis. Bélair 3431. 241-2

CHAMBRE à louer avec usage de cuisine, pour couple ou dames. 6598 St-Hubert. Tél. Cresc. 2679. 241-2

CHAMBRE pour couple ou dame avec cuisine, après 7 hrs p.m. 936 Dorchester Est. 241-2

CHAMBRES, 2.50, 3.50, 4.50, gaz, 2 ou 3 pièces ensemble, salon, piano. 877 Dorchester Est, HArbour 9036. 241-2

CHAMBRE à louer, confort voulu, près Pères St-Sacrement, pension si désiré. FAlkirk 2957. 4691 St-André. 241-2

CHAMBORD 6682A, seul chambreur, bon chez-soi, avec ou sans pension. Cal. 2456J. 241-2

CARTIER, 1901, chambre pour couple ou messieurs, 10.00 par mois. FRont. 1077. 241-2

GRAND salon double à louer dans famille privée, pension si désirée. 3765 rue Berri. 239-6

CHAMBRES à louer, $2.00 et $1.50 par semaine. 4131 Mentana. 237-12

LAVAL 3479, près Sherbrooke, grande chambre, tout confort. S'ad. après 6 hrs. PLateau 7635.

CHAMBRES ET PENSION

HOTEL SAINT-JOSEPH—

922 CHEMIN REINE MARIE, COTE DES NEIGES

CHAMBRES, eau chaude et froide au robinet, à $3.00 par semaine et plus; très propres, confortables et paisibles, un chez-soi; aussi repas à 35c si on le désire. Tél. ELwood 3825. 237-6

CHAMBRES ET PENS. D'ENFANTS

FAMILLE privée, prendra enfants en pension. S'adresser CHerrier 7422. 238-6

MAISON A LOUER

7 APPTS, bon marché, pour l'hiver, rue Dorchester Est. CHerrier 8547, après 6 hrs. 241—2

4 APPTS chauffés, éclairés, téléphone compris, 22.00 par mois. 1337 Craig Est, FAlkirk 2563. 241—2

A LOUER, 2182 Mont-Royal Est, logement 8 grands appts, ménage fait. S'ad. Lebeau, 4474 rue Parthenais, téléphone FRontenac 2588. 240—2

BAS de maison de 5 appts, chambre de bain, bien chaud, situé 110 Mercier, près de Notre-Dame Louera à bon marché pour bon locataire. S'ad. 112 Mercier. Tél. Lan. 4911. 217-t.n.o

CHRISTOPHE COLOMB 7413, 4 ou 7 pièces chauffées, modernes, neufs, 26.00 à 35.00. Calumet 9364. 241—2

CHAMPLAIN 1854, ménage fait, possession immédiate, 7 appts, chambre bain, fixtures, bon marché. Amherst 0647. 241—2

DE GRANDPRE, 4871, près Boul. St-Joseph, 4 appts, modernes, troisième, bon marché. CRescent 1849. 241—2

DAGENAIS, logis de 4 appts à louer. S'adresser 4856 Dagenais, St-Henri. 241—2

DELORIMIER 4367, sud Mt-Royal, 4 grandes pièces, éclairé, chauffé, frigidaire, incinérateur 46.00. Am. 2295. 241—2

GILFORD 809, près St-Hubert, six appartements avec bain à louer. Frontenac 7146. 241—2

GARNIER, près Mt-Royal, 4586, 2ième étage, 5 appts, bon marché. Cherrier 8688. 241—2

GARNIER, près Mont-Royal, 4 pièces modernes. S'ad. 4397B Fabre. Cherrier 2787. 241—2

HENRI-JULIEN, maison neuve, 7 appts, 4 chambres à coucher séparées, duplex moderne. DUpont 3608. 241—2

LOGEMENT, 6 appts, ménage fait, $20.00 par mois. 1861 Wolfe. Amherst 2372. 241—2

M. Thèberge, 1483, rue Papineau.

LARIVIERE 2254, près Fullum, haut 4 pièces, chaud, électroliers, $10.00. S'adresser 1465 Bleury. Lanc. 8671. 241—2

RUE ST-DENIS, 6688, coin St-Zotique, magnifique logement, 8 pièces, refait tout à neuf, moderne, bien éclairé et chaud. Prix spécial pour l'hiver si continuation du bail au 1er mai; pour autres informations, Tél. CR. 3141. 238-6

GARAGES A LOUER

GARAGE privé à louer pour remiser automobile durant les mois d'hiver. Loyer $5.00 par mois. S'adresser à 5026 Boyer, BElair 6675w. 241-6

PLACE de garage à louer, pas trop cher. 1877 Champlain. 240-12

PLAIN-PIEDS A LOUER

STANLEY 1544. Appartements de 2 pièces avec chambre de bain séparée et cuisine, $37.50 par mois. Ne manquez pas cette aubaine. S'adresser au concierge. Marq. 1934. 240-

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

A SACRIFICE chesterfield riche mohair, lampe abat-jour, orthophonic, tapis 150.00, chambre coucher, salle diner, set fibré, sofa, radio combiné. YOrk 98793. 127 Hickson, Verdun. 241—1

ARTICLES de ménage à vendre. 3928 St-André, entre 8 heures à midi. 241-2

ACHETONS maison complète, meubles 3 appartements, 75.00, chaise gratis. Pepin, 2229 Mt-Royal. Frontenac 1306. 241-2

A VENDRE. Couchette complète. 6538 rue Poupart. 241-3

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

ARTICLES art moderne, lampes planchers, bureau, horloge grand-père, fixtures, set chambres. 6667 Saint-Hubert. 241-2

BRULEUR à l'huile Fast, neuf, aussi Silent Glow, installé dans fournaise, bargain 4609 Delaroche. 241-2

BELLE grande horloge, grand-père et set salle à dîner, à sacrifice. 6688 Christophe-Colomb. 241-2

FOURNAISE passage, moulin Connor neuf, radio combiné acajou, habit grandeur 38. Sacrifiera. 7979 De Gaspé. 241-2

M. Lemay, 517, rue Maisonneuve.

GRANDE couchette, matelas, bureau, pendule avec réveille-matin, tout neuf, bon marché. Am. 1350. 241-2

LAVEUSE électrique en bon ordre, à sacrifice. Sad. 4202 Fabre. 241-2

MACHINE Singer, chêne doré, tête basculante, 5 tiroirs, bien bon marché. 1556 Ontario, coin Maisonneuve. 241-3

UN POELE électrique à 4 ronds avec fourneau. S'ad. à 787 Mont-Royal, Frontenac. 233-12

AMEUBLEMENT A VENDRE

AMEUBLEMENT superbe, chesterfield, 75.00, chambre coucher, salle dîner, Orthophonic, radio, occasion exceptionnelle. 106 Sherbrooke O. 241-2

14 PIECES, chambres louées, $450.00, libre du loyer, cause santé. 2122 Amherst, FR. 6907. 240-6

AMEUBLEMENT de 14 appts, chambres louées, vendra bon marché, complet ou séparé. 950 St-Laurent. 241-2

AMEUBLEMENT 9 appts, chambres louées, loyer 45.00. 252 Ontario Est. 241—2

AMEUBLEMENT à vendre neuf appartements, chambres louées, bail compris, 1211 Labelle. 241—2

AMEUBLEMENT de 7 appts, maison très propre, continuation du bail, 1220 St-André. 241—2

AMEUBLEMENT richement meublé, 12 pièces, radio Philco, sacrifiera séparément ou complet, valeur extraordinaire. 4859 Park Ave. 241—2

AMEUBLEMENT à vendre de 8 appartements, avec la continuation du bail. S'ad. 1003 Dorchester Est. HA. 7832. 240-3

QUATRE pièces, ameublement neuf, maison moderne, bon marché, continuation du bail. Tél CAlumet 8680W. 239-3

AUX MALADES

Mme J. P. COUSINEAU, 853 Ontario Est. Attention à votre santé, combattez les mauvais rhumes par le sirop SARDONOL breveté et enregistré. Tél. FRontenac 4563. 238-20

BIJOUTERIE

O. LALONDE Enrg. 913 St-Georges, LAncaster 6715, manufacturier bijoutier, spécialité: boutons émaillés pour société, conventum, plume, etc. 234-26

QUINCAILLERIES

A. ALLARD & Co, spécial pour bottines, patins C.C.M. rivés, complet pour $5.00. S'adresser 1115 Mt-Royal Est. CHerrier 7471. 238-18

ANTONIO LAMARRE, marchand de quincaillerie de tous genres. S'ad. 7341 St-Denis. CAlumet 7477. 235-26

EUCLIDE LEVAC. Quincaillerie générale, radios Temple, chaussures, patins C.C.M. S'ad. 4013 Wellington. York 0838. 236—26

J.-O. BEAULIEU, marchand de quincaillerie de tous genres. S'ad. 6056 St-Hubert. CAlumet 2535. 234-26

L. A. MONGEAU, marchand de quincaillerie, aussi meilleures marques de radios. 1309 Beaubien Est. Calumet 8348. 227—26

RADIO ET ACCESSOIRES

A BON MARCHE, radio électrique, usagé, 2 mois, payé 250.00, vendra bien bon marché. LAnc. 5920. 241-2

BON RADIO électrique, 7 lampes, screen-grid, garanti, parfaite condition, aubaine, $95.00. 3734 St-Hubert. 241-2

COMMERCE! Commerce! demandé en échange, j'ai 5 logements modernes, rue Châteaubriand. Prix 11,000. Calumet 4047. 241-2

L. O. TAILLON vendeur autorisé pour Stromberg-Carlson aussi réparations d'automobiles. 4420 Chambord, CHerrier 4339. 227—26

NOUS MANUFACTURONS

De magnifiques radios, vous serez surpris des prix, simples ou combinés, à très bon marché, venez les voir à la manufacture avant d'acheter ailleurs. Nous donnons une jolie lampe bridge complète avec chaque radio que nous vendons. Appelez AMherst 8930, et nous irons vous chercher. 241-4

RADIOS de haute marque, tels que Philco, DeForest Crosley, etc. Une spécialité des réparations tout genre radio. 1557 St-Denis, HA. 4819. 206-26

M. Lefebvre, 526, rue Plessis.

RADIO électrique, haut-parleur Atwater Kent, gramophone neuf avec disques, sacrifiera le tout $80. 7859 H.-Julien. 241-2

RADIO 8 lampes, Crosley, a coûté $195. Vendra $90.00. Aubaine. 2087 St-Denis. LAnc. 2330. 241-2

RADIO combiné électrique, 7 lampes, modèle 1931, screen-grid, haut-parleur dynamique. Occasion, 135.00. 3737 Hutchison, appt. 1. 241-2

SERVICE DE RADIO jour et nuit. DOllard 7020, la nuit BElair 4260, dimanches et jours de fête. Service prompt. Tider Reg'd, 5066 avenue du Parc. Prix modérés. 238-26

INSTRUMENTS MUSICAUX

PIANO Lindsay, presque neuf, bon marché. 1876A Blvd. Rosemont. 241-2

BEAU gros cabinet, style orthophonic, 15.00, avec 125 sélections, garanti parfait ordre. 6517 Henri-Julien, près Beaubien. Besoin d'argent. 241-2

GRAMOPHONE ortophonic, parfait ordre, avec records. Bon marché. 1432 Amherst, près Ste-Catherine. 241-2

PIANO cottage, parfaite condition, vraie chance, $75.00, venez vous convaincre. 3734 Hubert. 241-2

VIOLON de prix, à bon marché, entre 6-7 hrs, 4857 St-Denis. Bél. 3912W. 241-2

BOIS ET CHARBON

AUBAINE—Beau bois franc, en sacs, 5 pour $1.00; 32 pour $5.00; 11 pour $2.00. CAlumet 6612. 229-26

BELLES rognures planchers, 11 sacs $2.00, 28 sacs $5.00, et érable et merisier, 12 sacs $2.00. Wilbrod Perron, Cal. 6915. 236-6

H. PEPIN, marchand de bois et charbon de toutes sortes. Service rapide. 3201 Masson. Clairval 1954. 224-26

MEILLEURE qualité retailles bois franc, 5 poches $1.00; 11, $2.00, charbon de toutes sortes, service honnête et rapide. Latour. CAlumet 1833. 224-26

MARCHAND bois franc, mou, 26 sacs $5.00, 10 sacs $2.00; charbon. S. Poissant, 6720 Châteaubriand. CAlumet 7453. 200-26

Aujourd'hui en cette page

LA PATRIE publie les noms de 25 personnes qui sont les invités du SERVICE DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE", à l'un des théâtres suivants: le PALACE, le CAPITOL et le LOEW'S. Cherchez le vôtre. Si le vôtre paraît dans la liste publiée aujourd'hui, rendez-vous au bureau de LA PATRIE, 180, rue Ste-Catherine pour y prendre votre billet de faveur.

25 noms seront publiés chaque jour. Lisez cette page tous les jours, vous pouvez être l'un des heureux invités.

LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE" PROFITENT EGALEMENT A L'ANNONCEUR ET AU LECTEUR.

MARCHANDISES

CHEVAUX ET VOITURES

BELLES robes brune de voiture et d'automobile, à très bon marché. 2118 Beaudry. 241-2

BITHELL LTEE, 3537 Saint-Laurent, harnais, voitures, couvertes à chevaux, articles de sport, valises, sacoches, radios. LAnc. 6747-6826. 241-2

M. Beauvais, 833, rue Demontigny Est.

CHEVAL 1200, 10 ans, gros train, essai, garanti partout, 40.00. 1569 Amherst, Cherrier 9171. 241-2

DEUX sleighs à vendre, pour marchand tabac ou bonbon. S'adresser Calumet 1909. 241-6

DEUX CHARIOTS à pain seconde main, sleigh à lait, berlot, lorrie, sleigh de livraison, voitures fermées pour bonbons, tabac, 4217 Brébeuf. AM. 6187. 241-2

DEUX bons chevaux avec attelages, lorrie double demandés immédiatement, 10177 St-Laurent. DUp. 0708. 241-2

QUATRE bons sleighs, simples, boîte à neige avec aussi cheval de 1600. 7265 Delaroche. 241-2

SLEIGH Windsor, dernier modèle, peu usagée, avec robe si désiré, 7056 De-Laroche, près Bélanger. 241-2

SLEIGH de livraison $10.00. 5825 St-Hubert, Calumet 6525w. 241-2

SLEIGH simple, express e. fournaise à vendre. 8441 Ave des Belges. 241-2

SLEIGH couverte, bon marché. 1991 Beaubien Est. 241-2

VETEMENTS

POURQUOI payer plus? Complets faits sur commande, prix $15, $22.50. Faites venir échantillons, fabricants de paletots élégants. Style Coat Contractors Co, 1006 Côte du Beaver Hall. 234—36

3,000 PARDESSUS et habillements pour hommes et garçons, neufs, seconde main, sacrifiera à votre prix. 352 Mont-Royal Est. 241-2

PALETOTS complets, merveilleuses aubaines à 3.00 et plus, paletots neufs, 8.00 et plus: pantalons 1.00. 104 Dorchester Ouest. 241-2

M. Lafontaine, 308, rue Berri.

PALETOTS monsieur, garçon, bleu-marin, 32-38, habit bleu-marin 32, aussi violon. 3975 Mentana. 241-2

PALETOT beaver avec magnifique collet loutre, taille 38. Sacrifiera. 5498, 11ième ave, Rosemont. 241-2

ROBES chiffon, crêpe plat, manteaux bleu, vert, brun, bébé et bonnet, bon marché. AMherst 1350. 241-2

FOURRURES

ROBILLARD, 1151 St-Denis, fourrurier, réparations. Ouvrage garanti. Prix modérés. Spécialités: manteau rat musqué, $75. en montant, manteau d'enfant, écureuil blanc $18.00. HArb. 2930. 223-26

CHANCE EXCEPTIONNELLE

MANTEAUX de fourrure de toutes sortes à prix défiant toute compétition. Nous avons quelques manteaux usagés et remis à neuf à prix modique. Une visite vous convaincra. G. Boulet 4324 St-Denis. Belair 1572. 216-26

BELANGER, 6935 St-Hubert, CAlumet 9013. Fourrures, réparations tous genres, garanties, prix modérés, spécialité: manteaux assortis. 226-26

FAUCHER & PICHET, 1391 Parc Lafontaine, Fourrures, réparations garanties, prix modérés. Spécialité: manteau dame, chat sauvage, $25.00. 233-26

FISHER, marchand de fourrure, 5747 Jeanne Mance, manteaux faits sur commande, remodelage, réparations prix raisonnables, travail garanti. Cr. 5111. 217—26

MANTEAU mouton Perse, garni alaska, à sacrifice. S'adresser 1559 Ontario Est. AMherst 7290. 241-2

MANTEAU neuf, seal, premier choix, magnifique garniture renard, belle doublure, béret assorti, bargain. AT. 3044. 241-2

MANTEAU Hudson seal, gros collet écureuil gris, grand, 36 ou 38, sacrifiera $75.00. 750 St-Laurent. 241-2

MANTEAU seal garni vison, vendra 50.00. 4565 Chambord. 241-2

Mrs. Martin, 1773, rue Centre.

MANTEAU de chèvre pour dame, Bon état, $25.00. HArbour 6376. 241-2

MADAME U. SAVARD, 1563 RUE AMHERST. FRontenac 0511, marchande de fourrures. Réparations de tous genres. OUVRAGE GARANTI. 206-26

SASSEVILLE, 1301 rue Maisonneuve, fourrurier, fourrures tous genres, réparations toutes sortes. Prix raisonnables. Ouvrage garanti. CH. 2022. 217-26

TRUDEL & GRAHAM, 1103 Bleury. Fourrures toutes sortes, réparations garanties. Prix raisonnables; spécialité: manteaux de tous genres. 136—26

CARTES D'AFFAIRES

COIFFURES

NOUS ENSEIGNONS ondulation au papier, à l'eau et le komal, $3.00 pour 2 leçons, vous apprenez en 2 leçons. Marcel, $3.00 par semaine. Tél. FR. 3752. 217-26

CARTES D'AFFAIRES

MODES

ROBES et toilettes de soirées, ou changements de tous genres. Appelez Calumet 2438w. 241-26

ENTREPRENEURS

J. P. MICHAUD entrepreneur, électricien, et plombier à votre disposition pour petite ou grosse réparation de tous genres. Fron. 7158. Rés. 2668 Orléans, Clair. 2437. 229—14

COLLECTION

COMMERCIAL COLLECTION and Adjustment Bureau, Inc., 276 rue St-Jacques, HArbour 3870 Service complet de collection. Attention spéciale à chaque cas. Comptes achetés pour argent comptant. 232-26

M. Hamel, 2098, rue Florian.

TAILLEURS

A. CARBONNEAU, tailleur. "Spécialité" retournage de paletots. S'adresser 382 Champ de Mars, HA. 6430. 234-26

JOHN De ICESARE, 6812 boulevard Saint-Laurent, coupe de première qualité, spécialité dans les costumes pour dames. Tél. CResent 6703. 238-26

M. JOHN DION, tailleur, 1428, rue Amherst, ouvrage fait sur ordre, à prix populaire. Téléphone HArbour 3920. 237-26

ANTENNES DE RADIO

ANTENNES installées pour votre poste. Les meilleurs mâts en acier, et l'équipement Northern employés. Le tout garanti, $5.00. Complet. Essayez-nous, nous donnons satisfaction. Western Radio Co., Wilbank 9642. 215-26

M. Martin, 2148, rue L'Espérance.

TRANSPORT ET EMMAGASINAGE

A BON MARCHE, transport ménage $10.00, piano $4.00. Chamberland Fils 4466 Parthenais. Amherst 3940. 229—26

GALARDO CARTAGE excavation et charroyage spécialité. S'ad. 6617 St-Urbain. Crescent 1292. 218-26

REPARATIONS

BROSSEAU & FRERES font réparations générales, soudure, lavage, service de batteries, etc. Remise d'autos pour hiver, garage épreuve du feu. Cal. 3179 ou 5872 des Ecores. 223—26

J. P. DAVIGNON
POELES
4638 SAINT-DENIS

POELES à charbon de toutes les marques. Outre les poêles combinés au gaz, nous avons en main un très bel assortiment de fournaises: Lamarre, Bédard, Gurney, Empire et foule d'autres, et un très beau choix dans les fournaises circulatrices, sans compter les fournaises "Tortue" $6.49 et plus. Appelez-nous à BElair 8329. 240-26

HAMEL & GUERTIN

REPARAGE et nickelage de poêles, échange de poêles neufs et usagés. Spécialité: parties d'automobiles renickelées. 1307 Lafontaine. AM. 4856. 240-6

E. TELLIER & FILS
LIMITEE

Manufacturiers de ressorts de gramophones

Nous faisons les réparations générales de gramophones. Tous ressorts posés par nous sont garantis pour 30 jours. Au prix de $1.25 et plus.

852 rue Dorchester Est.
Tél. HA. 8577

194-j.n.o.

GARAGE HARPIN, 1644 ave Hôtel de Ville, à votre service pour réparation d'autos de tous genres. Réparations de batteries de radios et d'autos. Spécialité: camions de louage. Prix modérés. S'ad. Lancaster 1390. 229-26

M. Guay, 2367, rue Bercy.

Garage H. BRISSETTE 1884 Darling. Pour réparation d'autos, venez nous voir. Spécialité pour carrosseries et peinture de tout genre. Tél. Fron-4383. 229-26

BELGIUM UPHOLSTERING, main-d'oeuvre experte. Mobiliers de chesterfield faits sur commande. Chesterfields nettoyés à la vapeur, $7.50. Idées et dessins gratis, prix les plus bas. Appelez Lancaster 4358 ou Marquette 8490 65 Prince Arthur Est. 217-26

GARAGE HINTON 8711 Notre-Dame Est, Agent de C. E. Jarry, service pour Plymouth et DeSoto, annonce remise d'autos pour hiver, réparation de tous genres. Tél. Clairval 0585. 227—26

M. Hamel, 2859, rue Ontario.

FRS. XAVIER GUAY, entrepreneur couvreur. Satisfaction garantie. Prix modérés. 1692 rue Cuvillier. Tél. Clairval 0124. 218-26

GARAGE Desjardins 310 Turgeon. Spécialité pour réparation tous genres soudure à l'oxigène, service de batterie, ouvert jour et nuit. Wilbank 7617. 236—26

CARTES D'AFFAIRES

REPARATIONS

GARAGE FONTAINE, 2350 Joliceour. A vos ordres pour réparation, spécialité: des moteurs à ressorts, remise d'autos pour hiver Fitz. 8730. 237-26

GARAGE MARTEL, 5561 Hardly, pour réparations d'autos et moteurs, débossage de carosserie, peinture, etc. SERVICE PROMPT ET COURTOIS. Fitz. 7928. 249-26

HAMELIN, 1426 Amherst, HArbour 9035, fournit et installe des brise-bise plastiques et métalliques aux fenêtres et portes. 237-26

MENUISERIE, peinturage, décoration, plâtrage et ouvrage en ciment. WEstmount 2709. 238-6

PLANCHERS de bois durs remis à neuf. Ce procédé exclusif élimine le grattage, la poussière, la saleté. Wells, 5379 rue Hutchison. CR. 8453. 234-15

M. Vincent, 2162, rue Frontenac.

POSAGE de papier tenture, teinture, plâtrage, peinture, ouvrage de bois. Prix bas, ou $4.00 par jour de 8 heures. BE. 6247F. 232-26

REPARATIONS générales d'autos, camions, entreposage, à prix raisonnables. 1152 Dorchester Ouest, Marquette 2013. 241-26

REPARATION et vente de moteurs électriques et dynamos, fillage de moteurs et lumières. Appelez à LAncaster 5086. 1009 rue Côté. 219-26

ROY VALET SERVICE, pressage et réparage, aussi nettoyage français, ouvrage garanti. 1206 Marie-Anne Est, AMherst 6220. 241-26

TOUS GENRES de réparations, bois, peinture, plafonds métalliques, rembourrage, posage de tapis, linoleums. G. Halworsen, LAncaster 4765. 227—26

TOUTES réparations en installations électriques en radio exécutées par des électriciens compétents. Prix raisonnables. Star Electric Co., 1535 Ste-Catherine Ouest. Fitzroy 5107. 218-26

TAPIS enlevés, nettoyés, réparés et remis sur planchers. Réparations de meubles rembourrés, matelas. Nettoyage de meubles. Canada Carpet Cleaning Co., Limited. Lancaster 8277. 230—32

M. Lanoie, 1746, rue Parthenais.

WHITE BROS, 1234 Van Horne, spécialites en la pose de brise-bise métalliques aux portes et fenêtres. ATlantic 0464-F. 236—26

PROFESSIONNEL

AVOCATS

ELLIOTT, J.-E.-C., avocat, 20, rue Saint-Jacques Est, chambre 4, HArbour 2558. 229-26

MERCIER, W.-F., avocat, édifice Crédit Foncier, 5 rue St-Jacques Est, Chambre 22, Bureau HArbour 5360. 224-26

HOPITAUX PRIVES

CAS PRIVES de maternité, adoption des enfants, 2145 Blvd Saint-Joseph, Est, Frontenac 5334. 230-26

HOPITAL Ste-Thérèse, cas maternité, adoption du bébé, 4052 Parc Lafontaine, FR. 7031. 229-26

HOPITAL privé, maternité 10 jours de maladie $35.00, garde, médecins compris. Pension avant termes. Prendra personne âgée, 1223 Mt-Royal, CHerrier 4209. 225-26

MATERNITE strictement privée, pension avant et après termes; soins garantis. 3907 Gertrude, Verdun, York 9627. 229-26

STRICTEMENT privé, soins particuliers aux cas de maternité. Les meilleurs soins donnés aux enfants. Endroit idéal pour un repos complet. 1018, rue Sherbrooke ouest, LAncaster 5778. 230-26

MEDECINS

SPECIALISTE, maladies chroniques, peau, urinaires, vénériennes, maladies spéciales, femmes et hommes. Docteur Prévost, 3440 Hutchison. MA 6611. 225-26

M. St-Hilaire, 2168, rue Notre-Dame.

MALO Dr ZENON. — Clinique privée, nouveau numéro 6631 St-Denis, entre Beaubien et Saint-Zotique. Tél. CRescent 0392. Heures de 2 à 5, 7 à 9 heures. 257-26

OCCASIONS D'AFFAIRES

ESTATE ADMINISTRATORS Reg'd. Spécialistes pour les ventes ou la finance de tout genre de commerces. S'adresser L. P. Archambault, gérant, MArq. 1421. 237-26

COMMERCE A VENDRE

A BAS PRIX, épicerie licenciée, faisant très grosses affaires, vendra bon marché, cause départ. FRontenac 6117. 241-2

Léo, Laforest, 1952, rue Dufresne.

AMEUBLEMENT de 24 chambres, rue Ste-Catherine, 1,100, loyer bas, gros revenus. Crescent 7264. 241-2

BESOINS commerces de tous genres, J'ai acheteur et échange. Venez voir 7418 St-Denis. CA. 2445. 231-2

BOUTIQUE de tailleur à vendre à sacrifice, rue Beaubien. CAl. 3910. 241-2

BOUCHERIE, bonne place d'affaires, vend, cause de maladie, aucune offre raisonnable refusée. Calumet 4941W. 241-2

BALANCE publique, à vendre à sacrifice, établie depuis 20 ans, conviendrait à personne âgée ou infirme. 154 Hillside, Westmount. 241-2

EPICERIE et boucherie avec licence de bière, dans l'ouest de la ville, bon marché à prompt acheteur avec du comptant. S'adresser à 2051 Sainte-Catherine ouest. Wil. 2828. 239-3

EPICERIE licenciée, le plus beau poste, clientèle 1ère classe. 3438 Des Erables, près Sherbrooke. 241-2

EPICERIE à vendre, bon poste d'affaires, au comptant, chaîne. Frontenac 4930. 241-2

HOTELS-TAVERNES, ville et campagne, bonnes places; aussi autres commerces. 363 Mt-Royal Est. Bélair 7847, 0437. 241-2

RESTAURANT bien situé, vieille place d'affaires, gros stock, bonne maison de vente. 2039 Lafontaine. 241-2

RESTAURANT à vendre. S'adresser à MArquette 6019. 239-6

RESTAURANT près église et école, bonbons, tabac, jouets, articles de classe. 3543 Adam. 241-2

RESTAURANT à vendre, très bonne place, pour cause de maladie. S'adresser 300 Dorchester Est. Plateau 0703. 241-2

M. Rioux, 2257, rue Iberville.

SALON de toilette à vendre. Cause de vente; santé. Visible de 9 a.m. à 5 p.m. 433 S.-Frs-Xavier. 241-2

SALON de barbier, 3 chaises blanches Koken, salon coiffure, bon marché, pour comptant. Cresc. 6658. 241-2

SALLE à dîner à vendre. 1182 Notre-Dame Ouest, 200. 50.00 comptant, 5.00 par mois. 241-2

VALET SERVICE, bonne clientèle, cause maladie. Appelez FR. 9010. 241-2

OCCASIONS D'AFFAIRES

A ECHANGER

A BON MARCHE, 8 logements, 50 pds. façade, 2 étages, prix $10,500, échangerais pour commerce ou une propriété campagne. AM. 3220. 241-2

A1 PROPRIETE campagne sans hypothèque et argent pour flats à Montréal. Wilbank 2683. 241-2

A BAS PRIX, Westmount, front 35 pds, 2 magasins, 3 logis modernes, bon ordre. Revenu 4,800. Echange et comptant. BElair 7022w. 241-2

A BAS PRIX, 5 logis rue St-Denis, 22,000. Echangerais pour cottage à Ahuntsic, BElair 7022w. 241-2

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

5 LOGEMENTS, rapportant suffisamment. Pour amples détails, s'ad. 6782 De Laroche, Cal. 6397m. 240-6

AUX PRIX DE L'EVALUATION municipale, 5 logements, 4 petits et 1 grand. Rue Leclaire, rapport $1,224. 1877 à 1885 rue Leclaire. Tél. Clairval. 5823-F. M. Pauzé, 1876 rue Sicard. 239-6

BREBEUF 4295 près Parc Lafontaine, dans paroisse Immaculée, 2 étages, 5 appts, garage en bon ordre, aubaine, besoin argent. 241-2

BORDEAUX, près Bellechasse, 2 étages, 2 logements, 7 appts, très chaud, église, chars, Calumet 5801. 241-2

BERRI près Crémazie, deux 6 appartements modernes, 25 pieds, prix 4,500, comptant 600, Harbour 2631. 241-2

BERRI, près Jarry, 35 pieds, 6 logements, 5 appts, revenu 1600.00. Prix 14,500.00. BElair 1991. 241-2

CHAMBORD, près St-Zotique, 2 étages 3 logis, modernes, 7,400. Conditions faciles. Crescent 7264. 241-2

CHEMIN Côte-des-Neiges, 1381, 6 flats chauffés, avec toutes les améliorations modernes, prix, 30,000, rapport 4,200, Renaud, ELwood 1518. 241-2

DELORIMIER, près Marie-Anne, cinq logis modernes, comptant requis $3,000, bargain, AMherst 4647. 241-2

M. Leclerc, 1861, rue Des Erables.

FOUCHER, près Jarry, bon 2 étages, 2 logis modernes, fini chêne, bain Pembroke, 6,400. Bargain. Cresc. 7264. 241-2

GARNIER, 35 pieds front, 5 logements bas 10 appartements, salle billard, accepterait échange. Harbour 5930. Dupont 1212. 241-2

MAISON 3 étages, 4 logements, garage, système, cave cimentée. S'adresser CLairval 7526w ou à 2036 Valois. 241-2

MAISON à vendre, un spécial, très moderne, cause de maladie, 7489 rue Christophe Colomb CAlumet 3233J. 240-12

PROPRIETE à vendre à Montréal-Sud, située près du pont. S'ad. à Dupont 1233. Après 6 hrs pm. 235-26

METROPOLITAN EXCHANGE LIMITED

Courtiers Licenciés,

ACHAT, VENTE ou ECHANGE de commerces, propriétés, terres avec ou sans roulant, hôtels, ville ou campagne, tavernes, lots à bâtir, garages, épiceries avec ou sans licence et autres commerces.

AVONS DE REELLES OCCASIONS pour peu de comptant.

ADMINISTRATION et entretien de vos propriétés résidentielles, commerciales, de rapport, ou industrielles; collection de loyer et location.

LES PROPRIETES bien administrées se vendent facilement et à bon prix.

26 rue St-Jacques Est.

Tél. HArbour 9420-2043

211-10

M. Marleau, 2513, rue Lafontaine.

LUDGER BEAUCHAMP
VEND OU ECHANGE

Occasions exceptionnelles en maisons appartements

HOTELS
TAVERNES
EPICERIES
MAGASIN GENERAL
GARAGE MODERNE
STATION GAZOLINE
SALLE DE POOL
CLOS BOIS et CHARBON
RONDE DE BONBONS
FERRONNERIE
PAPETERIE
TERRE PRES DE MONTREAL
MAGASIN DE TABAC

Si vous voulez vendre ou échanger votre commerce ou propriété,

VOYEZ

L. BEAUCHAMP

363, Mont-Royal Est
BElair 7847 — 0437

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de l'étude du bill de la Cité de Montréal par la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine Session, un amendement sera proposé par les soussignés obligeant la Cité de Montréal à leur verser des pensions comme anciens officiers de la dite Cité et pour autres fins.

Montréal, 12 novembre 1930.

Les requérants,
A. TREMBLAY,
R. LEMIRE.

CAUSAPSCAL

CAUSAPCAL, 27. (Du corr. de la "Patrie").—M. Nazaire Garon, marchand de Causapcal, est décédé à l'âge de 75 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, deux fils, Joseph et Henri; une fille et son petit-fils, H. A. Garon, marchand de Causapcal.

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES DEMANDES

SI VOUS DESIREZ VENDRE VOTRE AUTO
Voyez
GUARANTY MOTORS, Reg'd.,
3433, Ave du Parc. MArquette 8809
Action prompte et satisfaction
234-1

M. Guay, 2482, rue Logan.

CITÉ de WESTMOUNT

Liste des Électeurs Municipaux

Avis est par les présentes donné que je, soussigné, secrétaire-trésorier de la Cité de Westmount, ai préparé, selon la loi, la liste des électeurs municipaux de la cité et qu'une copie de cette liste est actuellement déposée à mon bureau à la disposition et pour l'information de toutes les personnes intéressées.

Donné sous mon seing, à Westmount, ce 3e jour de décembre, de l'année 1930.

ARTHUR F. BELL,
Secrétaire-trésorier.

D. 4-5

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

DEVELOPPEMENT DU TERMINUS DE MONTREAL

SOUMISSION POUR NIVELAGE ET CONSTRUCTION EN BETON — LONGUE-POINTE A JONCTION DE L'EST.

Des soumissions cachetées, adressées à C. B. Brown, ingénieur en chef, chambre No 315, édifice Insurance Exchange, rue Saint-Jacques, Montréal, Qué., et portant à l'endos "Soumissions pour chemin de fer Longue-Pointe à la Jonction de l'est" seront reçues jusqu'à 12 heures, midi, jeudi, 18 décembre 1930, pour nivelage jusqu'à niveau et constructions en béton pour voie ferrée de Longue Pointe à la Jonction de l'est, 11 milles de longueur.

Les plans, devis, formules de contrats et de soumissions peuvent être obtenus au bureau du soussigné à l'adresse ci-dessus.

Les plans et devis seront prêtés aux entrepreneurs de bonne foi sur le dépôt d'un chèque accepté sur une banque à charte, fait payable à la compagnie de chemin de fer Canadien National de cent dollars ($100.00) lequel dépôt sera remboursé lors du retour en bon état des dits plans et devis.

La plus basse ou aucune autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

C. B. BROWN,
Ingénieur en chef.

Montréal, Québec,
4 décembre, 1930.

Avis aux Créanciers

LOI DE FAILLITE

AVIS est donné que Sam Salinsky de la Cité de Montréal faisant affaires seul sous la raison sociale de "THE IDEAL LEATHER GOOD MFG. CO.", St-Paul Ouest, a le 3ème jour de décembre 1930, fait une cession autorisée de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que la Cour m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la nomination d'un syndic.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal le 12ème jour de décembre 1930 à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, Chambre 31, Palais de Justice.

Les réclamations et procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être produites entre mes mains avant la dite assemblée.

Daté à Montréal, ce 5 décembre, 1930.

Gardien: J.-G. DUHAMEL,
No 152, rue Notre-Dame Est, Montréal

AVIS LEGAL

La loi de Faillite

Vente par Soumission

KUSHNER DRESS MFG.-CO.,
1470, rue Peel,
Montréal, Qué.

Agissant d'après les instructions des inspecteurs de l'actif ci-dessus, le syndic soussigné recevra des soumissions pour la vente de l'actif ci-dessous décrit, à son bureau, suite 213, 1449, rue St-Alexandre Montréal, jusqu'à lundi, le 8ème jour de décembre, 1930, à 10 heures de l'avant-midi.

Lot No 1 — Tissus à la pièce et robes, suivant l'inventaire $1,159.60

Lot No 2 — Meubles et garnitures, ateliers et machinerie 4,340.74

Lot No 3 — Comptes recevables: Bons 750.40
Douteux 786.60
Mauvais 8,313.51

Le local ci-dessus pourra être visité samedi, le 6 décembre, de 10 a.m. à 4 p.m.

Un dépôt de 20% doit accompagner chaque soumission.

Les quantités en plus et en moins seront chargées ou déduites, les prix d'inventaire prévalant.

La plus haute, la plus basse, ou toute soumission ne sera nécessairement pas acceptée.

Les soumissions sont sujettes pour l'acheteur d'assumer le bail pour la balance du terme.

Les marchandises sur lesquelles il y a des liens doivent être honorées ou retournées par l'acheteur.

Pour plus amples détails, prière de s'adresser à:

I. H. ADELMAN,
Syndic.

HArbour 6814.
Suite 213, Imm. Mayor,
1449 rue St-Alexandre,
Montréal, Qué.

Chronique Ouvrière

800 prix aux gagnants de ces parties de cartes

Chez les employés de tramways

M. Ozias Hébert, employé de tramways, organisateur en chef des deux euchres et bals qu'organisent les employés de tramways, pour le 17 et 18 décembre prochain, à l'hôtel Mont-Royal, nous déclarait hier que les organisateurs comptaient au moins sur un nombre de huits cents prix qui seront distribués aux gagnants des parties de cartes sans oublier les gagnants des concours de danse. En outre, il y aura près de 25 prix de présence. C'est donc dire que tous les assistants seront servis à souhait et qu'ils viendront nombreux à ces deux magnifiques soirées pour encourager les employés de tramways qui, par la suite avec les bénéfices des deux soirées alimenteront leurs chômeurs et les malades.

Le maire et plusieurs échevins ont promis leur concours à ces fêtes et il est à espérer que leur exemple sera suivi par tous les ouvriers de notre ville. Qu'on se le dise et qu'on n'oublie pas les dates: 17 et 18 décembre, à 8 h. 30 p. m., à l'hôtel Mont-Royal.

Avis aux membres de la loge Sainte-Marie

La loge Sainte-Marie, de la fraternité des employés de chemin de fer, du local Angus, tiendra, ce soir, à la salle de l'Assistance Publique, rue Lagauchetière est, une importante réunion, au cours de laquelle on procédera à l'élection complémentaire des officiers, pour les sièges vacants. L'assemblée commencera à 8 heures et 30 et tous les membres et les officiers sont priés d'être présents.

Les officiers déjà élus par acclamation sont les suivants: MM. L.-A. Beaudry, président réélu pour le 8e terme consécutif; Henri Massé, vice-président, réélu pour le 3e terme; C. Mihon, réélu secrétaire archiviste et correspondant, pour le 8e terme; R.-B. Lamarche, secrétaire financier, réélu pour le 10e terme; A. Berrtand, trésorier, réélu pour le 16e terme.

Il y aura également élection pour les charges de membres du comité d'usine, dans le département des wagons à marchandises, et à ces mêmes charges, pour les usines d'Hochelaga. Le président L.-A. Beaudry, qui était le président sortant de charge du comité d'usine, est réélu par acclamation à cette même charge. Il y aura aussi élection pour les délégués de la Loge Sainte-Marie au Conseil des métiers et du travail, et pour les délégués au Conseil de Montréal, de la Fédération des employés des usines du Pacifique Canadien.

Le comité de la soirée de la dernière soirée de euchre et danse qui a remporté un si grand et complet succès, à la Palestre du National, fera son rapport. Il sera aussi question de la fête organisée par la loge Sainte-Marie, pour les enfants des membres de la loge, à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel An. Inutile d'ajouter que tous les membres disponibles de la Loge Sainte-Marie, se feront un plaisir et un devoir d'être présents à cette assemblée.

ASSOCIATION SAINTE-MARIE

L'association ouvrière Sainte-Marie se réunira ce soir, à 2010 rue Cartier. Tous les membres sont priés de prendre note. Le euchre-bal de cette association aura lieu samedi soir à la salle des débardeurs.

REUNIONS OUVRIERES CE SOIR

Cordonniers, local 349, au numéro 1331, rue Sainte-Catherine Est.

Constructeurs de ponts et structures en fer, local 307, au numéro 7, rue Craig Est.

Charpentiers-Menuisiers, local 1558, au numéro 1651, rue Létourneux.

Machinistes, local 111, au numéro 7, rue Craig Est.

Plâtriers et finisseurs en ciment, local 33, au Temple du Travail, 1201 rue Saint-Dominique.

Travailleurs en fer d'ornement, local 428, au numéro 7, rue Craig Est.

Briquetiers, local 1, au Temple du Travail, 1201, rue Saint-Dominique.

Garçons de Tables, local 169, au numéro 1244, rue de la Montagne, à 3 heures p. m.

Wagonniers, local 234, au numéro 340, rue Lagauchetière Est.

Wagonniers, local 606, au numéro 427, Chemin Lasalle, Verdun.

Commis de chemins de fer et bateaux, local 1086, au numéro 1079, rue Berri.

Assemblée des typographes demain soir

M. Adhémar Tremblay, présidera demain soir, en la Palestre du National, une importante réunion de l'Union typographique Jacques-Cartier, local 145. Plusieurs questions importantes seront discutées. Tous les membres sont priés de prendre note. Il y va de leur intérêt d'être présents.

Mercredi, le 10 décembre, les membres du local 145 et tous ceux des autres locaux des Etats-Unis et du Canada et d'ailleurs seront appelés à voter sur quatre propositions qui seront expliquées au cours de l'assemblée, demain. Qu'on se le dise.

Les Syndicats Catholiques

Tailleurs de cuir.

La section numéro 5 des tailleurs de cuir du syndicat catholique national des travailleurs en chaussures, s'assemble ce soir, à la salle numéro 3, édifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est. Rapport de M. A. Durand, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister.

Le Bureau exécutif général du syndicat catholique des cordonniers qui devait avoir son assemblée régulière lundi, fête de l'Immaculée-Conception, se réunira mardi, le 9 décembre. Les membres sont priés d'assister.

Syndicat des briqueteurs.

Le syndicat catholique des briqueteurs se réunit ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 1231, Demontigny-est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport des officiers et de l'agent d'affaires sur les activités de la semaine. Par ordre.

Latteurs métalliques.

L'association des poseurs de lattes métalliques se réunit ce soir, à 8 heures 15 p.m., à la salle des syndicats catholiques, 1231, Demontigny-est. Rapport de M. C. Bernier, agent d'affaires, sur les activités de la quinzaine. Tous les membres sont priés d'assister.

Euchre de l'auto-voiture.

C'est samedi soir de cette semaine, le 6 décembre courant qu'a lieu le euchre-concert du syndicat catholique de l'auto-voiture. Cette fête syndicale aura lieu à la salle principale des syndicats catholiques, 1231, Demontigny-est. Les prix sont nombreux et jolis. Les bénéfices de la soirée seront versés à la caisse de secours maladie-décès du syndicat.

Le syndicat a procédé à l'élection générale de ses officiers. Voici comment est composé le bureau charge de conduire les destinées syndicales pour l'année à venir:

Président, H.-T. Lachapelle; 1er vice-président, D. Pilon; 2ème vice-président, G. Legault; secrétaire-archiviste, G. Viau; secrétaire-financier et agent d'affaires, Elie Galarneau; secrétaire-financier, U. Langlois; commissaire-ordonnateur E. Bisson; maître de cérémonie, Jules VanKerfard; sentinelle, P. Lahaise.

MM. H.-T. Lachapelle et E. Galarneau font aussi partie du comité d'organisation du euchre-concert de samedi soir.

Tous les syndiqués catholiques sont cordialement invités à donner leur appui à cette organisation syndicale.

LA CITE N'EST PAS PRETE A CONTRIBUER

Déclare M. Bray en niant la nouvelle d'un plan pour la musique.

"Il n'y a rien de fait au sujet d'un don pour la construction d'une salle de concert", a déclaré l'échevin Bray en niant absolument la nouvelle parue dans un journal, hier. Cette nouvelle disait que la cité avait accepté de garantir l'intérêt et le fonds d'amortissement sur une somme de $300,000 à $400,000. Il s'agirait d'une dépense de $20,000 par année et la cité ne peut mettre cette somme de côté pour le moment.

D'autre part, un autre membre du comité exécutif disait que la cité était débordée de demandes des hôpitaux et de différentes organisations de charité et que l'on n'avait aucune somme à disposer pour la musique. On a suggéré que l'on s'adresse à des citoyens riches pour obtenir le don désiré.

LA NAVIGATION DANS LE CANAL DE LACHINE

Elle sera close dès l'arrivée des deux derniers navires que l'on attend des Grands Lacs.

LACHINE, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — La navigation vient d'être close entre Lachine et Caughnawaga. Le traversier "Lafayette", qui desservait les citoyens de la rive sud et les touristes américains, suivant la route de Malone, a fait son dernier voyage, hier soir.

Ce matin, le "C. U. Allan", de la Commission du Havre, est à briser la glace formée à l'entrée du canal Lachine, afin de permettre le passage de deux barges chargées de grain, de la compagnie "Sincennes McNaughton". On attend encore deux autres vaisseaux des Grands Lacs. Ils doivent arriver ici, lundi ou mardi prochain. Avec l'arrivée de ces deux derniers navires, la navigation dans le canal Lachine sera close.

Les bouées lumineuses sur le lac Saint-Louis ont été enlevées et remplacées par des bouées de bois.

LE CAPITAINE WARNER PRENDRA SA RETRAITE

Le commandant de l'"Olympic" en est à son dernier voyage. Belle carrière maritime.

Le capitaine George E. Warner, de la ligne White Star, qui a actuellement le commandement de l'"Olympic", qui doit quitter le port de New-York ce soir, en est à son dernier voyage comme capitaine d'un navire, et même comme marin. En effet, quand le navire "Olympic" aura atteint ses points de destination, le capitaine Warner devra prendre sa retraite, à cause de ses 60 ans, âge auquel un capitaine de la compagnie doit se reposer de ses services en retirant une pension annuelle.

Ce vieux capitaine, très populaire dans tous les ports canadiens, a commencé sa carrière en 1886, alors qu'il n'avait que 16 ans, comme mousse à bord du "Pericles".

L'"Empress of Scotland"

Le navire de 25,000 tonnes du Pacifique Canadien, le "Duchess of Bedford", qui faisait le service entre Southampton et Québec depuis 1922 vient d'être vendu à la Hughes Bolchow Shipbreaking Company, de Blyth, Northumberland, pour la somme de $220,000.

Arrivages du C. P. à Saint-Jean

Deux paquebots du Pacifique Canadien arriveront dans le port de Saint-Jean, N.-B., en fin de semaine, avec un grand nombre de passagers en provenance des divers ports européens. Ce sont le "Duchess of Richmond", venant de Liverpool, Belfast et Glasgow, et le "Montclare", venant d'Anvers, Southampton et Sherbourg.

26 DEPARTS CET HIVER

Selon l'itinéraire préparé par le Pacifique Canadien, cette compagnie aura, au cours de l'hiver, 26 arrivages et départs, au et du port de Saint-Jean, N.-B.

CONFERENCE SUR LA GRANDE-BRETAGNE

M. Fletcher McCullagh, conférencier de l'Université McGill, fit une causerie qu'il intitula: "Visitant l'Angleterre en Bicyclette" devant les membres de la Mechanic's Institute. Il prit son sujet au début de l'occupation romaine pour remonter jusqu'à l'époque contemporaine. Il fit admirer au moyen de photographies les cathédrales, les monuments, la campagne britannique.

Le tunnel de l'avenue Delorimier est ouvert

Le tunnel de l'avenue Delorimier est ouvert à la circulation des voitures et des piétons, depuis hier midi. C'est la nouvelle que l'échevin J.-H. Lamarre annonçait aux journalistes, hier après-midi. L'inauguration officielle aura lieu un peu plus tard.

MEDECIN DONT L'AGE SERAIT DE 252 ANS

Il prétend être né sous l'empereur Nuen Kon en 1678. — Concurrence au Turc.

PARIS, 6. — On écrit de Chine: "Ne nous parlez plus de votre Turc qui aurait 150 ans. Nous avons ici Li Tsin Yun qui vient de voir la onzième génération issue de lui, et qui prétend être né sous l'empereur Huen Hou, en 1678. C'est un médecin; il continue à exercer et fait ses visites à pied. Il s'est marié vingt-sept fois et a enterré toutes ses femmes, côte à côte. Il lui a fallu un véritable cimetière pour donner une demeure à ses conjointes. Actuellement il est fiancé, et je me promets d'assister à ses vingt-huitièmes noces! En foi de quoi je signe: Sen Houa Wou, ancien élève de l'Ecole des beaux-arts de New-York".

On ne peut être plus précis. Mais à la place de la vingt-huitième épouse, j'aurais assez peur: il y a encore de la place dans le cimetière réservé à l'immortel Li Tsin.

LA POLICE ARRETE LA PRETENDUE VICTIME

Pour s'emparer d'une somme d'argent, un jeune homme de Lachine se fait passer pour la victime d'un hold-up.

LACHINE, 5 (Du correspondant de la "Patrie"). — A la suite de plaintes portées par un jeune homme de vingt ans qui prétendait avoir été victime d'un hold-up, le chef de police Georges Durocher chargea de la cause, les détectives Yanuzzi, Charron et Beluse. De plus, ayant constaté que les vols devenaient de plus en plus fréquents à Lachine, il leur enjoignit de faire en même temps une enquête. Ils se rendirent chez le jeune homme et l'interrogatoire qu'il dût subir leur fit concevoir des doutes. Celui-ci avoua bientôt qu'il n'était pas victime, mais coupable.

Voici comment il expliqua aux détectives son prétendu hold-up. Il avait reçu de son père une somme assez rondelette au cours de la journée pour faire certains paiements. Pris soudain du désir de garder cette somme pour lui, il crut très habile de se faire passer pour la victime d'un hold-up.

Le jeune homme fut mis sous arrestation en attendant son procès.

Ce banquet sera remis

OTTAWA, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — A la demande expresse de l'honorable M. R. B. Bennett, le banquet que l'association conservatrice d'Ottawa, organisait à l'occasion de son retour dans la capitale, a dû être remis jusqu'à la session.

Vous ne manquerez rien DANS CES Croisières AUX ANTILLES

DANS les marchés, les naturels vous offrent toutes sortes d'objets étranges. Trinidad vous donne l'impression d'une ville-tout à fait cosmopolite. A La Havane, vous dansez aux accords d'une musique agréablement exotique. A Nassau, vous visitez les Jardins Mauritiens. 29 jours d'une existence de rêve sous le climat enchanteur des tropiques. Escales dans 14 ports, y compris Nassau, La Havane, Haïti, Panama, La Guayre... 3000 pieds au-dessus du niveau de la mer! C'est une merveilleuse croisière que celle que vous pourrez faire à bord du luxueux paquebot "Duchess of Bedford". Service et cuisine hors pair. Deux départs de New-York—9 janvier et 11 février. Prix à partir de $300.

"Avez toujours des chèques de voyageurs des Messageries du Pacifique Canadien... Négociables partout"

S'adresser à l'agent local ou à Bureau des billets de paquebots de la gare Windsor, bureau des billets de l'ouest, rues S.-Catherine et Metcalf, MArquette 6262, ou D. R. Kennedy, agent général, 201, ouest, rue S.-Jacques, Montréal, PLateau 2281.

Pacifique Canadien
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

CAPITOL
Aujourd'hui à 11 a.m.
L'étoile Montréalaise du Cinéma
FIFI DORSAY
EN PERSONNE
et aussi sur l'écran dans
"Those three French Girl"
Spectacle Scénique Publix
"ZIZZ" BLACK et l'Orchestre de la scène.

PALACE
MARLENE DIETRICH
L'exotique étoile continentale dans le chef-d'oeuvre Paramount
MOROCCO
GARY COOPER
ADOLPHE MENJOU
et plus de 1000 autres
Dernière fois aujourd'hui
Le succès dramatique
"LAUGHTER"

LOEW'S
A L'AFFICHE
Le plus grand artiste de la scène et de l'écran de l'univers.
AL JOLSON
dans
"BIG BOY"
Sa meilleure vue encore
Harry Girard et sa troupe de 13 Filles à la voix d'or 13

25 PERSONNES INVITÉES CHAQUE JOUR
CHAQUE JOUR
LE DEPARTEMENT DES
ANNONCES CLASSÉES
DE
La Patrie
invite 25 personnes à un des théâtres suivants:
LOEW'S PALACE
ET
CAPITOL
Les noms de ces personnes sont éparpillés parmi les ANNONCES CLASSEES.
Voyez la section des annonces classées maintenant, page 16. Votre nom peut être parmi ceux qui sont invités aujourd'hui.
25 nouveaux noms sont publiés chaque jour.
Voyez la section des annonces classées maintenant

LA CITE OBTIENDRAIT ENCORE PLUS D'ARGENT

Subvention complémentaire qui serait accordée à la métropole.

Dans le but de s'assurer si la cité de Montréal dépensera $2,000,000 ou bien $3,500,000 pour les secours à donner aux chômeurs au moyen de grands travaux publics, les autorités municipales viennent d'écrire au gouvernement de Québec. La première recommandation du comité spécial formé pour établir les allocations aux municipalités était à l'effet d'accorder une somme de $2,000,000 à Montréal, c'est-à-dire $1,000,000 par la cité et $1,000,000 par les gouvernements provincial et fédéral. On a dit, cependant, dans le temps, que si les conditions le permettaient, on ferait peut-être mieux de façon à permettre à la cité d'exécuter tout son programme de travaux. On attend des nouvelles officielles à ce sujet.

LES OCCUPANTS SONT CHASSES PAR LE FEU

Un incendie ravage les 18 appartements de la Willowdale Court Apartment House.

Tous les occupants des 18 appartements de la Willowdale Court Apartment House, située au numéro 5164, Boulevard Décarie, durent évacuer les lieux, hier matin, lorsqu'un incendie se déclara dans l'appartement 13 et se communiqua avec une rapidité vertigineuse aux murs, aux plafonds et aux planchers. L'incendie venait à peine d'être découvert que déjà les flammes perçaient le toit de la bâtisse. Il n'y eut personne de blessé, mais on dit que les dommages seront considérables, parce que tous les appartements ont été endommagés, soit par le feu, la fumée ou l'eau.

L'alarme était sonnée à 6 h. 01, hier matin, et les pompiers, sous la direction du chef de district Presseau se rendirent immédiatement sur les lieux de l'incendie. Leurs efforts restèrent cependant inutiles, et à 6 h. 38 on devait faire venir d'autres pompiers et d'autres appareils. Quand les premiers pompiers apparurent sur la scène de l'incendie, tous les occupants de la maison appartement étaient déjà rendus dans la rue, vu que la fumée les étouffait déjà partout dans les appartements. Tard hier après-midi, les pompiers travaillaient encore pour éteindre le brasier, et ce n'est que plusieurs heures après la première alarme qu'il avaient pu réussir à contrôler les flammes. Outre la brigade déjà mentionnée, celles des postes des rues Des Seigneurs et Vinet furent appelées.

Une Ombre Prometteuse

Une amie fidèle dans la joie comme dans la peine . . . toujours la même . . . toujours pétillante de gaieté et de bonne camaraderie . . . telle est la Molson's India Pale . . . la bière que votre arrière-grand'père buvait. Dégustez-en une bonne bouteille à la taverne et commandez-en une caisse chez l'épicier pour recevoir vos amis.

MOLSON
"Export" - "India Pale" - "Stock"

LA TEMPÉRATURE

NUAGEUX ET DOUX

TORONTO, 5. (Presse canadienne.) —Pression élevée sur les Maritimes et les Etats des Rocheuses. Basse pression sur les provinces de l'Ouest. Perturbation dans la vallée du Missisipi. Neige et pluie au nord de l'Alberta et de la Saskatchewan. Ailleurs au Dominion, beau, froid dans Québec et doux dans l'Ouest.

Bas Saint-Laurent: Vents est, nuageux et plus doux, aujourd'hui et samedi.

DECES

COLLIN—A Montréal, le 4 courant à l'âge de 77 ans est décédé Jos. Collin.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira du No 5162, 4e avenue, Rosemont, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Philomène de Rosemont et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS—A Montréal, le 4 courant à l'âge de 45 ans est décédée Mme Paul Desautels.

Avis des funérailles plus tard.

EMOND—A Montréal, le 4 courant, à l'âge de 55 ans est décédé William Emond.

Avis des funérailles plus tard.

LAUZON—A St-Jérôme, le 3 décembre 1930, à l'âge de 72 ans et 3 mois, est décédé Pierre Lauzon, époux de Brigitte Lapointe, en 4èmes noces et en 3èmes de Azilda Clermont.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant, à 10.30 heures, après l'arrivée du train de Montréal. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 232 de Villemure, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEL—A Montréal, le 3 courant à l'âge de 62 ans est décédée Mme Antoine Lebel.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4418 rue Rivard à 8 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Sacrement et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMOINE—A Motnréal, le 4 courant à l'âge de 47 ans est décédé Charles Alexis Lemoine.

Les funérailles auront lieu samedi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 12328 rue Letellier, Bordeaux, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Bordeaux et de là à destination de Trois-Rivières.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIER—A Montréal, le 3 courant à l'âge de 51 ans est décédé Eugène Morier.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4216 rue Boyer à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE—A St-Martin, le 4 décembre 1930, à l'âge de 74 ans est décédée Mme docteur D. A. Plouffe, née Clara Arbour.

Les funérailles auront lieu mardi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure Village St-Martin à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera chanté et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BEAUPRE—Zéphirin, 81 ans, veuf de Delphine Renaud décédé le 5 courant, Hospice Gamelin.

BOULET—Paulette, 4 ans, fille d'Odilon Boulet et d'Aurore Tessier, décédée le 4 courant, 5796, 6e ave, Rosemont.

CHARTRAND—Ovila Aimé, 5 mois, fils de Hormisdas Chartrand et d'Albertine Turgeon, décédé le 3 courant, 4620 Iberville.

CINQ-MARS—Alfred, 61 ans, comptable, époux de Caroline Larue, décédé le 2 courant, 3716 ave Laval.

CLOCHER—Marcel, 10 ans, fils d'Alfred Clocher et d'Alexina Blais, décédé le 4 courant, 2225 des Carrières.

DESAUTELS—Albina Leclerc, 46 ans, épouse de Paul Desautels, décédée le 4 courant, 2358 Provinciale.

LAPOINTE—Arcadius 83 ans, rentier, veuf de Sophie Trudeau, décédé le 3 courant.

McCARTHY—Julienne Ann Ried, 87 ans, veuve de Daniel McCarthy, décédée le 3 courant, 627 des Seigneurs.

MORRIER—Eugène, 51 ans, imprimeur, époux de Graziella Bessette, décédé le 4 courant, 4216 Boyer.

ROBINET—François d'Assise, 35 ans, journalier, décédé le 3 courant, 4391-C Marquette.

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNÉRAIRE
Entrepreneurs de pompes funèbres
HAr. 5555 Assurances Funéraires
302 STE-CATHERINE EST

LES FUNERAILLES DE M. ALFRED CINQ-MARS

Les funérailles de M. Alfred Cinq-Mars, ancien président de l'Association des Comptables Licenciés, ont eu lieu ce matin à l'église de Saint-Louis de France. Le cortège est parti de la demeure du défunt à 9 heures. La levée du corps fut faite par l'abbé C. A. Labelle, désservant de l'église Saint-Louis de France. Le service fut chanté par le révérend père A. N. Gravel, o.s.m., assisté de l'abbé L. Beaudry comme diacre et de M. l'abbé Henri Jasmin comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire avaient pris place: M. René Labelle, p.s.s. supérieur de Saint-Sulpice, Roméo Neveu, p.s.s. supérieur du Grand Séminaire, M. l'abbé E. Hébert, curé de Notre-Dame des Victoires, M. l'abbé Albert Lessard, curé de Saint-Lambert, M. l'abbé Bonaventure Poirier aumonier des soeurs Marie-Réparatrice, M. l'abbé C. A. Labelle, de Saint-Louis de France.

La chorale sous la direction de M. Joseph Saucier, chanta la messe de Gounod. M. A. E. Trudeau, touchait l'orgue. Les soli furent rendus par M. G. Lefebvre, O. Morency, Paul Valade, le docteur DesCoteaux J. Audette, Paul Trottier, Henri Bleau.

Le cortège était précédé de deux landaus de fleurs. Conduisaient le deuil, MM. Alfred, Alexandre, Benoit, avocats et Joseph Cinq-Mars, fils du défunt, M. Henri Lamothe, son gendre: MM. Gérard Yves, Rodrigue, Louis et Jacques Cinq-Mars; Jean, Marcel et Pierre Lamothe; Henri, François et Armand Marin, ses petits-fils.

On remarquait dans le cortège: MM. T. Smith, gérant-général de la Banque d'Epargne; Charles Archambault, notaire, Thomas Sutton notaire; J. H. Marin, notaire; Tancrède Fortin, échevin; B. Laberge, I.C., la fédération des Ecoles Chrétiennes représentée par MM. Charlemagne Rodier, Philippe Aubé; Benoit Bertrand et M. René Dastous; MM. A. Badeau, O. Saint-Aubin, J. A. d'Amour, Louis Bissonnet, L. H. L'Espérance, J. C. Leroux, L. E. Grothé, C. R. Whitehead, J. O. Bonnier, Roméo Delcourt, M. J. A. Beaulieu, Albert Casavant; S. Hamelin, Charles Moncel, le docteur J. E. Provost, L. F. Huard, J. A. l'Heureux, P. Thériault, R. de Lamirand, Jacques de Lamirand, M. Hebronneer, H. Fellay, J. C. Petitclerc, les R. Frères Partius et Philibert des Ecoles Chrétienne, A. Comte J. E. Hudon, Ted Keane; Edmond Quinn, M. Francis Fauteux, Oswald Mayrand, J. H. A. Bohémier, L. F. Winsintener, J.-Charles Pelletier, René Lefebvre, E. J. Chartier, Joseph Barsalou, A. Grenier, A. du Mesnil, T. R. Trudeau, F. Décary, D. McKercher, Omer Lefebvre, M. C. A. Bertrand, Victor Doré, C. E. Leblanc, J. A. McCumming, Alexandre Pratt, R. Mathieu, J. Letourneux, le docteur T. Lefort, Henri Jean-Guy Lanctot, Ferdinand Pagé, L. Helbronner, M. J. A. E. Dion, Louis Viens, C. A. Shannon, R. Pelletier, L. O. Delage, F. Bourbonnière, L. Austin, J. A. Tellier, J. H. Picard, J. H. Larocque, E. Vadeboncoeur, U. H. Dandurand, L. et O. Larue, Louis Paul, Emile, Raoul Cloutier, A. Cinq-Mars, le docteur des Forges, P. des Forges, J. Lefort, J. L. Clément, Henri Viau, Panet Raymond, G. E. Cartier, Z. Morin, Paul et C. H. Branchaud, A. E. Brégent, C. E. Gravel, J. Giroux notaire, J. L. Mouton, Arthur Dupré, Papineau Mathieu, O. P. Dorais, c.r., A. des Maisons, E. Montplaisir, R. Longtin, M. P. A. Gagnon, le notaire J. et G. Beaudoin et plusieurs autres personnes.

L'honorable M. Bennett garderait ce ministère

OTTAWA, 5. (Du correspondant de la "Patrie").—La nouvelle voulant qu'à son retour de Londres le très honorable M. R. B. Bennett abandonne le portefeuille des Affaires extérieures pour ne s'occuper que de la finance, parait peu acceptable. On annonçait en même temps que sir George Perley succéderait à l'honorable M. Bennett comme ministre des Affaires extérieures.

On fait remarquer à ce sujet que la loi de 1912 constituant ce département, désigne, d'une façon statuaire, le Premier Ministre comme Ministre de ce département.

Aussi, si M. Bennett abandonne ce portefeuille, il devra au préalable faire amender la loi de 1912, ce qui parait peu probable.

NOS ENTREVUES. — LE R. P. COUTURE

Les Ojibways. — Langue concrète. — Moeurs douces. — Paysages enchanteurs sur le Canadien National.

Le Révérend Père Couture, s.j., était hier de passage à Montréal. Il avait quitté ses missions il y a quelques jours pour aller faire sa retraite semi-annuelle à Toronto, au collège des Jésuites.

Le Révérend Père Couture est un de ces intrépides missionnaires canadiens qui passent leur vie dans le "nord" à évangéliser les sauvages et à leur prodiguer les services de la religion catholique. Titulaire d'une mission dont le territoire s'étend sur un millier de milles carrés, au nord de la province d'Ontario, deux fois chaque année en canot et en traineau il visite ses ouailles.

C'est à Longlac Ont., que se trouve le siège principal de ses missions et c'est là qu'il réside entre ses tournées apostoliques. Longlac est situé sur le parcours du Canadien National et sur les rives de la rivière Kénogami.

Ses paroissiens sont disséminés entre le lac Nipigon et le nord de la Baie James, du sud au nord, et entre Heardt et Sioux Lookout de l'est à l'ouest. Ils sont au nombre d'environ 1200 presque tous sauvages de la tribu des Ojibways ou de la tribu des Cris. Leurs moeurs sont chastes et douces, il dit n'avoir jamais vu un de ses sauvages en colère. Leur langue ne connait pas le blasphème et un sauvage s'accuse d'avoir blasphémé ce qui arrive très rarement il s'accuse tout simplement d'avoir parlé anglais parce que ceux à qui il arrive de jurer ne peuvent le faire qu'en anglais. Ils ne sont pas voleurs non plus, et à ce sujet le Révérend Père Couture raconte une anecdote qui illumine sa large figure d'un bon rire très franc et très jovial.

Un jour un sauvage avait caché des provisions au bord de la rivière Albany et il se trouvait qu'au printemps la neige ayant fondu les victuailles se trouvèrent à la vue de tous. Comme il proposait de refaire la cache pour rendre service au pauvre sauvage qui peut-être se ferait voler son compagnon sauvage lui dit: "C'est bien inutile il n'y a pas de blancs ici à cent milles à la ronde".

La mission du Père Couture compte trois écoles où les petits Ojibways vont apprendre à lire et à écrire dans leur langue et où ils apprennent à chanter les chants liturgiques qui constituent le meilleur amusement de ces pauvres enfants des bois. Il parait que jamais un sauvage ne manque d'aller se confesser et de communier quand le missionnaire vient faire sa mission.

La langue que parlent les Ojibways est très riche et très belle du point de vue morphologique et du point de vue grammatical. Elle vient probablement de l'algonquin. Tous les termes sont concrets. Il n'y a pas de termes pour exprimer les idées abstraites, il faut se servir alors du langage imagé.

Ces sauvages aiment leur missionnaire au point d'avoir les larmes aux yeux quand celui-ci vient les visiter.

Ils habitent un territoire montagneux et couvert de rochers. Ce terrain serait très difficilement cultivable, par contre les forêts sont giboyeuses et les rivières sont le paradis des pêcheurs. De plus les sites sont enchanteurs. Le Révérend Père Couture déclare que c'est une féérie continuelle. Il nous invite même à y aller faire un tour. Ses sauvages sont d'une hospitalité à toute épreuve et se chargeraient avec un très vif plaisir de nous faire les honneurs de leurs forêts et de leurs rivières. En effet ce n'est pas très loin et le Canadien National nous y conduit par l'Abitibi et le Témiscamingue.

Le Révérend Père repartira bientôt pour ses missions et dès la fin de décembre il commencera sa tournée d'hiver dans les divers postes et missions qui se trouvent dans son territoire.

Grande misère à Québec

QUEBEC, 5. —(Du correspondant de la "Patrie").— La misère est grande dans notre ville depuis les premiers froids. Chaque jour le poste central de la police à l'hôtel de ville doit abriter des centaines de miséreux, et les institutions charitables n'ont pratiquement aucune place disponible pour les pauvres.

UNE CAUSERIE PAR LE REVEREND PERE CHENU

L'idéal qui anima la vie universitaire au Moyen-Age. — Leçon pour le XXe siècle.

"Une université, c'est d'abord un esprit et une âme", disait hier soir, le révérend Père D. Chenu, o.p., professeur au couvent de Saulchoir (Belgique) et organisateur des études médiévales chez les Dominicains à Ottawa, en s'adressant à un auditoire d'élite à la salle Saint-Sulpice, où il donnait la première d'une série de causeries sur "La vie universitaire au Moyen-Age".

Admirablement servi par sa grande science de l'histoire du Moyen-Age, le conférencier traita dans cette première causerie de "l'ardent désir de savoir" qui était l'âme d'une université médiévale. Il parla de la recherche de la vérité dans cet ardent désir de savoir, l'âme des universités médiévales, ce qui en fut la force ce qui en demeure la séduction, ce qui en fait un perpétuel idéal.

"Qu'importe, après tout, disait le Père Chenu, les erreurs de fait dans les théories scientifiques du temps, ou même les maladresses de méthodes, si, par delà ces erreurs et maladresses, le monde moderne retrouve là cette passion de connaitre, cettre fraicheur d'esprit, cette allégresse spirituelle, qui demeure la marque du vrai savant.

Or, au XIIIe siècle, en France, grâce à la stabilisation progressive de la vie politique grâce à l'épanouissement extraordinaire de la vie économique, grâce à la transformation sociale opérée par la formation des "Communes", un milieu favorable se crée, où nait l'université de Paris. A ce moment, Aristote est connu en Occident, et avce lui ce qu'il y avait de plus subtil et de plus solide dans la pensée grecque, ce qu'il y avait de plus capiteux et de plus excitant fut une révélation. On ne peut mieux comparer l'enthousiasme qui saisit alors les esprits qu'à l'ivresse intellectuelle de la Florence du XVe siècle. Et sans doute cette ivresse du XIIIe siècle représente-t-elle, en profondeur de pensée, une révolution beaucoup plus profonde que celle de l'humanisme.

Ce qu'apportait Aristote, c'était le sentiment que le monde était un tout organique, régi par des lois stables, et que l'esprit humain pouvait connaitre, à travers ces lois, l'ordre du monde et la nature des êtres qui le composent. C'était, au sens fort du mot, la science de la nature, au lieu des symbolismes où se complaisaient jusqu'alors les esprits. C'était la capacité humaine de connaitre qui prenait conscience d'elle-même.

Si cette exaltation de la raison n'était pas sans danger dans ces esprits candides, elle aboutissait cependant dans les esprits à une conception très haute de la science et de sa valeur humaine. Valeur suprême, car la vérité est le bien par excellence, digne d'être recherché et aimé pour lui-même. Amour pur de la science, dont le désintéressement même est principe de la vraie fécondité. La science qui rend et qui triomphe, c'est la recherche désintéressée du vrai, et non la curiosité utilitaire tout attachée aux profits immédiats.

Ce haut idéal, si exigeant, fut celui-là même qui anima la vie universitaire, au temps des Albert le Grand, des Thomas d'Aquin, des Bonaventure. Il demeure l'idéal de tout vie universitaire et de la vraie culture. La leçon demeure pour le XXe siècle."

M. Edouard Montpetit avait présenté le conférencier.

A TRAVERS LES CENTRES DE NOTRE PROVINCE

DANVILLE

DANVILLE, 25.—(Du corr. de la "Patrie")-M. Omer Saint-Ours employé à la Banque de Montréal à Louiseville, est venu passer un mois dans sa famille afin de suivre un traitement.

—M. Emilien Roux, employé à la gare Bonaventure à Montréal, chez ses parents M. et Mme Napoléon Roux, récemment.

—M. Thomas Lambert de East Hereford accompagné de M. Aimé Inkel et Georges Lapalme de Paquetville actuellement dans la famille Johnny Jutras de passage à Sherbrooke vendredi dernier par affaire.

—M. Antonio Paulhus ainsi que M. Alphée Cormier de Sanford de passage à Danville visitant des amis.

—M. Walter Jutras, d'Asbestos à Danville samedi dernier.

—M. Germain Foisy se rendait à Saint-Hyacinthe la semaine dernière.

—M. Omer Désillet de la Banque Provinciale en voyage samedi dernier.

—Mlle Isabelle Roux rendait visite à son frère Gaston ainsi qu'à son neveu Paul pensionnaires au collège de Victoriaville.

—M. Armand Roux, de Sherbrooke, chez son père et sa mère, M. et Mme Napoléon Roux.

—M. Hector Cardinal, Miles Alice Cardinal et Odélie Pelletier, tous de Danville, de passage à Asbestos vendredi soir dernier par affaires.

—M. Duplaise, de Sherbrooke, par affaires à Danville, la semaine dernière.

—M. et Mme Dr Fortin sont les heureux parents d'un joli poupon, qui porta au baptême les noms de Joseph-Camilien. Parrain et marraine, M. et Mme Phidime Brodeur.

—Mlle Irène Jutras recevait plusieurs amies à une partie de cartes, samedi dernier.

—M. et Mme Raymond, accompagnés de leur fille Jeanne, passeront l'hiver en Floride.

—M. Hector Cardinal, Mlle Alice Cardinal, employés au magasin Bélisle et Panneton, à Danville, chez leurs parents à Saint-Claude, dimanche dernier.

—M. Henri Roux & Fils, eut une de ses granges détruite par le feu, vendredi dernier.

—Les 26 et 27 novembre, aura lieu au Couvent de cette paroisse, un bazar au profit de l'oeuvre de cette institution. De 6 à 8 heures du soir, un souper sera servi. Le prix du souper est de .25.

—M. Aimé Bernier, de Sherbrooke, de passage à Danville, dimanche dernier.

—M. Bérubé, de Victoriaville, voyageur, de passage à Danville, par affaires la semaine dernière.

—M. Léo Bessette, opérateur à Danville, se rendait chez ses parents à Sherbrooke récemment.

—Mlle Lorette Roberge, de Victoriaville, de passage à Danville, récemment.

—Une première fillette est venue égayer le foyer de M. et Mme Gérard Lafrance, ces jours derniers.

—Miles Germaine et Marie-Paule Guilmette, de passage à Montréal, ces jours derniers.

ISLE DUPAS

L'ISLE DUPAS, 25. — (Du correspondant de la "Patrie")—M. l'Abbé Alcide Dufort, ptre curé est allé visiter son père à Saint-Alexis de Montcalm.

—Mlle Rose-Anna Jolette en visite chez son beau-frère Mr. Paul Latour.

—M. et Mme Antoni Dandonneau de Montréal sont venus visiter leurs parents MM. P. V. Sylvestre et Théodore Dandonneau, maître de poste.

—Mme Hector Joyal de Saint-François du Lac est venue visiter ses frères MM. Télesphore et Candide Farly ainsi que ses soeurs, Mmes Joseph Joinville et Ed. Casaubon.

—M. et Mme Romain Farly de Sorel, en promenade chez son père M. Télesphore Farly.

—Mmes Joseph, Louis, Théodore Dandonneau accompagnées de Mme Joseph Guevremont de Saint-Ignace de Loyola sont allées à Joliette visiter les Rvdes Soeurs Aimée de Marie et Louis d'Anjou des S. C. de Jésus et Marie à Joliette.

—Mlle Bernadette Courchesne en promenade à Montréal chez sa soeur Mme A. Manseau.

—Mlle Lucie Cartier en promenade chez sa soeur Mme J. Cardin.

—Mme Louis Joseph Destrempes de Montréal en visite chez son père M. Octave Chevalier.

Saint-Ephrem de Tring

SAINT-EPHREM DE TRING, 4. (Du corr. de la "Patrie").—Ces jours derniers eut lieu à la salle ordinaire l'assemblée des membres du Cercle de l'Union Catholique des Cultivateurs pour procéder à l'élection des nouveaux officiers. Le choix fut fait comme suit: M. Charles Doyon, président; M. Ovila Nadeau, vice-président; M. Jean Marie Longchamps, secrétaire; MM. Pierre Rodrigue, Claudias Marois, Wilfrid Faucher, Josaphat Quirion, Louis Grondin, Henri Mercier, Achille Faucher, Gédéon Drouin et Joseph Turcotte, directeurs.

—M. Alexandre Vallée est revenu de l'Hôtel-Dieu de Québec ainsi que Mme W. Roy. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

—Dimanche, le 26 octbre, M. l'abbé R. Giguère vicaire de la paroisse et un groupe de jeunes gens de la paroisse sont allés passer la journée au chalet de M. J. G. Giguère, père de notre vicaire. Ceux qui ont prit part à cette excursion sont: MM. Lucien Bolduc, Fernand Hamel, Rémi Robert, Gérard Audet, Armand Lacasse, Joachim Bourret, Paul Vallières, Viateur Roy, Jean-Marie Longchamps, A. Bernard, Henri Caron, Evangiliste Poulin, Antonio Lessard, Fernand Pépin. Tous sont revenus enchanté de leur voyage.

SAINT-GREGOIRE

SAINT-GREGOIRE, 28. (Du corr. de la "Patrie"). — Plusieurs de nos concitoyens prenaient part, samedi dernier, au grand banquet des Conservateurs, dans la spacieuse salle de l'Orphelinat de Saint-Jean.

—M. N. Plotte, inspecteur, a visité nos écoles durant la semaine dernière et a donné une intéressante et utile conférence à nos vaillantes institutrices.

—M. Georges Bessette, ass. opérateur passe quelques jours en vacances chez son père, M. Jos. Bessette.

—Depuis quelques semaines de nombreux citadins visitent nos fermes avec l'intention de s'y fixer. Le retour à la terre serait à souhaiter, pour le grand bien des familles; et l'avenir n'est peut-être pas éloigné où nos belles campagnes désertes seront repeuplées.

Saint-David d'Yamaska

SAINT-DAVID D'YAMASKA, 8. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Nous apprenons avec regret la mort de Mme Ernest Beauchênes, née Sophie Paul, décédée subitement jeudi matin, à l'âge de 68 ans et 6 mois. Sa sépulture eut lieu vendredi, dans l'après-midi, et le service funèbre, mardi matin, le 4 novembre.

—Le gravelage de la route Richmond-Yamaska, commencé au mois de juin dernier, est maintenant terminé, dans la paroisse de Saint-David. Il reste encore un bout dans Saint-Guillaume, et dans la paroisse de Saint-Edmond pour que la route soit complètement terminée de Richmond à Sorel.

—La fête de la Toussait fut célébrée avec pompe dans notre paroisse. M. le chanoine Ph. Bourassa a chanté la grand'messe et M. l'abbé J. O. Grenier, vicaire, a donné le sermon de circonstance. Une très grand nombre des fidèles ont communié à la messe du matin.

—Les religieuses du couvent de la Présentation, de Saint-David, préparent une séance récréative pour samedi soir, le 8 novembre.

—M. C.-Ed. Donat Charland, fils de Joseph, a épousé dernièrement Mlle Marie-Claire Joyal, fille de Thomas

SAINT-JEAN

SAINT-JEAN, 19. (Du corr. de la "Patrie").—Le 14 novembre courant les élèves de l'Académie Commerciale Catholique de Saint-Jean ont dignement fêté la Saint-Josaphat, fête du principal de cette académie, M. A. J. Beaulieu.

Les commissaires, MM. Lionel Desmarais N.P., et Alphonse Lorrain, rehaussaient la fête de leur présence.

Il y eut chant, intitulé "Au Directeur", dirigé par M. Arsène Brillon. Les solistes étaient MM. J. P. Gauthier et Jean Beaulieu.

Un programme varié, sous la direction du professeur J. E. Bélanger, fut rendu. Les principaux interprètes furent: MM. J. P. Lebert, "Compliment"; Geo. N. Roberge, récitation, "Le signe de Croix". "Une lettre à la Vierge" fut rendu par MM. C. A. Rameau et M. Leblanc. "Deux voyageurs impossibles" fut rendu par J. Rameau et Geo. Saint-Pierre. "C'est beau l'instruction" fut interprété par G. Houle, R. Dubois, U. Poulin, A. Bessette, Jean Beaulieu, A. Rameau, R. Langlois et H. Bleau.

M. le Principal félicita les élèves pour leur bonne tenue et remercia le personnel de l'Académie. On termina la fête par le chant de "O Canada", chanté par tous les élèves.

Le RAPIDE DU MATIN pour QUÉBEC

En vigueur le 7 décembre

Le No 76, le train rapide du matin, via Drummondville, remplacera celui de 1.20 p.m., en partance de Montréal. Ce train comporte un wagon-salon-solarium.

Dép. Gare Bonaventure 9.25 a.m. (Tous les jours)
Arr. Québec (Gare du Palais) 2.10 p.m. (Tous les jours)

Pour ceux qui désirent quitter la ville plus tard dans la journée, "Le Québec", le train super-rapide du Canadien National, maintient son horaire régulier.

Dép. Gare Bonaventure 5.10 p.m. (Tous les jours)
Arr. Québec (Gare du Palais) 9.55 p.m. (Tous les jours)

Renseignements complets au bureau des billets en ville, 384, rue St-Jacques. MArquette 4731.

CANADIEN NATIONAL

CANADIEN NATIONAL

CHANGEMENTS D'HORAIRES

D'importants changements dans les horaires des trains auront lieu le dimanche, 7 décembre. Horaires plus rapides entre Montréal et Halifax.

Train No. 2 "Maritime Express"
Train No. 3 "Ocean Limited"
Train No. 4 "Ocean Limited"

aussi train du matin plus rapide Montréal à Québec.

Détails complets auprès des agents.

Une *Dow* ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK — Brasserie Dow, Montréal

Venez l'hiver dans ce paradis aux eaux étincelantes, aux plages veloutées, aux sentiers verdoyants, aux grandes routes sans fin. Continuez de porter flanelles fines et tissus légers. Tous les amusements s'offrent à vous.

On trouve dans un grand nombre d'hôtelleries l'aménagement le plus luxueux et la cuisine la plus exquise.

Wagon-lits de Québec et Montréal est le seul service direct entre le Canada et la Floride.

Renseignements complets au Bureau des billets pour la ville, 384, rue St-Jacques. MArquette 4731

CANADIEN NATIONAL

Feuilleton de "La Patrie".—

"MARIAGE TRAGIQUE

Par Henri Germain

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

97 (Suite)

Il pénétra sans bruit dans la chambre, s'approcha du lit, découvrit avec précaution le corps de Destrem et posa sa main à la place du coeur.

—Non, dit-il gravement. Il vit encore.

A ce moment précis, le secrétaire du malheureux colonel apparut sans bruit au seuil de la pièce.

Sa physionomie bouleversée frappa tout de suite le baron et sa fille.

—Qu'y a-t-il donc? demanda vivement Dutertre en s'avançant.

—Ah! monsieur, si vous saviez, une chose extraordinaire, une arrivée stupéfiante.

Je ne sais comment vous dire cela, surtout en présence de Mme de Bussiares.

—Mais, enfin, parlez, mon ami, à moi seul si vous voulez?...

—M. de Bussiares et sa fille sont là!

—Lui, déjà! Est-ce possible? s'écria Dutertre, incapable de retenir cette exclamation.

Avez-vous dit à M. de Bussiares dans quel état précaire se trouvait votre colonel? demande-t-il ensuite.

—Oui, monsieur, je lui ai tout appris en quelques mots.

Et il veut absolument monter, le voir tout de suite. D'ailleurs, il me suit, je n'ai pu l'empêcher.

Au moment où le sous-officier achevait, de Bussiares et Yvonne paraissaient au seuil de l'antichambre.

Le baron se jeta au-devant d'eux suivi de Paule, devenue pâle comme une morte.

La jeune femme, mue par un secret pressentiment, avait facilement deviné le sens des paroles étouffées du secrétaire. Puis l'exclamation échappée à son père avait transformé sa présomption en certitude.

—Par ici, je vous en prie, fit vivement le baron Dutertre, entrainant les arrivants au salon.

Ils y entrèrent tous quatre ensemble, sans prononcer un seul mot.

Georges de Bussiares fit quelques pas, puis se tint debout, raide, immobile, comme figé par l'intensité de l'émotion éprouvée.

Son regard profond et brûlant se fixa sur Paule et ne s'en détourna plus.

Alors la jeune femme se laissa glisser lentement, à genoux, devant lui; et ses prunelles violettes noyées de larmes, les mains jointes en un geste d'ardente supplication, elle gémit:

—Ah! Georges, pardon! pardon!

Vaincu par cet accent, irrésistiblement attiré vers celle qu'il adorait toujours, de Bussiares se baissa, se courba plutôt jusque vers elle.

Les bras tendus en avant, il la saisit aux épaules, la releva d'un mouvement lent et doux et la pressa contre sa poitrine haletante.

Ses lèvres, pieusement appliquées sur le front de la jeune femme, la tinrent embrassée durant une minute ou deux.

Cette étreinte muette révélait, en cet instant tragique, un tel caractère de solennité poignante, que le baron Dutertre sentit des larmes mouiller ses paupières.

—Ah! chers enfants! murmura-t-il, tremblant, pourquoi faut-il qu'une pareille joie soit causée par une si cruelle douleur?

Vous ici, vivant, Bussiares?

Et lui, ce pauvre Destrem, agonisant à côté!

La vie a de ces contrastes effroyables.

—Oui, fit de Busiares, en desserrant son étreinte, je vais récupérer mon bonheur au prix de son existence!

Mon pauvre Destrem, quelle horrible fin!

Pourrai-je le voir?

—Oh! certes, répliqua le baron, mais, lui, sans doute, ne vous verra plus.

— Quelques mots avant cela! reprit encore de Bussiares avec gravité.

En même temps, il allait prendre la main d'Andrée, ou plutôt d'Yvonne, et l'amena devant Dutertre, il lui dit simplement en lui désignant le vieillard:

— Ton grand-père.

La jeune fille s'inclina, très pâle, sans pouvoir prononcer un mot. Ensuite, elle fut présentée à Paule.

Mme de Bussiares, reprit le capitaine.

— Je l'avais compris, dit Yvonne d'une voix émue; j'avais appris bien des choses.

Et, d'un geste adorablement attendri, elle présenta son front à la jeune femme en ajoutant ces seuls mots:

— Je me souviens, Madame.

— Chère enfant, dit Mme de Bussiares, je vous ai tant pleurée.

Oh! maintenant, vous ne nous quitterez plus, jamais, jamais, n'est-ce pas?

Puis elle mit un long baiser quasi-maternel sur le front chaste de la jeune fille.

Dutertre se taisait, troublé au-delà de toute expression.

On eut pu croire que la honte, le remords de ses anciennes actions mauvaises, l'empêchaient de trouver une seule expression affectueuse.

Il se détourna, et se dirigeant vers la chambre du blessé, entraina derrière lui, Georges de Bussiares, Paule et Yvonne.

Le capitaine s'avança vers le lit, sans bruit, et, debout, il considéra le moribond d'un regard désolé, effrayé de sa pâleur, de la contraction de ses traits.

— Pauvre Destrem, cher et malheureux ami! dit-il seulement très bas.

Comme si le son de sa voix et son regard eussent eu le don étrange de tirer l'agonisant de sa torpeur, celui-ci ouvrit les yeux.

Peu à peu, ses prunelles se dilatèrent, sa bouche s'entr'ouvrit:

— Bussiares! prononça-t-il, je te voyais en moi, tu venais.

— Oui, c'est bien moi, ton frère d'armes, ton ami le plus sincère.

— Approche, reprit Destrem, je veux te voir de plus près... viens là...

Vous aussi... Paule!

Puis, le blessé s'interrompit, sembla vouloir puiser des forces dans une longue aspiration possible.

Lentement ensuite, il dégagea l'un de ses bras, l'étendit et offrit sa main large ouverte sur le drap.

— Les vôtres?... demanda-t-il avec effort.

Paule et Georges avancèrent chacun une main, les placèrent brulantes dans celle du moribond, où elles se joignirent.

D'un vouloir énergiqeue, il les pressa, les glaçant presque.

Puis il parla par phrases courtes, entrecoupées d'un essoufflement douloureux.

— Je vous ai bien aimés... tous deux.

Trop... peut-être... car j'ai désiré Paule... si longtemps!

Mais, je ne savais pas... je ne pouvais pas supposer que tu vivais encore... Bussiares... mon ami... mon frère!

Pardonne-moi... je l'aimais... depuis si longtemps... depuis Biskra ... comme toi... avant toi!

J'avais nourri des espoirs fous... rêvé... moi aussi... d'un peu de bonheur!

Dieu ne l'as pas voulu!

Maintenant... c'est fini... l'amour, l'affection... la gloire... tout m'échappe, tout s'éteint... disparait pour toujours!

C'est le néant... l'affreux néant.

Adieu, elle t'aimait encore... plus que moi... je le savais.

Et comme le capitaine, à ces mots, regardait Paule fixement avec une sorte d'incrédulité poignante, Destrem continua d'une voix qui s'affaiblissait à mesure:

— Crois-moi... Bussiares... Je suis sûr... un mourant ne ment pas...

Pour moi... c'était de l'affection seulement... de la reconnaissance peut-être... mais, son coeur précieux... te restait tout entier.

Allez... vivez en paix... vous serez heureux à présent.

Et, priez pour moi... qui vous ai tant aimés!

Après avoir dit cela, le blessé s'interrompit épuisé. Sa main ne pressait plus celles qu'il tenait; il respirait à peine.

Ses prunelles devenaient vitreuses, sa poitrine haletait d'un souffle court, sifflant en râles douloureux.

Il essaya pourtant de parler encore:

— Bussiares... tu sauras... ton assassin... là-bas... Charly!

Un nouveau silence ponctua cette révélation.

Puis Destrem voulut faire un nouvel effort, ses doigts s'agitèrent, tentèrent une pression.

Dans un souffle, il bégaya:

— Paule... ma soeur... Bussiares... frère.. adieu... ad..

Un hoquet coupa le dernier mot; la face s'immobilisa dans une sorte de sérénité soudaine

Le colonel Destrem était mort!

Fin de la troisième partie

EPILOGUE

Bonheur et Justice

Près d'un mois s'était écoulé depuis la mort tragique du malheureux colonel Destrem, dont les funérailles avaient été imposantes.

A Mustapha-Supérieur, dans une propriété peu distante de celle de Mlle de Mirecourt, Georges de Bussaires, Paule et Yvonne se tenaient sur une terrasse ombreuse, située au fond d'un jardin touffu.

La chaleur accablante de cette fin d'août les alanguissait en une somnolence douce et reposante.

Un coup de sonnette vigoureux troubla tout à coup le silence du lieu, aussi leur quiétude.

Une caméristе sortit de la maison, courut ouvrir la grille.

De Bussiares, curieux et troublé, s'était levé, cherchant à distingué de loin les arrivants, importuns à son gré.

Sa physionomie, d'abord soucieuse, se détendit bientôt, se fit souriante.

D'une voix joyeuse, il énuméra:

—Mlle de Mirecourt, Gaston de Bervardes, Maurice Dutertre!

Ce dernier nom produisit sur Yvonne l'effet d'un choc électrique.

Elle se dressa, le regard brillant, avide, les joues rosées soudain par une émotion intime, très puissante et très douce à la fois.

—Ah! lui, enfin! murmura-t-elle, inconsciente de ceux qui l'entouraient.

Au même instant, les visiteurs annoncés gravissaient les quelques marches conduisant à la terrasse.

—Première sortie! cria gaiement Gaston de Beuvardes, se présentant avec une allure de crânerie très affectée.

—Pas très brillante, ajouta vivement Maurice Dutertre, derrière lui. Je tiens à peine sur mes jambes.

—Oh! c'est le manque d'habitude, riposta de Bussiares en pressant les mains tendues. Dans huit jours, vous n'y penserez plus du tout.

A vos âges on se remet vite.

Sur ces mots, il y eut entre tous les assistants un cordial échange de salutations et de poignées de mains franches.

Des sièges furent apportés, un cercle se forma autour de Paule, dont le sourire n'avait jamais été plus charmeur, plus attirant.

Le plein bonheur dont elle jouissait à présent s'exhalait par ses lèvres, par ses yeux, dont les prunelles violettes avaient des rayonnements intenses.

—Enfin, dit-elle, vous voilà donc, mes amis, en pleine convalescence.

—Dieu merci, chère Madame, répliqua Gaston de Beuvardes, nous l'avons échappé belle!

Et, pour être sincère, il faut bien avouer que M. Maurice n'est plus tout à fait, selon son expression, le brillant lieutenant de spahis dont les Algériennes raffolaient jadis.

—Une attaque, riposta l'officier visé, c'est mal, monsieur l'aéronaute, vous abusez de ma faiblesse.

—Pour excuser la mienne, mon cher; c'est un terme de comparaison et une ruse.

Mais, je vous en prie, ne voyez là qu'une plaisanterie de malade.

—En d'ami; je sais ce que vous valez, mon cher Gaston, et je vous pardonne tout à l'avance.

—Mais, fit observer Bussiares pour rompre cette plaisante escarmouche, je ne vois pas le baron Dutertre.

—Il vient, dit Maurice. Il s'est seulement attardé quelque peu pour lire une très intéressante lettre arrivée au moment même de notre départ.

(A continuer demain)

ZAM-BUK
ONGUENT HERBEUX ET SAVON MEDICINAL
Traitement complet pour plaies de jambes, ulcères, eczéma, plaies empoisonnées, maladies du cuir chevelu, etc.

NOUVELLES DU MAGASIN EATON

Pourquoi pas une paire de beaux gants pour lui?

Venez voir notre assortiment — les prix EATON ne craignent pas la comparaison

S'il s'achetait lui-même des gants, il les choisirait élégants et de bonne qualité . . . eh bien! c'est ce que vous pouvez choisir pour lui dans notre grand assortiment, tout en profitant des prix avantageux EATON, ce qui est à considérer à cette époque de nombreux achats pour cadeaux.

Mentionnons quelques exemples de notre collection . . . et une preuve de leur qualité c'est qu'ils sont accompagnés de la Garantie EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

Gants en cape 1.50, 1.75, 2.00 et 2.75. D'autres en peau de chèvre, cousus à la main, sont à 3.50.

Si vous pensez qu'il préfère des gants de peau de daim, nous en avons à 4.00, et d'autres à 4.50, ces derniers cousus à la main.

En peau de chevreuil, nous avons des gants cousus à la main, modèle "slip-on" ou avec bouton-pression, à 4.00. En peau de chevreuil, chaudement doublés, 4.50.

Gants "slip-on" en peau de porc 4.50. Si vous cherchez des gants doublés pour plus de confort, vous pouvez les choisir en cape, à 2.00, 2.75 ou 3.50, ou en mocha, à 3.50.

Parlons aussi de nos gants doublés de fourrure . . . en cape 4.50, en mocha 6.00.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria

Deux excellentes machines à coudre électriques

qui feraient des cadeaux appréciés

La Seamstress vibratoire 52.50

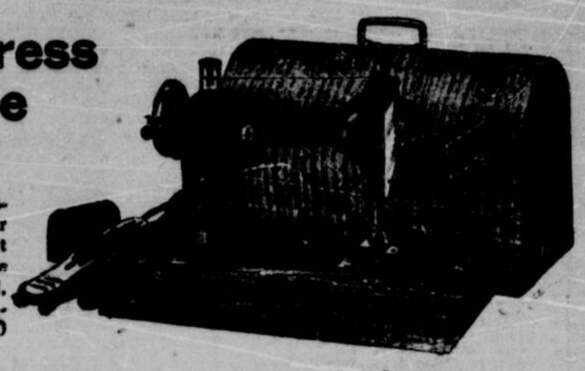

Cette nouvelle machine à coudre électrique, avec le moteur à même est sur une base de noyer, avec un couvert aussi en noyer. Avec une toute petite roue. Complète avec contrôle au pied, lumière, et un ensemble complet d'accessoires nécessaires. Garantie pour 10 ans.

La Seamstress rotatoire 65.00

Cette machine à coudre est bien connue par le service qu'elle donne et par sa longue durée. Le moteur est à même, lumière électrique, et contrôle au pied. Aussi avec ensemble complet d'accessoires nécessaires et garantie pour 10 ans.

Payables par Paiements Différés moyennant un supplément équitable.

Au cinquième chez Eaton—Rue Université

La Garantie EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

Combinaisons "Penman Preferred" pour garçonnets 1.45

C'est la combinaison pratique pour ceux qui n'aiment pas à avoir de la laine sur la peau. Bien qu'elles soient de pesanteur légère, ces combinaisons, étant en un mélange de 20% laine et 80% coton, sont suffisamment chaudes, et sont très confortablees. Avec manches et jambes longues, en couleur naturelle. Tailles 22 à 32.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Victoria

Des toiles de fantaisie...un cadeau bien pensé

Et quel beau choix présente notre collection! Ces toiles sont presque toutes richement garnies d'insertions au point de Venise: d'autres sont entièrement faites à la main en point de Venise, ou garnies de filet fin ou de point de Venise. Les dessins sont des plus variés. Dimensions pour plateaux, chemins de table, nappes pour déjeuners et banquets. Voici quelques exemples des prix:

Broderie à jour avec dentelle filet

Dimensions environ 16x24 pcs., chacune	2.40
Dimensions environ 17x27 pcs., chacune	3.20
Dimensions environ 17x36 pcs., chacune	4.00
Dimensions environ 17x45 pcs., chacune	4.25
Dimensions environ 17x54 pcs., chacune	4.50
Dimensions environ 45x45 pcs., chacune	13.50
Dimensions environ 54x54 pcs., chacune	16.00
Dimensions environ 11x11 pcs., la douz.	3.95
Dimensions environ 17x17pcs., la douz.	8.50

Broderie à jour avec dentelle filet ou point de Venise

Dimensions environ 70x70 pcs., chacune et	27.50 35.00
Dimensions environ 70x105 pcs., et 86x103 pcs., chacune	45.00
Dimensions environ 72x126 pcs., chacune	50.00
Dimensions environ 72x106 pcs.	55.00
Dimensions environ 90x144 pcs., chacune	65.00

Nappes en point de Venise

Dimensions environ 36x36 pcs., chacune **20.00**

Dimensions environ 72x72 pcs., chacune **85.00**

Dimensions environ 72x90 pcs., chacune **100.00**

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Pas de commandes C.O.D.

AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Pas de livraison sauf pour articles volumineux.

Voyez ces Economies de la Fermeture de Bonne Heure

Pardessus pour hommes

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi

Modèles Guard et Ulster, en frise épaisse, grise ou brune, et étoffes quadrillées en brun, gris et bleu. Tailles 34 à 44. **14.50**

Mouchoirs pour dames

Samedi, 3 dans une boîte **.19**

Blancs ou pastels, avec coins brodés et ouriet uni ou à jour.

Chandails pour hommes

Samedi **2.95**

Cardigans en laine Botany et soie, en fauve, lovat, oxford, noir, brun, etc. Tailles 34 à 44.

Bas de soie pour dames

Samedi **.79**

En soie chiffon, entièrement façonnés, avec entrée finie picot, quelques-uns renforcés en fil — ou en soie "demi-service". Talons français et en pointe. Nombreuses couleurs. Pointure 8½ à 10 dans le lot.

Lingerie de rayon

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi

Pyjamas, robes de nuit avec empiècement de dentelle, combinaisons, chemises-pantalons, kimonos Coolie, etc. Nuances variées. Petites, moyennes et grandes tailles. **.79**

Couvre-chaussures pour enfants

Samedi **1.29**

de 9 à 11 hrs.

Cachemirette noire ou grise, chaude doublure ouatée, modèles à revers, avec 2 boucles et 1 lanière. Pointures 8 à 2 dans le lot.

Bonbons

Chocolats assortis. Samedi, la livre	.25
Chocolats aux cerises, boîte 1 livre	.39
Bonbons français assortis, la livre	.19
—boîte de 5 livres	.89

Bottes de prospecteurs

Samedi **3.98**

Grosses bottines doublées de cuir, avec doubles semelles de cuir et langue double. Modèle Blucher, forme très large. Pointures 6 à 11.

Coupe-vent pour hommes

Samedi **6.50**

En cuir de mouton, teinte chocolat, dos d'une seule pièce, col et poignets de cuir, doublure de peluche. Tailles 38 à 46.

Costumes pour enfants

Samedi **3.95**

Modèle trois-pièces, casque, coupe-vent et jambières, le coupe-vent avec fermeture éclair en avant. En fauve, rouge, vert et bleu poudre. Pour 2 à 6 ans.

Coupe-vent pour garçonnets

Samedi **3.79**

de 9 à 11 hrs.

En cuir de mouton, nuance chocolat, dos d'une pièce, col de cuir, poignets et bande de la taille en tricot. Doublure de peluche. Pour 8 à 18 ans.

Robes en crêpe canton de simili-soie

Economie de la Fermeture de Bonne Heure, samedi

Une foule de jolis modèles pour dames et jeunes filles, avec tuniques, encolures drapées, jupes godées ou plissées, aussi des modèles élégants pour dames de courte taille. Couleurs nouvelles. Tailles 14 à 20, 16½ à 24½ et 36 à 44 dans le lot. **3.98**

Sous-bas pour dames

Samedi, **3** *paires pour* **1.00**

En beau cachemire, nuance chair. Pointures 8½ à 10.

Gants pour hommes

Samedi **1.69**

En cape (peau de mouton), bien doublés, tan ou gris, avec coutures extérieures et pouces Bolton. Pointures 7½ à 10.

Chaussettes pour hommes

Samedi **.39**

En cachemire, grand choix de dessins et couleurs. Pointures 10 à 11 dans le lot.

Chandails pour garçonnets

Samedi **1.39**

Chandails fermés en gros tricot épais, nuances unies ou avec rayures. Tailles 26 à 34 dans le lot.

Robes en flanelle de laine pour dames

Samedi **1.98**

de 9 à 11 hrs.

Plusieurs modèles, avec encolures variées, jupes par plis, plastrons, boutons de fantaisie, garnitures contrastantes. Bon choix de couleurs. Tailles 14 à 42.

Robes de soirée pour jeunes filles

Samedi **7.95**

En crêpe Celanese, quatre jolis modèles, avec jupes godées, remplis, boucles, fleurs, etc. Nuances de maïs, blanc, rose, bleu, mauve, vert, coquille d'oeuf et noir. Tailles 14 à 20.

Culottes pour garçonnets

Samedi **1.95**

En tweeds épais, nuance fauve, quelques-unes en frise gris foncé. Pour 6 à 15 ans.

Mitaines pour garçonnets

Samedi, de 9 à 11 heures,

la paire **.19**

Mitaines de cuir, avec poignet tricoté. Bien doublées. Pointures pour 4 à 10 ans.

Robes de chambre pour fillettes

Samedi **1.69**

En édredon canadien, avec col châle garni de satin et cordelette. Grosse cordelière. Plusieurs dessins. Pour 8 à 14 ans.

Mitaines de ski pour hommes

Samedi **1.89**

Genre gantelet avec élastique au poignet, nuance tan, doublure ouatée. Pointures 8 à 9½.

THE T. EATON Co LIMITED

DE MONTREAL

NOUVELLES DU MAGASIN EATON

La Garantie EATON: *"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"*

Tout le monde se presse vers la "Ville des Jouets"

Venez de bonne heure faire vos emplettes pendant que notre assortiment est complet.

Poupées *Eatonia* 1.00

La meilleure poupée que vous puissiez acheter à ce prix. 21 pouces de hauteur, cheveux frisés, souliers, chaussettes, yeux qui ferment, etc. Prix EATONIA 1.00.

Poêle électrique 1.95

Complet avec corde et prise de courant. Tout en acier émaillé en couleurs. Avec théière, rôtissoire et casserole. 8 pouces de longueur x 7 pouces de hauteur.

Wagonnettes "Road King"

Dimensions 12 x 36 pouces **4.50**
Dimensions 14 x 32 pouces **5.50**
Dimensions 15 x 36 pouces **6.50**
Dimensions 18 x 40 pouces **7.00**

Faites spécialement pour EATON. Boîte en bois dur, essieux en acier, roues sur coussinets caoutchoutées.

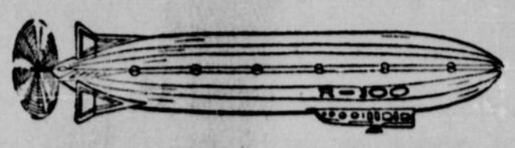

Miniature du R-100 .85

Ces dirigeables de 16½ pouces de longueur, sont mécaniques et volent à l'aide de forts ressorts. En aluminium.

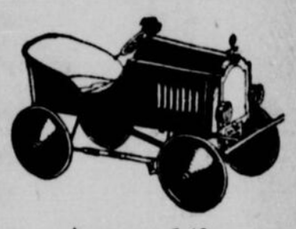

Automobiles pour enfants 9.75

Carrosserie tout en métal fort, émaillée bleue avec garnitures. Roues caoutchoutées, pare-chocs, phares, et de virage facile. Pour enfants de 3 à 5 ans.

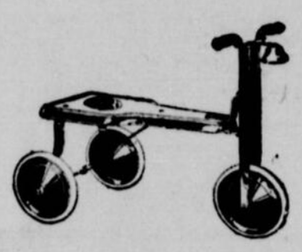

Trottinettes 'Road King' 1.65

Un prix très bas pour des trottinettes de cette qualité. Epais caoutchoucs aux roues, faciles à conduire. Achetez-en une pour Bébé.

A la Ville des Jouets (Enr'g) au quatrième chez Eaton—Rue Victoria

Jeux de croquinole 2.75

Planche en beau bois doux, et disques. Un jeu passionnant et intéressant. Série de disques supplémentaires .35.

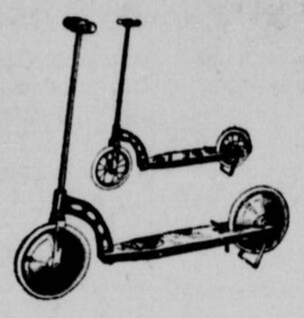

Patinettes 'Road King' 4.50

Tel qu'illustré. Une patinette attrayante, bien faite et facile à conduire. Roues épaisses caoutchoutées, et support. Choix de roues pleines ou de broche.

Venez voir le Père Noël

Mais vous devriez venir le matin, car vous pourriez lui parler beaucoup plus longtemps que dans l'après-midi, car il y a moins de monde. De 9.30 à 11.30 et de 1.30 à 4.00 hrs.

Au quatrième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

Si vous ne savez quoi lui donner, ces deux articles à prix économiques EATON, vous tireront d'embarras.

Belles robes de chambre en simili-soie brochée 8.95

Vous conviendrez avec nous, quand vous verrez ces robes de chambre, qu'elles valent certainement une fois et demie ce prix. En simili-soie brochée à riches effets d'or, avec noir, rouge, bleu, sable et brun. Col châle, poches et cordelière en simili-satin. Tailles petites, moyennes, grandes et très grandes.

Robes de chambre en édredon de coton 3.95

En nouveaux dessins continus et une grande variété de couleurs. Ces robes de chambre sont de belle apparence, sont bien taillées et sont en doux et chaud édredon.

Voyez notre assortiment d'autres robes de chambre en soie et tissu broché. . . . . **12.50 à 30.00**

Au deuxième chez Eaton—Rue Sainte-Catherine

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Est-ce croyable? D'aussi jolis chapeaux pour 1.00

Difficilement croyable, mais vrai.... C'est une Economie de la Fermeture de Bonne Heure.

Si vous voyiez la belle qualité du feutre . . . l'élégance nouvelle des modèles . . . la variété et le goût des garnitures . . . vous vous demanderiez encore plus comment nous pouvons offrir ces chapeaux à un prix aussi bas. Un gros achat spécial à prix exceptionnel est la raison. Modèles découvrant le front pour jeunes filles, et modèles d'une sobre élégance, avec grandes entrées de tête, pour dames plus âgées . . . garnitures de velours, ruban, ornements . . . couleurs portées cet hiver: noir, brun, vert, marine . . . ce ne sont là que quelques brefs détails. C'est une de ces offres dont on regrette de ne pas avoir profité . . . rendez-vous de bonne heure, samedi matin.

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Des couvre-chaussures garnis de fourrure

sont pour ainsi dire indispensables dans la garde-robe féminine

Ceux-ci à 4.25

sont d'excellente qualité à ce prix.

Si vous n'avez pas encore acheté vos couvre-chaussures fourrés, venez voir notre série à 4.25. Ils sont d'excellente qualité. Vous avez le choix entre du velours noir et du velours brun, des talons hauts et des talons cubains. Chaudement doublés, avec jolie garniture de fourrure.

Si vous commandez par téléphone — PLateau 9211 — indiquez la pointure de votre soulier, et mentionner le genre de talon désiré.

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

Voir au verso